



**Plan d'action pour l'omble de fontaine**  
**Secteur Perthuis**

**ZEC**  
**Batiscan-**  
**Neilson**

Juillet 2019

## Préambule

Le présent document a été réalisé afin de pourvoir à des questionnements soulevés par l'équipe de l'aménagement de la faune de la zec Batiscan-Neilson sur les actions à privilégier à court et moyen terme pour les populations d'ombles de fontaine (*salvelinus fontinalis*) et d'ombles chevalier de la sous-espèce *oquassa* présents sur les lacs du secteur Perthuis. Ce document a également permis de mettre à jour, selon les critères qui vous seront décrits dans le présent document, de classer en ordre d'importance les lacs de ce secteurs. En somme, il constitue un outil de référence à prendre en compte dans la planification du plan de travail annuel de l'équipe de l'aménagement de la faune de la zec Batiscan-Neilson.

Le présent document a également été soumis au conseil d'administration de la zec Batiscan-Neilson ainsi qu'à son directeur général afin de partager et d'apporter des commentaires ou modifications au processus d'analyse proposé.

Plusieurs actions sont proposées et d'autres peuvent, au cours d'événements postérieurs, y être ajouté selon l'impact pressenti sur les plans d'eau concernés.

Images page titre : Lac Bertrand II

### RÉFÉRENCE À CITER :

---

ZEC BATISCAN NEILSON, L'équipe de l'aménagement de la faune, Juillet 2019, Plan d'action pour l'omble de fontaine – Secteur Perthuis, St-Raymond, 179 pages.

## **Équipe de l'aménagement de la faune**

- M. Olivier Jutras (Saint-Léonard-de-Portneuf) – Responsable de la gestion et de la protection de la faune  
Technicien du milieu naturel, spécialisation en aménagement de la faune (2002)  
Technicien du milieu naturel, spécialisation en aménagement forestier (2003)  
Technicien du milieu naturel, spécialisation en exploitation forestière (2003)
- M. Hugo Tranchemontagne (Saint-Raymond) – Technicien de la faune  
Diplôme d'études professionnelles en aménagement des ressources fauniques et forestières (2005)
- M. Frédérick Héroux-Lafrance (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Technicien de la faune  
Technicien du milieu naturel, spécialisation en aménagement de la faune (2015)
- Mme Marie-Ève Juneau (Trois-Rivières) – Technicienne de la faune  
Biologiste - Baccalauréat en sciences biologiques et écologiques – UQTR (2016)

## **Conseil d'administration de la zec Batiscan-Neilson**

- M. Pierre Bourgeois, Président du Conseil d'administration
- M. Dominic Landry, 1er vice-président
- Mme Isabelle Paquet, 2e vice-président
- M. Mario Dion, Trésorier
- M. André Beaumont, Administrateur
- M. Jean-Guy Denis, Administrateur
- M. Martin Baillargeon, Administrateur
- M. Yves Jolicoeur, Administrateur

## **Nom et adresse du gestionnaire**

Association Sportive Batiscan-Neilson inc.  
96, avenue St-Jacques, St-Raymond-de-Portneuf, Qc, G3L 3Y1  
Téléphone : (418) 337-4545,  
Courriel : faune.zecbn@cite.net ;  
Site internet : <http://zecbatiscanneilson.reseauxec.com/>

## Table des matières

<b>PRÉAMBULE .....</b>	<b>II</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>2</b>
<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>8</b>
<b>ANALYSE ET ACTIONS POUR LES 20 PREMIERS PLANS D'EAU .....</b>	<b>9</b>
1 - LAC CARIBOU .....	9
2 - LAC MARTIN .....	10
3 - LAC DU NOMADE .....	10
4 - LAC PAQUET.....	11
5 - LAC SAUVAGE.....	11
6 - LAC TESSIER 1&2.....	12
7 - LAC CIVENS.....	12
8 - LAC PETIT À LA MEULE .....	13
9 - LAC PETIT BATISCAN .....	13
10 - LAC SOIXANTE .....	14
11 - LAC TÊTE DE JUMENT .....	15
12 - LAC PETIT DES NEIGES.....	15
13 - LAC À PIERRE.....	16
14 - LAC DE LA HAUTEUR .....	17
15 - LAC À LA MEULE .....	17
16 - LAC PERRON.....	18
17 - LAC PLEUVEN .....	18
18 - LAC SAROTTE.....	19
19 - LAC WALTER .....	19
20 - LAC ÉDITHE.....	20
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 1 - FICHE SYNTHÈSE DES LACS.....</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE 2 - TABLEAU SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>159</b>
<b>ANNEXE 3 - CARTE DES SOUS-SECTEURS .....</b>	<b>164</b>
<b>ANNEXE 4 - RÉSULTATS DU POINTAGE PAR SOUS-SECTEURS .....</b>	<b>166</b>
<b>ANNEXE 5 - RÉSULTATS DU POINTAGE FINAL POUR LES LACS DU SECTEUR PERTHUIS .....</b>	<b>170</b>
<b>ANNEXE 6 - LISTE DES LACS SANS POISSON DU SECTEUR PERTHUIS .....</b>	<b>176</b>
<b>ANNEXE 7 - SUPERFICIE RECALCULÉE DES LACS DU SECTEUR PERTHUIS .....</b>	<b>178</b>

## Introduction

Parallèlement au plan d'action pour la gestion de l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) dans la zec Batiscan-Neilson (Bouchard & Vallière 2001) et de sa révision en 2009 (Vallière & Bellefleur, 2009), l'équipe de l'aménagement de la faune de la zec Batiscan-Neilson a entrepris un plan d'action pour un sous-secteur du territoire, en occurrence celui desservi par l'accueil Perthuis. Les chemins d'accès du secteur Perthuis permettent d'accéder à 98 lacs possédant une référence toponymique. De ces plans d'eau, seulement 29 n'incluent pas de communautés de poisson, 4 possèdent un statut de restriction pour des engins à la mouche seulement (Lème, Marécot, Nomade et Poliquin), 2 possèdent le statut de lac contingenté (Caribou et Civens) et un seulement est ouvert à la pêche en ouverture différée les mercredi et samedi (Poliquin). Deux tronçons de cours d'eau sont exploités annuellement soient celle de la rivière Noire et celle du ruisseau Perron. Cette dernière fait d'ailleurs l'objet depuis les dernières années d'intervention afin de mettre en valeur la pêche à gué.

La très grande majorité des plans d'eau sont en allopatrie, seulement 2 lacs possèdent également des populations d'omble chevalier (Petit Batiscan et Soixante). 9 plans d'eau (Petit Clavier, Cochon, des Étangs, Gravel, de Laroche, Roches, Petit des Roches, Tessier 1 & 2) se retrouvent en sympatrie avec le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*) et 1 (de la Chute) seulement est en sympatrie avec la ouitouche (*Semotilus corporalis*), l'achigan à petite bouche (*Mircopterus dolomieu*) et le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*). Les bassins versants de la rivière Batiscan et Ste-Anne divise le secteur en deux portions hydrographiques de superficie comparable.

Concernant la pression de pêche de ce secteur, elle a représenté 7255 jrs-pêche en 2018 soit l'équivalent de 32% du territoire. Les pêcheurs ont ainsi récolté 16 621 truites mouchetées soit 23% de la récolte totale de la zec. Nous retrouvons pour ce secteur près de 120 de sites de villégiature sous bail, 45 sites de villégiature sur terrain privé, 2 chalets locatifs, 2 campings avec emplacements saisonniers et deux campings avec emplacements journaliers. La zec entretien pour ce secteur un réseau routier principale de 55 km et un réseau secondaire dépassant les 200 km. À noter aussi que le lac Cabane d'Automne revêt également une valeur historique et culturel à l'égard de la nation Huronne-Wendat.

## Méthodologie

Dans le cadre de la réalisation du plan d'action du secteur Perthuis sur la zec Batiscan-Neilson. L'équipe de la faune s'est penchée sur une méthode permettant de classer les différents lacs du secteur en ordre d'importance pour celui-ci. Afin de faire ce classement, l'équipe s'est basée sur un total de six critères décrit ci-dessous :

### -Premier critère : Masse annuelle (M)

La masse annuelle de chaque lac a été prise en considération et représente, avec le critère du rendement, l'une des valeurs les plus importantes du calcul final. Afin de rendre l'exercice plus viable, la masse annuelle est calculée en moyenne sur les cinq dernières années. Le pointage a été accordé selon le pourcentage de la masse totale récoltée du lac en comparaison avec la masse totale du secteur. Ce pourcentage a ensuite reçu un pointage selon le rapport suivant :

Pourcentage de la masse totale récoltée du lac / masse totale du secteur	Pointage
Plus de 3 %	3
De 2 à 3 %	2
De 1 à 2 %	1
De 0 à 1 %	0

Exemple : Sur le lac X, on a pêché annuellement en moyenne depuis les 5 dernières années 40,95 kg de poisson. La masse totale du secteur est de 2554,48 kg.

$$40,95 \text{ kg} * 100 / 2554,48 \text{ kg} = 1,6\% \text{ du secteur soit l'équivalence de 1 point}$$

### **-Second critère : Masse moyenne (m)**

Le critère de la masse moyenne est présent afin de faire ressortir les lacs possédants de gros spécimens souvent associés aux classes de taille « mémorable » et « trophée ». La masse moyenne des lacs (en gramme) est calculée encore une fois sur une moyenne des cinq dernières années. Une moyenne totale des lacs du secteur a été calculée. La masse moyenne des lacs du secteur a ensuite été soustraite de la moyenne enregistrée pour tous les lacs du secteur Perthuis (178.4 g.) afin d'obtenir un différentiel. Le pointage a été attribué selon le rapport suivant :

<b>Différentiel vs masse moyenne (en g.)</b>	<b>Pointage</b>
Plus de 100	2
De 50 à 100	1
De 0 à 50	0,5
0 et moins	0

Exemple : Sur le lac X, la masse moyenne pour les 5 dernières années est de 416,3 grammes. La masse moyenne du secteur est de 178,4 grammes.

$416,3 \text{ g.} - 178,4 \text{ g.} =$  une différence de 237,9 grammes soit l'équivalence de 2 points

### **-Troisième critère : Rendement (R)**

Il a été convenu par l'équipe que le rendement des lacs serait pris en considération de façon équivalente à la masse annuelle. Lors du processus de priorisation des plans d'eau du secteur, un biais majeur dans les données a été observé concernant les superficies de plan d'eau. Ainsi toutes les superficies\* des lacs ont été ajustées aux superficie calculées cartographiquement dans ArcMap (NAD 83 UTM) ce qui a eu pour conséquence de modifier de façon plus ou moins considérable le rendement de certains lacs.

Les lacs ayant des rendements plus qu'exceptionnels en raison des ensemencements de type dépôt-retrait ont fait également l'objet d'un ajustement afin de faire ressortir davantage les populations naturelles. Le système de pointage a donc été établi comme suit :

Rendement (kg/ha)	Pointage
Plus de 20	2
De 7 à 20	3
De 5 à 7	2
De 3,5 à 5	1
De 0 à 3,5	0

Exemple : Le lac X ayant un rendement de 9,9 kg/ha reçoit 3 points. Le lac Y ayant un rendement de 35,4 kg/ha en raison d'ensemencements reçoit 2 pts.

*\* Voir annexe 7 pour les différences de superficies*

#### **-Quatrième critère : Sous-secteur (SS)**

Pour le bien de l'opération, le secteur Perthuis a été divisé en trois sous-secteurs (voir carte à l'annexe 3). Ainsi les sous-secteurs du lac Soixante, des lacs Tessier et celui du lac Petit Batiscan ont été créés. Chaque lac a été classé à l'intérieur de son sous-secteur selon deux critères tels qu'identifiés au « Plan d'action pour la gestion de l'omble de fontaine dans la zec Batiscan-Neilson. 2001 » (Bouchard & Vallières, 2001). Les deux critères étant : la biomasse annuelle récoltée et la biomasse récoltée en fonction du sous-secteur. À noter que les valeurs associées aux populations naturelles ou domestiques n'ont pas été pris en compte pour l'établissement du pointage associé au sous-secteur.



Le pointage de la biomasse annuelle est calculé à partir du pourcentage avec le lac possédant la plus grande biomasse de la façon suivante :

Sur le lac X, la biomasse située dans le sous-secteur Petit Batiscan est de 91,1 kg et le lac ayant la plus grande biomasse du secteur Perthuis est le lac Petit Batiscan (227,41 kg).

$$91,1 \text{ kg} * 100 / 227,41 \text{ kg} = 40,1\% \text{ soit l'équivalence de } 0,4 \text{ point}$$

Pour ce qui est de la biomasse récoltée en fonction du sous-secteur, le calcul se fait ainsi :

Le lac X possède une biomasse de 91,1 kg et la biomasse totale du sous-secteur est de 477,64 kg.

Le pointage est ensuite donné en fonction des valeurs inscrites au tableau ci-dessous.

Biomasse récoltée en fonction du sous-secteur	Pointage
Plus de 40 %	1
De 26 à 40 %	0,8
De 11 à 25 %	0,5
De 6 à 10 %	0,3
5% et moins	0

$$91,1 \text{ kg} * 100 / 477,64 \text{ kg} = 19,07\% \text{ soit l'équivalence de } 0,5 \text{ point}$$

Ensuite, on y applique le calcul total du pointage des sous-secteurs avec la formule suivante :

$$3 * \text{Biomasse annuelle} + \text{Biomasse en fonction du sous-secteur}$$

Exemple pour le lac X :  $(3 * 0,4) + 0,5 = 1,70 \text{ point}$

Répéter l'exercice pour tous les lacs et faire un classement en ordre croissant de chacun des sous-secteurs. **Une fois que cela est fait, le pointage final est calculé de façon simple soit : 1 point pour les 3 premiers, 0,5 point pour les positions 4 à 10 et 0 point pour les suivants.**

#### -Cinquième critère : succès de pêche (SP)

La moyenne des 5 dernières années du succès de pêche a été calculée et est indiquée en prise par jours-pêche. Ce critère a été ajouté afin de mettre en valeur les lacs offrant un bon succès, soit plus de 4 poissons par jour-pêche. Le centile 90 a été calculé (5,7) afin de savoir quel était le succès représentant le 10% des meilleurs lacs du secteur. Ce qui a permis par la suite de donner des points supplémentaires pour tous les lacs ayant un succès de plus de 6. Le pointage est ensuite donné en fonction des valeurs inscrites au tableau ci-dessous.

Succès (récolte/jrs-p)	Pointage
Plus de 6	2
De 4,5 à 6	1,5
De 3,5 à 4,5	1
Moins de 3,5	0

### -Sixième critère : Effort (E)

La moyenne des 5 dernières années de l'effort a été intégrée afin d'éviter les aberrations au niveau du succès de pêche associées aux lacs n'ayant été pêché qu'un petit nombre de jours. Ainsi, l'équipe a décidé de retirer 1 point à tous les lacs où l'effort de pêche était inférieur à 40 jours-pêche et 2 points où il n'y a eu aucun effort de pêche. Pour mettre en valeur les plans d'eau à forte achalandage, 1 point supplémentaire a été donné à tous les lacs ayant un effort de pêche au-delà de 200 jours-pêche, ce qui représentait le 10% des lacs du secteur, calculé à l'aide du centile 90 (192).

Effort (jours-pêche)	Pointage
Plus de 200 jrs-p	1
De 40 à 200 jrs-p	0
De 1 à 40 jrs-p	-1
0 jrs-p	-2

En considérant tous les critères énumérés plus haut, il est maintenant possible de déterminer le classement de chaque lac pour le secteur Perthuis. Le calcul reste simple encore une fois, il s'agit d'additionner le résultat de chaque critère :

$$\begin{aligned} &\text{Masse totale + Masse moyenne +} \\ &\text{Rendement + Sous-Secteur +} \\ &\text{Succès de pêche + Effort} \end{aligned} = \text{Pointage Final*}$$

\*À noter que le maximum de point qu'un lac pouvait atteindre est de 12 points.

## Résultats

Grâce aux résultats obtenus (voir annexe 4), il est possible de mettre en évidence les 20 plans d'eau en importance pour le secteur Perthuis. Le présent tableau présente l'importance de ceux-ci avec le pointage final obtenu.

Ordre	Plan d'eau	Ordre
1	Caribou	7,5
2	Martin	7
3	Nomade, du	7
4	Paquet	6
5	Sauvage, du	6
6	Tessier (1 & 2)	6
7	Civens	5,5
8	Meule, petit à la	5,5
9	Batiscan, petit	5
10	Soixante	5
11	Tête-de-Jument	5
12	Neiges, petit des	4,5
13	Pierre, à	4,5
14	Hauteur, de la	4
15	Meule, à la	4
16	Perron	4
17	Pleuven	4
18	Sarotte	4
19	Walter	4
20	Édithe	3,5

## Analyse et actions pour les 20 premiers plans d'eau

Pour cette section du rapport, il vous sera présenté par lac les actions appréhendées par l'équipe pour les 20 plans d'eau en importance. Vous trouverez, à l'annexe 2, l'ensemble des actions et recommandations identifiées pour l'ensemble des lacs associé au secteur Perthuis.

### 1 - Lac Caribou :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
135,3	5,3	3	182,1	3,7	0,5	3	1	6,5	20,8	2	2,7	0	266,4	1	7,5

À la première comparaison, on remarque que les lacs ensemencés de type dépôt-retrait revêtent d'une importance pour le secteur. Ce plan d'eau fait également l'objet d'un effort constant, car des embarcations sont réservées pour les personnes séjournant aux chalets locatifs du Petit lac Batiscan. En ce qui a trait aux recommandations pour ce lac, elles ciblent particulièrement des actions associées à la gestion et à l'expérience de pêche.



Mettre à disposition une embarcation supplémentaire afin de favoriser la pêche journalière pour ce plan d'eau;



Aménager des installations permanentes (préau, aire de pique-nique, plateforme flottante et site pour « shore lunch ») pour garder les utilisateurs plus longtemps sur le plan d'eau afin d'augmenter les indicateurs de pêche (pression et succès de pêche);



Réaliser des interventions vouées à l'amélioration de l'oxygénation du lac en profondeur;



Garder la gestion des ensemencements de ce lac de type dépôt-retrait avec des souches domestiques en provenance de pisciculteurs ( $\pm 1500$  de 8-10") et naturelles en provenance des captures réalisées au lac Hélène ( $\pm 1500$  de toute taille);



Arrêter les suivis de pH, car les chaulages sont inutiles dans une optique d'ensemencement de type dépôt-retrait.

## 2 - Lac Martin :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
57,4	2,2	2	59,7	-118,7	0	5	0,5	11,3	5,1	2	4,7	1,5	206,2	1	7

À la première comparaison, on remarque que le lac Martin ressort du lot surtout dans les catégories du succès de pêche, du rendement, ainsi que dans la masse totale. La population du lac Martin est considérée à forte densité communément identifiée dans le langage populaire comme lac à petites truites. La zec met à la disposition des utilisateurs deux embarcations en location. À noter également que le principal tributaire, en provenance du lac Perron, est exploité pour la pêche à gué. En ce qui a trait aux recommandations pour ce lac, elles ciblent principalement de l'acquisition de connaissance.



1 Compléter la diagnose complète du lac entamé en 2018 afin de connaître la qualité des habitats en lac et en cours d'eau;



2 Faire une étude de population pour valider l'état d'une population considérée à forte densité;



3 Valider la rentabilité à relocaliser des truites mouchetées à partir du lac Martin vers d'autres plans d'eau.

## 3 - Lac du Nomade :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
145,0	5,7	3	176,7	-1,7	0	2	1	23,5	6,2	2	3,1	0	273,4	1	7

À la première comparaison, on remarque que le lac du Nomade ressort du lot dans les catégories de la masse totale ainsi que dans celle du rendement. À noter que le lac du Nomade est inscrit sur les lacs à la mouche seulement depuis 1993.



1 Réaliser la diagnose complète du lac afin de connaître la qualité des habitats en lac et en cours d'eau;



2 Faire la réfection de l'échelle à poisson à l'émissaire;



3 Assurer le nettoyage de l'émissaire minimalement à tous les deux ans;



4 Valider la possibilité d'augmenter le quota du lac à 145 kg suite à la diagnose.

#### 4 - Lac Paquet :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
32,7	1,3	1	91,2	-87,2	0	13	0	3,3	9,9	3	8,9	2	40,8	0	6

Le lac Paquet ressort du lot dans les catégories du succès de pêche et du rendement. Le lac Paquet se trouve à avoir un rendement exceptionnel en comparaison des autres lacs et de la table des rendements moyens de Vézina (1978). Les recommandations pour ce plan d'eau consistent principalement à l'acquisition de connaissance et à son accessibilité.



Réaliser la diagnose complète du lac afin de connaître la qualité des habitats en lac et en cours d'eau;



Acquérir les connaissances sur la montaison du poisson à l'émissaire du lac;



Améliorer l'accès au plan d'eau.

#### 5 - Lac Sauvage :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
83,2	3,3	3	122,4	-56,0	0	2	1	22,6	3,7	1	2,1	0	336,6	1	6

Grâce au tableau, on remarque que le lac Sauvage se place au 5<sup>e</sup> rang en raison de son pointage dans la catégorie de la masse totale. Le lac sauvage est en lien direct avec le lac à la Montre même si celui-ci ne se retrouve pas dans les lacs en importance. En raison des travaux d'aménagements réalisés antérieurement sur ce plan d'eau, les recommandations pour ce lac sont associées principalement aux suivis des interventions.



Assurer en août 2022, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac;



Assurer le nettoyage et l'entretien des aménagements réalisés aux tributaires de montagne 02, 03, Bussière et Martin annuellement;



Réaliser avant 2022 un carnet du pêcheur pour identifier les récoltes faites par les utilisateurs en territoire privé situé dans la section du lac Pioui.

## 6 - Lac Tessier 1&2 :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
82,0	3,2	3	105,3	-73,1	0	2	1	33,7	2,4	0	3,7	1	212,4	1	6

À la lecture du tableau, on remarque que les lacs Tessier 1&2 ressortent du lot dans la catégorie de la masse totale. À noter que ces plans d'eau possèdent des populations en sympatrie avec le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*) et que les statistiques des deux lacs Tessier sont compilées conjointement.



Assurer en août 2027, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac;



Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs;



En raison de la présence d'espèce compétitrice, ne faire aucun aménagement voué à la reproduction;



Maintenir l'arrêt des retraits massifs de mullet à cornes.

## 7 - Lac Civiens :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
92,1	3,6	3	142,6	-35,8	0	5	0,5	2,6	35,4	2	3,3	0	188,6	0	5,5

Pareillement au lac Caribou, on remarque que les lacsensemencés de type dépôt-retrait revêtent d'une importance pour le secteur. Ce plan d'eau fait également l'objet d'un effort constant, car des embarcations sont réservées pour les personnes séjournant aux chalets locatifs du Petit lac Batiscan. En ce qui a trait aux recommandations pour ce lac, elles ciblent particulièrement des actions associées à la gestion et à l'expérience de pêche. Suivre les activités du castor et le bon fonctionnement des structures anti-castor aménagé



Mettre à disposition une embarcation supplémentaire afin de favoriser la pêche journalière pour ce plan d'eau;



Aménager des installations permanentes (préau, aire de pique-nique, plateforme flottante et site pour « shore lunch ») pour garder les utilisateurs plus longtemps sur le plan d'eau afin d'augmenter les indicateurs de pêche (pression et succès de pêche);





Garder la gestion des ensemencements de ce lac de type dépôt-retrait avec des souches domestiques en provenance de pisciculteurs ( $\pm 1500$  de 8-10") et naturelles en provenance des captures réalisées au lac Hélène ( $\pm 1500$  de toute taille);



Suivre l'évolution des activités du castor et le bon fonctionnement des structures aménagées pour le contrer.

## 8 - Lac Petit à la Meule :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
54,9	2,1	2	150,8	-27,6	0	7	0,5	7,8	7,0	3	2,8	0	134,0	0	5,5

Avec les superficies ajustées, on remarque que le petit lac à la Meule possède un excellent rendement. La population du Petit lac à la Meule est liée fortement avec celle du lac à la Meule. Ce dernier se retrouve en 15<sup>e</sup> position dans les lacs en importances. Les recommandations pour ce plan d'eau consistent principalement à l'acquisition de connaissance.



Réaliser la diagnose complète du lac afin de connaître la qualité des habitats en lac et en cours d'eau;



En raison des rendements observés depuis le délaissement du suivi de réseau en 2006, maintenir l'arrêt du suivi du tributaire en provenance du lac à la Meule.

## 9 - Lac Petit Batiscan :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
227,4	8,9	3	123,3	-55,1	0	1	1	397,7	0,6	0	1,9	0	995,6	1	5

Le Petit lac Batiscan étant notre plus grand lac de la zec avec 397,7 hectares, il est donc légitime de le retrouver dans les 10 lacs en importances du secteur. Mais, c'est principalement en raison de la masse totale que le Petit lac Batiscan marque un bon pointage. À noter que la population de ce lac est en sympatrie avec de l'omble chevalier *oquassa*. En ce qui a trait aux recommandations pour ce lac, les points suivants seront à prioriser.



Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs. S'il y a une confirmation au tributaire en provenance du lac Hamilton, planifier l'aménagement d'une frayère de bonne envergure (400 m<sup>2</sup>);



Conditionner des géniteurs aux aménagements réalisés en 2014 dans le tributaire en provenance du lac Caribou;



Valider la mention de la chute à l'émissaire du lac et valider l'implantation d'une passe migratoire à cet endroit;



Assurer l'entretien des aménagements réalisés en 2014 aux tributaires Égry, Valleron, Petit des Neiges, Caribou et de montagne 07 annuellement. Pour la passe migratoire présente dans le tributaire Valleron, faire un suivi de la montaison à l'automne 2019, puis, par la suite, à tous les cinq ans. Pour les tributaires Caribou et TM07, améliorer le libre passage du lac aux aménagements;



Acquérir des connaissances sur l'état de la population d'omble chevalier *oquassa*;



Assurer en août 2028, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac.

#### 10 - Lac Soixante :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
87,5	3,4	3	134,0	-44,4	0	1	1	43,5	2,0	0	1,7	0	381,6	1	5

En raison du 87,5 kg qui équivaut à 3,4% de la masse totale récoltée du secteur, le lac Soixante ressort du lot. À noter que la population de ce lac est en sympatrie avec de l'omble chevalier *oquassa*. En ce qui a trait aux recommandations pour ce lac, elles consistent principalement à l'acquisition de connaissance.



Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs;



Acquérir les connaissances sur les habitats du poisson à l'émissaire et aux tributaires de montagne 02 et 04;



Acquérir des connaissances sur l'état de la population d'omble chevalier *oquassa*;



Assurer en août 2027, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac.

## 11 - Lac Tête de Jument :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
59,6	2,3	2	265,3	86,9	1	3	1	15,0	4,0	1	2,0	0	116,0	0	5

Le lac Tête de Jument est un lac soutenu avec des ensemencements de soutien en fin de saison. Ces ensemencements sont maintenus afin d'offrir une récolte supérieure au quota théorique tout en sauvegardant une masse moyenne supérieure à 200 gr/jrs-p. C'est donc principalement en raison de cette dynamique que le lac Tête de Jument se retrouve au 11<sup>e</sup> rang. Les recommandations pour ce plan d'eau sont donc principalement associées à la gestion des contingents et à la facilité d'accès du plan d'eau.



Continuer les ensemencements de soutien annuellement (300 à 400 de 8 à 10") jusqu'en 2020 suivi d'une réévaluation;



Améliorer l'aire de mise à l'eau pour accéder à ce plan d'eau;



Vérifier l'oxygène dissous durant la saison hivernale;



Assurer en août 2027, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac;



Continuez l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs;



Si retour du castor à l'émissaire, prévoir l'installation d'un prébarrage;



Faire le suivi de la structure à l'émissaire de l'étang Tête-de-Jument (facultatif);



Aménagement d'une caisse-frayère en amont de l'exutoire du ponceau (facultatif).

## 12 - Lac Petit des Neiges :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
34,8	1,4	1	91,2	-87,2	0	12	0	6,2	5,6	2	5,4	1,5	74,2	0	4,5

En raison des rendements et succès observés, on retrouve au 12<sup>e</sup> rang le lac Petit des Neiges. À noter que des travaux auront cours durant l'été 2019 afin d'améliorer les conditions pour la fraie des géniteurs.



À la suite des interventions prévues à l'été 2019, assurez un suivi et l'entretien annuels des aménagements à l'émissaire et au tributaire Gouts;



Continuer l'acquisition de connaissances sur la fraie des géniteurs;



Assurer en août 2028, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac.

### 13 - Lac à Pierre :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
110,2	4,3	3	159,1	-19,3	0	4	0,5	60,8	1,8	0	2,0	0	349,8	1	4,5

Principalement en raison de la masse totale récoltée, le lac à Pierre se retrouve à l'intérieur des 20 plans d'eau en importance pour le secteur Perthuis. Ce plan d'eau a déjà fait l'objet d'aménagements à l'émissaire et au tributaire Cinq Cents, les recommandations portent donc principalement sur ceux-ci.



Assurer l'entretien des aménagements réalisés en 2017 à l'émissaire et au tributaire Cinq Cents annuellement;



Assurer à court terme un suivi de montaison à l'exutoire du lac;



Terminer l'acquisition de connaissances sur la fraie des géniteurs aux tributaires Cabane d'Automne, Casgrain, Roland et TM02;



Caractériser la section entre les deux baies et y valider la fraie;



À moyen terme, valider l'impact des aménagements réalisés en 2017 sur la masse moyenne et sur le succès de pêche. Advenant qu'il n'y ait aucun changement positif, entamer des interventions vouées à l'amélioration des conditions pour la reproduction;



Assurer en août 2027, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac.

## 14 - Lac de la Hauteur :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
91,1	3,6	3	146,1	-32,3	0	1	1	33,1	2,8	0	3,2	0	198,6	0	4

Lac très important pour la branche Est du secteur Perthuis, on retrouve le lac de la Hauteur au 14<sup>e</sup> rang. Ce plan d'eau avec le lac Rante n'a jamais été influencé depuis la création de la zec par desensemencements. Les mesures proposées sont donc associées à la conservation de l'intégrité génétique de ces populations.



Afin de préserver les habitats de reproduction naturels et le libre passage à l'émissaire, y assurer un nettoyage annuel et s'assurer de l'absence du castor avant la période de fraie;



Assurer en août 2020, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac.

## 15 - Lac à la Meule :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
62,9	2,5	2	139,7	-38,7	0	3	1	13,5	4,7	1	2,6	0	182,2	0	4

On retrouve au 15<sup>e</sup> rang le lac à la Meule. Ce dernier possède un bon rendement, une moyenne intéressante pour la masse totale annuelle récoltée et revêt d'une importance pour le bas du secteur Perthuis. La population du lac à la Meule est liée fortement avec celle du Petit lac à la Meule. Ce dernier se retrouve en 8<sup>e</sup> position dans les lacs en importances. Les recommandations pour ce plan d'eau consistent principalement à l'acquisition de connaissance.



Réaliser la diagnose complète du lac afin de connaître la qualité des habitats en lac et en cours d'eau;



En raison des rendements observés depuis le délaissement du suivi de réseau en 2006, maintenir l'arrêt du suivi de l'émissaire;



Valider la déclaration de la présence d'omble chevalier *oquassa* de 2017.

## 16 - Lac Perron:

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
48,1	1,9	1	61,8	-116,6	0	10	0,5	11,5	4,2	1	4,9	1,5	162,6	0	4

Pareillement à la dynamique du lac Martin, on remarque que le lac Perron ressort du lot surtout dans les catégories du succès de pêche, du rendement, ainsi que dans la masse totale. La population du lac Martin est considérée à forte densité communément identifiée dans le langage populaire comme lac à petites truites. La zec met à la disposition des utilisateurs deux embarcations en location. À noter également que le principal tributaire, en provenance du lac Perron, est exploité pour la pêche à gué. En ce qui a trait aux recommandations pour ce lac, elles ciblent principalement de l'acquisition de connaissance.



Réaliser la diagnose complète du lac afin de connaître la qualité des habitats en lac et en cours d'eau;



Faire une étude de population pour valider l'état d'une population considérée à forte densité;



Valider la rentabilité à relocaliser des truites mouchetées à partir du lac Perron vers d'autres plans d'eau.

## 17 - Lac Pleuven :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
40,9	1,6	1	113,0	-65,4	0	11	0	5,3	7,7	3	3,1	0	113,8	0	4

À la première comparaison, on remarque que le lac Pleuven présente un très bon rendement. Les recommandations consistent principalement à l'acquisition de connaissance.



Compléter la diagnose entamée en 2018 pour valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau;



Assurer le nettoyage de l'émissaire et du tributaire du Nomade minimalement tous les deux ans;



Acquérir les connaissances sur la montaison par l'émissaire du lac;



Valider la déclaration d'omble chevalier de la sous-espèce *oquassa*.

## 18 - Lac Sarotte :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
29,2	1,1	1	103,5	-74,9	0	11	0	4,3	6,8	2	4,3	1	69,0	0	4

On remarque que le lac Sarotte ressort en raison de son rendement et du succès de pêche qui est supérieur à 4. Les recommandations consistent principalement, pour ce plan d'eau, à de l'acquisition de connaissance.



1 Compléter la diagnose entamée en 2018 pour valider la qualité des habitats en lac;



2 Maintenir l'entretien des aménagements réalisés aux tributaires Récapet et TMO2 annuellement. Pour l'émissaire, assurer un nettoyage minimalement aux 3 ans;



3 Réaliser l'ajout de seuils-frayères aux tributaires pour augmenter les superficies disponibles pour la fraie;



4 Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs;



5 Assurer en août 2028, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac.

## 19 - Lac Walter :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
44,0	1,7	1	142,7	-35,7	0	9	0,5	8,8	5,0	1	5,7	1,5	57,6	0	4

Principalement en raison du succès de pêche, on retrouve au 19<sup>e</sup> rang le lac Walter. Pareillement aux lacs précédents, les recommandations pour ce plan consistent à de l'acquisition de connaissance.



1 Réaliser la diagnose complète du lac afin de connaître la qualité des habitats en lac et en cours d'eau;



2 Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs;



3 Advenant une intervention faunique, prioriser des aménagements à l'émissaire.



## 20 - Lac Édithe :

Masse totale (en kg)			Masse moyenne (en g)			Sous-secteur		Rendement (kg/ha)			Succès (récolte/jrs-p)		Effort (jrs-p)		Résultat final
Moyenne 7 ans	%	Pts	Moyenne 7 ans	Différentiel	Pts	Classement	Pts	Nouvelle Superficie	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	Moyenne 7 ans	Pts	
54,2	2,1	2	155,3	-23,1	0	7	0,5	22,7	2,4	0	1,3	0	269,0	1	3,5

On retrouve au 20<sup>e</sup> rang des 20 plans d'eau en importance pour le secteur Perthuis le lac Édithe. Des efforts considérables sont investis annuellement via la relocalisation de truites indigènes et l'aménagement de frayère pour rétablir cette population qui a montré depuis 2008 des signes de dégradation. Ce plan d'eau fait également l'objet d'un effort constant, car des embarcations sont réservées pour les personnes séjournant aux chalets locatifs du Petit lac Batiscan.



Continuer jusqu'en 2020 le conditionnement des géniteurs au site aménagé au TM03;



Assurer l'entretien des aménagements réalisés en 2012 aux tributaires Rudden et de montagne 03 annuellement;



Advenant une intervention supplémentaire, privilégier l'installation d'une passe migratoire à l'émissaire;



Assurer en août 2026, le suivi de la station physico-chimique afin de suivre aux 10 ans la qualité des habitats en lac;



Continuez l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs;



Valider les habitats de reproduction en lac dans la baie au nord du lac;



Faire un effort supplémentaire pour éradiquer la présence du castor dans le bassin versant du lac Édithe;



Faire le suivi de la montaison dans le tri Rudden en période de fraie.



## Conclusion

Au regard de la présente analyse, les activités associées à l'aménagement de la faune aquatique de la zec tendront à changer vers une ère de facilités pour les pêcheurs et d'acquisition de connaissances. Ainsi, la réalisation de facilités (site de pêche à gué, amélioration de l'accessibilité au lac, ensemencement dépôt-retrait, etc.) pour la pêche semble être les travaux à privilégier à court terme pour ce secteur et pour valoriser la pêche. Pour l'omble de fontaine et pour également l'omble chevalier de la sous-espèce *oquassa*, des efforts supplémentaires devront être consentis pour l'acquisition de connaissances sur la qualité des habitats en lac et de reproduction. De plus, pour les populations résidentes aux lacs Petit Batiscan et Soixante d'ombles chevalier, il faudra statuer sur l'état de leur population. Au cours des dernières années, de nombreux aménagements ont été réalisés. Il sera donc impératif, avant d'entamer des travaux sur de nouveaux sites, d'entretenir et d'évaluer ceux-ci.

En somme, ce document s'avérera pour l'équipe de l'aménagement de la faune de la zec Batiscan-Neilson un outil important pour les actions à entreprendre dans les années futures.



# Annexe 1

## Fiche synthèse des lacs

## Lac Aléria

### Caractéristiques :

Bassin versant :	504 Ste-Anne
Identification SIFA:	25750
Quota 2018 :	11 kg
Superficie :	3 ha
Profondeur moyenne :	≤ 2m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Aléria est un lac en allopatrie. La profondeur maximale est de deux mètres. Il possède deux tributaires provenant des lacs Lavaré et Soixante ainsi qu'un tributaire de montagne (TM01). Historiquement, les premières visites furent au début des années 80 dans le tri. Soixante. Plusieurs ensemencements ont été effectués de 1982 à 1994. Il possède un pH de 6,13 (diagnose 2007). La fraie n'a jamais été confirmée dans aucun des tributaires ni à l'émissaire. Néanmoins, chacun des cours d'eau a été caractérisé et chacun présente un certain potentiel pour la fraie naturelle ou pour des aménagements. Il n'y a pas d'habitation au pourtour du lac. Le lac est facilement accessible par le chemin principal et par un sentier d'une longueur de ±50 mètres.

### Problématiques

Ciblé pour devenir un plan d'eau à dépôt-retrait, le projet fût aboli pour diverses raisons. Son acidité n'est pas un facteur limitant, mais sa faible profondeur d'eau peut lui conférer une température trop élevée en été et un manque d'oxygène en hiver (mortalité hivernale) pour soutenir une forte concentration de poissons adultes. De plus, l'ouverture du réseau hydrographique disperserait trop rapidement les individus que l'on pourrait y ensemer.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages sporadiques.

### Ensemencements

Aucun impact significatif sur les statistiques de pêche malgré des ensemencements de 1982 à 1994.

Total : 2542 ombles de fontaine

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

### Incubation + investissement

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Estimé des investissements réalisés depuis 1979 : < 500\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	40	---	---	---	---	---	---	---
1980	293	18,00	---	61,4	---	6,0	---	---
1981	213	12,00	32	56,3	6,7	4,0	10,7	375,0
1982	355	20,00	23	56,3	15,4	6,7	7,7	869,6
1983	253	13,00	26	51,4	9,7	4,3	8,7	500,0
1984	282	13,00	42	46,1	6,7	4,3	14	309,5
1985	139	9,00	31	64,7	4,5	3,0	10,3	290,3
1986	253	---	28	---	9,0	---	9,3	---
1987	282	6,00	43	21,3	6,6	2,0	14,3	139,5
1988	205	14,00	27	68,3	7,6	4,7	9,0	518,5
1989	317	20,00	55	63,1	5,8	6,7	18,3	363,6
1990	397	21,00	70	52,9	5,7	7,0	23,3	300,0
1991	309	19,00	56	61,5	5,5	6,3	18,7	339,3
1992	339	19,00	98	56,0	3,5	6,3	32,7	193,9
1993	240	15,80	45	65,8	5,3	5,3	15,0	351,1
1994	277	12,90	45	46,6	6,2	4,3	15,0	286,7
1995	329	15,10	75	45,9	4,4	5,0	25,0	201,3
1996	170	8,80	43	51,8	4,0	2,9	14,3	204,7
1997	184	9,30	20	50,5	9,2	3,1	6,7	465,0
1998	125	6,30	33	50,4	3,8	2,1	11,0	190,9
1999	178	13,20	21	74,2	8,5	4,4	7,0	628,6
2000	63	4,60	16	73,0	3,9	1,5	5,3	287,5
2001	207	22,30	33	107,7	6,3	7,4	11,0	675,8
2002	213	20,00	41	93,9	5,2	6,7	13,7	487,8
2003	132	14,78	31	112,0	4,3	4,9	10,3	476,9
2004	79	9,45	28	119,6	2,8	3,1	9,3	337,5
2005	124	10,23	42	82,5	3,0	3,4	14,0	243,7
2006	204	13,64	52	66,9	3,9	4,5	17,3	262,4
2007	187	13,33	36	71,3	5,2	4,4	12,0	370,2
2008	105	9,07	27	86,4	3,9	3,0	9,0	335,9
2009	171	10,77	51	63,0	3,4	3,6	17,0	211,2
2010	146	7,09	22	48,6	6,6	2,4	7,3	322,3
2011	170	12,48	41	73,4	4,1	4,2	13,7	304,5
2012	116	9,57	47	82,5	2,5	3,2	15,7	203,7
2013	128	6,46	26	50,5	4,9	2,2	8,7	248,4
2014	158	11,99	41	75,9	3,9	4,0	13,7	292,4
2015	163	11,45	31	70,3	5,3	3,8	10,3	369,5
2016	61	3,52	12	57,6	5,1	1,2	4,0	293,0
2017	101	6,63	31	65,7	3,3	2,2	10,3	214,0
2018	80	5,91	25	73,9	3,2	2,0	8,3	236,3

Année	Nombre	Stade	Lignée
1982	226	Relocalisation	Indigène
1985	400	FRETIN	Domestique
1987	140	Relocalisation	Indigène
1988	155	Relocalisation	Indigène
1989	150	Relocalisation	Indigène
1990	608	Relocalisation	Indigène
1991	200	Relocalisation	Indigène
1992	100	Relocalisation	Indigène
1993	266	Relocalisation	Indigène
1994	97	Relocalisation	Indigène
2000	200	ADULTE	Domestique

### Potentiel d'aménagement

C'est à l'émissaire que nous retrouvons le principal potentiel avec la possibilité d'y aménager plusieurs seuils-frayères ( $\pm 6$ ). Les tributaires provenant des lacs Lavaré et Soixante pourraient être, également, aménagés avec des frayères en canal de petite superficie. Aucun aménagement n'est possible dans le tributaire de montagne 01.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **64 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (97-80), le tributaire Soixante (97-93-89-88-80) et le tributaire Lavaré (97-93-86-85-84-80). Les caractérisations ont été réalisées pour l'émissaire et le tributaire Soixante en 2007.

#### Suivi biologique

Il y a une seule année de suivi biologique sur ce plan d'eau qui date de 2007 (aucune observation). Aucune fraie n'a donc pu être confirmée à ce jour pour ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, les nombreux ensemencements faits par le passé n'ont pas vraiment eu d'impacts majeurs sur le rendement. Avec ou sans ensemencement, ce dernier fluctue, mais reste stable. La moyenne de jours-pêche est de 39 depuis 1981.

#### Suivi physico-chimique

Les relevés de physico-chimie, réalisés à l'été 2007, a permis de constater que la profondeur maximale n'était que de deux mètres. L'oxygène dissous et le pH ne présentaient pas des valeurs contraignantes pour la truite mouchetée. Par contre, la profondeur de deux mètres est un facteur limitant important.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2004-2015) : **3,5 kg / ha**

### Recommandations

- ➡ En raison de sa faible profondeur (2m), un pH de surface suffit à l'analyse des paramètres physico-chimiques ;
- ➡ Analyser la possibilité de prolonger le réseau de pêche à gué du Ruisseau Perron ;
- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche ;
- ➡ Advenant une intervention faunique, prioriser les nettoyages des cours d'eau jusqu'aux lacs Lavaré et Soixante.

## Lac Alex

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503-Batiscan  
 Identification Lac (SIFA): 25672  
 Quota 2018 : 19 Kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

La population du lac Alex est en allopatrie. La profondeur maximale est inconnue pour le moment. Ce lac possède des tributaires provenant des lacs À Pierre et Longley ainsi qu'un tributaire de montagne (TM01). Ce plan d'eau a aussi porté historiquement le nom de lac Lemieux. Il n'y a qu'un seul chalet sur son pourtour. Accès au lac par la route de VTT. Ce lac n'a jamais étéensemencé. La caractérisation du tributaire à Pierre est réalisée. Historiquement, la première visite fut en 1982.

### Problématiques

Aucun problème n'a été décelé pour la population d'omble de fontaine. Les statistiques démontrent que l'exploitation de cette population est stable et la faible masse moyenne est caractéristique d'une population à forte densité. La présence du castor peut limiter la libre circulation du poisson.

Gestion du castor : **Problématique**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1980	109	---	---	---	---	---	---	---
1981	64	5,00	28	78,1	2,3	1,7	9,3	178,6
1982	64	5,00	28	78,1	2,3	1,7	9,3	178,6
1983	243	12,00	34	49,4	7,1	4,0	11,3	352,9
1984	259	12,00	---	46,3	---	4,0	---	---
1985	143	6,00	25	42,0	5,7	2,0	8,3	240,0
1986	157	---	17	---	9,2	---	5,7	---
1987	163	7,00	33	42,9	4,9	2,3	11,0	212,1
1988	68	5,00	46	73,5	1,5	1,7	15,3	108,7
1989	177	13,00	39	73,4	4,5	4,3	13,0	333,3
1990	281	45,00	58	160,1	4,8	15,0	19,3	775,9
1991	257	25,00	71	97,3	3,6	8,3	23,7	352,1
1992	313	25,00	148	79,9	2,1	8,3	49,3	168,9
1993	378	34,40	92	91,0	4,1	11,5	30,7	373,9
1994	237	11,60	56	48,9	4,2	3,9	18,7	207,1
1995	316	31,40	90	99,4	3,5	10,5	30,0	348,9
1996	396	29,50	75	74,5	5,3	9,8	25,0	393,3
1997	190	13,30	35	70,0	5,4	4,4	11,7	380,0
1998	404	37,50	104	92,8	3,9	12,5	34,7	360,6
1999	396	27,80	71	70,2	5,6	9,3	23,7	391,5
2000	352	25,20	77	71,6	4,6	8,4	25,7	327,3
2001	266	24,30	91	91,4	2,9	8,1	30,3	267,0
2002	295	31,90	66	108,1	4,5	10,6	22,0	483,3
2003	168	19,28	57	114,8	2,9	6,4	19,0	338,2
2004	272	17,99	101	66,1	2,7	6,0	33,7	178,1
2005	221	16,72	62	75,7	3,6	5,6	20,7	269,7
2006	278	27,28	64	98,1	4,3	9,1	21,3	426,3
2007	265	18,68	65	70,5	4,1	6,2	21,7	287,4
2008	282	25,48	54	90,4	5,2	8,5	18,0	471,9
2009	229	15,39	51	67,2	4,5	5,1	17,0	301,7
2010	234	12,69	63	54,3	3,7	4,2	21,0	201,5
2011	236	26,71	68	113,2	3,5	8,9	22,7	392,8
2012	209	18,81	68	90,0	3,1	6,3	22,7	276,6
2013	244	16,44	74	67,4	3,3	5,5	24,7	222,1
2014	178	26,33	51	147,9	3,5	8,8	17,0	516,3
2015	196	15,55	65	79,3	3,0	5,2	21,7	239,2
2016	194	17,31	60	89,2	3,2	5,8	20,0	288,5
2017	169	16,83	59	99,6	2,9	6,7	19,7	285,2
2018	105	9,03	42	86,0	2,5	3,0	14,0	215,0

### Aménagements réalisés

En 2017 et grâce à la participation de la fondation Héritage Faune, l'équipe a procédé à l'aménagement de plusieurs seuils en roche et deux passes migratoires pour permettre la libre circulation du poisson ainsi qu'un apport substantiel pour la population du lac à Pierre. Pour les autres interventions réalisées, seuls des nettoyages sporadiques ont été réalisés.

Investissement des aménagements 2017 : **10 000\$**

### Ensemencements

Aucun ensemencement n'a été effectué sur ce plan d'eau.

### Incubation

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Estimé des investissements réalisés depuis 1982 : **< 500\$**

### Potentiel d'aménagement

Pour le moment, un aménagement serait futile vu la qualité de pêche du lac Alex. Advenant le cas d'une baisse de rendement du lac Alex, l'aménagement le plus approprié serait sans doute des frayères en canal ou des caisses frayères, mais l'accessibilité du site serait problématique. Il serait fort intéressant de nettoyer entièrement le tributaire Longley afin de faire bénéficier aussi cette population d'un apport de truite en provenance du lac Alex. Il n'y a aucune possibilité d'aménagement pour le TM01.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **38 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Pour le tributaire à Pierre, les entretiens ont été réalisés occasionnellement (2016-12-08-05-04-03-93-82). L'entretien est réalisé sur 450 mètres et a été caractérisé en 2004 et refait en 2012. Pour le tributaire Longley, il fût visité en 1993 pour un premier nettoyage sur 1000 mètres. En 2016, l'équipe a de nouveau procédé au nettoyage partiel de ce cours d'eau. L'émissaire fût évalué en 2004 et caractérisé sommairement en 2004. La seule donnée concernant le TM01 est une prise de pH en 2004.

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été réalisé à ce jour

#### Suivi économique

Après évaluation, les statistiques de ce plan d'eau nous révèlent que tout va très bien.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée à ce sujet.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1991-2002) : **8,8 kg / ha**

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs (suivi biologique) ;
- ➡ Réaliser la diagnose complète du plan d'eau ;
- ➡ Assurer le maintien des aménagements réalisés à court, moyen et long terme ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche ;
- ➡ Nettoyer et offrir le libre passage entre le lac Longley et le lac Alex ;

## Lac Alien

### Caractéristiques :

Bassin versant :	504 Ste-Anne
Identification SIFA:	39 970
Quota 2018 :	9 kg
Superficie :	3 ha
Profondeur moyenne :	ND
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Alien est un lac en allopatrie. Les statistiques de ce lac ont été historiquement confondues avec le lac Aliane. Nous prenons pour acquis que la population du lac Alien présente des statistiques comparables à celle d'un cours d'eau et donc de faibles masses. Il possède un tributaire en provenance du lac Aléria. Historiquement, les premières visites terrain furent au début des années 80. La fraie n'a été confirmée dans aucun des cours d'eau ni en lac. Il n'y a pas d'habitation au pourtour du lac. Le lac est facilement accessible par le chemin principal et par un sentier d'une longueur approximative de 50 mètres.

### Problématiques

Nous ne détenons aucune information pertinente sur la qualité des habitats en cours d'eau et en lac. Également, il y a eu mélange des statistiques de pêche entre ce plan d'eau et le lac Aliane. Encore en 2016, nous pensons que les pêcheurs peuvent se tromper par inadvertance entre ces deux plans d'eau lorsque vient le temps de déclarer leurs prises à l'accueil. L'erreur proviendrait des anciennes cartes de territoire qui ont confondu, lors de différentes éditions, les noms de ces deux plans d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages sporadiques qui ont par la suite été délaissés (le dernier nettoyage remonte en 1989).

### Ensemencements & incubation

Les ensemencements de 1985 et 1987 ont donné un résultat à peine perceptible sur le succès de pêche et sur la récolte.

**Total :** 668 ombles de fontaine

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500 \$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1980	211	9,05	29	40,0	7,3	3,0	9,7	312,1
1981	231	10,03	18	40,0	12,8	3,3	6,0	557,2
1982	118	5,60	14	50,0	8,4	1,9	4,7	400,0
1983	256	13,20	23	44,0	11,1	4,4	7,7	573,9
1984	281	12,77	28	45,0	10,0	4,2	9,3	456,1
1985	135	3,62	18	27,0	7,5	1,2	6,0	201,1
1986	148	9,77	21	66,0	7,0	3,3	7,0	465,2
1987	---	---	---	---	---	---	---	---
1988	248	---	33	---	7,5	---	11,0	---
1989	150	---	60	---	2,5	---	20,0	---
1990	32	---	5	---	6,4	---	1,7	---
1991	48	---	17	---	2,8	---	5,7	---
1992	61	---	7	---	8,7	---	2,3	---
1993	74	---	19	---	3,9	---	6,3	---
1994	57	3,90	6	68,4	9,5	1,3	2,0	650,0
1995	161	8,50	26	52,8	6,2	2,8	8,7	326,9
1996	273	10,40	41	38,1	6,7	3,5	13,7	253,7
1997	96	7,00	14	72,9	6,9	2,3	4,7	500,0
1998	28	---	3	---	9,3	---	1,0	---
1999	171	12,90	35	75,4	4,9	4,3	11,7	368,6
2000	69	3,00	14	43,5	4,9	1,0	4,7	214,3
2001	203	14,90	25	73,4	8,1	5,0	8,3	596,0
2002	167	10,30	28	61,7	6,0	3,4	9,3	367,9
2003	226	16,20	39	71,7	5,8	5,4	13,0	415,4
2004	115	8,80	15	76,5	7,7	2,9	5,0	586,7
2005	58	3,60	33	61,9	1,8	1,2	11,0	108,8
2006	199	10,80	31	54,4	6,4	3,6	10,3	349,2
2007	190	9,90	15	52,1	12,7	3,3	5,0	659,5
2008	152	11,70	19	76,9	8,0	3,9	6,3	615,0
2009	91	6,00	15	65,9	6,1	2,0	5,0	399,5
2010	101	6,85	12	67,9	8,4	2,3	4,0	571,1
2011	71	3,99	11	56,1	6,5	1,3	3,7	362,4
2012	74	5,60	11	75,6	6,7	1,9	3,7	508,6
2013	83	7,06	12	85,0	6,9	2,4	4,0	587,9
2014	80	7,33	17	91,7	4,7	2,4	5,7	431,4
2015	33	2,59	7	78,5	4,7	0,9	2,3	370,2
2016	15	1,47	4	98,0	3,8	0,5	1,3	367,5
2017	---	---	---	---	---	---	---	---
2018	10	0,83	3	82,7	3,3	0,3	1,0	275,7

Année	Nombre	Stade	Lignée
1985	400	Fretin	Domestique
1987	268	Relocalisation	Indigène

### Potentiel d'aménagement

Nous ne détenons présentement aucune donnée sur la qualité des sites de fraie et sur le potentiel d'aménagement pour ce plan d'eau.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **60 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (1980-88) et le tributaire Aléria (1989-88-86-81-80). Ces derniers ont ensuite été délaissés et aucun impact négatif apparent sur les indicateurs de pêche.

#### Suivi biologique

Aucun suivi n'a été réalisé pour ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Le lac Alien présente peu d'intérêt pour les pêcheurs comme en fait foi l'effort de pêche en dessous des 20 jours-pêche depuis 2007. La masse moyenne peu élevée en est sûrement la raison.

#### Suivi physico-chimique

Nous ne détenons que des pH de surface pour ce plan d'eau ce qui est très peu évocateur sur l'état des paramètres nécessaire à la survie des poissons.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2001-2008) : **3,6 kg / ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir des connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Analyser la possibilité de prolonger le réseau de pêche à gué du Ruisseau Perron ;
- ➡ Réaliser la diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac de la Barrière

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
2018	26	2,8	4	107,7	6,5	0,9	1,3	700

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Sainte-Anne  
Identification SIFA: 55705  
Quota 2018 : 0 kg (250 de contingent)  
Superficie : 3 ha  
Profondeur moyenne : NA  
Secteur de pêche : Perthuis

---

### Dynamique du plan d'eau

Le lac de la Barrière est alimenté par un tributaire en provenance du lac à la Montre et un tributaire de montagne. Sa population est en allopatrie. Sa profondeur maximale et sa profondeur moyenne sont inconnues. Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait en voiture. Historiquement, les premières visites furent en 2003. Aucune fraie n'a été confirmée.

### Problématiques

Aucune problématique associée à ce plan d'eau.

Gestion du castor : **NA**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été réalisé.

### Ensemencements et incubation

Aucunensemencement n'a été réalisé.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : NA

**Total :** NA

Investissement approximatif depuis 1978 : **NA**

### Potentiel d'aménagement

À l'émissaire, il y a la possibilité d'aménager après l'exutoire une frayère en dépôt gravier d'une superficie de 200 m<sup>2</sup>. Pour le tributaire du lac à la Montre, étant donné que le cours d'eau est sur la roche mère, il serait possible d'y placer une passe migratoire. Toutefois, il faudrait au préalable valider la rentabilité d'une intervention.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **28 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Caractérisation (2003).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été réalisé pour ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Le plan d'eau n'a été pêché quand 2018.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :

**NA**

Possibilité de gains fauniques estimés :

**0 kg/année**

Rendement maximal observé (2018) :

**0,9 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Valider les déclarations sur le plan d'eau ;
- ➡ Faire la validation de l'affichage du lac ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs à l'émissaire et aux tributaires TM01 et tri. À la Montre ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Petit Batiscan

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0503-Batiscan
Identification SIFA:	07372
Quota 2018 :	240 kg
Superficie :	417 ha
Profondeur moyenne :	17,0 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

La population du lac petit Batiscan est en sympatrie (omble de fontaine et omble chevalier *oquassa*). À noter, pour l'omble chevalier *oquassa*, ce n'est qu'à partir de 2012 qu'elle a été enregistrée séparément dans les statistiques. Il est facilement accessible en voiture à partir du chemin principal (km 25). Il possède cinq tributaires provenant des lacs Hamilton, Égry, Velleron (Valleron), Petit des Neiges et Caribou ainsi que 11 tributaires de montagne. Nous retrouvons 38 chalets et un camping de 35 emplacements au pourtour du lac. Une diagnose fût réalisée en 2008. La profondeur maximale est de 49,5 m. Les valeurs de pH et l'oxygène dissous ne sont pas des facteurs limitants.

### Problématiques

La problématique majeure après les études du plan d'eau était la piètre qualité des sites de reproduction pour l'omble de fontaine. Si l'on regarde les statistiques de pêche des dernières années on remarque une baisse de l'achalandage et une augmentation de masse moyenne. Par contre, le rendement observé se retrouve en dessous du rendement théorique de 1,2 kg/ha (Vézina, 1978).

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

L'équipe a entamé en 2013 et 2014 d'importants travaux d'aménagements aux tributaires Égry, Valleron, Petit des Neiges, Caribou et TM07. Ainsi, nous retrouvons 6 seuils-frayères (31 m<sup>2</sup>) au tributaire Égry, une passe migratoire de 65 mètres et un dépôt de gravier (330 m<sup>2</sup>) au tributaire Valleron, 3 seuils-frayères (16 m<sup>2</sup>), 3 seuils en roche et une frayère en canal (13 m<sup>2</sup>) au tributaire Petit des Neiges, 2 seuils-frayères (13 m<sup>2</sup>) au tributaire Caribou et 3 seuils-frayères (12 m<sup>2</sup>) et 3 seuils en roche au TM07. Aucun aménagement n'a été effectué dans le Tri. Hamilton en 2014 pour une question d'accessibilité et par manque de temps.

Investissement des aménagements 2014 : **89 000\$**

### Ensemencements et incubation

Aucun impact significatif sur les statistiques de pêche. Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

**Total :** 7 413 ombles de fontaine 1+

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : **Aucun**

Investissement approximatif depuis 1978 : **95 000\$**

Statistiques pour omble de fontaine								
Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	6514	---	---	---	---	---	---	---
1980	6326	540,00	---	85,4	---	1,3	---	---
1981	5629	603,00	838	107,1	6,7	1,4	2,0	719,6
1982	5684	518,00	751	91,1	7,6	1,2	1,8	689,7
1983	4318	329,00	569	76,2	7,6	0,8	1,4	578,2
1984	3800	394,00	597	103,7	6,4	1,0	1,5	660,0
1985	4135	174,00	702	42,1	5,9	0,4	1,7	247,9
1986	5827	---	1559	---	3,7	---	3,7	---
1987	4014	189,00	1080	47,1	3,7	0,5	2,6	175,0
1988	2911	245,00	2907	84,2	1,0	0,6	7,0	84,3
1989	4665	442,00	1779	94,7	2,6	1,1	4,3	248,5
1990	4581	382,00	2126	83,4	2,2	0,9	5,1	179,7
1991	3610	323,00	1417	89,5	2,5	0,8	3,4	227,9
1992	3952	337,00	1596	85,3	2,5	0,8	3,8	211,2
1993	3514	250,70	1792	71,3	2,0	0,6	4,3	139,9
1994	4918	309,30	1706	62,9	2,9	0,7	4,1	181,3
1995	5202	367,40	1854	70,6	2,8	0,9	4,4	198,2
1996	3967	429,80	1627	108,3	2,4	1,0	3,9	264,2
1997	4959	345,20	1665	69,6	3,0	0,8	4,0	207,3
1998	5016	329,80	1706	65,7	2,9	0,8	4,1	193,3
1999	3941	376,40	1506	95,5	2,6	0,9	3,6	249,9
2000	3479	322,40	1187	92,7	2,9	0,8	2,8	271,6
2001	3710	313,00	1182	84,4	3,1	0,8	2,8	264,8
2002	2745	280,90	1127	102,3	2,4	0,7	2,7	249,2
2003	2140	209,16	756	97,7	2,8	0,5	1,8	276,7
2004	2368	212,13	992	89,6	2,4	0,5	2,4	213,8
2005	3586	184,25	1137	51,4	3,2	0,4	2,7	162,1
2006	3335	329,49	1036	98,8	3,2	0,8	2,5	318,0
2007	2692	278,14	849	103,3	3,2	0,7	2,0	327,6
2008	2708	318,49	1123	117,6	2,4	0,8	2,7	283,6
2009	2628	242,23	1142	92,2	2,3	0,6	2,7	212,1
2010	2683	262,41	1081	97,8	2,5	0,6	2,6	242,8
2011	2399	276,14	983	115,1	2,4	0,7	2,4	280,9
2012	2341	334,85	1044	143,0	2,2	0,8	2,5	320,7
2013	2255	308,18	1086	136,7	2,1	0,7	2,6	283,8
2014	2024	237,70	785	117,4	2,6	0,6	1,9	302,8
2015	2494	268,14	1083	107,5	2,3	0,6	2,6	247,6
2016	1825	205,73	1052	112,7	1,7	0,5	2,5	195,6
2017	1623	236,25	980	145,6	1,7	0,6	2,4	241,1
2018	1419	189,21	1078	133,3	1,3	0,5	2,6	175,5

Statistiques pour omble chevalier <i>oquassa</i>	
Année	Qté.
2012	3
2013	4
2014	28
2015	3
2016	2
2017	1
2018	4

Année	Nombre	Stade	Lignée
1989	3000	1+ AN	Domestique
1990	2613	1+ AN	Domestique
1991	1500	1+ AN	Domestique
1992	300	1+ AN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Après les multiples aménagements effectués à l'été 2014, il ne resterait que l'émissaire et le tributaire Hamilton à aménager. Une passe migratoire pourrait être installée à l'émissaire. Pour le tributaire Hamilton, l'aménagement de seuils-frayère, de déflecteurs et de frayères en canal serait possible. Ces aménagements pourraient couvrir plus de 500 m<sup>2</sup>.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **1 016 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour le tri. Hamilton (2012-01-1990), le tri. Égry (2017-16-15-13-12-10-09-08-01-98-96-95-88), le Tri. Valleron (2017-16-15-09-01-98-97), le Tri. Pt.des Neiges (2017-16-15-13-09-07-06-04-05-01-98-97), le Tri. Caribou (2017-16-15-13-09-07-06-05-04-02-01-93-86-84), le TM07 (2017-16-15-13-05-02-01-97-93-89-88-87-85-82).

#### Suivi biologique

Il y a eu des observations, mais en petite quantité au tri. Égry (2017-16-15-14-13-09), Tri. Valleron (2017-16-15-14), Tri. Petit des Neiges (2017-16-15-14-06-01), Tri. Caribou (2001) et TM07 (2016-15-14-01).

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, les ensemencements faits par le passé n'ont pas eu d'impact sur le rendement. Nous remarquons aussi que l'effort de pêche connaît une baisse majeure depuis le début des années 2000. Avec les aménagements, l'équipe prévoit améliorer à long terme (±15 à 20 ans) le succès de pêche.

#### Suivi physico-chimique

Les relevés de physico-chimie, réalisés à l'été 2008, a permis de constater que la profondeur maximale était de 49 mètres. L'oxygène dissous et le pH ne présentaient pas des valeurs contraignantes pour la truite mouchetée. Le test de transparence de l'eau (disque de Secchi) nous indique un lac oligotrophe avec un résultat de 5,8 m.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **1,19 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **336 kg/année\***  
Rendements optimums soutenus (1989-1999) : **0,8 kg/ha**

\*Nous devons réduire le quota à 240 kg en raison de l'étude de population.

### Recommandations

- ➡ Conditionner des géniteurs au site aménagé au tributaire Caribou ;
- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs (lac et cours d'eau) ;
- ➡ Si la fraie est observée au tributaire Hamilton, y aménager des frayères pour couvrir une superficie de 400 m<sup>2</sup> ;
- ➡ Valider l'obstacle à l'émissaire et la possibilité d'y installer une passe migratoire ;
- ➡ Continuez le suivi de la montaison à la passe migratoire au tributaire Valleron en 2019 et par la suite aux 5 ans ;
- ➡ Maintenir le bon fonctionnement de tous les aménagements ;
- ➡ Aucune présence de castors ne sera tolérée dans les sites aménagés de 2014 ;
- ➡ Améliorer le libre passage du lac aux aménagements des tributaires Caribou et TM07 ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche et mettre des efforts supplémentaires sur les déclarations de SAAL ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans.

## Lac Bertrand I et II

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Ste-Anne  
 Identification SIFA: 02527 / 06073  
 Quota 2018 : 45 kg  
 Superficie : 10 ha / 5 ha  
 Profondeur moyenne : ND / 6,8 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Historiquement, ces deux lacs étaient considérés comme lacs sans poisson. Plusieurs ensemencements furent faits afin de bâtir une population d'omble de fontaine en allopatrie. Ces ensemencements viennent pallier le pH déficient. Les lacs Bertrand 1 et 2 ne font qu'un pour la comptabilisation des statistiques de pêches depuis 2003(\*\*). Il n'y a aucun chalet sur leurs pourtours. L'accessibilité se fait en voiture (Bertrand 2) et par un portage pour le lac Bertrand 1. Le lac Bertrand 2 possède une profondeur maximale de 16 mètres et au minimum 7 mètres pour le lac Bertrand 1 (données 2001). Le lac Bertrand 2 possède 3 tributaires de montagne et le lac Bertrand 1, 5 tributaires de montagne. Le lac Bertrand 1 (lac de tête) se jette dans le lac Bertrand 2. Le lac Bertrand 2 est rendu au stade trophique de mésotrophe.

### Problématiques

L'évaluation des données physico-chimiques nous permet de constater l'acidité des plans d'eau qui est limitante pour la reproduction de l'omble de fontaine. Toutefois, selon les données récoltées en 2002 par la Société de la Faune et des Parcs du Québec, la teneur en anions organiques relativement élevée tend à réduire les effets de l'aluminium sur les poissons. D'autre part, les sites de reproduction ne sont pas nombreux et de piètre qualité.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Le seul potentiel d'aménagement se trouve entre les deux plans d'eau. Ce cours d'eau qui fut caractérisé en 2007 est nettoyé tous les trois ans. En raison des ensemencements, ces plans d'eau n'ont pas besoin d'intervention majeure.

### Ensemencements et Incubation

On remarque qu'avec l'arrêt des ensemencements, les populations disparaissent (de 1984 à 2002). Les ensemencements de fretins seulement réalisés depuis 2014 n'ont pas permis de remplacer l'ensemencement de truites adultes. Ils semblent optimaux lorsque l'on varie au minimum 500 truites adultes une année, suivi de 500 truites 1+An l'année suivante.

**Total :** 30 456 ombles de fontaine

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

Investissement approximatif depuis 1978 : **8 500 \$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1980	279	40,00	---	143,4	---	4,0	---	---
1981	79	8,00	18	101,3	4,4	0,8	1,8	444,4
1982	30	12,00	---	300,0	---	1,8	---	---
1982	16	3,00	13	187,5	1,2	0,3	1,3	230,8
1983	3	---	4	---	0,8	---	0,4	---
1984	3	1,00	16	333,3	0,2	0,2	3,2	62,5
1984	0	---	3	---	0,0	---	0,3	---
1985	1	---	3	---	0,3	---	0,6	---
1985	2	---	6	---	0,3	---	0,6	---
1986	9	---	62	---	0,1	---	6,2	---
1987	0	---	6	---	0,0	---	1,2	---
1988	4	1,00	43	250,0	0,1	0,1	4,3	23,3
1989	14	---	19	---	0,7	---	1,9	---
1990	2	---	4	---	0,5	---	0,4	---
1992	0	---	3	---	0,0	---	0,3	---
1993	6	---	2	---	3,0	---	0,2	---
1994	0	---	2	---	0,0	---	0,2	---
1997	0	---	8	---	0,0	---	0,8	---
1998	0	---	3	---	0,0	---	0,3	---
2002	0	---	2	---	0,0	---	0,4	---
2003**	195	31,10	34	159,5	5,7	6,2	6,8	914,8
2004**	163	25,23	74	154,8	2,2	5,0	14,8	340,9
2005**	252	29,75	78	118,1	3,2	3,0	7,8	381,4
2006**	228	34,96	75	153,3	3,0	3,5	7,5	466,1
2007**	226	40,55	67	179,4	3,4	4,1	6,7	605,2
2008**	268	55,20	118	206,0	2,3	5,5	11,8	467,8
2009**	123	20,75	89	168,7	1,4	2,1	8,9	233,1
2010**	82	9,58	54	116,9	1,5	1,0	5,4	177,5
2011**	172	46,86	78	272,5	2,2	4,7	7,8	600,8
2012**	174	31,01	72	178,2	2,4	3,1	7,2	430,8
2013**	204	46,30	97	227,0	2,1	4,6	9,7	477,3
2014**	64	25,75	66	402,3	1,0	2,6	6,6	390,1
2015**	205	19,26	78	93,9	2,6	1,3	5,2	246,9
2016**	229	34,17	79	149,2	2,9	2,3	5,3	432,6
2017**	121	28,68	101	237,0	1,2	1,9	6,7	283,9
2018**	61	16,84	80	276,1	0,8	1,1	5,3	210,5

Année	Nombre	Stade	Lignée
1978	1000	6-8	Domestique
1981	439	1+ AN	Domestique
1982	484	1+ AN	Domestique
2002	1200	Fretin	Domestique
2003	500	Fretin	Domestique
2004	500	8-10	Domestique
2005	760	8-10	Domestique
2006	500	1+ AN	Domestique
2007	550	Fretin	Domestique
2008	808	1+ AN	Domestique
2010	434	6-8	Domestique
2011	2000	Fretin	Domestique
2012	703	6-8	Domestique
2014	16830	Fretin	Domestique
2015	3000	Fretin	Domestique
2016	410	1+ AN	Domestique
2017	338	1+ AN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

La seule possibilité d'aménagement sur les deux plans d'eau serait de travailler l'émissaire du lac Bertrand 1. L'aménagement de seuils-frayère et/ou une frayère en canal pourraient se faire.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **66 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les nettoyages sont sporadiques pour le tributaire Bertrand 1 (2012-16-10-08-07-05-04-03-02-01-92-87-85-84-83-81-78), mais sont maintenant effectués tous les trois ans. Quelques suivis ont aussi été réalisés à l'émissaire du lac Bertrand 2, mais délaissés avec le temps (2001-86-85-84-82-78).

#### Suivi biologique

Le suivi biologique de 2007 a permis de confirmer la fraie dans l'émissaire du Bertrand 1 avec une observation de 20 géniteurs. (0 observation en 2010).

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, les nombreux ensemencements faits par le passé ont eu un impact positif sur le rendement. Avec les ensemencements, ce dernier fluctue, mais reste stable. La moyenne de jours-pêche est de 77 depuis les 12 dernières années.

#### Suivi physico-chimique

Une première station de physico-chimique a été réalisée à l'été 2001, une seconde en 2007 et une 3<sup>e</sup> en 2017 pour le lac Bertrand II et seul ce lac possède une bathymétrie à jour. Les valeurs de pH ont pour ces 3 échantillonnages présentés des valeurs contraignantes pour la truite mouchetée.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **34 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2003-2016) : **3,5 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Pour soutenir la qualité de pêche, continuer les ensemencements en alternance avec des truites adultes domestiques et/ou indigènes ;
- ➡ Échec du remplacement, pour les ensemencements, des adultes et 1+ par des fretins ;
- ➡ Valider si la relocalisation peut être une option favorable pour le maintien des indicateurs de pêche ;
- ➡ Continuer l'entretien aux trois ans du tributaire Bertrand 1 pour assurer le libre passage du poisson ;
- ➡ Garder ce plan d'eau pour la relocalisation de castor problématique ;
- ➡ Réaliser la diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats du lac Bertrand I ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans pour le lac Bertrand II ;
- ➡ Suivre l'évolution conjointe des statistiques des plans d'eau.

## Lac en Biais

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Sainte-Anne  
 Identification SIFA: 25676  
 Quota 2018 : 10 kg  
 Superficie : 5 ha  
 Profondeur moyenne : 1 mètre  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac en Biais est un lac de tête alimenté par un tributaire de montagne. Sa population est en allopatrie. Sa profondeur maximale serait de 4 mètres et la profondeur moyenne serait de 1 mètre (à valider). Il y a deux chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait en voiture. Historiquement, les premières visites furent en 1980. Aucune fraie n'a été confirmée pour le lac. Aucune caractérisation n'a été réalisée.

### Problématiques

Outre le manque d'information, aucune problématique n'est associée à ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement d'importance n'a été réalisé pour ce plan d'eau.

### Ensemencements et incubation

Les relocalisations de 1984 et 1985 n'ont eu aucune influence sur la pêche. Le lieu de provenance des 602 truites relocalisées est inconnu.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

**Total :** 602 ombles de fontaine provenant de relocalisation

Investissement approximatif depuis 1978 : ± 1000\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1980	98	---	10	---	9,8	---	0,5	---
1981	---	---	---	---	---	---	---	---
1982	16	---	2	---	8,0	---	0,4	---
1983	8	---	1	---	8,0	---	0,2	---
1984	---	---	---	---	---	---	---	---
1985	---	---	---	---	---	---	---	---
1986	15	---	31	---	0,5	---	6,2	---
1987	6	---	11	---	0,5	---	2,2	---
1988	---	---	---	---	---	---	---	---
1989	---	---	---	---	---	---	---	---
1990	0	0,00	1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
1991	---	---	---	---	---	---	---	---
1992	5	1,00	2	200,0	2,5	0,2	0,4	500,0
1993	0	0,00	6	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0
1994	0	0,00	2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0
1995	---	---	---	---	---	---	---	---
1996	0	0,00	8	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0
1997	0	0,00	5	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0
1998	---	---	---	---	---	---	---	---
1999	---	---	---	---	---	---	---	---
2000	---	---	---	---	---	---	---	---
2001	0	0,00	2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0
2002	---	---	---	---	---	---	---	---
2003	3	0,25	2	83,3	1,5	0,1	0,4	125,0
2004	0	0,0	2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0
2005	---	---	---	---	---	---	---	---
2006	---	---	---	---	---	---	---	---
2007	---	---	---	---	---	---	---	---
2008	3	0,30	3	100,0	1	0,1	0,6	100,0
2009	---	---	---	---	---	---	---	---
2010	---	---	---	---	---	---	---	---
2011	---	---	---	---	---	---	---	---
2012	---	---	---	---	---	---	---	---
2013	41	6,56	25	160,0	1,6	1,3	5,0	262,4
2014	0	0,0	3	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0
2015	---	---	---	---	---	---	---	---
2016	0	0,0	4	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0
2017	12	2,94	24	245,0	0,5	0,6	4,8	122,5
2018	16	9,30	32	581,5	0,5	1,9	6,4	290,8

Année	Nombre	Stade	Lignée
1984	93	Relocalisation	Indigène
1985	64	Relocalisation	Indigène
1985	445	Relocalisation	Indigène

### Potentiel d'aménagement

Le manque d'information ne permet pas de définir un quelconque aménagement.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **27 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Pose de filet afin de confirmer la présence d'omble de fontaine dans le lac en 1983-1985-1986. Aucun autre suivi n'a été réalisé.

#### Suivi biologique

Aucun suivi n'a été réalisé pour ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau offre de piètres rendements. Moins de 30 jrs-p y sont effectués annuellement.

#### Suivi physico-chimique

Le relevé d'eau de surface a été réalisée en 1983, un pH de 6,03 fût obtenu. Une carte écologique du lac a été faite en 1983. Un pH en surface de 5,44 a été obtenu en 1984.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>9,19 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>25 kg/année</b>
Rendement maximal obtenu (2018) :	<b>1,9 kg/ha</b>

### Recommandations

- ➡ Valider les déclarations de pêche sur le lac ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs à l'émissaire et au tributaire ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Cabane d'automne (à la)

### Caractéristiques :

Bassin versant :	504 Ste-Anne
Identification SIFA:	02288
Quota 2018 :	50 kg
Superficie :	10 ha
Profondeur moyenne :	1,8 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Ce plan d'eau a aussi porté historiquement le nom de lac à la Cabane d'automne #1. La population est en allopatrie. Le lac est d'une profondeur maximale de 6,6 mètres et d'une profondeur moyenne de 1,8 mètre. Il possède deux tributaires de montagne et deux tributaires venant respectivement des lacs Clavier et Sapin. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait uniquement par portage par le lac Clavier (500 m) ou par le lac à Pierre (300 m). Historiquement, les premières visites furent en 1976.

### Problématiques

Le pH a présenté, à partir des eaux de surface, des valeurs nuisibles à la croissance de l'espèce. Les taux d'oxygène sont rapidement déficients. Cependant, à ce jour, les statistiques de pêche ont démontré des rendements supérieurs aux rendements théoriques

Gestion du castor : **Problématique à l'émissaire**

### Aménagements réalisés

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages sporadiques dans les tributaires Clavier et Sapin ainsi qu'à l'émissaire.

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement n'a été fait sur ce plan d'eau. Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : **500 à 1000 \$**

### Potentiel d'aménagement

C'est à l'émissaire que nous retrouvons le principal potentiel avec la possibilité d'y aménager une frayère en canal. Le tributaire provenant du lac Sapin, après confirmation de fraie, pourrait accueillir plusieurs seuils-frayère. Cependant, l'accessibilité du site pourrait causer certaines problématiques pour le transport du matériel. Concernant le tributaire Clavier, il a été privilégié pour la croissance au détriment de la reproduction. En abaissant le niveau du lac à l'émissaire, ce cours d'eau pourrait offrir certaines zones de fraie, mais les zones d'alevinage, à l'avis de l'équipe, sont plus bénéfiques à ce plan d'eau qui soutient déjà de bons rendements.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **69 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1981	515	50,00	57	97,1	9,0	10,0	11,4	877,2
1982	288	26,00	37	90,3	7,8	5,2	7,4	702,7
1983	418	62,00	67	148,3	6,2	12,4	13,4	925,4
1984	408	68,00	60	166,7	6,8	13,6	12,0	1133,3
1985	368	20,00	84	54,3	4,4	4,0	16,8	238,1
1986	---	---	---	---	---	---	---	---
1987	437	30,00	83	68,6	5,3	6,0	16,6	361,4
1988	276	32,00	83	115,9	3,3	6,4	16,6	385,5
1989	214	19,00	87	88,8	2,5	3,8	17,4	218,4
1990	347	28,00	209	80,7	1,7	5,6	41,8	134,0
1991	325	35,00	89	107,7	3,7	7,0	17,8	393,3
1992	392	63,00	168	160,7	2,3	12,6	33,6	375,0
1993	351	55,50	274	158,1	1,3	11,1	54,8	202,6
1994	308	50,40	69	163,6	4,5	10,1	13,8	730,4
1995	334	57,20	130	171,3	2,6	11,4	26,0	440,0
1996	393	65,80	160	167,4	2,5	13,2	32,0	411,3
1997	360	50,20	121	139,4	3,0	10,0	24,2	414,9
1998	405	68,10	181	168,1	2,2	13,6	36,2	376,2
1999	347	51,80	104	149,3	3,3	10,4	20,8	498,1
2000	355	57,40	102	161,7	3,5	11,5	20,4	562,7
2001	325	45,30	99	139,4	3,3	9,1	19,8	457,6
2002	324	48,20	96	148,8	3,4	9,6	19,2	502,1
2003	456	82,91	146	181,8	3,1	16,6	29,2	567,9
2004	387	49,28	114	127,3	3,4	9,9	22,8	432,3
2005	381	44,03	152	115,6	2,5	8,8	30,4	289,7
2006	380	49,40	203	130,0	1,9	9,9	40,6	243,3
2007	361	41,15	117	114,0	3,1	8,2	23,4	351,7
2008	255	49,89	84	195,7	3,0	10,0	16,8	593,9
2009	353	47,65	114	135,0	3,1	9,5	22,8	418,0
2010	314	43,96	91	140,0	3,5	8,8	18,2	483,1
2011	317	49,40	84	155,8	3,8	9,9	16,8	588,1
2012	159	30,39	78	191,1	2,0	6,1	15,6	389,6
2013	297	40,24	99	135,5	3,0	8,0	19,8	406,5
2014	239	47,06	64	196,9	3,7	9,4	12,8	735,3
2015	268	48,82	114	182,2	2,4	9,8	22,8	428,3
2016	192	32,57	112	169,6	1,7	6,5	22,4	290,8
2017	368	52,71	96	143,2	3,8	10,5	19,2	549,1
2018	173	31,73	75	183,4	2,3	6,3	15,0	423,0

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (2016-15-13-98-96-93-90-88-87-85), le tributaire Clavier (2017-16-15-13-12-11-10-09-08-05-03-02-96-93-90-89-88-87-82) et le tributaire Sapin (2015-13-96-91-90).

#### Suivi biologique

Les suivis biologiques sur ce plan d'eau datent de 2016 et 2013 avec une observation de 3 géniteurs à l'émissaire. Reste à confirmer la fraie dans le tributaire Sapin.

#### Suivi économique

Le rendement reste élevé, et ce depuis plusieurs années (moy. 2005-2013) de 8.9 kg/ha au-dessus du rendement théorique de 8.30 kg/ha (Vézina(1978)).

#### Suivi physico-chimique

Les relevés de physico-chimie, réalisés à l'été 2013, a permis de constater que seule la température avait des valeurs intéressantes. L'oxygène dissous et le pH ne présentaient pas des valeurs idéales, voire contraignantes, pour la truite mouchetée.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **8,30 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1992-2000) : **11,5 kg/ha**

### Recommandations

- Assurer le suivi de la colonie de castors auprès des trappeurs concerné (en raison de la présence du mulot à cornes dans le bassin versant du petit lac Clavier);
- Assurer à moyen terme un nettoyage intensif du tributaire Sapin et l'inclure par la suite au réseau d'entretien avec un suivi trisannuel ;
- Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- Advenant une diminution appréciable du rendement, prioriser des interventions au tributaire Sapin ainsi qu'à l'émissaire ;
- Planifiez l'installation d'une passe migratoire à l'émissaire du lac afin de pallier l'obstacle présent (barrage forestier) et permettre le libre passage avec le lac à Pierre;
- Continuer le suivi de statistiques de pêche du lac à la Cabane d'automne ;
- Faire une station physico-chimique tous les dix ans.

## Lac Caché

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Ste-Anne  
 Identification SIFA: 02521  
 Quota 2018 : 0 kg (contingent : 100)  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis / Mauvaise

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Caché est un lac de tête alimenté par deux tributaires de montagne et se jette à plus de 2 km en aval dans le lac Renversi. Sa population est en allopatrie et son potentiel de pêche est reconnu pour être difficile avec de gros spécimens. Il n'y a aucune donnée sur la profondeur maximale et la profondeur moyenne (les deux sont à valider). Il n'y a aucun chalet sur son pourtour. Le lac Caché est difficile d'accès soit par un sentier de portage à partir du secteur Mauvaise par le lac Soixante Arpents ou soit par un chemin de VTT en piètre condition par le secteur Perthuis. Historiquement, seule une visite a été réalisée en 1984 à l'émissaire et aux deux tributaires de montagne. La fraie n'y a été jamais confirmée.

### Problématiques

L'accessibilité du lac est à la fois sa principale problématique, mais aussi son principal attrait. Les plans d'eau à fortes masses moyennes sont souvent indicateurs d'une mauvaise qualité de reproduction.

Gestion du castor : Non-problématique

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été réalisé pour ce plan d'eau.

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement n'a été réalisé sur ce plan d'eau  
 Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : NA

**Total :** NA

Investissement approximatif depuis 1978 : 0\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1978	---	---	---	---	---	---	---	---
1979	73	---	---	---	---	---	---	---
1980	301	24,00	---	79,7	---	8,0	---	---
1981	75	8,00	10	106,7	7,5	2,7	3,3	800
1982	89	11,00	13	123,6	6,8	3,7	4,3	846,2
1983	---	---	---	---	---	---	---	---
1984	31	---	9	---	3,4	---	3	---
1985	22	2,00	5	90,9	4,4	0,7	1,7	400
1986	32	---	---	---	---	---	---	---
1987	---	---	---	---	---	---	---	---
1988	---	---	---	---	---	---	---	---
1989	---	---	---	---	---	---	---	---
1990	---	---	---	---	---	---	---	---
1991	---	---	---	---	---	---	---	---
1992	---	---	---	---	---	---	---	---
1993	3	0,50	4	166,7	0,8	0,2	1,3	125,0
1994	---	---	---	---	---	---	---	---
1995	---	---	---	---	---	---	---	---
1996	0	0,00	2	N/D	0,0	0,0	0,7	0,0
1997	---	---	---	---	---	---	---	---
1998	---	---	---	---	---	---	---	---
1999	---	---	---	---	---	---	---	---
2000	4	0,60	3	150,0	1,3	0,2	1,0	200,0
2001	---	---	---	---	---	---	---	---
2002	---	---	---	---	---	---	---	---
2003	---	---	---	---	---	---	---	---
2004	---	---	---	---	---	---	---	---
2005	---	---	---	---	---	---	---	---
2006	---	---	---	---	---	---	---	---
2007	---	---	---	---	---	---	---	---
2008	19	2,60	2	136,8	9,5	0,9	0,7	1300,0
2009	2	---	3	---	0,7	---	1,0	---
2010	6	7,56	2	1260,0	3,0	2,5	0,7	3780,0
2011	1	1,54	3	1540,0	0,3	0,5	1,0	513,3
2012	---	---	---	---	---	---	---	---
2013	---	---	---	---	---	---	---	---
2014	3	2,14	6	713,3	0,5	0,7	2,0	356,7
2015	4	3,65	10	912,5	0,4	1,2	3,3	365,0
2016	0	---	5	---	0,0	0,0	1,7	0,0
2017	---	---	---	---	---	---	---	---
2018	13	6,22	2	478,5	6,5	2,1	0,7	3110,0

### Potentiel d'aménagement

Le manque d'information ne permet pas de définir un quelconque aménagement.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **3 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les interventions faites par le passé se résument en une seule visite en 1984 à l'émissaire et aux TM01 et TM02.

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau

#### Suivi économique

Reconnu spécifiquement pour la qualité des spécimens capturés, ce plan d'eau offre une qualité de pêche très difficile aux pêcheurs. La qualité des chemins rend l'accès au lac très difficile ce qui explique l'effort annuel déployé par les pêcheurs soit de moins de 10 jrs-p.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau. Seul un pH de surface récolté en 1984 indiquait une valeur de 5,20.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>NA</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>0 kg/année</b>
Rendement maximal observé (2018) :	<b>4,1 kg/ha</b>

### Recommandations

- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Valider la qualité des chemins d'accès au lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Caribou

### Caractéristiques :

Bassin versant : 503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25693  
 Quota 2018 : NA  
 Superficie : 6,5 ha  
 Profondeur moyenne : 4,0 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Caribou est un lac de tête possédant trois tributaires de montagne et son émissaire rejoint le lac Petit Batiscan. Ce lac, en allopatric, à une profondeur maximale de 14 mètres et une profondeur moyenne de 7,5 mètres. Pour l'omble de fontaine, le pH y est déficient. Historiquement, il a été chaulé en 1994 (10 tonnes), en 1996 (3 tonnes) et en 2010 (5 tonnes). Il est devenu un lac à contingent en 2009 et depuis la population est soutenue par plusieurs ensemencements de type dépôt-retrait durant la saison. S'il n'avait pas ce type d'intervention, la population de ce plan d'eau disparaîtrait. Il n'y a pas d'habitation au pourtour du lac. Le lac est facilement accessible par le chemin principal et la zec y a deux chaloupes en location.

### Problématiques

La principale problématique de ce lac est son niveau d'acidité et, depuis peu, son manque d'oxygène. La fraie est confirmée dans un des tributaires, mais les conditions n'y sont vraiment pas optimales.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

En 2012, une plateforme expérimentale de chaulage fut installée près de la fosse du lac et un dépôt de poussière de calcaire dans le TM01 a été fait afin de retarder le plus possible un chaulage complet du lac.

### Ensemencements et incubation

Plusieurs ensemencements ont été réalisés. Depuis 2009, les ensemencements se font dans une optique de dépôt-retrait. Les truites relocalisées (2455) proviennent de Charlieu, Herment et Civenis.

**Total :** 30 782 ombles de fontaine

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

Investissement approximatif depuis 1982 : ± 40 000\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1985	68	---	11	---	6,2	---	2,2	---
1986	---	---	---	---	---	---	---	---
1987	2	---	3	---	0,7	---	0,6	---
1988	---	---	---	---	---	---	---	---
1989	---	---	---	---	---	---	---	---
1990	0	---	6	---	---	---	1,2	---
1991	---	---	---	---	---	---	---	---
1992	---	---	---	---	---	---	---	---
1993	60	9,50	37	158,3	1,6	1,9	7,4	256,8
1994	1	---	18	---	0,1	---	3,6	---
1995	1111	153,20	271	137,9	4,1	30,6	54,2	565,3
1996	484	119,90	295	247,7	1,6	24,0	59,0	406,4
1997	23	3,50	70	152,2	0,3	0,7	14,0	50,0
1998	1	1,50	26	1500,0	0,0	0,3	5,2	57,7
1999	67	13,40	45	200,0	1,5	2,7	9,0	297,8
2000	232	73,00	180	314,7	1,3	14,6	36,0	405,6
2001	---	---	---	---	---	---	---	---
2002	631	89,00	176	141,0	3,6	17,8	35,2	505,7
2003	120	36,44	108	303,7	1,1	7,3	21,6	337,4
2004	11	---	50	---	0,2	---	10,0	---
2005	10	---	25	---	0,4	---	5,0	---
2006	8	2,38	8	297,5	1,0	0,5	1,6	297,5
2007	0	---	2	---	---	0,4	---	---
2008	0	---	3	---	---	0,6	---	---
2009	816	164,78	282	201,9	2,9	33,0	56,4	584,3
2010	1016	166,77	274	164,1	3,7	33,4	54,8	608,7
2011	805	138,59	282	172,2	2,9	27,7	56,4	491,4
2012	1558	341,03	327	218,9	4,8	68,2	65,4	1042,9
2013	1571	359,42	424	228,8	3,7	71,9	84,8	847,7
2014	1003	231,66	331	231,0	3,0	46,3	66,2	699,9
2015	712	117,55	217	165,1	3,3	23,5	43,4	541,7
2016	654	125,76	299	192,3	2,2	25,5	59,8	420,6
2017	842	130,81	273	155,4	3,1	26,2	54,6	479,1
2018	423	70,49	212	166,6	2,0	14,1	42,4	332,5

Année	Nombre	Stade	Lignée
1982	745	Relocalisation	Indigène
1983	1080	Relocalisation	Indigène
1984	295	Relocalisation	Indigène
1993	330	2+ ANS	Domestique
1994	2000	1+ AN	Domestique
1995	2000	1+ AN	Domestique
1999	550	ADULTE	Domestique
2000	500	1+ AN	Domestique
2008	3420	FRETIN	Domestique
2009	335	Relocalisation	Indigène
2009	1976	ADULTE	Domestique
2010	1745	ADULTE	Domestique
2011	1794	ADULTE	Domestique
2012	2512	ADULTE	Domestique
2013	2647	ADULTE	Domestique
2014	2277	ADULTE	Domestique
2015	2671	ADULTE	Domestique
2016	1725	ADULTE	Domestique
2017	2180	ADULTE	Domestique
2018	1119	ADULTE	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Mis à part l'ajout de plateformes supplémentaire de chaulage et d'un système d'apport en oxygène, il y a très peu de possibilités d'aménagement. La plateforme ne donne pas de résultats concrets pour l'instant, mais elle offre un superbe abri surplombant.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **40 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour assurer le niveau du lac à l'émissaire (2012-01-98-84-82-81).

#### Suivi biologique

Un seul suivi biologique réalisé sur ce plan d'eau en 2011 (25 géniteurs) au tributaire de montagne 01.

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, les nombreux ensemencements faits par le passé ont vraiment un impact positif sur le rendement. On remarque aussi avec les années que la pression de pêche augmente de beaucoup sur le lac Caribou, diminuant ainsi la pression de pêche sur les autres lacs du secteur.

#### Suivi physico-chimique

Les seuls suivis effectués ont été des mesures de pH à différentes dates au cours des saisons afin de mesurer l'efficacité des chaulages faits par le passé. L'efficacité de ces derniers n'est d'ailleurs plus perceptible et la nécessité de reconduire un chaulage est à réévaluer dans une optique d'ensemencements soutenus. Pour l'oxygène, la diagnose de 2016 a permis de constater une nette différence et présente maintenant des valeurs contraignantes pour la survie des adultes.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>6,27 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>NA</b>
Rendement optimal observé (2013) :	<b>71,9 kg/ha</b>

### Recommandations

- ➡ Valider des options pour améliorer l'oxygénation en profondeur ;
- ➡ Continuer les ensemencements sur une base régulière ;
- ➡ Suggérer fortement les leurres de pêche populaires aux utilisateurs de ce plan d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche versus le retour sur ensemencements;
- ➡ Ajouter une chaloupe pour la pêche journalière;
- ➡ Aménagement d'incitatifs afin de garder les utilisateurs plus longtemps à proximité du lac (table, préau).

## Lac Casgrain

### Caractéristiques :

Bassin versant :	503 Batiscan
Identification SIFA:	25665
Quota 2018 :	20 kg
Superficie :	10 ha
Profondeur moyenne :	ND
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Casgrain est alimenté par le lac Rondeau et par un tributaire de montagne (TM01). Lac en allopatrie, il posséderait une profondeur maximale de 10 mètres (à valider) et la profondeur moyenne est inconnue. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité peut se faire en véhicule par la Réserve de Portneuf par la route 25 ou par portage par un sentier pédestre provenant du lac à Pierre. Historiquement, les premières visites furent en 1981. Il possède un pH acide de 4,6 selon des données de 1976. La fraie n'a jamais été confirmée dans aucun des tributaires ni à l'émissaire. Seul l'émissaire a été caractérisé (2011).

### Problématiques

Il y a un manque d'informations sur la dynamique de la population et sur les habitats. Ce plan d'eau ne possède pas de sites de reproduction de qualité. Selon les statistiques, le succès de pêche n'est pas élevé, mais la truite est de bonne taille.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau.

### Ensemencements et incubation

Des ensemencements par la relocalisation en provenance du ruisseau Herment -Civens de 238 truites en 1983, 156 en 1985 ainsi que 212 en 1986.

**Total :** 606 ombles de fontaine indigènes

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

C'est à l'émissaire que nous retrouvons le principal potentiel avec la possibilité d'y aménager une frayère en canal dans le bassin près du lac. Les deux autres tributaires ne présentent aucun potentiel pour des aménagements.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **40 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	178	---	---	---	---	---	---	---
1980	308	52,00	---	168,8	---	5,2	---	---
1981	152	24,00	35	157,9	4,3	2,4	3,5	685,7
1982	137	23,00	24	167,9	5,7	2,3	2,4	958,3
1983	70	20,00	26	285,7	2,7	2,0	2,6	769,2
1984	73	24,00	24	328,8	3,0	2,4	2,4	1000,0
1985	84	21,00	16	250,0	5,3	2,1	1,6	1312,5
1986	85	---	26	---	3,3	---	2,6	---
1987	112	8,00	38	71,4	2,9	0,8	3,8	210,5
1988	23	3,00	17	130,4	1,4	0,3	1,7	176,5
1989	9	1,00	16	111,1	0,6	0,1	1,6	62,5
1990	60	20,00	116	333,3	0,5	2,0	11,6	172,4
1991	33	---	55	---	0,6	---	5,5	---
1992	35	6,00	20	171,4	1,8	0,6	2,0	300,0
1993	76	26,30	182	346,1	0,4	2,6	18,2	144,5
1994	12	1,80	18	150,0	0,7	0,2	1,8	100,0
1995	6	3,40	13	566,7	0,5	0,3	1,3	261,5
1996	6	---	15	---	0,4	---	1,5	---
1997	112	30,20	38	269,6	2,9	3,0	3,8	794,7
1998	64	20,70	52	323,4	1,2	2,1	5,2	398,1
1999	23	4,00	23	173,9	1,0	0,4	2,3	173,9
2000	18	5,60	37	311,1	0,5	0,6	3,7	151,4
2001	57	10,50	34	184,2	1,7	1,1	3,4	308,8
2002	5	1,00	16	200,0	0,3	0,1	1,6	62,5
2003	34	6,57	18	193,1	1,9	0,7	1,8	364,8
2004	119	17,27	76	145,2	1,6	1,7	7,6	227,3
2005	115	26,17	81	227,6	1,4	2,6	8,1	323,1
2006	118	23,44	75	198,6	1,6	2,3	7,5	312,5
2007	156	36,49	41	233,9	3,8	3,6	4,1	890,0
2008	97	24,11	38	248,6	2,6	2,4	3,8	634,5
2009	137	29,14	59	212,7	2,3	2,9	5,9	493,9
2010	109	17,80	37	163,3	2,9	1,8	3,7	481,2
2011	93	20,53	38	220,7	2,4	2,1	3,8	540,2
2012	164	30,61	49	186,7	3,3	3,1	4,9	624,8
2013	75	23,67	59	315,6	1,3	2,4	5,9	401,1
2014	75	23,12	55	308,3	1,4	2,3	5,5	420,4
2015	116	28,33	50	244,2	2,3	2,8	5,0	566,5
2016	75	19,11	44	254,8	1,7	1,9	4,4	434,3
2017	85	21,42	34	252,0	2,5	2,1	3,4	630,0
2018	28	10,00	21	357,0	1,3	1,0	2,1	476,0

Année	Nombre	Stade	Lignée
1983	238	Relocalisation	Indigène
1985	156	Relocalisation	Indigène
1986	212	Relocalisation	Indigène

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (2016-11-05-04-02-81), le tributaire Rondeau (2002) et le tributaire de montagne (2002). Seul l'émissaire a été caractérisé et des photos ont été prises pour le tributaire Rondeau.

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, le succès de pêche n'a pas vraiment changé depuis 1987. Les trois ensemencements faits par le passé n'ont pas vraiment eu d'impacts positifs sur le rendement. Avec ou sans ensemencement, ce dernier fluctue, mais reste stable. La moyenne de jours-pêche est de 47 depuis les 10 dernières années.

#### Suivi physico-chimique

La station de physico-chimique, réalisée en 1976, a permis de constater que la profondeur maximale était de 10 mètres et que le pH de 4,6 est contraignant pour l'omble de fontaine.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**

Possibilité de gains fauniques estimés : **20 kg/année**

Rendements optimums soutenus (2005-2012) : **2,6 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs;
- ➡ Maintien de l'émissaire au suivi de réseau ;
- ➡ Advenant une intervention faunique, prioriser des aménagements à l'émissaire, mais seulement la portion à l'exutoire du lac Casgrain ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Charlieu

### Caractéristiques :

Bassin versant : 504 Ste-Anne  
 Identification SIFA: 25767  
 Quota 2018 : 20 kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : < 1 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Charlieu est un petit lac dans le secteur Perthuis. Son émissaire est à la limite de la Réserve de Portneuf. Il possède un tributaire qui provient du lac Édithé. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait en voiture. Historiquement, les premières visites furent au début des années 80 et une caractérisation du tributaire Édithé a été faite en 2007. Le suivi biologique de 2011 a permis l'observation de 6 géniteurs à l'émissaire seulement. Le castor est un atout primordial pour l'exploitation de ce plan d'eau. Néanmoins, chacun des cours d'eau présente un certain potentiel pour la fraie naturelle ou pour des aménagements.

### Problématiques

Le barrage de castor à l'émissaire a cédé avant 2006 (année inconnue) réduisant de plus de la moitié la superficie du lac. Ciblé a priori pour devenir un plan d'eau à dépôt-retrait, ce projet fût annulé suite à la constatation de l'état du barrage. Les structures à aménager pour rehausser le niveau du lac se retrouvaient à l'intérieur des limites du territoire de la Réserve faunique de Portneuf et la très faible profondeur d'eau pouvait occasionner un manque d'oxygène fatal autant en été qu'en hiver. À noter que la présence du castor sur ce plan d'eau serait nettement bénéfique, cependant, il serait problématique si ceux-ci se déplaçaient vers l'amont (lacs Édithé et Rudden).

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Les aménagements faits par le passé se résument à des petits seuils en roche à l'émissaire et au tributaire Édithé.

### Ensemencements et incubation

L'ensemble des ensemencements via la relocalisation provient d'un endroit de capture inconnu.

**Total :** 789 ombles de fontaine indigène  
 Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.  
 Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1980	8	7,00	---	43,2	---	2,3	---	---
1981	239	11,00	33	46,0	7,2	3,7	11,0	333,3
1982	210	8,00	20	38,1	10,5	2,7	6,7	400,0
1983	171	7,00	17	40,9	10,1	2,3	5,7	411,8
1984	144	9,00	13	62,5	11,1	3,0	4,3	692,3
1985	131	5,00	15	38,2	8,7	1,7	5,0	333,3
1986	272	---	29	---	9,4	---	9,7	---
1987	305	8,00	34	26,2	9,0	2,7	11,3	235,3
1988	297	14,00	85	47,1	3,5	4,7	28,3	164,7
1989	279	21,00	49	75,3	5,7	7,0	16,3	428,6
1990	214	14,00	48	65,4	4,5	4,7	16,0	291,7
1991	280	17,00	75	60,7	3,7	5,7	25,0	226,7
1992	188	12,00	22	63,8	8,5	4,0	7,3	545,5
1993	149	8,70	18	58,4	8,3	2,9	6,0	483,3
1994	78	6,20	26	79,5	3,0	2,1	8,7	238,5
1995	109	9,40	27	86,2	4,0	3,1	9,0	348,1
1996	285	22,00	52	77,2	5,5	7,3	17,3	423,1
1997	365	22,70	50	62,2	7,3	7,6	16,7	454,0
1998	191	12,00	37	62,8	5,2	4,0	12,3	324,3
1999	355	26,00	60	73,2	5,9	8,7	20,0	433,3
2000	421	29,60	57	70,3	7,4	9,9	19,0	519,3
2001	470	32,70	75	69,6	6,3	10,9	25,0	436,0
2002	397	26,10	67	65,7	5,9	8,7	22,3	389,6
2003	313	22,15	65	70,8	4,8	7,4	21,7	340,7
2004	370	22,41	84	60,6	4,4	7,5	28,0	266,8
2005	362	22,29	65	61,6	5,6	7,4	21,7	342,9
2006	389	25,67	84	66,0	4,6	8,6	28,0	305,6
2007	244	19,04	59	78,0	4,1	6,3	19,7	322,7
2008	216	20,37	56	94,3	3,9	6,8	18,7	363,8
2009	346	18,06	59	52,2	5,9	6,0	19,7	306,1
2010	39	---	11	---	3,5	---	3,7	---
2011	106	7,42	28	70,0	3,8	2,5	9,3	265,0
2012	73	9,13	19	125,0	3,8	3,0	6,3	480,3
2013	160	8,62	26	53,8	6,2	2,9	8,7	331,4
2014	34	2,22	10	65,3	3,4	0,7	3,3	222,1
2015	109	7,73	19	70,9	5,7	2,6	6,3	406,9
2016	114	6,38	32	56,0	3,6	2,1	10,7	199,5
2017	139	13,15	31	94,6	4,5	4,9	10,3	424,1
2018	76	5,07	17	66,7	4,5	1,7	5,7	298,3

Année	Nombre	Stade	Lignée
1987	440	Relocalisation	Indigène
1988	182	Relocalisation	Indigène
1997	147	Relocalisation	Indigène
1998	20	Relocalisation	Indigène

### Potentiel d'aménagement

Le tributaire Édithé, présente un excellent potentiel pour l'aménagement de seuils frayère en enrochement, mais le matériel en place est de petite dimension et en faible quantité pour les structures. Il y aurait aussi la possibilité d'assurer le libre passage jusqu'au lac Édithé à l'aide de nettoyage, d'ajout de seuils en roche et d'une passe migratoire à l'OMP situé en amont. Le rehaussement du niveau du lac Charlieu ( $\pm 100$  mètres d'endiguement) est sans nul doute une possibilité fortement intéressante pour soutenir une population. Par contre, l'importance des investissements, la proximité de l'exutoire avec les limites du territoire de la Réserve faunique de Portneuf et la difficulté d'accès rendent très difficile cette approche. Il serait peut-être plus avantageux d'instaurer une colonie de castors à court terme. Par contre, avec cette option, il faudrait impérativement prévoir son déplacement afin d'éviter la colonisation en amont des lacs Édithé et Rudden où des aménagements ont été réalisés. Pour ce qui est de l'émissaire, un simple nettoyage permettrait de faciliter la montaison d'individus en provenance du ruisseau Charlieu.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **44 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (2011-07-00-99-97-96-94-93-92-89-86-85-80) et le tributaire Édithé (2011-07-05-04-03-02-01-00-97-80). En 2007, le tributaire Édithé fut caractérisé.

#### Suivi biologique

6 géniteurs ont été observés en 2011 à l'émissaire dans le tronçon à partir de la route jusqu'au vestige de barrage.

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, les nombreux ensemencements faits par le passé n'ont pas vraiment d'impact positif sur le rendement. Avec ou sans ensemencement, avant la rupture du barrage, ce plan d'eau offrait une excellente qualité de pêche malgré une masse moyenne peu élevée. En plus des rendements qui ont fortement chuté après la rupture, on observe également une diminution du nombre de jours-pêche. Avec le barrage, l'effort se situait entre 50 à 60 jours-pêche. Depuis 2010, c'est près d'une vingtaine de jours-pêche seulement.

#### Suivi physico-chimique

Des pH de surface seulement ont été récoltés.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **9,19 kg/ha**

Possibilité de gains fauniques estimés : **15 kg/année**

Rendements optimums soutenus (1999-2006) : **8,6 kg/ha**

### Recommandations

- Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- Acquérir des connaissances sur les paramètres physico-chimiques du lac et des cours d'eau ;
- Suivre l'évolution des statistiques de pêche ;
- Advenant une intervention faunique, prioriser des aménagements visant le libre passage afin d'en faire bénéficier le lac Édithé.
- L'option de rehausser le niveau du lac serait à privilégier comme bassin d'engraissement naturel dans une optique de soutien aux autres plans d'eau du secteur et non pour améliorer la pêche journalière. Dans cette optique, la fermeture du lac Charlieu serait obligatoire.

## Lac de la Chute

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Sainte-Anne  
 Identification SIFA: 55709  
 Quota 2018 : 10 kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : NA  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac de la Chute est alimenté par un tributaire en provenance du lac de la Barrière et par deux tributaires de montagne. Il représente un élargissement de la rivière Noire. Sa population est en sympatrie avec le mulot à cornes (*Semotilus atromaculatus*) et la ouitouche (*Semotilus corporalis*) et potentiellement. La présence de l'achigan à petite bouche est fortement probable puisque sa présence a été confirmée dans la rivière Noire en aval et qu'il n'y a pas d'obstacle infranchissable entre le lac et le cours d'eau. Sa profondeur maximale et sa profondeur moyenne sont inconnues. Il n'y a pas de chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait en voiture par le chemin principale. Historiquement, il y a eu seulement des visites à l'émissaire et au tributaire provenant du lac de la Barrière. La fraie n'a pas été confirmée pour ce plan d'eau.

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1994	0	---	2	---	0,0	---	0,7	---
1995	---	---	---	---	---	---	---	---
1996	---	---	---	---	---	---	---	---
1997	3	0,50	1	166,7	3,0	0,2	0,3	500,0
1998	---	---	---	---	---	---	---	---
1999	---	---	---	---	---	---	---	---
2000	---	---	---	---	---	---	---	---
2001	---	---	---	---	---	---	---	---
2002	---	---	---	---	---	---	---	---
2003	---	---	---	---	---	---	---	---
2004	---	---	---	---	---	---	---	---
2005	---	---	---	---	---	---	---	---
2006	---	---	---	---	---	---	---	---
2007	---	---	---	---	---	---	---	---
2008	---	---	---	---	---	---	---	---
2009	---	---	---	---	---	---	---	---
2010	---	---	---	---	---	---	---	---
2011	---	---	---	---	---	---	---	---
2012	---	---	---	---	---	---	---	---
2013	---	---	---	---	---	---	---	---
2014	---	---	---	---	---	---	---	---
2015	---	---	---	---	---	---	---	---
2016	---	---	---	---	---	---	---	---
2017	---	---	---	---	---	---	---	---
2018	0	---	3	---	0	---	1	---

### Problématiques

Le lac de la Chute est en sympatrie avec beaucoup d'espèces compétitrices dont le mulot à corne (*semotilus atromaculatus*), la ouitouche (*semotilus corporalis*) et potentiellement l'achigan à petite bouche (*micropterus dolomieu*). La compétition alimentaire avec ces derniers représente un impact important sur la population d'omble de fontaine.

Gestion du castor : **Non Problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été réalisé pour ce lac.

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement n'a été réalisé pour ce plan d'eau.

Total : **NA**

Investissement approximatif depuis 1978 : **NA**

### Potentiel d'aménagement

À l'émissaire et selon les écrits de 2003, il y existerait la possibilité d'aménager une frayère après l'exutoire. Toutefois, en considérant la présence des espèces compétitrices, il est fortement déconseillé d'améliorer les habitats de reproduction pour l'omble de fontaine sur ce plan d'eau. D'autre part, il pourrait avoir des efforts pour la mise en valeur de la pêche à l'achigan à petite bouche qui représente aussi un potentiel en raison du caractère combatif et sportif de l'espèce.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **18 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Seul deux suivis ont été réalisés à l'émissaire (1989-03) et un seul au tributaire de la Barrière (2003)

#### Suivi biologique

Aucun suivi n'a été réalisé.

#### Suivi économique

Lac très peu fréquenté malgré le fait qu'il soit situé aux abords du chemin principal.

#### Suivi physico-chimique

Pratiquement aucune donnée disponible pour établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau. Seul le pH de surface du lac a été récolté présentant une valeur non contraignante de 6,06 en 1989.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**

Possibilité de gains fauniques estimés : **17 kg/année**

Rendement maximale observé (1997) : **0,2 kg/ha**

**Rendement évalué sans la présence du mulet à cornes qui représente 30% d'impact sur la masse totale.**

### Recommandations

- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs à l'émissaire et aux tributaires du lac de la Barrière et TM01, TM02 ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la montaison via l'émissaire du lac ;
- ➡ Valider les déclarations de Ouitouche, de Mulet à cornes et d'Achigan à petite bouche ;
- ➡ Si présence d'achigan à petite bouche, faire la promotion de cette pêche au niveau des usagers du territoire ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Cinq Cents

### Caractéristiques :

Bassin versant :	503 Batiscan
Identification SIFA:	25666
Quota 2018 :	28 kg
Superficie :	3 ha
Profondeur moyenne :	4 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Cinq Cents est alimenté par deux tributaires de montagne (TM01 & TM02). Sa population d'omble de fontaine est en allopatrie. Ce lac posséderait une profondeur maximale de 5,4 mètres (à valider). Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par portage via un sentier provenant du lac à Pierre. Historiquement, les premières visites furent au début des années 81. Il possède un pH acide de 4,6 selon des données de 1976. La fraie a été confirmée seulement à l'émissaire. Le tributaire de montagne 02 (2013) et son émissaire (2011-17) ont été caractérisés.

### Problématiques

Aucune problématique n'est relevée à partir des statistiques de pêche. Sur le terrain, les sites de reproduction sont de bonnes qualités pour le TM02, mais de piètres qualités pour l'émissaire. Aucune donnée pour le TM01.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagement(s) réalisé(s)

En 2017 et grâce à la participation de la fondation Héritage Faune, l'équipe a procédé à l'aménagement de 1 seuil-frayère en pruche (2m<sup>2</sup>) et d'un dépôt de gravier à l'émissaire (3 m<sup>2</sup>).

Investissement des aménagements 2017 : **1 850\$**

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement et aucune incubation réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : **5 000\$**

### Potentiel d'aménagement

Nous retrouvons le principal potentiel au TM02. Les frayères présentes sont déjà naturellement de bonnes qualités pour soutenir la population du lac Cinq Cents. Ce cours d'eau pourrait tout de même être amélioré en y ajoutant deux à trois seuils-frayères. En ce qui a trait à l'émissaire, il pourrait y être aménagé un à deux seuils-frayères. Le niveau du lac pourrait aussi être rehaussé. La faible profondeur enregistrée dans le profil bathymétrique de 1991 indique qu'un rehaussement de 1 à 2 mètres augmenterait positivement la zone productive de 0-6 mètres. Aucune information disponible pour le TM01.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **42 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	482	---	---	---	---	---	---	---
1980	312	40,00	---	128,2	---	13,3	---	---
1981	234	27,00	24	115,4	9,8	9,0	8,0	1125,0
1982	380	28,00	38	73,7	10,0	9,3	12,7	736,8
1983	341	41,00	32	120,2	10,7	13,7	10,7	1281,3
1984	131	19,00	23	145,0	5,7	6,3	7,7	826,1
1985	161	45,00	33	279,5	4,9	15,0	11,0	1363,6
1986	167	---	39	---	4,3	---	13,0	---
1987	279	13,00	58	46,6	4,8	4,3	19,3	224,1
1988	70	6,00	16	85,7	4,4	2,0	5,3	375,0
1989	93	3,00	32	32,3	2,9	1,0	10,7	93,8
1990	29	---	39	---	0,7	---	13,0	---
1991	12	---	20	---	0,6	---	6,7	---
1992	61	7,00	15	114,8	4,1	2,3	5,0	466,7
1993	60	---	68	---	0,9	---	22,7	---
1994	48	7,70	16	160,4	3,0	2,6	5,3	481,2
1995	263	30,30	68	115,2	3,9	10,1	22,7	445,6
1996	250	29,10	75	116,4	3,3	9,7	25,0	388,0
1997	183	25,80	55	141,0	3,3	8,6	18,3	469,1
1998	166	25,80	78	155,4	2,1	8,6	26,0	330,8
1999	264	36,00	58	136,4	4,6	12,0	19,3	620,7
2000	249	43,20	72	173,5	3,5	14,4	24,0	600,0
2001	366	38,70	100	105,7	3,7	12,9	33,3	387,0
2002	321	41,90	79	130,5	4,1	14,0	26,3	530,4
2003	335	38,38	50	114,6	6,7	12,8	16,7	767,5
2004	261	28,51	127	109,2	2,1	9,5	42,3	224,5
2005	280	22,52	108	80,4	2,6	7,5	36,0	208,5
2006	282	---	115	---	2,5	---	38,3	---
2007	257	24,17	110	94,1	2,3	8,1	36,7	219,8
2008	215	34,70	69	161,4	3,1	11,6	23,0	502,9
2009	327	29,24	109	89,4	3,0	9,7	36,3	268,2
2010	212	21,81	48	102,9	4,4	7,3	16,0	454,3
2011	260	33,06	55	127,2	4,7	11,0	18,3	601,2
2012	182	19,71	111	108,3	1,6	6,6	37,0	177,6
2013	303	29,37	61	96,9	5,0	9,8	20,3	481,5
2014	353	24,26	82	68,7	4,3	8,1	27,3	295,9
2015	197	19,18	106	97,4	1,9	6,4	35,3	180,9
2016	176	17,50	67	99,4	2,6	5,8	22,3	261,2
2017	196	21,08	61	107,6	3,2	7,0	20,3	345,6
2018	196	20,95	74	106,9	2,6	7,0	24,7	283,0

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2016-13-11-10-08-07-06-05-04-03-02-01-99-98-96-95-90-89-88-87-85-84-83) et sporadiques pour le tributaire de montagne 02 (2016-13-07-05-04-03-96-82). Ces deux cours d'eau ont été caractérisés. Aucun suivi n'a été fait pour le TM01.

#### Suivi biologique

Le suivi de 2006 a permis d'observer 10 géniteurs à l'émissaire, un seul en 2007 et deux en 2017. Aucune donnée pour les autres cours d'eau.

#### Suivi économique

Après évaluation des statistiques, l'exploitation de ce plan d'eau est de bonne qualité. La moyenne de jours-pêche est de 78 depuis les sept dernières années. Le rendement a légèrement diminué, mais il semble être corrélé avec l'effort et la pression de pêche.

#### Suivi physico-chimique

Seulement un pH dans le TM02 en dehors de la période de crues printanières a été récolté. Ce dernier a présenté une valeur acide de 5,16.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>6,27 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>0 kg/année</b>
Rendements optimums soutenus (1995-2004) :	<b>11,3 kg/ha</b>

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Assurer le nettoyage de l'émissaire annuellement et du tributaire de montagne 02 tous les trois ans ;
- ➡ Advenant une intervention faunique, prioriser des aménagements à l'émissaire afin de favoriser également la population du lac à Pierre ;
- ➡ Abaisser le contingent du lac à 250 poissons ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Civens

### Caractéristiques :

Bassin versant : 503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25765  
 Quota 2018 : NA  
 Superficie : 2,6 ha  
 Profondeur moyenne : 1,4 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Civens est un lac de tête possédant deux tributaires de montagne. Ce lac, en allopatrie, à une profondeur maximale de 4,4 mètres et une profondeur moyenne de 1,4 mètre. Ce plan d'eau est devenu un lac à contingent en 2014. Il est depuis soutenu par des ensemencements de type dépôt-retrait. Il n'y a pas d'habitation au pourtour du lac. Le lac est facilement accessible via le chemin principal et un chemin secondaire de 2 km à partir de la fourche du lac Herment. Il y a deux chaloupes de réservées pour les chalets en location.

### Problématiques

Aucune problématique à l'égard du statut du lac et de son soutien par les ensemencements.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Il y a eu un aménagement de seuils (1995) à l'émissaire pour s'assurer du maintien du niveau actuel du lac. Quelques seuils en roche et en pruche ont été consolidés en 2013 en aval de l'exutoire. En 2013 et en 2014, deux structures ont été installées pour contrer les activités du castor à l'émissaire.

### Ensemencements et incubation

Plusieurs ensemencements ont été réalisés. Depuis 2013, les ensemencements se font dans une optique de dépôt-retrait. Les truites relocalisées (1287) proviennent probablement des ruisseaux Charlieu, Herment ou Civens.

**Total :** 17 324 ombles de fontaine

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

Investissement approximatif depuis 1980 : **± 10 000\$**

### Potentiel d'aménagement

Il n'y a pas vraiment de potentiel pour des aménagements sur ce plan d'eau en raison des objectifs fixés. L'équipe ne mise pas sur la reproduction naturelle pour un lac où il y a des ensemencements de type dépôt-retrait.

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1980	184	---	---	---	---	---	---	---
1981	108	7,00	12	64,8	9,0	2,3	4,0	583,3
1982	237	12,00	15	50,6	15,8	4,0	5,0	800,0
1983	---	---	---	---	---	---	---	---
1984	127	8,00	7	63,0	18,1	2,7	2,3	1142,9
1985	308	25,00	26	81,2	11,8	8,3	8,7	961,5
1986	162	---	22	---	7,4	---	7,3	---
1987	193	12,00	18	62,2	10,7	4,0	6,0	666,7
1988	9	1,00	7	111,1	1,3	0,3	2,3	142,9
1989	24	2,00	8	83,3	3,0	0,7	2,7	250,0
1990	42	4,00	16	95,2	2,6	1,3	5,3	250,0
1991	36	6,00	8	166,7	4,5	2,0	2,7	750,0
1992	57	4,00	21	70,2	2,7	1,3	7,0	190,5
1993	155	9,80	45	63,2	3,4	3,3	15,0	217,8
1994	277	14,80	54	53,4	5,1	4,9	18,0	274,1
1995	285	36,70	46	128,8	6,2	12,2	15,3	797,8
1996	298	23,60	45	79,2	6,6	7,9	15,0	524,4
1997	187	12,30	33	65,8	5,7	4,1	11,0	372,7
1998	51	---	21	---	2	---	7,0	---
1999	32	---	13	---	3	---	4,3	---
2000	140	18,10	18	129,3	7,8	6,0	6,0	1005,6
2001	244	32,70	68	134,0	3,6	10,9	22,7	480,9
2002	151	15,70	57	104,0	2,6	5,2	19,0	275,4
2003	113	13,82	26	122,3	4,3	4,6	8,7	531,6
2004	164	14,44	46	88,1	3,6	4,8	15,3	314,0
2005	95	10,04	40	105,7	2,4	3,3	13,3	250,9
2006	32	8,06	12	252,0	2,7	2,7	4,0	672,0
2007	105	10,50	33	100,0	3,2	3,5	11,0	318,2
2008	49	6,02	16	122,9	3,1	2,0	5,3	376,2
2009	93	7,95	21	85,5	4,4	2,6	7,0	378,4
2010	101	7,67	25	75,9	4,0	2,6	8,3	306,7
2011	0	---	9	---	0,0	---	3,0	---
2012	83	8,91	15	107,3	5,5	3,0	5,0	593,9
2013	33	3,38	5	102,3	6,6	1,1	1,7	675,2
2014	542	101,84	159	187,9	3,4	33,9	53,0	640,5
2015	536	71,33	188	133,1	2,9	23,8	62,7	379,4
2016	552	65,80	186	119,2	3,0	21,9	62,0	353,7
2017	1180	164,33	242	139,3	4,9	54,8	80,7	609,0
2018	428	57,23	168	133,7	2,5	19,1	56,0	340,6

Année	Nombre	Stade	Lignée
1984	205	Relocalisation	Indigène
1986	482	Relocalisation	Indigène
1987	267	Relocalisation	Indigène
1988	164	Relocalisation	Indigène
1991	169	Relocalisation	Indigène
1996	300	1+ AN	Domestique
2000	200	ADULTE	Domestique
2013	404	1+ AN	Domestique
2013	3000	Fretin	Domestique
2014	1369	ADULTE	Domestique
2015	915	ADULTE	Domestique
2016	1007	ADULTE	Domestique
2017	2028	ADULTE	Domestique
2018	1143	ADULTE	Domestique

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **35 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques et consolidation des seuils pour assurer le niveau du lac à l'émissaire (2017-16-15-14-13-01-97-96-95-88-83-82-81).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été réalisé sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Depuis les ensemencements, les rendements sont nettement supérieurs aux rendements naturels offrant une bonne qualité de pêche pour les utilisateurs de ce plan d'eau.

#### Suivi physico-chimique

La bathymétrie et une station de physico-chimie complète ont été réalisées en 2013 afin de revalider les habitats en lac dans une optique d'ensemencements soutenus.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>8,73 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>NA</b>
Rendement optimal observé (2017) :	<b>54,8 kg/ha</b>

### Recommandations

- ➡ Continuer les ensemencements sur une base régulière ;
- ➡ Suggérer fortement les leurres de pêche populaires aux utilisateurs de ce plan d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche versus le retour sur ensemencement ;
- ➡ Suivre les activités du castor et le bon fonctionnement des structures anti-castor aménagées ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans.



## Lac Clavier

### Caractéristiques :

Bassin versant : 503 Batiscan  
 Identification SIFA: 08314 (07386)  
 Quota 2018 : 60 kg  
 Superficie : 6 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Clavier est alimenté par un tributaire en provenance de l'étang Côté et deux tributaires de montagne (TM01 & TM02). Ce plan d'eau a aussi porté historiquement le nom de lac à la Cabane d'Automne #2. Sa population d'ombles de fontaine est en allopatrie. Il n'y a aucune donnée sur la profondeur maximale et sur la profondeur moyenne de ce plan d'eau. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par portage via un sentier pédestre provenant du lac à Pierre ou via un chemin forestier qui peut être emprunté via la route 25 de la Réserve de Portneuf. À noter qu'il y a un sentier ancestral de la nation Huronne-Wendat qui traverse la bande riveraine entre les lacs Clavier et Petit Clavier. Les premières visites furent au début des années 82. La fraie a été confirmée seulement dans le tributaire étang Côté. Les tributaires TM01 et étang Côté ont été caractérisés (2012). En 2009, l'équipe a installé 12 engins pour valider l'absence de mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*). Aucun mullet à cornes n'a donc réussi à coloniser le lac Clavier.

### Problématiques

Les statistiques de pêche démontrent des symptômes associés à un problème de reproduction (légère hausse de la masse moyenne depuis 2008). Sur le terrain, les sites de reproduction sont de faibles superficies pour le TM01 et le tri. Étang Côté, mais de piètres qualités pour l'émissaire. Aucune donnée pour le TM02. Par contre, la présence du castor pourrait devenir problématique si le niveau de l'eau atteignait celui du lac Petit Clavier (risque de colonisation par le mullet à cornes).

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagement(s) réalisé(s)

Quelques nettoyages sporadiques ont été faits pour les tributaires TM01 et Tri Étang Côté. L'émissaire est suivi annuellement depuis 2009 pour s'assurer que les structures érigées par le castor ne permettent pas la colonisation.

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement et aucune incubation réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement réalisé en 2010 : **17000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	2	2,00	---	1000,0	---	0,3	---	---
1980	221	15,00	---	67,9	---	2,5	---	---
1981	332	28,00	35	84,3	9,5	4,7	5,8	800,0
1982	270	42,00	25	155,6	10,8	7,0	4,2	1680,0
1983	217	22,00	17	101,4	12,8	3,7	2,8	1294,1
1984	391	59,00	46	150,9	8,5	9,8	7,7	1282,6
1985	209	29,00	26	138,8	8,0	4,8	4,3	1115,4
1986	224	---	22	---	10,2	---	3,7	---
1987	185	10,00	30	54,1	6,2	1,7	5,0	333,3
1988	354	39,00	105	110,2	3,4	6,5	17,5	371,4
1989	243	29,00	68	119,3	3,6	4,8	11,3	426,5
1990	34	---	23	---	1,5	---	3,8	---
1991	113	16,00	14	141,6	8,1	2,7	2,3	1142,9
1992	342	37,00	85	108,2	4,0	6,2	14,2	435,3
1993	391	40,30	114	103,1	3,4	6,7	19,0	353,5
1994	393	34,50	75	87,8	5,2	5,8	12,5	460,0
1995	482	30,30	146	62,9	3,3	5,1	24,3	207,5
1996	413	56,20	105	136,1	3,9	9,4	17,5	535,2
1997	446	61,10	97	137,0	4,6	10,2	16,2	629,9
1998	560	105,20	139	187,9	4,0	17,5	23,2	756,8
1999	403	54,70	138	135,7	2,9	9,1	23,0	396,4
2000	219	24,80	36	113,3	6,1	4,1	6,0	689,0
2001	179	21,48	35	120,0	5,1	3,6	5,8	613,7
2002	98	13,37	22	136,5	4,5	2,2	3,7	607,9
2003	421	54,44	78	129,3	5,4	9,1	13,0	698,0
2004	547	56,93	145	104,1	3,8	9,5	24,2	392,6
2005	481	48,86	118	101,6	4,1	8,1	19,7	414,1
2006	374	50,96	85	136,3	4,4	8,5	14,2	599,6
2007	351	36,90	72	105,1	4,9	6,5	12,0	512,5
2008	403	30,80	74	76,4	5,4	5,1	12,3	416,2
2009	188	14,41	33	76,7	5,7	2,4	5,5	436,8
2010	184	19,19	28	104,3	6,6	3,2	4,7	685,5
2011	253	36,80	50	145,4	5,1	6,1	8,3	735,9
2012	247	36,52	58	147,9	4,3	6,1	9,7	629,7
2013	327	50,36	56	154,0	5,8	8,4	9,3	899,3
2014	185	25,73	19	139,1	9,7	4,3	3,2	1354,4
2015	99	15,84	33	160,0	3,0	2,6	5,5	480,0
2016	193	31,56	41	163,5	4,7	5,3	6,8	769,7
2017	126	20,71	12	164,4	10,5	3,5	2,0	1726,1
2018	433	57,47	61	132,7	7,1	9,6	10,2	942,1

### Potentiel d'aménagement

Nous retrouvons le principal potentiel dans les tributaires TM01 et Tri. Étang Côté. Respectivement, ce serait 3 et 4 seuils-frayères qui pourraient y être aménagés. La seule contrainte est l'accessibilité aux sites qui devraient se faire par embarcation. Pour l'émissaire, il a été privilégié la croissance au détriment de la reproduction. En abaissant le niveau du lac Cabane d'Automne, ce cours d'eau pourrait offrir certaines zones de fraie, mais les zones d'alevinage, à l'avis de l'équipe, sont plus bénéfiques.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **34 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2017-16-15-13-12-11-10-09-08-05-04-03-02-01-93-90) et suivi de la bande riveraine (2017-16-15-13-12-11-10-09-08). Sporadique pour le TM01 (2015-12-05-04-03-02-93-82) et le Tri étang Côté (2015-12-05-04-03-93-82). Ces deux tributaires ont été caractérisés. Aucun suivi n'a été fait pour le TM02.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée récoltée sur l'habitat en lac.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **29 kg**  
Rendements optimums soutenus (1996-2006) : **8,3 kg/ha**

#### Suivi biologique

Seul le suivi de 2013 a permis d'observer 2 géniteurs au tributaire étang Côté. Aucune confirmation pour les autres cours d'eau.

#### Suivi économique

Après évaluation des statistiques, l'exploitation de ce plan d'eau est de bonne qualité. À l'exception de 2017, la moyenne de jours-pêche est de 40 depuis 2009. Cette diminution de la pression semble être bénéfique pour la qualité de la pêche, car depuis 2009 l'indice de qualité est en nette augmentation et la masse moyenne est très stable à 160 grammes. Le succès est aussi supérieur à la moyenne du territoire.

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Assurer la stabilité du remblai entre les lacs Clavier et Petit Clavier ;
- ➡ S'assurer de l'absence du castor à l'émissaire du lac ;
- ➡ Créer un panneau d'identification des espèces et de leur impact nuisible sur l'omble de fontaine afin d'éviter une introduction accidentelle par les pêcheurs entre les deux plans d'eau ;
- ➡ Planifier la réalisation des aménagements dans les deux tributaires ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Petit Clavier

### Caractéristiques :

Bassin versant : 503 Batiscan  
 Identification SIFA: 07386  
 Quota 2018 : 10 kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : NA  
 Secteur de pêche : Perthuis

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
2006	105	---	22	---	4,8	---	7,3	---
2007	41	---	3	---	13,7	---	1,0	---
2008	0	---	0	---	0,0	---	0,0	---
2009	142	---	28	---	5,1	---	9,3	---
2010	---	---	---	---	---	---	---	---
2011	102	13,14	14	128,8	7,3	4,4	4,7	938,4
2012	91	---	18	---	5,1	---	6,0	---
2013	84	9,15	11	108,9	7,6	3,0	3,7	831,5
2014	74	9,32	11	126,0	6,7	3,1	3,7	847,6
2015	109	16,71	15	153,3	7,3	5,6	5,0	1114,2
2016	107	12,64	12	118,1	8,9	4,2	4,0	1053,1
2017	119	12,61	17	136,3	7,0	5,4	5,7	953,8
2018	75	8,90	10	118,7	7,5	3,0	3,3	890,3

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Petit Clavier est un lac de tête possédant deux tributaires de montagne. La population d'ombles de fontaine de ce lac est en sympatrie avec le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus* – première mention en 2008). Ce plan d'eau a aussi porté historiquement le nom de lac Clavier. Il n'y a aucune donnée sur la profondeur maximale et la profondeur moyenne. Il n'y a pas d'habitation au pourtour du lac. Le lac est présentement accessible via le chemin forestier qui peut être emprunté via la route 25 de la Réserve de Portneuf. À noter qu'il y a un sentier ancestral de la nation Huronne-Wendat qui traverse la bande riveraine entre les lacs Clavier et Petit Clavier.

### Problématiques

Présence mentionnée par un pêcheur en 2008 de mulets à cornes et validation de la fraie de l'espèce à l'émissaire en 2009. La validation des statistiques de pêche est impossible à valider avec exactitude avant 2011.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Il y a un remblai aménagé pour surélever la bande riveraine séparant les lacs Petit Clavier et Clavier afin d'éviter la colonisation par le mullet à cornes du bassin versant du petit lac Batiscan (présence de plus de trente plans d'eau possédant des populations d'ombles de fontaine en allopatrie).

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement et aucune incubation n'ont été réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement réalisé en 2010 : **± 17 000\$**

### Potentiel d'aménagement

À l'émissaire, il y aurait la possibilité de seuils-frayères et/ou frayère en canal. Par contre, avec la présence du mullet à cornes, il est fortement déconseillé d'y aménager des frayères.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **24 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques à l'émissaire (2017-15-12-09-08-82) et suivi de la bande riveraine (2017-16-15-13-12-11-10-09-08).

#### Suivi biologique

Plusieurs suivis sur la présence du mulot ont été réalisés (2012-10-09-08). Deux suivis sur l'omble de fontaine (2013-12) ont été réalisés sans toutefois observer de géniteurs.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau offre peu de pêche et est très difficile d'accès. Moins de 20 jours-pêche sont enregistrés annuellement.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée récoltée sur l'habitat en lac.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :

**NA**

Possibilité de gains fauniques estimés :

**NA**

Rendement optimal observé (2015) :

**5,6 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Assurer la stabilité du remblai entre les lacs Clavier et Petit Clavier ;
- ➡ S'assurer de l'absence du castor à l'émissaire du lac ;
- ➡ Valider la possibilité de restaurer la biodiversité d'origine ;
- ➡ Créer un panneau d'identification des espèces et de leur impact nuisible sur l'omble de fontaine afin d'éviter une introduction accidentelle par les pêcheurs entre les deux plans d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Cochon

### Caractéristiques :

Bassin versant :	504 Ste-Anne
Identification SIFA:	34356
Quota 2018 :	10 kg
Superficie :	5 ha
Profondeur moyenne :	5,0 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Cochon est un lac de tête possédant deux tributaires de montagne. La population d'ombles de fontaine est considérée en sympatrie avec le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*). Le lac à une profondeur maximale de 13 mètres. Pour l'omble de fontaine, le pH y est déficient. Historiquement, il a été chaulé en 1985 (10 tonnes de chaux), en 1994 (3 tonnes de Calco), et en 1996 (1 tonne de Calco). Sans les ensemencements et le chaulage, il serait fort probable que la population de ce plan d'eau disparaîtrait comme en font foi les statistiques depuis 2011. Il n'y a pas d'habitation au pourtour du lac. Le lac est facilement accessible via un chemin secondaire carrossable.

### Problématiques

La principale problématique de ce lac est son niveau d'acidité, la présence du mullet à cornes et le manque d'informations.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Trois chaulages ont été réalisés au cours des années. Malheureusement, ces derniers ne semblent plus faire effet comme en fait foi le pH de 4,96 récolté en 2006.

### Ensemencements et incubation

À l'exception des ensemencements avec fretins et de celui de 2011, les ensemencements ont toujours donné de bons résultats. Il n'y a aucune information sur la provenance des truites indigènes relocalisées (207).

**Total :** 14 182 ombles de fontaine

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

Investissement approximatif depuis 1979 : ± 10 000\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	100	---	---	---	---	---	---	---
1980	85	3,00	---	35,3	---	0,6	---	---
1981	---	---	---	---	---	---	---	---
1982	20	---	4	---	5,0	---	0,8	---
1983	13	1,00	4	76,9	3,3	0,2	0,8	250,0
1984	---	---	---	---	---	---	---	---
1985	---	---	---	---	---	---	---	---
1986	---	---	---	---	---	---	---	---
1987	381	74,00	89	194,2	4,3	14,8	17,8	831,5
1988	262	44,00	128	167,9	2,0	8,8	25,6	343,8
1989	0	---	4	---	---	---	0,8	---
1990	34	9,00	51	264,7	0,7	1,8	10,2	176,5
1991	211	35,00	95	165,9	2,2	7,0	19,0	368,4
1992	119	22,00	88	184,9	1,4	4,4	17,6	250,0
1993	146	31,50	95	215,8	1,5	6,3	19,0	331,6
1994	7	4,20	20	600,0	0,4	0,8	4,0	210,0
1995	872	72,40	134	83,0	6,5	14,5	26,8	540,3
1996	243	26,50	77	109,1	3,2	5,3	15,4	344,2
1997	120	18,00	60	150,0	2,0	3,6	12,0	300,0
1998	41	6,40	34	156,1	1,2	1,3	6,8	188,2
1999	129	27,00	46	209,3	2,8	5,4	9,2	587,0
2000	129	20,90	51	162,0	2,5	4,2	10,2	409,8
2001	---	---	---	---	---	---	---	---
2002	541	61,00	96	112,8	5,6	12,2	19,2	635,4
2003	456	47,40	82	103,9	5,6	9,5	16,4	578,0
2004	258	45,57	118	176,6	2,2	9,1	23,6	386,2
2005	84	11,84	54	140,9	1,6	2,4	10,8	219,2
2006	52	10,13	34	194,7	1,5	2,0	6,8	297,8
2007	157	29,00	78	184,7	2,0	5,8	15,6	371,8
2008	2	---	16	---	0,1	---	3,2	---
2009	1	0,80	8	800,0	0,1	0,2	1,6	100,0
2010	0	---	2	---	0,0	---	0,4	---
2011	4	0,70	8	175,0	0,5	0,1	1,6	87,5
2012	11	7,61	13	691,8	0,8	1,5	2,6	585,4
2013	13	12,60	13	969,2	1,0	2,5	2,6	969,2
2014	2	0,60	17	300,0	0,1	0,1	3,4	35,3
2015	1	0,80	15	800,0	0,1	0,2	3,0	53,3
2016	1	---	8	---	0,1	---	1,6	---
2017	1	---	3	---	0,3	---	0,6	---
2018	1	1,68	1	1680,0	1,0	0,3	0,2	1680,0

Année	Nombre	Stade	Lignée
1987	300	1+ AN	Domestique
1989	200	1+ AN	Domestique
1990	500	1+ AN	Domestique
1991	2000	1+ AN	Domestique
1992	300	1+ AN	Domestique
1994	2000	1+ AN	Domestique
1995	1500	1+ AN	Domestique
1996	300	1+ AN	Domestique
1996	83	Relocalisation	Indigène
1997	124	Relocalisation	Indigène
1998	200	1+ AN	Domestique
1999	300	ADULTE	Domestique
2001	1500	FRETIN	Domestique
2001	400	1+ AN	Domestique
2002	2600	FRETIN	Domestique
2003	500	FRETIN	Domestique
2004	500	ADULTE	Domestique
2005	500	ADULTE	Domestique
2007	175	ADULTE	Domestique
2011	200	ADULTE	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Il y aurait la possibilité pour 2 ou 3 seuils-frayères en roche à l'émissaire. Il n'y a aucune information pour les autres cours d'eau.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **9 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques à l'émissaire (2001-98-93-81) et une seule visite au TM02 (1981). Un seul mulot à cornes a été capturé en 1990 lors des efforts d'élimination massive de cette espèce.

#### Suivi biologique

Une seule visite a été réalisée à l'émissaire en 2017 ne permettant pas de confirmer la présence de géniteur.

#### Suivi économique

Lac qui est très peu fréquenté lorsque les ensemencements ne sont pas soutenus. Entre les intervalles d'ensemencement, il est reconnu par les pêcheurs pour être très difficile, mais il offre de très beaux spécimens (classe mémorable).

#### Suivi physico-chimique

Une station complète a été faite en 2006 démontrant un pH acide déficient pour l'omble de fontaine et après 3 mètres seulement, l'oxygène se retrouve en dessous des valeurs de tolérance de 5 mg/l nécessaire à l'omble de fontaine. Le même constat fut fait lors des relevés physico-chimiques en 2017.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>25 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>25 kg/année</b>
Rendement optimal observé (1995) :	<b>14,5 kg/ha</b>

### Recommandations

- ➡ Réaliser des ensemencements de soutien à partir de la relocalisation (lieu à définir) en raison de  $\pm$  100 truites adultes/année ;
- ➡ En raison de la présence d'une espèce compétitrice, ne faire aucun aménagement voué à la reproduction ;
- ➡ Maintenir l'arrêt complet de l'effort de capture sur le mulot à cornes ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Valider la qualité des ensemencements sur la qualité de la pêche ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Cristal

### Caractéristiques :

Bassin versant : 504 Ste-Anne  
 Identification SIFA: 02523  
 Quota 2018 : 10 kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : 3,9 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Cristal est un lac de tête ne possédant aucun tributaire et par conséquent, alimenté seulement par des sources d'eau souterraines. La population d'omble de fontaine est en allopatrie et protégée par une série de cascades ne permettant pas au mulot à cornes (*Semotilus atromaculatus*) de monter. Il possède une profondeur maximale de 12,5 mètres et une profondeur moyenne de 3,9 mètres. Ce plan d'eau a aussi porté historiquement le nom de lac Francia. Il n'y a pas d'habitation au pourtour du lac. Le lac est difficilement accessible via un chemin de VTT de mauvaise qualité.

### Problématiques

La principale problématique de ce lac est son accessibilité et le manque d'informations sur les habitats. Selon les statistiques de pêche, la population montre des symptômes de surexploitation à partir des années 2000.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Quelques seuils en roche ont été faits en 1993 et 1996. Seuls des nettoyages sporadiques à l'émissaire ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements avec fretins de 2011 à 2014 avaient pour objectif de valider le remplacement des 1+ AN lors des ensemencements de soutien par des fretins. Malheureusement, avec les conditions difficiles associées au chemin d'accès, les retombées sur la pression de pêche ne se sont jamais réalisées. Qui plus est, quelques pêcheurs ont noté en 2013 la forte présence de copépode sur les branchies réduisant quelque peu leur intérêt pour les poissons de ce plan d'eau. Tout de même, on remarque une hausse significative du succès 3 ans après le début de l'introduction des fretins ce qui signifie que l'essai est concluant, mais que la quantité de fretins a été surestimée et pourrait être réduite à 2000 pour éviter les problèmes de copépodes liés à la forte densité de population.

**Total :** 12 200 ombles de fontaine

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Gravel et Tessier II par dévalaison

Investissement approximatif depuis 1985 : < 500\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1985	419	---	55	---	7,6	---	18,3	---
1986	295	---	69	---	4,3	---	23,0	---
1987	20	1,00	14	50,0	1,4	0,3	4,7	71,4
1988	21	4,00	7	190,5	3,0	1,3	2,3	571,4
1989	151	38,00	55	251,7	2,7	12,7	18,3	690,9
1990	144	24,00	116	166,7	1,2	8,0	38,7	206,9
1991	222	28,00	100	126,1	2,2	9,3	33,3	280,0
1992	279	47,00	91	168,5	3,1	15,7	30,3	516,5
1993	97	20,20	50	208,2	1,9	6,7	16,7	404,0
1994	91	11,30	43	124,2	2,1	3,8	14,3	262,8
1995	333	40,10	85	120,4	3,9	13,4	28,3	471,8
1996	327	37,90	58	115,9	5,6	12,6	19,3	653,4
1997	327	37,30	41	114,1	8,0	12,4	13,7	909,8
1998	357	37,80	50	105,9	7,1	12,6	16,7	756,0
1999	359	43,90	62	122,3	5,8	14,6	20,7	708,1
2000	161	37,10	61	230,4	2,6	12,4	20,3	608,2
2001	34	16,60	31	488,2	1,1	5,5	10,3	535,5
2002	17	2,80	22	164,7	0,8	0,9	7,3	127,3
2003	2	2,25	8	1125,0	0,3	0,8	2,7	281,3
2004	8	4,90	10	612,5	0,8	1,6	3,3	490,0
2005	29	12,61	42	434,8	0,7	4,2	14,0	300,2
2006	26	---	22	---	1,2	---	7,3	---
2007	21	8,08	26	384,6	0,8	2,7	8,7	310,7
2008	15	13,90	20	926,7	0,8	4,6	6,7	695,0
2009	1	1,26	16	1260,0	0,1	0,4	5,3	78,7
2010	0	---	1	---	0,0	---	0,3	---
2011	1	---	6	---	0,2	---	2,0	---
2012	0	---	2	---	0,0	---	0,7	---
2013	79	19,56	21	247,7	3,8	6,5	7,0	931,7
2014	2	0,98	21	490,0	0,1	0,3	7,0	46,7
2015	3	0,63	3	210,0	1,0	0,2	1,0	210,0
2016	2	---	9	---	0,2	---	3,0	---
2017	17	4,32	13	253,8	1,3	1,4	4,3	332,0
2018	13	5,04	7	387,7	1,9	1,7	2,3	720,0

Année	Nombre	Stade	Lignée
1997	200	1+ AN	Domestique
2011	3000	FRETIN	Domestique
2012	3000	FRETIN	Domestique
2013	3000	FRETIN	Domestique
2014	3000	FRETIN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Il y a un obstacle majeur en aval du mètre 75 qui empêche la montaison du mulet à cornes en provenance des lacs Gravel et Tessier. Entre les mètres 0 à 75, il y aurait la possibilité pour 2 ou 3 seuils-frayères en roche, une à deux frayères à courant descendant en amont des barrages à castor aux mètres 30 et 56 et une passe migratoire pour le barrage du mètre 30.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **16 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques à l'émissaire (1996-93-87-82). Il a été caractérisé en 2011.

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été réalisé pour ce plan d'eau. Il y a par contre des sites potentiels en lac sur le flanc Est du lac.

#### Suivi économique

Lac qui est très peu pêché en raison de son accessibilité. Au cours des meilleures années (1995-2000), l'effort de pêche s'est maintenu à près de 60 jours-pêche.

#### Suivi physico-chimique

Une station complète a été faite en 2006 ne démontrant aucun facteur déficient pour l'omble de fontaine et après 9 mètres, l'oxygène se retrouve en dessous des valeurs de tolérance de 5 mg/l nécessaire à l'omble de fontaine. L'habitat en lac est donc de très bonne qualité.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>6,35 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>19 kg/année</b>
Rendement optimal observé (1995-2000) :	<b>13,0 kg/ha</b>

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ N'y prévoir aucune intervention avant la réfection du chemin d'accès. S'il y a réfection, recommencer l'introduction de 2000 fretins/année ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Valider l'impact des anciennes récoltes sylvicoles des années 2000, sur la population ;
- ➡ Valider l'impact des barrages de castor situés à l'émissaire sur les habitats de reproduction ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Durocher

### Caractéristiques :

Bassin versant :	504 Ste-Anne
Identification SIFA:	34 353
Quota 2018 :	27 kg
Superficie :	4 ha
Profondeur moyenne :	ND
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Durocher a été restreint de 2003 à 2008 aux engins de pêches à la mouche seulement. Il est alimenté par deux tributaires, un en provenance du lac Termont et le second est un tributaire de montagne. Il se jette 201 mètres en aval dans le lac de Laroche. La population de ce lac est en allopatrie et protégée par une chute ne permettant pas au mulot à cornes (*Semotilus atromaculatus*) d'accéder au lac. La profondeur maximale et la profondeur moyenne sont inconnues. Les statistiques de ce plan d'eau ont été historiquement confondues avec celles du lac de Laroche. Ce plan d'eau a aussi porté historiquement le nom de 3<sup>e</sup> lac des Roches. Il y a trois habitations au pourtour du lac. Le lac est facilement accessible en véhicule par un chemin carrossable secondaire.

### Problématiques

Aucune problématique majeure observée si ce n'est que la présence non récurrente du castor entre les lacs Durocher et Termont.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Seuls des nettoyages sporadiques à l'émissaire et réguliers pour le tributaire Termont ont été réalisés avec les années.

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements semblent n'avoir eu aucun impact sur les statistiques de pêches. Les truites relocalisées proviennent d'un lieu inconnu.

**Total :** 1 555 ombles de fontaine

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Termont et Laroche par dévalaison

Investissement approximatif depuis 1980 : < 1 000\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	---	---	---	---	---	---	---	---
1980	478	59,00	---	123,4	---	14,8	---	---
1981	370	24,00	---	64,9	---	6,0	---	---
1982	393	33,00	---	84,0	---	8,3	---	---
1983	377	37,00	---	98,1	---	9,3	---	---
1984	460	27,00	---	58,7	---	6,8	---	---
1985	572	38,00	73	66,4	7,8	9,5	18,3	520,5
1986	489	---	93	---	5,3	---	23,3	---
1987	382	17,00	79	44,5	4,8	4,3	19,8	215,2
1988	333	28,00	155	84,1	2,1	7,0	38,8	180,6
1989	270	28,00	54	103,7	5,0	7,0	13,5	518,5
1990	336	33,00	93	98,2	3,6	8,3	23,3	354,8
1991	398	42,00	97	105,5	4,1	10,5	24,3	433,0
1992	364	36,00	55	98,9	6,6	9,0	13,8	654,5
1993	382	32,40	56	84,8	6,8	8,1	14,0	578,6
1994	337	23,90	61	70,9	5,5	6,0	15,3	391,8
1995	346	29,40	53	85,0	6,5	7,3	13,3	554,7
1996	323	31,50	75	97,5	4,3	7,9	18,8	420,0
1997	387	35,40	69	91,5	5,6	8,9	17,3	513,0
1998	356	27,40	76	77,0	4,7	6,8	19,0	360,5
1999	358	42,50	92	118,7	3,9	10,6	23,0	462,0
2000	353	36,70	96	104,0	3,7	9,2	24,0	382,3
2001	278	22,67	88	81,6	3,2	5,7	22,0	257,6
2002	234	18,80	83	80,3	2,8	4,7	20,8	226,5
2003	295	28,02	52	95,0	5,7	7,0	13,0	538,9
2004	335	26,30	83	78,5	4,0	6,6	20,8	316,9
2005	169	14,06	57	83,2	3,0	3,5	14,3	246,7
2006	233	25,49	57	109,4	4,1	6,4	14,3	447,1
2007	234	24,48	64	104,6	3,7	6,1	16,0	382,5
2008	257	25,16	53	97,9	4,8	6,3	13,3	474,0
2009	337	30,43	60	90,3	5,6	7,6	15,0	507,2
2010	329	26,38	72	80,2	4,6	6,6	18,0	366,4
2011	243	21,82	47	89,8	5,2	5,5	11,8	464,2
2012	291	27,86	58	95,8	5,0	7,0	14,5	480,4
2013	213	27,69	72	130,0	3,0	6,9	18,0	384,6
2014	189	16,33	87	86,4	2,2	4,1	21,8	187,7
2015	212	27,11	64	127,9	3,3	6,8	16,0	423,6
2016	171	18,00	53	105,3	3,2	4,5	13,3	339,7
2017	176	18,92	64	107,5	2,8	7,2	16,0	295,6
2018	239	22,83	11	95,5	2,2	5,7	27,8	205,7

Année	Nombre	Stade	Lignée
1986	800	FRETIN	Domestique
1987	150	1 + AN	Domestique
1993	350	FRETIN	Domestique
2005	17	Relocalisation	Indigène
2006	238	Relocalisation	Indigène

### Potentiel d'aménagement

Pour l'émissaire, il y a un OMP à 39 mètres du lac qui empêche la montaison du mulet à cornes en provenance du lac de Laroche. Entre cet obstacle et le lac, il y a une très bonne possibilité pour l'aménagement de seuils-frayères, de dépôt de gravier et/ou de frayère en canal. Concernant le tributaire en provenance du lac Termont, il y a également la possibilité d'aménager de nombreux seuils-frayères et/ou de frayères à courant descendant si l'on veut sauvegarder les ouvrages du castor. À priori, des déflecteurs en roche pourraient curer les endroits où nous retrouvons naturellement du gravier. Il y a aussi la possibilité d'une fraie en lac près de l'embouchure de ce même tributaire sur la rive ouest du lac.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **45 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques à l'émissaire (1993-88-86-85-84-82-81) et trisannuels au Tri Termont (2016-13-10-08-07-05-04-03-02-99-98-97-95-89-88-87-86-85-84-82-81). Ce dernier a été caractérisé en 2008.

#### Suivi biologique

Malgré la présence de nombreux alevins, les suivis biologiques réalisés à ce jour n'ont pas permis de valider l'utilisation des frayères potentielles.

#### Suivi économique

Lac qui offre environ 70 jours-pêche par année. Au cours des meilleures années (1995-2000), l'effort de pêche s'est maintenu à près de 75 jours-pêche.

#### Suivi physico-chimique

Seuls quelques pH de surface ont été récoltés au cours des années démontrant des valeurs variantes entre 5 et 6,2.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978): **6,7 kg/ha**

Possibilité de gains fauniques estimés : **13,6 kg/année**

Rendements optimums soutenus (1991-1998) : **8,1 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ En raison de la pression de pêche observée, il serait préférable de valoriser le nettoyage du gravier présent dans le tributaire Termont plutôt que l'ajout de seuil-frayère ;
- ➡ Réaliser la caractérisation à l'émissaire du lac ;
- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs en lac, à l'émissaire et au tributaire Termont ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Édithé

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0503-Batiscan
Identification SIFA:	08306
Identification des SIFZ :	Aucun
Quota 2018 :	63 kg
Superficie :	22 ha
Profondeur moyenne :	5,6 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

La population du lac Édithé est en allopatrie. Il est facilement accessible en voiture à partir du chemin principal (km 20) et d'un chemin secondaire (2 km). Il possède un tributaire provenant du lac Rudden ainsi que 3 tributaires de montagne. Le lac Édithé a été restreint de 1987 à 1989 et de 1997 à 2008 aux engins de pêche à la mouche seulement. Nous retrouvons 1 chalet au pourtour du lac. Des diagnoses complètes furent réalisées en 2008 et en 2016. Le lac est divisé en deux fosses d'importance et c'est pour cette raison qu'il y a eu deux stations de physico-chimie établies. La profondeur maximale enregistrée pour la fosse du nord est de 16,1 mètres alors que celle plus centrale au lac est de 12,0 mètres. La profondeur moyenne du lac est de 5,6 mètres. Il y a la présence d'un esker qui traverse le lac et qui est nettement identifiable sur le terrain. À noter, que la zec y maintient 2 chaloupes et que le quota a été ajusté en 2009 par le ministère et qu'il se retrouve à plus de la moitié de son quota théorique de 110 kg.

### Problématiques

La problématique majeure que l'équipe a voulu régler lors des interventions de 2010 était la détérioration des sites de reproduction pour l'omble de fontaine dans le tributaire Rudden qui était due à la présence du castor qui a causé de nombreux décrochement de berge. Les travaux associés aux stabilisations des berges ont dans l'ensemble bien tenu. Par contre, il y a eu des décrochements à quelques endroits de l'enrochement que l'équipe associe à la formation géologique du terrain. Le matériel présent dans l'esker est instable et devient donc problématique pour la longévité des aménagements. De plus, la présence récurrente du castor n'aide en rien. Avec ses ouvrages, il déstabilise également toute la végétation au pourtour du cours d'eau et conséquemment les aménagements. Même en voulant travailler de concert avec cette présence, l'instabilité due à l'esker ne permet pas au castor de faire des barrages durables rendant même inopérante depuis 2015 la passe migratoire installée. Ce qui implique également que l'équipe doit nettoyer régulièrement ces barrages inefficaces et les nombreux arbres qui se sont renversés.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

L'équipe a entamé en 2010 d'importants travaux d'aménagements aux tributaires Rudden et TM03. 4 sections de berges ont été enrochées pour éviter des décrochements supplémentaires, il y a l'installation d'une passe migratoire, l'aménagement temporaire de 10 caisses frayères (10 m<sup>2</sup>) ainsi que l'installation d'une structure anti-castor. Pour le tributaire TM03, il y a eu une réfection partielle du ponceau, l'aménagement de 4 seuils-frayère (27 m<sup>2</sup>), de 2 abris à fretins et une passe migratoire de 6 pieds. Cette dernière a été retirée en 2015.

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	1412	---	---	---	---	---	---	---
1980	1762	148,00	---	84,0	---	7,0	---	---
1981	2122	160,00	270	75,4	7,9	7,6	12,9	592,6
1982	2103	157,00	240	74,7	8,8	7,5	11,4	654,2
1983	2157	215,00	297	99,7	7,3	10,2	14,1	723,9
1984	1936	170,00	344	87,8	5,6	8,1	16,4	494,2
1985	2217	122,00	298	55,0	7,4	5,8	14,2	409,4
1986	2357	---	326	---	7,2	---	15,5	2075,0
1987	1552	110,00	183	70,9	8,5	5,2	8,7	601,1
1988	1997	209,00	203	104,7	9,8	10,0	9,7	1029,6
1989	1356	158,00	267	116,5	5,1	7,5	12,7	591,8
1990	1453	149,00	427	102,5	3,4	7,1	20,3	348,9
1991	1176	104,00	253	88,4	4,6	5,0	12,0	411,1
1992	1595	128,00	359	80,3	4,4	6,1	17,1	356,5
1993	1016	85,10	346	83,8	2,9	4,1	16,5	246,0
1994	1013	76,50	271	75,5	3,7	3,6	12,9	282,3
1995	854	67,40	194	78,9	4,4	3,2	9,2	347,4
1996	1256	128,50	219	102,3	5,7	6,1	10,4	586,8
1997	790	64,70	180	81,9	4,4	3,1	8,6	359,4
1998	635	44,30	160	69,8	4,0	2,1	7,6	276,9
1999	389	34,30	127	88,2	3,1	1,6	6,0	270,1
2000	623	65,70	169	105,5	3,7	3,1	8,0	388,8
2001	864	70,00	198	81,0	4,4	3,3	9,4	353,5
2002	464	56,90	155	122,6	3,0	2,7	7,4	367,1
2003	318	36,59	91	115,1	3,5	1,7	4,3	402,1
2004	429	41,91	165	97,7	2,6	2,0	7,9	254,0
2005	381	29,00	107	76,1	3,6	1,4	5,1	271,0
2006	446	42,78	139	95,9	3,2	2,0	6,6	307,7
2007	548	66,80	132	121,9	4,2	3,2	6,3	506,0
2008	484	90,90	174	187,8	2,8	4,3	8,3	522,4
2009	863	77,55	388	89,9	2,2	3,7	18,5	199,9
2010	889	98,77	480	111,1	1,9	4,7	22,9	205,8
2011	587	115,58	323	196,9	1,8	5,5	15,4	357,8
2012	850	102,00	369	120,0	2,3	4,9	17,6	276,4
2013	797	102,70	348	128,9	2,3	4,9	16,6	295,1
2014	408	51,63	247	126,5	1,7	2,5	11,8	209,0
2015	282	54,76	250	194,2	1,1	2,6	11,9	219,0
2016	459	55,75	318	121,5	1,4	2,7	15,1	175,3
2017	350	58,39	267	166,8	1,3	2,8	12,7	218,7
2018	302	50,61	263	167,6	1,1	2,4	12,5	192,4

### Ensemencements et incubation

Aucun impact significatif sur les statistiques de pêche. Les poissons relocalisés en 2016 et 2017 proviennent du ruisseau Charlieu et ont été introduits dans les tributaires Rudden et TM03. Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

**Total :** 8 911 ombles de fontaine  
Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun  
Investissement des aménagements de 2010 : **18 000\$**

Année	Nombre	Stade	Lignée
2000	1000	1+ AN	Domestique
2015	7250	FRETIN	Indigène
2016	315	Relocalisation	Indigène
2017	346	Relocalisation	Indigène
2018	304	Relocalisation	Indigène

### Potentiel d'aménagement

Après les aménagements effectués à l'été 2010, il est fortement recommandé d'aménager dans les sections linéaires seulement. Donc d'éviter les aménagements dans les courbes où l'érosion peut y être plus importante. Ainsi, il serait possible d'aménager plus de 50 seuils supplémentaires à l'intérieur du tributaire Rudden. Pour le TM03, la concentration du courant à l'embouchure favoriserait l'appel d'eau et ainsi la montaison des poissons du lac aux aménagements. D'autre part, le principal ajout qui pourrait être fait pour aider la population du lac Édithé serait l'installation d'une passe migratoire à l'émissaire qui permettrait un apport supplémentaire d'individus en provenance du ruisseau Charlieu.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **139 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (2011-09-08-87-78), réguliers pour les tributaires Rudden (2017 à 2000-97-96-93-88-86-85-81-78) et TM03 (2017-16-15-14-13-12-11-10-09-99-98-96).

#### Suivi biologique

La fraie a été confirmée dans les tributaires Rudden (5 géniteurs en 2002 et 75 en 2013) et TM03 (1 géniteur en 2009). En 2016 et 2017, l'équipe a relocalisé de la truite en provenance du ruisseau Charlieu pour conditionner de nouveaux géniteurs au site TM03. Durant l'automne de 2016, deux géniteurs y ont été observés, mais aucun en 2017.

#### Suivi économique

Depuis 2009, c'est un effort de plus de 200 jours-pêches qui a potentiellement créé une surexploitation.

#### Suivi physico-chimique

Les relevés de physico-chimie réalisés à l'été 2009 et à l'été 2016 n'ont pas identifié de contraintes pour l'habitat en lac. Entre ces deux années, les paramètres ont très peu changé.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,11 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **23 kg/année\***  
Rendements optimums soutenus (1989-1997) : **5,1 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Continuer jusqu'en 2020 le conditionnement des géniteurs au site aménagé au TM03 ;
- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Faire le suivi de la montaison dans le tri Rudden en période de fraie ;
- ➡ Maintenir le bon fonctionnement de tous les aménagements et assurer annuellement leurs nettoyages ;
- ➡ Faire un effort supplémentaire pour éradiquer la présence du castor dans le bassin versant du lac Édithé ;
- ➡ Advenant une intervention supplémentaire, privilégier l'installation d'une passe migratoire à l'émissaire ;
- ➡ Valider les habitats de reproduction en lac dans la baie au nord du lac;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Égry

### Caractéristiques :

Bassin versant : 503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25 742  
 Quota 2018 : 12 kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Égry est alimenté par un tributaire en provenance du lac Paquet et par un tributaire de montagne (TM01). La population du lac est en allopatrie. Aucune information valable (approximation en 1980 de  $\pm 4$  mètres) sur la profondeur maximale. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par portage via un sentier pédestre provenant du lac Petit Batiscan ou bien par un chemin de VTT accessible par le chemin secondaire du km 33.

### Problématiques

Il y a très peu d'informations disponibles pour ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement ou intervention majeure n'ont été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages occasionnels ont été faits. À noter par contre qu'il y a des aménagements aux lacs Petit Batiscan dans le tributaire en provenance du lac Égry et que la présence du castor peut, advenant un ouvrage majeur, être problématique.

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement ni implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

Il n'y a aucun potentiel d'identifié en raison du manque d'information disponible en date de 2018.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **14 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1982	13	---	---	---	---	---	---	---
1983	---	---	---	---	---	---	---	---
1984	22	---	2	---	11,0	---	0,7	---
1985	16	---	3	---	5,3	---	1,0	---
1986	---	---	---	---	---	---	---	---
1987	165	5,00	23	30,3	7,2	1,7	7,7	217,4
1988	66	4,00	26	60,6	2,5	1,3	8,7	153,8
1989	12	---	4	---	3,0	---	1,3	---
1990	68	---	44	---	1,5	---	14,7	---
1991	114	11,00	27	96,5	4,2	3,7	9,0	407,4
1992	38	17,00	2	5,7	---	---	---	---
1993	162	10,20	60	63,0	2,7	3,4	20,0	170,0
1994	276	14,00	54	50,7	5,1	4,7	18,0	259,3
1995	154	---	43	---	3,6	---	14,3	---
1996	88	8,80	17	100,0	5,2	2,9	5,7	517,6
1997	74	---	13	---	5,7	---	4,3	---
1998	137	10,50	17	76,6	8,1	3,5	5,7	617,6
1999	144	10,80	17	75,0	8,5	3,6	5,7	635,3
2000	134	8,50	18	63,4	7,4	2,8	6,0	472,2
2001	44	2,26	14	51,4	3,1	0,8	4,7	161,4
2002	16	1,10	5	68,8	3,2	0,4	1,7	220,0
2003	57	5,86	22	102,8	2,6	2,0	7,3	266,4
2004	156	15,32	21	98,2	7,4	5,1	7,0	729,4
2005	72	---	10	---	7,2	---	3,3	---
2006	74	6,91	8	93,3	9,3	2,3	2,7	863,3
2007	27	1,62	4	60,0	6,8	0,5	1,3	405,0
2008	111	9,04	11	81,5	10,1	3,0	3,7	822,2
2009	21	---	4	---	5,3	---	1,3	---
2010	15	1,54	1	102,7	15,0	0,5	0,3	1540,0
2011	13	1,19	1	91,5	13,0	0,4	0,3	1190,0
2012	43	10,18	18	236,7	2,4	3,4	6,0	565,4
2013	101	13,42	16	132,9	6,3	4,5	5,3	838,7
2014	---	---	---	---	---	---	---	---
2015	18	---	2	---	9,0	---	0,7	---
2016	26	---	4	---	6,5	---	1,3	---
2017	---	---	---	---	---	---	---	---
2018	15	1,96	1	130,7	15,0	0,7	0,3	1960,0

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages occasionnels pour l'émissaire (2016-01-95) et le tributaire Paquet (1996).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, le succès de pêche est excellent bien que l'effort soit de moins de 20 jours-pêche.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :

**NA**

Possibilité de gains fauniques estimés :

**5 kg/année**

Rendement optimal observé (1992) :

**5,7 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Afin de préserver les aménagements situés en aval du lac Égry, assurer un nettoyage annuel de l'émissaire et un suivi sur la présence ou l'absence du castor ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac des Étangs

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 St-Anne
Identification SIFA:	34 358
Quota 2018 :	85 kg
Superficie :	15 ha
Profondeur moyenne :	1,5 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac des Étangs est alimenté par les tributaires en provenance du Premier lac Tessier, de l'étang de la Tête-de-Jument et par un tributaire de montagne (TM01). La population du lac est en sympatrie avec le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*). Il y a six chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait en voiture par le chemin principal au km 8. Historiquement, les premières visites furent au début des années 80. La fraie n'a jamais été confirmée dans aucun des tributaires ni à l'émissaire. Aucune caractérisation n'a été réalisée. Ce plan d'eau a aussi porté historiquement le nom de Damas. Le barrage à l'émissaire date, selon le CEHQ, de 1960 (X0001777).

### Problématiques

Sa faible profondeur et la présence d'espèces compétitrices sont les principales problématiques associées à ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

En 1989, il y a eu une passe migratoire et deux gabions qui ont été en fonction jusqu'en 1993 où des travaux correctifs ont été apportée à la suite du déplacement des structures suite aux crues. En 2018, plus rien n'est opérationnel et le barrage a disparu. De plus, des captures ont été réalisées afin d'éliminer massivement le mullet à cornes. Entre 1994 et 2003, 35 443 mulets à cornes ont été capturés (ZECBN, 2009). L'année 2002 a été la plus imposante avec le retrait de 10 519 mulets à cornes.

### Ensemencements et incubation

Seule l'implantation de 6000 œufs a été faite en 1996 avec un succès d'éclosion de 20,2%.

**Total :** 1212 alevins d'ombles de fontaine éclos

Investissement approximatif depuis 1978 : **9000\$**

### Potentiel d'aménagement

Aucun potentiel d'aménagement en raison de la présence du mullet à cornes.

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	889	---	---	---	---	---	---	---
1980	719	80,00	---	111,3	---	16,0	---	---
1981	963	117,00	176	121,5	5,5	23,4	35,2	664,8
1982	978	104,00	170	106,3	5,8	20,8	34,0	611,8
1983	1020	115,00	198	112,7	5,2	23,0	39,6	580,8
1984	1052	106,00	217	100,8	4,8	21,2	43,4	488,5
1985	999	57,00	211	57,1	4,7	11,4	42,2	270,1
1986	1022	---	210	---	4,9	---	42,0	---
1987	940	53,00	239	56,4	3,9	10,6	47,8	221,8
1988	1119	93,00	492	83,1	2,3	18,6	98,4	189,0
1989	1113	125,00	212	112,3	5,3	25,0	42,4	589,6
1990	795	80,00	248	100,6	3,2	16,0	49,6	322,6
1991	632	57,00	195	90,2	3,2	11,4	39,0	292,3
1992	812	87,00	204	107,1	4,0	17,4	40,8	426,5
1993	825	75,20	234	91,2	3,5	15,0	46,8	321,4
1994	972	79,30	309	81,6	3,1	15,9	61,8	256,6
1995	916	76,50	230	83,5	4,0	15,3	46,0	332,6
1996	687	59,60	180	86,8	3,8	11,9	36,0	331,1
1997	801	73,10	209	91,3	3,8	14,6	41,8	349,8
1998	712	91,50	182	128,5	3,9	18,3	36,4	502,7
1999	662	57,80	181	87,3	3,7	11,6	36,2	319,3
2000	889	72,70	228	81,8	3,9	14,5	45,6	318,9
2001	641	75,50	176	117,8	3,6	15,1	35,2	429,0
2002	542	56,00	189	103,3	2,9	11,2	37,8	296,3
2003	331	39,40	102	119,0	3,2	7,9	20,4	386,3
2004	228	28,50	105	125,0	2,2	5,7	21,0	271,4
2005	240	25,99	105	108,3	2,3	5,2	21,0	247,5
2006	287	31,23	135	108,8	2,1	6,2	27,0	231,3
2007	256	25,73	112	100,5	2,3	5,1	22,4	229,8
2008	182	26,38	76	144,9	2,4	5,3	15,2	347,1
2009	452	51,19	117	113,2	3,9	10,2	23,4	437,5
2010	256	23,31	59	91,1	4,3	1,6	3,9	395,2
2011	227	27,04	71	119,1	3,2	1,8	4,7	380,8
2012	232	41,38	64	178,4	3,6	2,8	4,3	646,6
2013	189	34,22	69	181,1	2,7	2,3	4,6	495,9
2014	75	10,41	74	138,8	1,0	0,7	4,9	140,7
2015	127	22,07	85	173,8	1,5	1,5	5,7	259,7
2016	122	25,73	66	210,9	1,8	1,7	4,4	389,8
2017	75	12,55	65	167,3	1,2	0,8	4,3	193,0
2018	77	14,09	33	183,0	2,3	0,9	2,2	427,0

Année	Nombre	Stade	Lignée
1996	6000	Oeufs	Domestique

### Suivis

#### Suivi physique

Entretiens des structures à l'émissaire (2001-98-97-95-94-93-89-88-87-86-85-84-83-82-81-80) (voir photo dans dossier) et nettoyage délaissé au tributaire du premier lac Tessier en 1981.

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau a déjà offert plus de 200 jours-pêche alors qu'au cours des dernières années, nous observons moins de 75 jours-pêche. Le barrage ayant cédé en 1993, le lac ressemble maintenant en étiage davantage à une rivière qu'à un lac. On remarque une nette baisse du succès depuis l'arrêt des retraits de mullet à cornes. Également, nous observons depuis 2012 une hausse marquée de la masse moyenne, qui est normalement le symptôme d'une problématique au niveau de la reproduction. Cette dernière pourrait être due à la présence du castor qui est revenu dans le secteur en 2011.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs et cours d'eau. Par contre, on observe facilement en période d'étiage la faible profondeur du lac. Il est donc fort possible qu'il y ait hypoxie durant l'hiver pouvant causer le phénomène de la mortalité hivernale.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **> 9,19 kg/ha**

Possibilité de gains fauniques estimés : **34 kg/année**

Rendements optimums soutenus (1992-1998) : **5,2 kg/ha**

**Rendement évalué sans la présence du mullet à cornes qui représente 30% d'impact sur la masse totale.**

### Recommandations

- ➡ En raison de la présence d'une espèce compétitrice, ne faire aucun aménagement voué à la reproduction ;
- ➡ Maintenir l'arrêt complet de l'effort de capture sur le mullet à cornes ;
- ➡ Valider les taux d'oxygène en période d'étiage en lien avec le phénomène de mortalité hivernale ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Fixem

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 St-Anne
Identification SIFA:	25 754
Quota 2018 :	22 kg
Superficie :	3 ha
Profondeur moyenne :	5,6 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Fixem est alimenté par un tributaire en provenance du lac Jogot et un tributaire de montagne (TM01). La population du lac est en allopatrie. Le lac possède une profondeur maximale de 14,6 mètres. Il y a trois chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin secondaire accessible au km 9. Historiquement, les premières visites furent au début des années 80. La fraie a été confirmée dans le tributaire du lac Jogot, mais jamais à l'émissaire. Le tributaire Jogot (2006) et l'émissaire (2007) ont été caractérisés.

Année	Nombre	Stade	Lignée
1986	500	FRETINS	Indigène
1986	145	ADULTE	Domestique
1987	350	1+ AN	Domestique
1988	107	Relocalisation	Indigène
1988	51	1+ AN	Domestique
1989	258	Relocalisation	Indigène
1990	508	Relocalisation	Indigène
1991	417	Relocalisation	Indigène
1992	300	1+ AN	Domestique
1993	326	1+ AN	Domestique
1993	118	Relocalisation	Indigène
1995	50	1+ AN	Domestique
1996	300	1+ AN	Domestique
1997	400	1+ AN	Domestique
1998	300	1+ AN	Domestique
2001	400	1+ AN	Domestique
2002	200	FRETINS	Domestique
2004	500	ADULTE	Domestique
2005	418	ADULTE	Domestique
2007	430	1+ AN	Domestique
2009	403	ADULTE	Domestique
2011	408	1+ AN	Domestique
2016	400	FRETINS	Domestique
2016	50	ADULTE	Domestique
2018	100	ADULTE	Domestique

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	625	---	---	---	---	---	---	---
1980	221	37,00	---	167,4	---	12,3	---	---
1981	252	22,00	33	87,3	7,6	7,3	11,0	666,7
1982	201	17,00	37	84,6	5,4	5,7	12,3	459,5
1983	267	22,00	54	82,4	4,9	7,3	18,0	407,4
1984	258	25,00	65	96,9	4,0	8,3	21,7	384,6
1985	314	14,00	55	44,6	5,7	4,7	18,3	254,5
1986	310	---	73	---	4,2	---	24,3	---
1987	273	11,00	70	40,3	3,9	3,7	23,3	157,1
1988	264	15,00	100	56,8	2,6	5,0	33,3	150,0
1989	361	32,00	94	88,6	3,8	10,7	31,3	340,4
1990	449	37,00	191	82,4	2,4	12,3	63,7	193,7
1991	459	36,00	153	78,4	3,0	12,0	51,0	235,3
1992	399	36,00	129	90,2	3,1	12,0	43,0	279,1
1993	426	35,20	152	82,6	2,8	11,7	50,7	231,6
1994	416	22,10	168	53,1	2,5	7,4	56,0	131,5
1995	366	30,90	93	84,4	3,9	10,3	31,0	332,3
1996	370	41,50	161	112,2	2,3	13,8	53,7	257,8
1997	212	17,30	109	81,6	1,9	5,8	36,3	158,7
1998	288	34,20	102	118,8	2,8	11,4	34,0	335,3
1999	365	34,40	95	94,2	3,8	11,5	31,7	362,1
2000	329	35,10	95	106,7	3,5	11,7	31,7	369,5
2001	310	26,50	90	85,5	3,4	8,8	30,0	294,4
2002	201	24,50	123	121,9	1,6	8,2	41,0	199,2
2003	302	41,47	116	137,3	2,6	13,8	38,7	357,5
2004	296	28,99	152	97,9	1,9	9,7	50,7	190,7
2005	354	24,00	97	67,8	3,6	8,0	32,3	247,5
2006	223	26,82	107	120,3	2,1	8,9	35,7	250,7
2007	92	12,45	79	135,3	1,2	4,1	26,3	157,6
2008	175	18,97	49	108,4	3,6	6,3	16,3	387,2
2009	153	15,70	51	102,6	3,0	5,2	17,0	307,8
2010	193	23,83	66	123,5	2,9	7,9	22,0	361,1
2011	109	17,65	54	162,0	2,0	5,9	18,0	326,9
2012	72	13,35	52	185,4	1,4	4,4	17,3	256,7
2013	80	14,07	64	175,9	1,3	4,7	21,3	219,8
2014	104	15,39	63	148,0	1,7	5,1	21,0	244,3
2015	109	18,28	54	167,7	2,0	6,1	18,0	338,5
2016	74	10,41	48	140,7	1,5	3,5	16,0	216,9
2017	124	12,40	51	100,0	2,4	4,1	17,0	243,1
2018	135	16,64	49	123,3	2,8	5,5	16,3	339,6

### Problématiques

En observant les statistiques, on y observe les symptômes du phénomène de mortalité hivernale qui peut être causé par l'hypoxie de l'habitat en lac. Les habitats en cours d'eau sont de plus ou moins bonne qualité et nettement insuffisants pour soutenir l'exploitation de la population du lac Fixem.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Un barrage a été aménagé en 1985 pour rehausser le niveau du lac. Ce barrage est toujours actif en 2016. Aucun autre aménagement en importance n'a été réalisé.

### Ensemencements et incubation

Il y a eu la relocalisation de 1 408 truites indigènes en provenance des ruisseaux Durocher, Charliou, Martin et Giguère. L'ensemencement de 2016 est un don fait par Yhethi Renaturalisation-Faune-Forêt. Les ensemencements ont offert les meilleurs rendements à ce plan d'eau. Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

**Total :** 7 336 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1979 : **± 6 000\$**

### Potentiel d'aménagement

C'est dans le tributaire en provenance du lac Jogot que le potentiel est le plus important. À l'intérieur de ce dernier, il serait possible d'y aménager plusieurs frayères en canal de petite superficie ( $\pm 100 \text{ m}^2$ ) et quelques seuils frayères ( $\pm 5 \text{ m}^2$ ). En installant une passe migratoire, il y aurait aussi des possibilités supplémentaires à partir de l'exutoire du lac Jogot ( $60 \text{ m}^2$ ). Des caisses frayères à courant ascendant pourraient aussi être une bonne possibilité. Pour l'émissaire, il y aurait possibilité d'ajouter un seuil entre les mètres 22 à 33 qui viendrait stabiliser la structure de retenue à l'exutoire. À l'intérieur du segment qui serait nouvellement inondé, il y aurait la possibilité d'y déposer du gravier ( $\pm 15 \text{ m}^2$ ). Pour cette option, il faudrait ajouter d'autres seuils (min. 3) en escalier pour permettre le libre passage entre les mètres 33 à 65, il y aurait la possibilité de faire des seuils-frayères. Dans une vision plus large, en aménagement des passes migratoires pour permettre le libre passage jusqu'au ruisseau Perron (2 OMP majeur), la population de ce plan d'eau pourrait être également soutenue naturellement par une montaison d'individus.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **25 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (2016-07-95-94-88-86-85-81-80) et le tributaire Jogot (2016-12-09-07-06-05-04-03-02-01-93-85-81-80) et le tributaire de montagne 01 (1983-84). L'émissaire et le tributaire Jogot ont été caractérisés.

#### Suivi biologique

3 géniteurs observés dans le tributaire Jogot (2007) et aucun pour l'émissaire.

#### Suivi économique

Avec le phénomène de mortalité hivernale, l'effort de pêche est également influencé, car il fluctue au gré du succès de pêche. Tout de même, au cours des dernières années, on y enregistre entre 45 et 70 jours-pêche.

#### Suivi physico-chimique

Il y a eu une diagnose complète en 2007. Il y a déficit d'oxygène à partir du 7<sup>e</sup> mètre et les taux d'acidité en cours d'eau sont très bons (Émissaire 6,13 et tri. Jogot 6,26). En 2017, les données sont semblables. L'oxygène est déficitaire à partir du 8<sup>e</sup> mètre et les valeurs de pH deviennent limitantes seulement entre les mètres 7 et 9. En sommes, les habitats en lacs sont donc de bonnes qualités pour l'étiage estival.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>5,11 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>4 kg/année</b>
Rendements optimums soutenus (1989-2003):	<b>10,8 kg/ha</b>

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs;
- ➡ Avec la diminution de l'effort observé, arrêter lesensemencements de stade adulte ;
- ➡ Assurer un nettoyage du tributaire Jogot minimalement aux trois ans ;
- ➡ Advenant une intervention sur les habitats de reproduction, prioriser les aménagements au Tri Jogot et, si fraie confirmée, à l'émissaire ;
- ➡ Faire une station de physico-chimique en étiage hivernal pour valider l'hypothèse de la mortalité hivernale ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Gasteau

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25 669  
 Quota 2018 : 10 kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Gasteau est alimenté seulement par un tributaire intermittent en provenance du lac à Pierre ce qui pourrait impliquer que les populations soient en réalité une seule entité. La population du lac serait en allopatrie. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin principal au km 35. Historiquement, les premières visites furent en 1984. Ce plan d'eau est avant tout considéré comme lac sans poisson. Les principales captures sont réalisées à gué près du bord de la route tout près de la décharge ce qui suppose que les résultats de pêche ont davantage de chance de provenir de la montaison d'individus que d'une population résidente. Aucune fraie de confirmée pour ce plan d'eau. Le suivi de l'émissaire a été délaissé en 2006.

### Problématiques

Ce plan d'eau ne possède pas de site de reproduction de qualité et le milieu présente de sérieux signes d'eutrophisation. Un doute persiste sur la validité des statistiques de pêche enregistrées pour ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique sauf si associé au réseau routier**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement ou intervention majeure n'ont été fait sur ce plan d'eau.

### Ensemencements et incubation

La relocalisation de 1986 (provenance inconnue) n'a donné aucun résultat. Il n'y a eu aucune implantation d'œufs pour ce lac.

**Total :** 122 ombles de fontaine indigènes

Investissement approximatif depuis 1979 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

En 1983, les équipes mentionnent qu'il n'y a aucun site de qualité voué à la reproduction. Par contre, avec les pêches réalisées à l'exutoire du lac, des nettoyages de l'émissaire jusqu'à l'étang seraient, advenant un retour de l'entretien, la première option à privilégier.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **5 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1983	26	---	3	---	8,7	---	1,0	---
1984	---	---	---	---	---	---	---	---
1985	---	---	---	---	---	---	---	---
1986	---	---	---	---	---	---	---	---
1987	---	---	---	---	---	---	---	---
1988	---	---	---	---	---	---	---	---
1989	0	0,00	2	0,0	0,0	0,0	0,7	---
1990	---	---	---	---	---	---	---	---
1991	---	---	---	---	---	---	---	---
1992	---	---	---	---	---	---	---	---
1993	---	---	---	---	---	---	---	---
1994	---	---	---	---	---	---	---	---
1995	0	0,00	3	0,0	0,0	0,0	1,0	---
1996	---	---	---	---	---	---	---	---
1997	---	---	---	---	---	---	---	---
1998	---	---	---	---	---	---	---	---
1999	---	---	---	---	---	---	---	---
2000	---	---	---	---	---	---	---	---
2001	---	---	---	---	---	---	---	---
2002	2	0,20	3	100,0	0,7	0,1	1,0	66,7
2003	---	---	---	---	---	---	---	---
2004	---	---	---	---	---	---	---	---
2005	---	---	---	---	---	---	---	---
2006	---	---	---	---	---	---	---	---
2007	---	---	---	---	---	---	---	---
2008	---	---	---	---	---	---	---	---
2009	27	5,67	8	210,0	3,4	1,9	2,7	708,8
2010	27	---	12	---	2,3	---	4,0	---
2011	13	6,50	6	500,0	2,2	2,2	2,0	1083,3
2012	1	---	4	---	0,3	---	1,3	---
2013	5	---	2	---	2,5	---	0,7	---
2014	7	---	2	---	3,5	---	0,7	---
2015	2	---	4	---	0,5	---	1,3	---
2016	---	---	---	---	---	---	---	---
2017	---	---	---	---	---	---	---	---
2018	4	0,98	3	245,0	1,3	0,3	1,0	326,7

Année	Nombre	Stade	Lignée
1986	122	Relocalisation	Indigène

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (2005-04-90-89-88-85-84).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Comme mentionné précédemment, la majorité des captures ont été, à la connaissance de la zec, réalisée à gué à partir du chemin. Ces efforts représentent moins de 10 jours-pêche par année.

#### Suivi physico-chimique

Il n'y a aucune donnée disponible pour les habitats en lac et en cours d'eau. Le milieu présente de sérieux signes d'eutrophisation.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :

Possibilité de gains fauniques estimés :

Rendement optimal observé (2011) :

**NA**

**±6 kg/année**

**2,2 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Valider la présence d'ombles de fontaine à l'intérieur de ce plan d'eau en lac et en montaison ;
- ➡ Si présence de castor récurrente, aménager un prébarrage en amont du ponceau ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lacs Gouts et Lydia

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0503 Batiscan
Identification SIFA:	25 677
Quota 2018 :	30 kg
Superficie :	3 ha (3 ha / 3 ha)
Profondeur moyenne :	< 1 mètre
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Gouts est alimenté par le tributaire en provenance du lac Lydia qui lui est alimenté par deux tributaires de montagne (TM01 et TM02). Les statistiques de pêche du lac Gouts et du lac Lydia sont comptabilisées ensemble. La population pour ces deux plans d'eau est en allopatrie. En 1990, les fortes pluies ont fait lâcher le barrage de castor à la décharge et ont abaissé le niveau du lac de 1 mètre. En 1991, il y a eu des investissements pour restaurer le niveau du lac Gouts. Le lac Gouts possède une fosse de 2 mètres tandis qu'il y a moins de 1 mètre d'eau sur l'ensemble du lac Lydia. L'accessibilité se fait directement par le chemin principal au km 27. Pour le lac Lydia, il faut emprunter un sentier de VTT situé à l'est du lac Gouts. Historiquement, les premières visites furent en 1982. Aucune fraie n'a été confirmée. Le barrage du tributaire de montagne 02 ayant lâché à l'automne 2016 et a complètement détruit la frayère potentielle qui y avait été observée. Le tributaire de montagne 01 est caractérisé (2016), mais se retrouve rapidement souterrain d'où l'absence de dessin. Aucun suivi n'a été réalisé depuis 1996.

### Problématiques

Ces plans d'eau ne possèdent pas de sites de reproduction de qualité et leurs habitats en lac, en raison de la faible profondeur, sont de mauvaise qualité pour assurer la pérennité d'une population stable d'ombles de fontaine. Les statistiques semblent démontrer à la fois des problèmes de mortalité hivernale et/ou des problèmes associés à la reproduction. La fraie est également inconnue et constitue un élément problématique pour les pistes de solution à envisager. Donc, la principale problématique est le manque d'informations. Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

En 1991, 16 gabions ont été installés à l'émissaire pour sauvegarder le niveau du lac Gouts.

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements proviennent majoritairement de relocalisations en provenance du ruisseau Charlieu. L'impact de ces ensemencements est difficilement perceptible. Aucune implantation d'œufs n'a été réalisée pour ce plan d'eau.

**Total :** 1 300 ombles de fontaine

Investissement approximatif depuis 1978 : ± 1000\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	75	---	---	---	---	---	0,0	---
1980	135	10,00	---	74,1	---	1,7	0,0	---
1981	282	23,00	34	81,6	8,3	3,8	5,7	676,5
1982	325	24,00	44	73,8	7,4	4,0	7,3	545,5
1983	125	15,00	26	120,0	4,8	2,5	4,3	576,9
1984	154	17,00	29	110,4	5,3	2,8	4,8	586,2
1985	239	17,00	35	71,1	6,8	2,8	5,8	485,7
1986	475	---	54	---	8,8	---	9,0	---
1987	251	11,00	46	43,8	5,5	1,8	7,7	239,1
1988	192	14,00	114	72,9	1,7	2,3	19,0	122,8
1989	279	31,00	101	111,1	2,8	5,2	16,8	306,9
1990	348	33,00	139	94,8	2,5	5,5	23,2	237,4
1991	301	31,00	84	103,0	3,6	5,2	14,0	369,0
1992	376	25,00	80	66,5	4,7	4,2	13,3	312,5
1993	341	29,40	56	86,2	6,1	4,9	9,3	525,0
1994	352	31,80	76	90,3	4,6	5,3	12,7	418,4
1995	332	29,90	37	90,1	9,0	5,0	6,2	808,1
1996	297	37,70	67	126,9	4,4	6,3	11,2	562,7
1997	327	25,20	73	77,1	4,5	4,2	12,2	345,2
1998	356	33,00	63	92,7	5,7	5,5	10,5	523,8
1999	441	36,10	94	81,9	4,7	6,0	15,7	384,0
2000	356	33,70	90	94,7	4,0	5,6	15,0	374,4
2001	488	53,20	124	109,0	3,9	8,9	20,7	429,0
2002	463	54,30	82	117,3	5,6	9,1	13,7	662,2
2003	423	44,71	83	105,7	5,1	7,5	13,8	538,7
2004	314	30,23	150	96,3	2,1	5,0	25,0	201,5
2005	369	24,08	120	65,2	3,1	4,0	40,0	200,6
2006	490	31,57	72	64,4	6,8	5,3	24,0	438,4
2007	628	39,34	106	62,6	5,9	7,0	35,7	371,1
2008	334	26,89	72	80,5	4,6	4,5	24,0	373,5
2009	222	18,56	93	83,6	2,4	3,1	31,0	199,6
2010	159	14,25	62	89,6	2,6	2,4	10,3	229,8
2011	128	22,86	39	178,6	3,3	3,8	6,5	586,2
2012	208	22,13	67	106,4	3,1	3,7	11,2	330,3
2013	144	25,03	25	173,8	5,8	4,1	5,3	1001,0
2014	76	9,90	41	130,2	1,9	1,9	7,7	241,4
2015	35	12,25	20	350,0	1,8	2,0	3,3	612,5
2016	214	32,78	40	153,2	5,4	5,5	6,7	819,4
2017	189	25,17	79	133,2	2,4	4,2	13,2	318,6
2018	188	19,74	53	105,0	3,5	3,3	8,8	372,4

Année	Nombre	Stade	Lignée
1990	189	Relocalisation	Indigène
1991	507	Relocalisation	Indigène
1992	300	1+ AN	Domestique
1993	256	Relocalisation	Indigène
1996	48	Relocalisation	Indigène

### Potentiel d'aménagement

En raison du manque d'informations, il est présentement impossible de statuer sur les aménagements à privilégier.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **29 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques seulement pour le cours d'eau séparant les lacs Gouts et Lydia (1996-91-90-82).

#### Suivi biologique

Aucune fraie n'a pu être confirmée sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau était fortement achalandé par le passé (près de 100 jours-pêche) et en raison de la mauvaise qualité, il est maintenant délaissé (entre 20 et 40 jours-pêche).

#### Suivi physico-chimique

La bathymétrie a été faite en 2016 et une station physico-chimique a été réalisée la même année. Cette diagnose complète a permis de constater que la profondeur maximale était de 2 mètres seulement pour le lac Gouts et de moins de 1 mètre pour le Lydia. Aucune valeur contraignante pour l'oxygène disponible et l'acidité du lac pour l'omble de fontaine.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **> 9,19 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **5 kg/année**  
Rendement optimum soutenu (1998-2003) : **7,1 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Réaliser une intervention très rapidement en aval de l'OMP du TM02 afin d'offrir un minimum d'habitats de reproduction à l'espèce ;
- ➡ Valider la présence de l'espèce dans l'étang en amont du TM02 et, si présence, permettre le libre passage jusqu'au lac Lydia;
- ➡ Abaisser le quota à 15 kg ;
- ➡ Réaliser une station physico-chimique en hiver pour valider ou infirmer l'hypothèse du phénomène de mortalité hivernale ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Gravel

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 St-Anne  
 Identification SIFA: 02525  
 Quota 2018 : 35 kg  
 Superficie : 6 ha  
 Profondeur moyenne : 5 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Gravel est alimenté par trois tributaires de montagne. La population du lac est en sympatrie avec du mulot à cornes (*Semotilus atromaculatus*). Il posséderait une profondeur maximale de 12 mètres (donnée de 1984). Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin secondaire de 12 kilomètres. Historiquement, les premières visites furent au début des années 78. Aucun cours d'eau n'est caractérisé et aucune fraie n'a pu y être confirmée. Aucun cours d'eau ne fait partie du réseau d'entretien.

### Problématiques

Il y a très peu d'informations disponibles pour ce plan d'eau. La présence du mulot à cornes est aussi particulièrement problématique.

Gestion du castor : **Problématique pour le réseau routier**

### Aménagements réalisés

Aménagement en 1987 d'un seuil et d'une digue pour sauvegarder le niveau et éviter la colonisation par le mulot à cornes. Ce qui n'a apparemment pas fonctionné, car il y a eu des efforts de retrait massif par la suite. En 2013, une structure pour contrer le castor a été mise en place à la calvette du chemin d'accès jusqu'en 2015. Au cours des années, quelques nettoyages occasionnels ont été faits.

### Retrait massif

Entre 1996 et 2003, il y a eu le retrait massif de 764 mulots à cornes.

### Ensemencements et incubation

Aucun impact significatif sur les statistiques de pêche. Les poissons relocalisés en 2016 proviennent du ruisseau Charlieu. Aucune implantation de boîtes d'œufs réalisée sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1979 : ± 4000\$

### Potentiel d'aménagement

Il n'y a aucun potentiel d'identifié en raison de la présence du mulot à cornes.

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	680	---	---	---	---	---	---	---
1980	282	40,00	---	141,8	---	6,7	---	---
1981	73	17,00	44	232,9	1,7	2,8	7,3	386,4
1982	106	17,00	46	160,4	2,3	2,8	7,7	369,6
1983	136	30,00	42	220,6	3,2	5,0	7,0	714,3
1984	262	52,00	37	198,5	7,1	8,7	6,2	1405,4
1985	285	13,00	29	45,6	9,8	2,2	4,8	448,3
1986	395	---	60	---	6,6	---	10,0	---
1987	348	15,00	60	43,1	5,8	2,5	10,0	250,0
1988	285	26,00	96	91,2	3,0	4,3	16,0	270,8
1989	350	30,00	94	85,7	3,7	5,0	15,7	319,1
1990	333	39,00	126	117,1	2,6	6,5	21,0	309,5
1991	164	25,00	70	152,4	2,3	4,2	11,7	357,1
1992	318	36,00	91	113,2	3,5	6,0	15,2	395,6
1993	242	26,60	92	109,9	2,6	4,4	15,3	289,1
1994	392	45,90	98	117,1	4,0	7,7	16,3	468,4
1995	355	35,50	58	100,0	6,1	5,9	9,7	612,1
1996	259	32,70	68	126,3	3,8	5,5	11,3	480,9
1997	203	20,10	37	99,0	5,5	3,4	6,2	543,2
1998	340	44,10	57	129,7	6,0	7,3	9,5	773,7
1999	337	40,10	72	119,0	4,7	6,7	12,0	556,9
2000	345	45,30	96	131,3	3,6	7,5	16,0	471,9
2001	220	18,70	47	85,0	4,7	3,1	7,8	397,9
2002	299	32,80	62	109,7	4,8	5,5	10,3	529,0
2003	247	23,83	45	96,5	5,5	4,0	7,5	529,7
2004	339	32,96	63	97,2	5,4	5,5	10,5	523,1
2005	167	18,86	62	113,0	2,7	3,1	10,3	304,2
2006	338	29,59	83	87,6	4,1	4,9	13,8	356,5
2007	163	22,15	54	135,9	3,0	3,7	9,0	410,2
2008	141	18,16	39	128,8	3,6	3,0	6,5	465,7
2009	333	40,28	48	120,9	6,9	6,7	8,0	839,1
2010	305	33,09	78	108,5	3,9	5,5	13,0	424,2
2011	201	29,65	68	147,5	3,0	4,9	11,3	436,0
2012	127	23,07	59	181,6	2,2	3,8	9,8	391,0
2013	139	26,29	53	189,1	2,6	4,4	8,8	496,0
2014	126	24,99	49	198,4	2,6	4,2	8,2	510,0
2015	86	25,81	74	300,1	1,2	4,3	12,3	348,7
2016	87	17,72	64	203,7	1,4	3,0	10,7	276,9
2017	171	23,14	60	135,3	2,9	4,8	10,0	385,6
2018	181	20,87	49	115,3	3,7	3,5	8,2	426,0

Année	Nombre	Stade	Lignée
1991	216	Relocalisation	Indigène
1972	5000	FRETINS	Domestique

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages fréquents jusqu'en 2003 pour l'émissaire (2015-03-02-01-99-98-97-96-93-92-87-85-84-83-82-81-78) et les tributaires TM01 (2002-97-88-87-85-84-83-78) et TM03 (97-95-94-87-86-85-84-83-78).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, on remarque, depuis 2009, une baisse du succès et une hausse de la masse moyenne. L'effort varie durant cette même période de 40 à 80 jours pêche annuellement. Ces variations peuvent être les symptômes d'une problématique associée à la reproduction.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,52 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **10 kg/année**  
Rendement optimum soutenu (1994-2000) : **6,3 kg/ha**  
**Rendement évalué sans la présence du mulet à cornes qui représente 30% d'impact sur la masse totale.**

### Recommandations

- ➡ En raison de la présence d'une espèce compétitrice, ne faire aucun aménagement voué à la reproduction ;
- ➡ Maintenir l'arrêt complet de l'effort de capture sur le mulet à cornes ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et cours d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac de la Hauteur

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 St-Anne  
 Identification SIFA: 08302  
 Quota 2018 : 90 kg  
 Superficie : 28 ha  
 Profondeur moyenne : 5,5 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac de la Hauteur est alimenté par huit tributaires de montagne. La population du lac est en allopatrie. Le lac possède une profondeur maximale de 23,4 mètres et une profondeur moyenne de 5,5 mètres. Il y a quatre chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin secondaire à partir du kilomètre 12. Historiquement, les premières visites furent en 1978. La fraie est confirmée à l'émissaire et constitue le 3<sup>e</sup> site de fraie en importance connue pour le territoire de la zec Batiscan-Neilson. Tous les cours d'eau ont fait l'objet d'une caractérisation lors de la diagnose de 2010. Le suivi de l'émissaire se fait chaque année tandis que le TM03 a été délaissé en 2011. De 2011 à 2013, un total de 98 géniteurs a été capturé à l'émissaire et relocalisé vers les aménagements du Rante afin de conditionner les géniteurs à ce nouveau site de fraie.

### Problématiques

Aucune problématique observée.  
 Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Les suivis et les entretiens ont été faits dans le but de maintenir la pérennité des habitats naturels déjà présents. Entre 1984 et 1995, une passe migratoire a été aménagée sur le barrage à castor à l'émissaire.

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements associés à 1972 peuvent être une erreur de données. Il est impossible de connaître leur impact sur la population du lac de la Hauteur. Aucune implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

L'ensemble de l'émissaire pourrait être amélioré au niveau du substrat en y ajoutant du gravier en amont des seuils en roches et des déflecteurs ( $\pm 100\text{m}^2$ ). De plus, il y aurait la possibilité de faire une frayère en canal en amont de l'exutoire (30 à 50  $\text{m}^2$ ).

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **175 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	572	---	---	---	---	---	---	---
1980	724	76,00	---	73,2	---	2,7	---	---
1981	1016	110,00	167	123,9	6,1	3,9	6,0	658,7
1982	849	116,00	176	192,2	4,8	4,1	6,3	659,1
1983	313	18,00	117	148,1	2,7	0,6	4,2	153,8
1984	206	23,00	103	---	2,0	0,8	3,7	223,3
1985	711	67,00	198	157,6	3,6	2,4	7,1	338,4
1986	887	---	204	---	4,3	---	7,3	---
1987	552	65,00	97	88,7	5,7	2,3	3,5	670,1
1988	178	33,00	42	109,1	4,2	1,2	1,5	785,7
1989	377	77,00	81	118,9	4,7	2,8	2,9	950,6
1990	283	62,00	79	164,1	3,6	2,2	2,8	784,8
1991	349	71,00	93	142,1	3,8	2,5	3,3	763,4
1992	392	88,00	66	212,6	5,9	3,1	2,4	1333,3
1993	294	70,70	103	166,8	2,9	2,5	3,7	686,4
1994	575	125,40	169	141,7	3,4	4,5	6,0	742,0
1995	767	178,10	298	144,4	2,6	6,4	10,6	597,7
1996	290	96,80	187	173,5	1,6	3,5	6,7	517,6
1997	438	93,50	133	102,9	3,3	3,3	4,8	703,0
1998	758	165,90	212	198,8	3,6	5,9	7,6	782,5
1999	887	138,70	111	140,2	8,0	5,0	4,0	1249,5
2000	804	140,80	180	130,0	4,5	5,0	6,4	782,2
2001	676	131,00	196	156,1	3,4	4,7	7,0	668,4
2002	260	72,30	157	174,4	1,7	2,6	5,6	460,5
2003	149	30,17	93	60,9	1,6	1,1	3,3	324,4
2004	400	73,71	120	149,3	3,3	2,6	4,3	614,3
2005	212	36,48	129	172,1	1,6	1,3	4,6	282,8
2006	725	115,95	240	159,9	3,0	4,1	8,6	483,1
2007	606	106,23	242	175,3	2,5	3,8	8,6	439,0
2008	249	66,50	106	267,1	2,3	2,4	3,8	627,4
2009	499	58,24	119	116,7	4,2	2,1	4,3	489,4
2010	551	77,70	223	141,0	2,5	2,8	8,0	348,4
2011	537	72,90	161	135,8	3,3	2,6	5,8	452,8
2012	746	100,44	87	134,6	8,6	3,6	3,1	1154,5
2013	688	97,86	96	142,2	7,2	3,5	3,4	1019,4
2014	676	86,59	215	128,1	3,1	3,1	7,7	402,7
2015	597	91,52	190	153,3	3,1	3,3	6,8	481,7
2016	581	91,60	212	157,7	2,7	3,3	7,6	432,1
2017	644	90,93	192	141,2	3,4	3,2	6,9	473,6
2018	631	94,85	184	150,3	3,4	3,4	6,6	515,5

Année	Nombre	Stade	Lignée
1972	5000	FRETINS	Domestique

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2017-16-14-13-12-11-10-09-08-07-06-05-04-03-02-01-00-99-98-97-95-94-93-92-90-88-87-86-85-84-82-81-78) et sporadiques pour le tributaire TM03 (2010-09-08-07-06-05-04-03-02-01-96-93-87-86-78).

#### Suivi biologique

Aucune présence de géniteur de confirmée dans les tributaires de montagne. Le site à l'émissaire avec ses 438 géniteurs observé en 2011 situe ce site de reproduction comme le 3<sup>e</sup> en importance pour le territoire de la zec Batiscan Neilson.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau offre une qualité de pêche stable depuis le début de son exploitation. Depuis 2000, c'est une moyenne de plus de 160 jours-pêche annuellement avec des récoltes de plus de 500 truites.

### Recommandations

- ➡ Afin de préserver les habitats de reproduction et le libre passage à l'émissaire, y assurer un nettoyage annuel et s'assurer de l'absence du castor avant la période de fraie;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

#### Suivi physico-chimique

La diagnose de 2010 a permis de mettre en évidence la qualité des habitats en lacs. L'oxygène dissous commence à être déficient à partir du 18<sup>e</sup> mètre avec des pH légèrement acides. Les habitats de reproduction connus ne sont pas exceptionnels, mais assurent tout de même la pérennité de cette population.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,17 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **44 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1994-2001) : **4,8 kg/ha**

## Lac Herment

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25764  
 Quota 2018 : 10 kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : 2 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Herment est un lac de tête sans tributaire. La population du lac est en allopatrie. Il posséderait une profondeur maximale de 5 mètres et une profondeur moyenne de 2 mètres (à valider). Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin secondaire présent au km 18 et par un sentier de portage de plus ou moins 100 mètres. Historiquement, la première visite fut en 1980. La fraie est confirmée à l'émissaire. Ce cours d'eau est entretenu tous les trois ans et est déjà caractérisé.

### Problématiques

Le substrat à l'émissaire pour la reproduction est de très mauvaise qualité. Il n'y a aucune information de disponible sur les habitats en lac et sur la présence d'OMP entre l'exutoire et le ruisseau en aval.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Seuls des nettoyages et la création de seuils en roche ont été réalisés au cours des années.

### Ensemencements et incubation

Les truites relocalisées proviennent probablement du ruisseau en aval. Aucune implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau. Les relocalisations ont eu un effet bénéfique sur le succès et les rendements.

**Total :** 1 738 ombles de fontaine indigènes

Investissement approximatif depuis 1979 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

L'émissaire pourrait être grandement amélioré en y aménageant une frayère en canal (mètres 0 à 42) et des seuils-frayères (mètres 43 à 100)

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **21 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	417	---	---	---	---	---	---	---
1980	147	31,00	---	210,9	---	10,3	---	---
1981	267	25,00	33	93,6	8,1	8,3	11,0	757,6
1982	140	9,00	36	64,3	3,9	3,0	12,0	250,0
1983	122	13,00	22	106,6	5,5	4,3	7,3	590,9
1984	259	21,00	53	81,1	4,9	7,0	17,7	396,2
1985	212	16,00	75	75,5	2,8	5,3	25,0	213,3
1986	90	---	45	---	2,0	---	15,0	---
1987	278	14,00	61	50,4	4,6	4,7	20,3	229,5
1988	155	18,00	99	116,1	1,6	6,0	33,0	181,8
1989	21	1,00	26	47,6	0,8	0,3	8,7	38,5
1990	26	5,00	36	192,3	0,7	1,7	12,0	138,9
1991	162	27,00	47	166,7	3,4	9,0	15,7	574,5
1992	116	8,00	45	69,0	2,6	2,7	15,0	177,8
1993	149	15,80	50	106,0	3,0	5,3	16,7	316,0
1994	49	9,50	40	193,9	1,2	3,2	13,3	237,5
1995	98	11,90	22	121,4	4,5	4,0	7,3	540,9
1996	117	12,50	26	106,8	4,5	4,2	8,7	480,8
1997	172	32,10	40	186,6	4,3	10,7	13,3	802,5
1998	112	8,40	75	75,0	1,5	2,8	25,0	112,0
1999	69	7,90	35	114,5	2,0	2,6	11,7	225,7
2000	87	10,10	39	116,1	2,2	3,4	13,0	259,0
2001	113	12,10	53	107,1	2,1	4,0	17,7	228,3
2002	132	14,70	109	111,4	1,2	4,9	36,3	134,9
2003	46	4,14	51	90,0	0,9	1,4	17,0	81,2
2004	19	1,03	10	54,4	1,9	0,3	3,3	103,3
2005	2	---	3	---	0,7	---	1,0	---
2006	132	25,43	77	192,6	1,7	8,5	25,7	330,2
2007	67	7,90	45	117,9	1,5	2,6	15,0	175,5
2008	53	8,48	28	160,0	1,9	2,8	9,3	302,9
2009	66	8,25	31	125,0	2,1	2,8	10,3	266,1
2010	47	6,49	27	138,0	1,7	2,2	9,0	240,2
2011	4	1,12	15	280,0	0,3	0,4	5,0	74,7
2012	37	6,29	11	170,0	3,4	2,1	3,7	571,8
2013	17	---	13	---	1,3	---	4,3	---
2014	6	0,84	8	140,0	0,8	0,3	2,7	105,0
2015	27	9,45	21	350,0	1,3	3,2	7,0	450,0
2016	57	10,88	54	190,9	1,1	3,6	18,0	201,5
2017	45	10,58	16	235,0	2,8	3,5	5,3	660,9
2018	97	10,48	67	108,0	1,4	3,5	22,3	156,4

Année	Nombre	Stade	Lignée
1984	329	Relocalisation	Indigène
1986	506	Relocalisation	Indigène
1988	57	Relocalisation	Indigène
1991	432	Relocalisation	Indigène
1992	78	Relocalisation	Indigène
1995	158	Relocalisation	Indigène
1996	110	Relocalisation	Indigène
1997	68	Relocalisation	Indigène

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages réguliers pour l'émissaire (2016-12-11-07-06-05-04-03-02-01-97-93-90-88-82-81).

#### Suivi biologique

4 géniteurs ont été observés en 2007 entre les mètres 0 et 42. L'ancien villégiateur a mentionné une possible fraie en lac dans la partie Sud-Est du lac (rive gauche en partant du chalet).

#### Suivi économique

L'accessibilité au lac n'est pas facile et explique en partie l'irrégularité de l'effort de pêche. À l'exception de 2016, l'effort annuel est de moins de 40 jours-pêche avec une qualité de pêche difficile (succès < 4 et indice de qualité < 400 g./jrs-p).

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **8,09 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **17 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1991-1997) : **4,4 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Valider la présence ou l'absence d'un OMP à l'émissaire ;
- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs en cours d'eau et en lac ;
- ➡ Assurer un nettoyage de l'émissaire minimalement aux trois ans ;
- ➡ Réaliser des relocalisations de  $\pm 100$  truites indigènes aux 2 ans ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Jogot

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	25 753
Quota 2018 :	85 kg
Superficie :	18 ha
Profondeur moyenne :	5 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Jogot est alimenté par un tributaire en provenance du lac Novel et par deux tributaires de montagne. La population du lac est en allopatrie. Il posséderait une profondeur maximale de 11 mètres et une profondeur moyenne de 5 mètres (à valider). Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par portage à partir du lac Fixem ou par le secteur Grandbois (sentier inconnu). Historiquement, les premières visites furent en 1980. La fraie est seulement confirmée en aval de l'OMP à l'émissaire. L'émissaire et le TM02 sont entretenus tous les trois ans et sont déjà caractérisés. Toutefois, il se peut que le TM02 soit en fait alimenté par le lac Pelouse (reste à confirmer). L'émissaire et le TM02 ont été caractérisés et sont entretenus tous les trois ans.

### Problématiques

Il y a très peu d'informations disponibles pour ce plan d'eau. Par contre, on observe une baisse marquée de tous les indicateurs sur la qualité de pêche.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement ou intervention majeure n'ont été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages occasionnels ont été faits à l'émissaire et au TM02.

### Ensemencements et incubation

Les effets des ensemencements ont été nettement perceptibles sur les statistiques de pêche.

**Total :** 5 901 ombles de fontaine

Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

Investissement approximatif depuis 1978 : **± 5 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	268	---	---	---	---	---	---	---
1980	902	131,00	---	145,2	---	7,3	---	---
1981	1003	121,00	161	120,6	6,2	6,7	8,9	751,6
1982	796	112,00	161	140,7	4,9	6,2	8,9	695,7
1983	494	103,00	92	208,5	5,4	5,7	5,1	1119,6
1984	134	110,00	---	820,9	---	6,1	---	---
1985	1090	82,00	196	75,2	5,6	4,6	10,9	418,4
1986	980	---	221	---	4,4	---	12,3	---
1987	536	41,00	173	76,5	3,1	2,3	9,6	237,0
1988	750	121,00	299	161,3	2,5	6,7	16,6	404,7
1989	501	108,00	233	215,6	2,2	6,0	12,9	463,5
1990	381	85,00	262	223,1	1,5	4,7	14,6	324,4
1991	543	100,00	202	184,2	2,7	5,6	11,2	495,0
1992	355	93,00	137	262,0	2,6	5,2	7,6	678,8
1993	413	98,40	196	238,3	2,1	5,5	10,9	502,0
1994	488	85,00	254	174,2	1,9	4,7	14,1	334,6
1995	472	60,20	156	127,5	3,0	3,3	8,7	385,9
1996	368	99,60	368	270,7	1,0	5,5	20,4	270,7
1997	433	114,30	131	264,0	3,3	6,4	7,3	872,5
1998	475	114,00	159	240,0	3,0	6,3	8,8	717,0
1999	438	125,10	148	285,6	3,0	6,9	8,2	845,3
2000	518	88,60	143	171,0	3,6	4,9	7,9	619,6
2001	471	89,30	103	189,6	4,6	5,0	5,7	867,0
2002	390	95,00	144	243,6	2,7	5,3	8,0	659,7
2003	200	53,46	73	267,3	2,7	3,0	4,1	732,4
2004	349	64,36	140	184,4	2,5	3,6	7,8	459,7
2005	434	82,22	126	189,4	3,4	4,6	7,0	652,5
2006	410	99,70	120	243,2	3,4	5,5	6,7	830,8
2007	397	103,18	140	259,9	2,8	5,7	7,8	737,0
2008	410	105,45	144	257,2	2,8	5,9	8,0	732,3
2009	425	80,62	130	189,7	3,3	4,5	7,2	620,1
2010	437	74,47	103	170,4	4,2	4,1	5,7	723,0
2011	367	96,19	105	262,1	3,5	5,3	5,8	916,1
2012	308	71,47	96	232,1	3,2	4,0	5,3	744,5
2013	300	72,31	113	241,0	2,7	4,0	6,3	639,9
2014	204	42,71	98	209,3	2,1	2,4	5,4	435,8
2015	219	57,20	110	261,2	2,0	3,2	6,1	520,0
2016	207	49,74	95	240,3	2,2	2,8	5,3	523,6
2017	185	49,58	115	268,0	1,6	2,8	6,4	431,1
2018	205	52,64	117	256,8	1,8	2,9	6,5	449,9

Année	Nombre	Stade	Lignée
1986	200	1+ AN	Domestique
1986	207	Relocalisation	Indigène
1987	552	1+ AN	Domestique
1988	350	1+ AN	Domestique
1989	53	1+ AN	Domestique
1990	500	1+ AN	Domestique
1991	500	1+ AN	Domestique
1992	400	1+ AN	Domestique
1993	200	ADULTE	Domestique
1993	482	1+ AN	Domestique
1994	200	ADULTE	Domestique
1995	450	1+ AN	Domestique
1996	613	1+ AN	Domestique
1997	594	1+ AN	Domestique
1998	400	1+ AN	Domestique
2000	200	ADULTE	Domestique

### Potentiel d'aménagement

C'est à l'émissaire que le potentiel est le plus important. À l'intérieur de ce dernier, il serait possible d'y déposer du gravier (60m<sup>2</sup>). En installant une passe migratoire sur l'OMP, il serait également possible d'aménager plusieurs frayères en canal de petite superficie ( $\pm 100$  m<sup>2</sup>) et quelques seuils frayères ( $\pm 5$  m<sup>2</sup>) entre l'OMP et l'embouchure du cours d'eau au lac Fixem. Pour le TM02, il y a la possibilité pour des frayères en canal de petite superficie.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **76 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2016-12-09-07-06-05-04-03-02-01-98-97-96-93-85-84-80), sporadiques pour le TM02 (2016-12-09-05-04-03-02-96-85) et occasionnel pour le tributaire Novel (1985).

#### Suivi biologique

Aucune fraie de confirmée pour ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Le lac Jogot est reconnu pour offrir de gros spécimens. La qualité de la pêche y est difficile et l'effort avoisine les 100 jours-pêche annuellement.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lac et en cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,52 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **36 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1996-2002) : **5,8 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Valider si le TM02 est alimenté par le lac Pelouse (mention 2002) et s'il y a un deuxième émissaire ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Maintenir un nettoyage de l'émissaire et du TM02 minimalement aux trois ans ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Jumeau

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	08305
Quota 2018 :	50 kg
Superficie :	10 ha
Profondeur moyenne :	4,7 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Jumeau est alimenté par un tributaire en provenance du lac Pussort et par un tributaire de montagne. La population du lac est en allopatrie. Il possède une profondeur maximale de 13,5 mètres et une profondeur moyenne de 4,7 mètres. Il y a un chalet (Club Neigette) sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin secondaire à partir du km 16. Historiquement, les premières visites furent en 1979. La fraie est seulement confirmée à l'émissaire (1979, 2006 à 2011, 2015 à 2017). L'émissaire est entretenu chaque année et est déjà caractérisé. Depuis 2013, le camping du lac Soixante a été déplacé à proximité du lac Jumeau. \*Entre 1978 et 1987, les données de pêche disponibles ont été enregistrées conjointement avec le lac Pussort.

### Problématiques

Le gravier dans le cours d'eau est partiellement ensablé. Seule la frayère à l'exutoire possède encore du gravier exempt de sédiments fins. Le gravier déposé dans les seuils lors du projet subventionné par la Fondation de la Faune du Québec en 1990 (20 000\$) et celui déposé en 2007 ont dévalé en raison de la pente et du choix de la granulométrie (mélange de gravier trop petit).

Gestion du castor : **Problématique**

Année	Nombre	Stade	Lignée
1982	51	Relocalisation	Indigène
1984	205	Relocalisation	Indigène
1989	5500	1+ AN	Domestique
1990	366	Relocalisation	Indigène
1990	620	1+ AN	Domestique
1991	463	Relocalisation	Indigène
1992	23 400	Œufs	Domestique
1992	250	1+ AN	Domestique
1993	16 000	Œufs	Domestique
1993	187	Relocalisation	Indigène
1994	12 000	Œufs	Domestique
1994	612	Relocalisation	Indigène
1997	15 000	FRETINS	Domestique
1997	67	Relocalisation	Indigène
1998	6 000	Œufs	Domestique
1999	6 000	Œufs	Domestique
2000	6 000	Œufs	Domestique
2003	8 580	Œufs	Domestique
2004	7 740	Œufs	Domestique
2005	11 200	Œufs	Domestique

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1963	1929	---	---	---	---	---	---	---
1964	1805	---	---	---	---	---	---	---
1965	1464	---	---	---	---	---	---	---
1966	1710	---	---	---	---	---	---	---
1967	1930	---	---	---	---	---	---	---
1968	1813	---	---	---	---	---	---	---
1969	1627	---	---	---	---	---	---	---
1970	1309	---	---	---	---	---	---	---
1971	1450	---	---	---	---	---	---	---
1972	1863	---	---	---	---	---	---	---
1973	1359	---	---	---	---	---	---	---
1974	768	---	---	---	---	---	---	---
1975	866	---	---	---	---	---	---	---
1976	881	---	---	---	---	---	---	---
1977	617	---	99	---	6,2	---	9,9	---
1978*	1323	---	432	---	3,1	---	43,2	---
1979*	1015	---	160	---	6,3	---	16	---
1980*	1064	184,62	338	170,0	3,1	7,1	33,8	546,2
1981*	1277	142,71	325	110,0	3,9	5,5	32,5	439,1
1982*	1284	128,25	223	100,0	5,8	4,9	22,3	575,1
1983*	748	113,66	222	151,0	3,4	4,4	22,2	512,0
1984*	1324	166,36	261	126,0	5,1	6,4	26,1	637,4
1985*	1762	107,17	383	61,0	4,6	4,1	38,3	279,8
1986*	1555	84,24	408	54,0	3,8	3,1	40,8	206,5
1987*	1439	73,00	310	50,7	4,6	4,6	19,4	235,5
1988	823	85,00	488	103,3	1,7	8,5	48,8	174,2
1989	458	58,00	299	126,6	1,5	5,8	29,9	194,0
1990	531	33,00	321	62,1	1,7	3,3	32,1	102,8
1991	588	57,00	183	96,9	3,2	5,7	18,3	311,5
1992	531	71,00	319	133,7	1,7	7,1	31,9	222,6
1993	539	66,20	343	122,8	1,6	6,6	34,3	193,0
1994	534	56,40	313	105,6	1,7	5,6	31,3	180,2
1995	457	66,10	311	144,6	1,5	6,6	31,1	212,5
1996	449	60,90	302	135,6	1,5	6,1	30,2	201,7
1997	499	42,80	180	85,8	2,8	4,3	18,0	237,8
1998	413	54,00	330	130,8	1,3	5,4	33,0	163,6
1999	362	54,00	256	149,2	1,4	5,4	25,6	210,9
2000	410	51,00	265	124,4	1,5	5,1	26,5	192,5
2001	527	54,30	202	103,0	2,6	5,4	20,2	268,8
2002	392	49,00	300	125,0	1,3	4,9	30,0	163,3
2003	362	49,21	224	135,9	1,6	4,9	22,4	219,7
2004	430	69,58	285	161,8	1,5	7,0	28,5	244,1
2005	436	44,33	225	101,7	1,9	4,4	22,5	197,0
2006	577	66,81	257	115,8	2,2	6,7	25,7	260,0
2007	402	73,35	384	182,5	1,0	7,3	38,4	191,0
2008	315	53,90	287	171,1	1,1	5,4	28,7	187,8
2009	439	52,80	371	120,3	1,2	5,3	37,1	142,3
2010	291	39,33	222	135,2	1,3	3,9	22,2	177,2
2011	353	40,18	187	113,8	1,9	4,0	18,7	214,8
2012	339	66,58	267	196,4	1,3	6,7	26,7	249,4
2013	298	45,87	176	153,9	1,7	4,6	17,6	260,6
2014	352	47,71	167	135,5	2,1	4,8	16,7	285,7
2015	304	45,13	208	148,4	1,5	4,5	20,8	217,0
2016	537	67,25	180	125,2	3,0	6,7	18,0	373,6
2017	311	52,50	171	168,8	1,8	5,2	17,1	307,0
2018	298	43,07	153	144,5	1,9	4,3	15,3	281,5

### Aménagements réalisés

Réfection des seuils en 6X6 à l'émissaire en 2002. Introduction de gravier à l'émissaire en 2006 et 2007. L'émissaire est nettoyé annuellement. À l'intérieur de ce cours d'eau, on y retrouve des seuils en roche et en rondin de bois.

### Ensemencements et incubation

1 951 truites relocalisées à partir des sites des ruisseaux Charlieu, Martin et rivière Noire. 21 370 truites domestiques ensemencées. 98 920 œufs implantés avec un résultat de 75 544 œufs éclos (76,4%).

**Total :** 98 865 ombles de fontaine

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Pussort et Soixante

Investissement approximatif depuis 1978 : **30 000\$**

### Potentiel d'aménagement

Il y aurait la possibilité d'ajouter de la superficie à la frayère à l'exutoire en y aménageant une frayère en canal vers le lac. Il pourrait aussi y avoir un dépôt de gravier à la hauteur du ponceau pour que ce dernier puisse dévaler et permettre, au travers des nombreux seuils, de créer de petites zones de fraie supplémentaires. Enfin, il y aurait aussi la possibilité de faire une frayère en canal entre les lacs Pussort et Jumeau. Par contre, le suivi 10 ans des interventions réalisé en lien avec les aménagements à l'émissaire a permis de constater que la population du lac Jumeau tend vers un rétablissement. Donc, advenant une intervention supplémentaire, favoriser les aménagements à l'exutoire et en amont de celui-ci.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **99 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages annuels pour l'émissaire (2017 à 2001, 1999 à 1991, 1988-87-86-85-84-82-81-79) et un seul suivi pour le TM01 (1997).

#### Suivi biologique

Seule la fraie à l'émissaire est confirmée, et ce depuis 1979. La plus grosse vague de géniteurs observés a été en 2017 avec 105 géniteurs.

#### Suivi économique

Comme mentionné dans le document du bilan 10 ans, la population tend vers un rétablissement et les indicateurs de pêche présente des améliorations notables. Annuellement, c'est plus de 170 jours-pêches qui sont enregistrés.

#### Suivi physico-chimique

La diagnose de 2009 a permis de mettre en évidence la qualité des habitats en lacs. L'oxygène dissous commence à être déficient à partir du 10<sup>e</sup> mètre. Par contre, les valeurs de pH tombent rapidement acides à partir du 3<sup>e</sup> mètre. Pour l'émissaire, les pH des suivis ont démontré des valeurs légèrement acides, mais traditionnellement au-dessus des valeurs limitantes de 5,5. En 2016, de nouveaux relevés physico-chimiques ont démontré les mêmes déficiences pour l'oxygène et le pH.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,73 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **7 kg/année**  
Rendement optimum soutenu (1991-1998) : **6,0 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Augmenter la superficie des frayères à l'exutoire ;
- ➡ Maintenir le suivi des aménagements à l'émissaire annuellement ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac de Laroche

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	34354
Quota 2018 :	15 kg
Superficie :	4 ha
Profondeur moyenne :	3,3 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac de Laroche est alimenté par un tributaire en provenance du lac Durocher et par quatre tributaires de montagnes dont deux n'apparaissant pas à la cartographie. La population du lac est en sympatrie avec le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*). Il possède une profondeur maximale de 11,3 mètres et une profondeur moyenne de 3,3 mètres. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin secondaire à partir du km 11. Historiquement, les premières visites furent en 1981. Ce plan d'eau a subi une fertilisation durant l'été 1985, à l'aide d'acide phosphorique (7 livres). Le promoteur du projet était le service canadien de la faune dans le cadre d'une étude sur les canards en lien avec les pluies acides. La fraie est seulement confirmée au tributaire du lac Durocher (1985). Le tributaire Durocher et l'émissaire sont entretenus tous les trois ans et sont déjà caractérisés. En 2017, l'équipe a procédé à l'inventaire des plantes aquatiques pour la création d'une carte écologique.

### Problématiques

Présence du mullet à cornes et un manque évident de site de fraie et d'habitat de qualité pour l'omble de fontaine.

Gestion du castor : **Problématique réseau routier**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages occasionnels ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Le lieu de provenance des 715 truites relocalisées est inconnu. 2 000 truites domestiques ensemencées. Nous observons des hausses notables des récoltes lors des années subséquentes aux ensemencements et particulièrement marquées lors de la seconde année suivant l'ensemencement.

Aucun œuf implanté sur ce plan d'eau.

**Total :** 2 715 ombles de fontaine

Investissement approximatif depuis 1979 : **± 2 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1980	157	17,00	---	108,3	---	4,3	---	---
1981	---	---	---	---	---	---	---	---
1982	---	---	---	---	---	---	---	---
1983	213	21,00	---	98,6	---	5,3	---	---
1984	---	---	---	---	---	---	---	---
1985	5	---	2	---	2,5	---	0,5	---
1986	---	---	---	---	---	---	---	---
1987	356	27,00	69	75,8	5,2	6,8	17,3	391,3
1988	327	24,00	37	73,4	8,8	6,0	9,3	648,6
1989	248	30,00	61	121,0	4,1	7,5	15,3	491,8
1990	198	19,00	71	96,0	2,8	4,8	17,8	267,6
1991	88	11,00	48	125,0	1,8	2,8	12,0	229,2
1992	118	15,00	44	127,1	2,7	3,8	11,0	340,9
1993	130	10,20	39	78,5	3,3	2,6	9,8	261,5
1994	223	16,60	73	74,4	3,1	4,2	18,3	227,4
1995	250	20,40	56	81,6	4,5	5,1	14,0	364,3
1996	146	15,30	31	104,8	4,7	3,8	7,8	493,5
1997	186	16,20	35	87,1	5,3	4,1	8,8	462,9
1998	94	10,90	30	116,0	3,1	2,7	7,5	363,3
1999	120	12,70	27	105,8	4,4	3,2	6,8	470,4
2000	106	8,90	35	84,0	3,0	2,2	8,8	254,3
2001	85	8,50	21	100,0	4,0	2,1	5,3	404,8
2002	97	10,80	21	111,3	4,6	2,7	5,3	514,3
2003	13	1,60	9	123,1	1,4	0,4	2,3	177,8
2004	56	5,91	35	105,5	1,6	1,5	8,8	168,9
2005	4	0,25	9	62,5	0,4	0,1	2,3	27,8
2006	19	2,07	7	109,1	2,7	0,5	1,8	296,1
2007	42	5,17	8	123,1	5,3	1,3	2,0	646,2
2008	26	4,20	14	161,5	1,9	1,4	4,7	300,0
2009	51	4,51	17	88,3	3,0	1,1	4,3	265,0
2010	134	10,82	30	80,8	4,5	2,7	7,5	360,8
2011	34	3,31	15	97,4	2,3	0,8	3,8	220,8
2012	53	7,78	25	146,8	2,1	1,9	6,3	311,3
2013	161	24,66	49	153,2	3,3	6,2	12,3	503,2
2014	3	---	1	---	3,0	---	0,3	---
2015	92	10,36	38	112,6	2,4	2,6	9,5	272,6
2016	54	5,94	27	110,0	2,0	1,5	6,8	220,0
2017	69	7,31	39	105,9	1,8	1,8	9,8	187,4
2018	31	2,60	12	84,0	2,6	0,7	3,0	217,0

Année	Nombre	Stade	Lignée
1985	372	Relocalisation	Indigène
1986	250	1+ AN	Domestique
1986	250	ADULTE	Domestique
1987	150	1+ AN	Domestique
1989	343	Relocalisation	Indigène
1993	350	ADULTE	Domestique
2011	1 000	FRETINS	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Seul le tributaire Durocher possède un potentiel d'aménagement. À l'intérieur de ce dernier, il serait possible d'y aménager des seuils-frayères. Par contre, avec la présence du mulot à cornes, ces aménagements sont, pour l'instant, à proscrire.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **56 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2017-15-14-12-11-10-08-96-94-93-83-81) et exceptionnels pour le tributaire Durocher (1981 & 2017). Il y a aussi eu une année d'efforts de retrait massif sur la population de mulot à cornes. En 1989, 65 mulots à cornes ont été capturés.

#### Suivi biologique

Les observations en 1985 totalisent 262 truites en 5 visites dans le tributaire Durocher. Aucun géniteur observé ailleurs. La première mention de mulot à cornes a été en 1981. En 1983 et en 1989, cette espèce a été de nouveau répertoriée grâce à des études de lac et de montaison.

#### Suivi économique

L'effort a considérablement varié avec les années. Avec un projet de restauration, il serait possible de récolter plus de 150 truites et donc, d'offrir une trentaine de jours-pêche additionnelle.

#### Suivi physico-chimique

La profondeur moyenne découle de la diagnose réalisée à l'été 2017. Les pH printaniers récoltés au début de saison 2017 donnaient des valeurs de 5,90 pour le tributaire Durocher et 5,58 à l'émissaire. Les valeurs de pH récoltées en 2017 se retrouvent rapidement acides après le 2<sup>e</sup> mètre seulement. Toutefois, l'oxygène dissous reste disponible jusqu'au 7<sup>e</sup> mètre. Les habitats en lac présentent donc à la fois des contraintes, pour la croissance des individus, et de qualité pour la survie de l'espèce.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **6,85 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **24 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1990-1999) : **3,7 kg/ha**  
**Rendement évalué sans la présence du mulot à cornes qui représente 30% d'impact sur la masse totale.**

### Recommandations

- ➡ Valider la fraie des géniteurs ;
- ➡ Valider la rentabilité d'ensemencements répétitifs sur ce plan d'eau avec de la truite mouchetée adulte de taille appréciable (10-12) ;
- ➡ Valider la réalisation d'un projet de contrôle des espèces compétitrices par l'isolation des populations ;
- ➡ Advenant une variation non significative des populations d'espèces indésirables après 5 ans, réaliser le contrôle de la nidification du mulot à cornes ;
- ➡ En raison de la présence d'une espèce compétitrice, ne faire aucun aménagement voué à la reproduction ;
- ➡ Maintenir l'arrêt complet de l'effort de capture sur le mulot à cornes ;
- ➡ Faire le suivi écologique du lac tous les dix ans ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Lavaré

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Ste-Anne  
 Identification SIFA: 25748  
 Quota 2018 : 10 kg  
 Superficie : 5 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Lavaré est alimenté par un tributaire de montagne. La population du lac est en allopatrie. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin secondaire à partir du km 11 exclusivement accessible en VTT. Historiquement, les premières visites furent en 1983. Aucune fraie n'est confirmée pour ce plan d'eau. Les derniers entretiens pour l'émissaire furent réalisés en 1992.

### Problématiques

Il y a un manque d'informations disponibles pour ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages occasionnels ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Le lieu de provenance des 280 truites relocalisées est inconnu. Aucun œuf implanté sur ce plan d'eau.

**Total :** 280 ombles de fontaine indigènes

Investissement approximatif depuis 1979 : < 500\$

Année	Nombre	Stade	Lignée
1984	101	Relocalisation	Indigène
1985	179	Relocalisation	Indigène

### Potentiel d'aménagement

Il n'y a aucun potentiel d'identifié en raison du manque d'information disponible en date de 2018.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **7 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1982	99	---	6	---	16,5	---	1,1	---
1983	---	---	---	---	---	---	---	---
1984	---	---	---	---	---	---	---	---
1985	---	---	---	---	---	---	---	---
1986	---	---	---	---	---	---	---	---
1987	---	---	---	---	---	---	---	---
1988	---	---	---	---	---	---	---	---
1989	---	---	---	---	---	---	---	---
1990	2	---	1	---	2,0	---	0,2	---
1991	---	---	---	---	---	---	---	---
1992	---	---	---	---	---	---	---	---
1993	62	13,70	30	221,0	2,1	2,4	5,3	456,7
1994	16	1,00	12	62,5	1,3	0,2	2,1	83,3
1995	---	---	---	---	---	---	---	---
1996	---	---	---	---	---	---	---	---
1997	---	---	---	---	---	---	---	---
1998	10	---	4	---	2,5	---	0,7	---
1999	---	---	---	---	---	---	---	---
2000	44	9,70	8	220,5	5,5	1,7	1,4	1212,5
2001	2	1,10	6	550,0	0,3	0,2	1,1	183,3
2002	---	---	---	---	---	---	---	---
2003	---	---	---	---	---	---	---	---
2004	4	1,00	2	250,0	2,0	0,2	0,4	500,0
2005	3	---	1	---	3,0	---	0,2	---
2006	---	---	---	---	---	---	---	---
2007	---	---	---	---	---	---	---	---
2008	---	---	---	---	---	---	---	---
2009	---	---	---	---	---	---	---	---
2010	---	---	---	---	---	---	---	---
2011	18	7,20	6	400,0	3,0	1,3	1,1	1200,0
2012	---	---	---	---	---	---	---	---
2013	8	2,52	15	315,0	0,5	0,4	2,6	168,0
2014	---	---	---	---	---	---	---	---
2015	---	---	---	---	---	---	---	---
2016	16	4,24	4	265,0	4,0	0,7	0,7	1060,0
2017	---	---	---	---	---	---	---	---
2018	64	11,58	6	181,0	10,7	2,0	1,1	1930,7

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages occasionnels pour l'émissaire (1992-85-83).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

En raison de la faible fréquentation, les indicateurs varient considérablement avec les années et aucune tendance ne peut y être identifiée. Tout de même, pour les pêcheurs, ce plan d'eau offre de bons spécimens avec une masse moyenne pouvant être supérieure à 1 livre.

#### Suivi physico-chimique

Des pH en surface ont démontré des valeurs nettement acides limitantes pour l'omble de fontaine (<5,5). Mention d'un manque d'oxygène en 1986, mais qui ne se base sur aucune donnée physico-chimique. En somme, aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :

**NA**

Possibilité de gains fauniques estimés :

**10 kg/année**

Rendement optimal observé (1993) :

**2,4 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Lème

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	25 761
Quota 2018 :	13 kg
Superficie :	3 ha
Profondeur moyenne :	ND
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Lème est alimenté par un tributaire en provenance du lac Fixem et par un tributaire de montagne. La population du lac est en allopatrie. Les profondeurs moyennes et maximales sont à valider. Il y a deux chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin secondaire à partir du km 9. Historiquement, les premières visites furent en 1980. La fraie est confirmée à l'émissaire (2007) ainsi qu'au tributaire en provenance du lac Fixem (2001). L'émissaire et le tributaire du Fixem sont entretenus aux trois ans et sont déjà caractérisés. Depuis 1993, le lac Lème est restreint aux engins de pêche à la mouche seulement.

### Problématiques

Depuis l'arrêt des ensemencements, on remarque, avec les contingents de 300 truites et plus, des symptômes associés à de la mauvaise reproduction. Il est également observé une détérioration de la qualité du substrat dans le tributaire Fixem.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Pour le tributaire Fixem, aménagement de déflecteurs et d'un bassin en 1985 ainsi qu'une introduction de gravier en 1997. Une passe migratoire a été installée à l'émissaire en 1985 et retirée l'année suivante.

### Ensemencements et incubation

1 894 truites ont été relocalisées à partir des sites des ruisseaux Charlieu, Martin, des Roches, Sarotte et Rivière Noire. 3 950 truites domestiques ensemencées. Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

**Total :** 5 844 ombles de fontaine ensemencés

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

Investissement approximatif depuis 1979 : **1000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	89	---	---	---	---	---	---	---
1980	195	26,00	---	133,3	---	8,7	---	---
1981	290	30,00	26	103,4	11,2	10,0	8,7	1153,8
1982	254	15,00	34	59,1	7,5	5,0	11,3	441,2
1983	390	30,00	34	76,9	11,5	10,0	11,3	882,4
1984	246	19,00	40	77,2	6,2	6,3	13,3	475,0
1985	279	10,00	50	35,8	5,6	3,3	16,7	200,0
1986	370	---	45	---	8,2	---	15,0	---
1987	317	12,00	59	37,9	5,4	4,0	19,7	203,4
1988	439	31,00	122	70,6	3,6	10,3	40,7	254,1
1989	513	51,00	109	99,4	4,7	17,0	36,3	467,9
1990	435	26,00	85	59,8	5,1	8,7	28,3	305,9
1991	479	38,00	96	79,3	5,0	12,7	32,0	395,8
1992	419	33,00	92	78,8	4,6	11,0	30,7	358,7
1993	256	23,00	66	89,8	3,9	7,7	22,0	348,5
1994	434	33,60	74	77,4	5,9	11,2	24,7	454,1
1995	225	26,50	61	117,8	3,7	8,8	20,3	434,4
1996	362	30,10	103	83,1	3,5	10,0	34,3	292,2
1997	402	29,70	84	73,9	4,8	9,9	28,0	353,6
1998	367	27,70	80	75,5	4,6	9,2	26,7	346,3
1999	264	23,40	74	88,6	3,6	7,8	24,7	316,2
2000	407	29,20	96	71,7	4,2	9,7	32,0	304,2
2001	294	24,20	70	82,3	4,2	8,1	23,3	345,7
2002	246	20,90	74	85,0	3,3	7,0	24,7	282,4
2003	357	34,58	79	96,9	4,5	11,5	26,3	437,7
2004	267	23,08	68	86,5	3,9	7,7	22,7	339,4
2005	286	22,45	80	78,5	7,2	7,5	53,3	280,6
2006	344	25,02	95	72,7	7,2	8,3	63,3	263,4
2007	321	28,80	87	89,7	7,4	9,6	58,0	331,1
2008	216	22,91	71	106,0	6,0	7,6	47,3	322,6
2009	290	21,34	70	73,6	8,2	7,1	46,7	304,8
2010	239	18,57	74	77,7	3,2	6,2	24,7	250,9
2011	174	15,95	53	91,7	3,3	5,3	17,7	301,0
2012	81	8,42	36	103,9	2,3	2,8	12,0	233,8
2013	165	18,11	50	109,7	3,3	6,0	16,7	362,1
2014	76	6,42	43	84,5	1,8	2,1	14,3	149,4
2015	152	15,43	38	101,5	4,0	5,1	12,7	406,0
2016	45	5,58	19	124,0	2,4	1,9	6,3	293,7
2017	87	11,01	20	126,6	4,4	3,7	6,7	550,6
2018	93	13,52	41	145,4	2,3	4,5	13,7	329,8

Année	Nombre	Stade	Lignée
1982	38	Relocalisation	Indigène
1987	250	1+ AN	Domestique
1988	360	Relocalisation	Indigène
1989	350	Relocalisation	Indigène
1990	259	Relocalisation	Indigène
1991	186	Relocalisation	Indigène
1992	197	Relocalisation	Indigène
1993	243	Relocalisation	Indigène
1995	50	Relocalisation	Indigène
1996	400	ADULTE	Domestique
1997	201	Relocalisation	Indigène
2001	300	1+ AN	Domestique
2012	3 000	FRETIN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Il y aurait possibilité d'augmenter la zone de reproduction au tributaire Fixem où il serait possible de faire une frayère en canal des mètres 8 jusqu'en lac ( $\pm 20\text{m}^2$ ). Pour l'émissaire, il y aurait la possibilité d'y aménager une frayère en canal de petite superficie ( $\pm 5\text{m}^2$ ) et d'améliorer les seuils naturels déjà en place pour le libre passage entre le lac Lème et l'étang en aval. Dans une vision plus large, en aménagement des passes migratoires pour permettre le libre passage jusqu'au ruisseau Perron (1 OMP majeur), ce plan d'eau pourrait être également soutenu naturellement par une montaison d'individus.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **23 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2016-12-09-07-06-05-04-03-96-95-94-93-92-91-86-85-84-83-82-81-80) et le tributaire Fixem (2016-12-09-07-06-05-04-03-02-01-97-94-86-85-81-80).

#### Suivi biologique

Le suivi de 2007 a permis d'observer 2 géniteurs à l'émissaire et 8 au tributaire Fixem. La fraie avait déjà été confirmée en 2001 et 2003 au tributaire Fixem.

#### Suivi économique

La mauvaise qualité de pêche est attribuable aux arrêts des ensemencements et à la déficience des habitats de reproduction. Dans ce contexte, il y a aussi des chances pour une surexploitation de la population. En conséquence, on remarque au cours des dernières années une baisse significative de l'achalandage (< 20 jours-pêche). Au cours des meilleures années, ce plan d'eau soutenait annuellement près de 100 jours-pêche.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **2 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1995-2002) : **8,8 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Réviser le contingent du lac dans une optique des arrêts des ensemencements de soutien en appliquant le quota théorique préventif de 13 kg ;
- ➡ Restaurer et améliorer les habitats de reproduction au tributaire Fixem ;
- ➡ Maintien du suivi au tributaire Fixem minimalement au 5 ans ;
- ➡ Valider la possibilité d'aménagement à l'émissaire ;
- ➡ Retour des ensemencements de soutien ;
- ➡ Continuer l'acquisition de connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Longley

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25 670  
 Quota 2018 : 15 kg  
 Superficie : 5 ha  
 Profondeur moyenne : 5 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Longley est un lac de tête sans aucun tributaire cartographié. La population du lac est en allopatrie. Il posséderait une profondeur maximale de 15 mètres et une profondeur moyenne de 5 mètres (à valider). Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin principal à partir du km 34. Historiquement, les premières visites furent en 1981. La fraie n'est pas confirmée à l'émissaire. L'émissaire est entretenu tous les trois ans et est caractérisé partiellement.

### Problématiques

Il y a très peu d'informations disponibles pour ce plan d'eau. Le cours d'eau devient souterrain à quelques endroits avant l'arrivée dans le tributaire à Pierre du lac Alex, mais ces passages ne sont pas considérés comme infranchissables.

Gestion du castor : **Non problématique** (sujet à changement si fraie confirmée)

### Aménagements réalisés

Jusqu'à présent, seuls quelques nettoyages sporadiques ont été réalisés à l'émissaire. Depuis 2012, l'équipe a entrepris l'ajout de distance lors des visites trisannuelles.

### Ensemencements et incubation

1 159 truites ont été relocalisées à partir des sites du ruisseau Charlieu et de la rivière Noire. 350 truites domestiques ensemencées. Aucun œuf implanté sur ce plan d'eau.

**Total :** 1 509 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1979 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

À l'émissaire, dans les premiers 150 mètres, il y aurait la possibilité d'y aménager des seuils-frayères. Par contre, un nettoyage complet de l'émissaire jusqu'au tributaire à Pierre du lac Alex serait nettement plus approprié pour soutenir la pression de pêche existante du lac Longley.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **24 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	308	---	---	---	---	---	---	---
1980	148	13,00	---	87,8	---	2,6	---	---
1981	108	9,00	17	83,3	6,4	1,8	3,4	529,4
1982	101	18,00	35	178,2	2,9	3,6	7,0	514,3
1983	25	---	15	---	1,7	---	3,0	---
1984	3	1,00	3	333,3	1,0	0,2	0,6	333,3
1985	3	1,00	8	333,3	0,4	0,2	1,6	125,0
1986	35	---	28	---	1,3	---	5,6	---
1987	60	4,00	25	66,7	2,4	0,8	5,0	160,0
1988	64	3,00	26	46,9	2,5	0,6	5,2	115,4
1989	0	0,00	42	0,0	0,0	0,0	8,4	0,0
1990	9	---	18	---	0,5	---	3,6	---
1991	40	7,00	13	175,0	3,1	1,4	2,6	538,5
1992	4	---	12	---	0,3	---	2,4	---
1993	29	39,20	54	1351,7	0,5	7,8	10,8	725,9
1994	0	---	17	---	---	---	3,4	---
1995	16	---	11	---	1,5	---	2,2	---
1996	2	1,00	18	500,0	0,1	0,2	3,6	55,6
1997	20	11,10	32	555,0	0,6	2,2	6,4	346,9
1998	12	6,90	27	575,0	0,4	1,4	5,4	255,6
1999	12	---	61	---	0,2	---	12,2	---
2000	19	---	61	---	0,3	---	12,2	---
2001	48	18,10	78	377,1	0,6	3,6	15,6	232,1
2002	19	7,00	50	368,4	0,4	1,4	10,0	140,0
2003	20	13,80	25	690,0	0,8	2,8	5,0	552,0
2004	16	15,20	40	950,0	0,4	3,0	8,0	380,0
2005	25	---	35	---	0,7	---	7,0	---
2006	8	2,93	14	366,7	0,6	0,6	2,8	209,5
2007	16	10,42	33	651,1	0,5	2,1	6,6	315,7
2008	2	2,30	43	1150,0	0,0	0,5	8,6	53,5
2009	97	14,94	74	154,0	1,3	3,0	14,8	201,9
2010	89	20,34	83	228,6	1,1	4,1	16,6	245,1
2011	48	4,48	52	93,3	0,9	0,9	10,4	86,2
2012	25	8,75	27	350,0	0,9	1,8	5,4	324,1
2013	39	20,02	14	513,3	2,8	4,0	2,8	1430,0
2014	59	11,53	43	195,4	1,4	2,3	8,6	268,1
2015	40	5,81	24	145,3	1,7	1,2	4,8	242,1
2016	37	4,97	57	134,3	0,6	1,0	11,4	87,2
2017	31	4,14	38	133,4	0,8	0,8	7,6	108,8
2018	14	1,72	29	122,5	0,5	0,3	5,8	59,1

Année	Nombre	Stade	Lignée
1986	200	Relocalisation	Indigène
1988	253	Relocalisation	Indigène
1990	350	1+ AN	Domestique
1991	706	Relocalisation	Indigène

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (2016-12-08-05-04-03-02-01-96-83-82-81). Depuis 2012, la distance des nettoyages augmente afin de faire la connexion avec le réseau des lacs Alex et à Pierre.

#### Suivi biologique

Un seul suivi biologique a été réalisé en 2016 sur ce plan d'eau, aucun géniteur n'a été observé.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau est considéré par les pêcheurs du coin comme un lac difficile avec de gros spécimens. L'effort de pêche varie beaucoup au cours des années, mais se situe toujours en dessous du 90 jours-pêche.

#### Suivi physico-chimique

En 1995, des échantillons ont été récoltés pour statuer sur l'état d'acidité du lac. Les données recueillies ont permis d'identifier le lac Longley dans la catégorie de lac non acide inorganique. Aucune autre donnée disponible pour établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>5,52 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>19 kg/année</b>
Rendement optimal observé (2009-2014) :	<b>2,7 kg/ha</b>

### Recommandations

- ➡ Nettoyer l'émissaire complètement jusqu'au tributaire à Pierre du lac Alex afin de favoriser la montaison d'individu ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Lor

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25 766  
 Quota 2018 : 5 kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Lor est un lac de tête sans tributaire cartographié. La population du lac est en allopatrie. Les profondeurs moyennes et maximales sont à vérifier. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et le lac est difficile d'accès. Son accessibilité se fait par un sentier de quatre roues à partir du km 18. Historiquement, les premières visites furent au début des années 80. La fraie n'est pas confirmée à l'émissaire. Aucun entretien et aucune caractérisation n'ont été réalisés pour le lac.

### Problématiques

Il y a très peu d'informations disponibles pour ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages occasionnels ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement ni implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

Quelques seuils-frayères pourraient être aménagés à la confluence de l'émissaire et du tributaire Rudden. Pour le reste du cours d'eau, il n'y a aucun potentiel d'identifié en raison du manque d'information disponible en date de 2018.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **ND**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	70	---	---	---	---	---	---	---
1980	292	14,00	---	47,9	---	4,7	---	---
1981	273	24,00	27	87,9	10,1	8,0	9,0	888,9
1982	103	8,00	20	77,7	5,2	2,7	6,7	400,0
1983	67	10,00	10	149,3	6,7	3,3	3,3	1000,0
1984	228	23,00	22	100,9	10,4	7,7	7,3	1045,5
1985	166	13,00	26	78,3	6,4	4,3	8,7	500,0
1986	92	---	20	---	4,6	---	6,7	---
1987	287	21,00	34	73,2	8,4	7,0	11,3	617,6
1988	259	21,00	52	81,1	5,0	7,0	17,3	403,8
1989	240	19,00	27	79,2	8,9	6,3	9,0	703,7
1990	208	27,00	72	129,8	2,9	9,0	24,0	375,0
1991	135	24,00	54	177,8	2,5	8,0	18,0	444,4
1992	50	4,00	6	80,0	8,3	1,3	2,0	666,7
1993	48	12,30	54	256,3	0,9	4,1	18,0	227,8
1994	14	---	14	---	1,0	---	4,7	---
1995	35	---	25	---	1,4	---	8,3	---
1996	22	5,00	12	227,3	1,8	1,7	4,0	416,7
1997	21	6,30	6	300,0	3,5	2,1	2,0	1050,0
1998	55	6,10	12	110,9	4,6	2,0	4,0	508,3
1999	6	---	8	---	0,8	---	2,7	---
2000	38	---	20	---	1,9	---	6,7	---
2001	7	1,00	2	142,9	3,5	0,3	0,7	500,0
2002	13	0,90	4	69,2	3,3	0,3	1,3	225,0
2003	---	---	---	---	---	---	---	---
2004	---	---	2	---	---	---	0,7	---
2005	---	---	---	---	---	---	---	---
2006	---	---	---	---	---	---	---	---
2007	1	---	3	---	0,3	---	1,0	---
2008	1	---	3	---	0,3	---	1,0	---
2009	---	---	---	---	---	---	---	---
2010	---	---	4	---	---	---	1,3	---
2011	5	---	7	---	0,7	---	2,3	---
2012	---	---	2	---	---	---	0,7	---
2013	---	---	---	---	---	---	---	---
2014	---	---	---	---	---	---	---	---
2015	---	---	---	---	---	---	---	---
2016	---	---	---	---	---	---	---	---
2017	156	27,39	25	175,6	6,2	9,1	8,3	1095,8
2018	82	14,59	21	177,9	3,9	4,9	7,0	694,8

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages occasionnels pour l'émissaire (1997-82-81-80).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau est exceptionnellement fréquenté par les pêcheurs. En 2017, certains pêcheurs ont nettoyé le chemin d'accès rendant de nouveau accessible le plan d'eau. En somme, le faible achalandage ne permet pas de faire un suivi économique valable.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :

**NA**

Possibilité de gains fauniques estimés :

**5 kg/année**

Rendements optimums soutenus (1987-1993) : **6,1 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et cours d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Marécot

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25 747  
 Quota 2018 : 49 kg  
 Superficie : 8 ha  
 Profondeur moyenne : 5,5 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Marécot a été, de 1993 à 1996, et est, depuis 2009, restreint aux engins de pêche à la mouche seulement. Il est alimenté par un tributaire de montagne. La population du lac est en allopatrie. Il possède une profondeur maximale de 14,1 mètres et une profondeur moyenne de 5,5 mètres. Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin principal au km 16. Historiquement, les premières visites furent en 1979. La fraie est seulement confirmée à l'émissaire (2011). L'émissaire est entretenu annuellement. Seul l'émissaire est déjà caractérisé. Avec la diagnose de 2015, il a été noté que la superficie du plan d'eau a été calculée par le passé à 8 ha alors qu'elle est en réalité de 9,6 ha. Les données associées au répertoire du ministère sont donc faussées.

### Problématiques

Il y a très peu d'habitats de bonne qualité pour la reproduction. Avec les connaissances présentes, l'équipe estime que la population de ce lac compte sur l'apport d'individu en provenance du lac du Coin et du ruisseau Charlieu pour soutenir une pêche telle qu'observée historiquement. Ce passage est sporadiquement bloqué par la présence des barrages de castor. De plus, depuis l'application

du statut à la mouche, tous les indicateurs ont fortement diminué.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Afin d'assurer la montaison, des nettoyages à l'émissaire ont été maintenus depuis 1998.

### Ensemencements et incubation

Une légère influence sur l'indice de pêche se fait ressentir après les ensemencements de 1999 et 2000. Le lieu de provenance des 136 truites relocalisées est inconnu. 1 155 truites domestiques ensemencées. 8000 œufs implantés avec un résultat de 5 880 œufs éclos (73,5%).

**Total :** 7 035 ombles de fontaine ensemencés

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

Investissement approximatif depuis 1978 : ± 2 000\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	581	---	---	---	---	---	---	---
1980	622	57,00	---	91,6	---	5,9	---	---
1981	853	74,00	129	86,8	6,6	7,7	13,4	573,6
1982	876	63,00	92	71,9	9,5	6,6	9,6	684,8
1983	816	68,00	118	83,3	6,9	7,1	12,3	576,3
1984	519	39,00	92	75,1	5,6	4,1	9,6	423,9
1985	776	25,00	110	32,2	7,1	2,6	11,5	227,3
1986	873	---	117	---	7,5	---	12,2	---
1987	883	31,00	109	35,1	8,1	3,2	11,4	284,4
1988	1147	90,00	315	78,5	3,6	9,4	32,8	285,7
1989	973	72,00	219	74,0	4,4	7,5	22,8	328,8
1990	348	25,00	167	71,8	2,1	2,6	17,4	149,7
1991	695	38,00	142	54,7	4,9	4,0	14,8	267,6
1992	356	22,00	144	61,8	2,5	2,3	15,0	152,8
1993	570	36,10	168	63,3	3,4	3,8	17,5	214,9
1994	435	33,20	125	76,3	3,5	3,5	13,0	265,6
1995	535	44,30	165	82,8	3,2	4,6	17,2	268,5
1996	977	70,40	310	72,1	3,2	7,3	32,3	227,1
1997	979	75,70	247	77,3	4,0	7,9	25,7	306,5
1998	842	60,70	179	72,1	4,7	6,3	18,6	339,1
1999	495	46,30	174	93,5	2,8	4,8	18,1	266,1
2000	699	75,50	187	108,0	3,7	7,9	19,5	403,7
2001	638	63,50	135	99,5	4,7	6,6	14,1	470,4
2002	638	74,30	211	116,5	3,0	7,7	22,0	352,1
2003	517	61,90	190	119,7	2,7	6,4	19,8	325,8
2004	679	68,28	243	100,6	2,8	7,1	25,3	281,0
2005	638	52,02	163	81,5	3,9	5,4	17,0	319,1
2006	761	77,91	190	102,4	4,0	8,1	19,8	410,0
2007	688	74,94	179	108,9	3,8	7,8	18,6	418,6
2008	620	59,10	208	95,3	3,0	6,2	21,7	284,1
2009	332	134,17	119	404,1	2,8	14,0	12,4	1127,5
2010	485	36,68	104	75,6	4,7	3,8	10,8	352,7
2011	410	50,55	75	123,3	5,5	5,3	7,8	674,1
2012	183	17,93	51	98,0	3,6	1,9	5,3	351,6
2013	135	20,67	61	153,1	2,2	2,2	6,4	338,9
2014	152	27,17	59	178,7	2,6	2,8	6,1	460,4
2015	126	17,79	85	141,2	1,5	1,9	8,9	209,2
2016	95	13,63	67	143,5	1,4	1,4	7,0	203,4
2017	211	52,04	82	136,1	2,6	3,0	8,5	350,2
2018	165	23,01	105	139,4	1,6	2,4	10,9	219,1

Année	Nombre	Stade	Lignée
1982	97	Relocalisation	Indigène
1997	39	Relocalisation	Indigène
1999	4000	Œufs	Domestique
1999	655	ADULTE	Domestique
2000	4000	Œufs	Domestique
2000	500	1+ AN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Le principal potentiel pour ce lac ne se situe pas dans la reproduction, mais dans l'assurance d'un libre passage exempt de barrage de castor entre le lac du Coin et le lac Marécot. Par contre, certains tronçons pourraient être aménagés pour la reproduction. Ainsi, entre les mètres 50 à 63, il y aurait la possibilité d'y déposer du gravier ou d'y faire frayère en canal.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **74 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2017-16-15-12-11-09-07-06-05-04-03-02-01-98-79) et occasionnel pour le TM01 (1999-98).

#### Suivi biologique

1 géniteur observé en 2011 seulement malgré des visites en 2002, 2007, 2011 et 2016.

#### Suivi économique

Depuis sa restriction sur les engins de pêche, l'effort de pêche sur le lac Marécot a fortement baissé pour atteindre plus ou moins 60 jours-pêche. Tous les autres indicateurs ont également chuté, seule la masse moyenne a significativement augmenté.

#### Suivi physico-chimique

La diagnose complétée en 2015 démontre que les habitats en lacs sont de bonne qualité. L'oxygène dissous est déficient seulement à partir du 8<sup>e</sup> mètre et les valeurs de pH présentent des valeurs acides limitantes entre les mètres 3 à 8 seulement. La transparence est supérieure à 2 mètres (4,65 mètres).

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,17 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **22 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1996-2008) : **8,3 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Afin de maintenir une bonne qualité de pêche, assurez l'entretien de l'émissaire annuellement ;
- ➡ Dans l'éventualité où les objectifs de ce lac ne sont pas économiques ou voués à la création d'un lac à gros spécimen, changer le statut de lac à la mouche seulement pour un lac à ouverture différée ;
- ➡ Continuer l'acquisition de connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Martin

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 St-Anne  
 Identification SIFA: 34 351  
 Quota 2018 : 100 kg  
 Superficie : 11 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Martin est alimenté par un tributaire en provenance du lac Perron et par un tributaire de montagne. La population du lac est en allopatrie. Il posséderait une profondeur maximale de 16 mètres (à valider), mais aucune information sur la profondeur moyenne du lac. Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin principal à partir du km 8. Historiquement, les premières visites furent en 1978. Aucune fraie n'a pu être confirmée pour ce plan d'eau. L'émissaire est entretenu occasionnellement et le tributaire en provenance du lac Perron est entretenu annuellement et est déjà caractérisé sur certaine section. Un réseau de sites de pêche à gué sur le ruisseau Perron a été mis en place à partir de l'été 2017.

### Problématiques

Il y a très peu d'information disponible pour ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Depuis 2017, le tributaire Perron est aménagé pour favoriser la pêche à gué en ruisseau. L'équipe prévoit donc entretenir ce cours d'eau annuellement.

### Ensemencements et incubation

Les 7 487 truitesensemencées n'ont eu aucun impact sur les statistiques de pêche. 127 500 œufs implantés avec un résultat de 80 154 œufs éclos (62,8%).

**Total :** 87 641 truites domestiquesensemencées.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Perron

Investissement approximatif depuis 1978 : **4 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	1554	---	---	---	---	---	---	---
1980	1348	66,00	---	49,0	---	6,6	---	---
1981	2035	104,00	200	51,1	10,2	10,4	20,0	520,0
1982	1742	70,00	129	40,2	13,5	7,0	12,9	542,6
1983	1477	57,00	144	38,6	10,3	5,7	14,4	395,8
1984	1031	47,00	94	45,6	11,0	4,7	9,4	500,0
1985	965	38,00	116	39,4	8,3	3,8	11,6	327,6
1986	1196	---	199	---	6,0	---	19,9	---
1987	1897	56,00	183	29,5	10,4	5,6	18,3	306,0
1988	1977	74,00	330	37,4	6,0	7,4	33,0	224,2
1989	2146	104,00	280	48,5	7,7	10,4	28,0	371,4
1990	2195	104,00	310	47,4	7,1	10,4	31,0	335,5
1991	2078	98,00	335	47,2	6,2	9,8	33,5	292,5
1992	2033	113,00	295	55,6	6,9	11,3	29,5	383,1
1993	2143	83,30	317	38,9	6,8	8,3	31,7	262,8
1994	2889	127,30	435	44,1	6,6	12,7	43,5	292,6
1995	2489	118,80	350	47,7	7,1	11,9	35,0	339,4
1996	2725	157,00	407	57,6	6,7	15,7	40,7	385,7
1997	2393	123,70	353	51,7	6,8	12,4	35,3	350,4
1998	2654	141,50	379	53,3	7,0	14,2	37,9	373,4
1999	2375	123,00	345	51,8	6,9	12,3	34,5	356,5
2000	2110	108,40	293	51,4	7,2	10,8	29,3	370,0
2001	2162	106,50	314	49,3	6,9	10,7	31,4	339,2
2002	1695	99,00	425	58,4	4,0	9,9	42,5	232,9
2003	1316	86,30	284	65,6	4,6	8,6	28,4	303,9
2004	1827	103,97	416	56,9	4,4	10,4	41,6	249,9
2005	1540	79,55	282	51,7	5,5	8,0	28,2	282,1
2006	1951	104,38	316	53,5	6,2	10,4	31,6	330,3
2007	1905	118,10	324	62,0	5,9	11,8	32,4	364,5
2008	1635	107,30	275	65,6	5,9	10,7	27,5	390,2
2009	1613	84,32	254	52,3	6,4	8,4	25,4	332,0
2010	1642	83,48	292	50,8	5,6	8,3	29,2	285,9
2011	1511	84,02	256	55,6	5,9	8,4	25,6	328,2
2012	1004	79,12	233	78,8	4,3	7,9	23,3	339,6
2013	1156	75,19	217	65,0	5,3	7,5	21,7	346,5
2014	948	51,84	203	54,7	4,7	5,2	20,3	255,3
2015	1320	73,77	277	55,9	4,8	7,4	27,7	266,3
2016	1007	60,14	211	59,7	4,8	6,0	21,1	285,0
2017	731	46,68	148	63,9	4,9	4,7	14,8	315,4
2018	851	54,60	192	64,2	4,4	5,5	19,2	284,4

Année	Nombre	Stade	Lignée
1979	1 000	1+ AN	Domestique
1988	1 000	Œufs	Domestique
1989	1 850	FRETIN	Domestique
1989	10 000	Œufs	Domestique
1990	10 000	Œufs	Domestique
1991	12 500	Œufs	Domestique
1992	12 000	Œufs	Domestique
1993	20 000	Œufs	Domestique
1993	4 637	FRETIN	Domestique
1994	20 000	Œufs	Domestique
1995	14 000	Œufs	Domestique
1996	12 000	Œufs	Domestique
1997	8 000	Œufs	Domestique
1998	8 000	Œufs	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Lors de la caractérisation du ruisseau Perron (tributaire Perron), il a été observé diverses possibilités pour améliorer les conditions de fraie. Par contre, avec la pression de pêche observée historiquement et l'état des sites potentiels de fraie identifiés lors de cette caractérisation, il n'y a pas lieu d'améliorer la qualité du substrat. Pour l'émissaire du lac, il n'y a aucune caractérisation, mais il y a de belles possibilités pour l'aménagement mécanique de plusieurs frayères en canal.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **108 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages occasionnels pour l'émissaire (2012-98-92-81-78) et le tributaire de montagne 01(1991-88-86-85). Depuis 2017, l'entretien du tributaire Perron est annuel, mais il était auparavant occasionnel (2017-1999-98-97-96-94-96-91-90-87-78).

#### Suivi biologique

Une seule visite a été réalisée en 1979 à l'émissaire ne permettant pas de confirmer la présence de géniteur.

#### Suivi économique

Lac possédant une population à forte densité avec des masses moyennes faibles. Un lac typiquement familial ou pour initier de nouveaux pêcheurs. Il est surtout fréquenté en raison du succès de pêche élevé.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **30 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1994-2001) : **12,6 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Assurer annuellement le nettoyage complet du tributaire Martin jusqu'au lac Perron ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Faire une étude de population pour valider l'état d'une population potentiellement considérée à forte densité ;
- ➡ Valider la rentabilité à relocaliser des truites mouchetées à partir du lac Martin vers d'autres plans d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Martinet

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 St-Anne  
 Identification SIFA: 55 704  
 Quota 2018 : 15 kg  
 Superficie : 3 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Martinet est alimenté par trois tributaires de montagne. La population du lac est en allopatrie. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin de VTT accessible entre les kilomètres 9 et 10 du chemin principal. Historiquement, les premières visites furent en 1981. La fraie n'est pas confirmée pour ce plan d'eau. Aucun des cours d'eau n'est entretenu. Un camping journalier de 9 emplacements est installé à l'embranchement du chemin d'accès à moins de 1 km du lac depuis 2017.

### Problématiques

Il y a très peu d'information disponible pour ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages occasionnels ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement ni implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

Il n'y a aucun potentiel d'identifié en raison du manque d'information disponible en date de 2018.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **NA**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	---	---	---	---	---	---	---	---
1980	225	15,00	67	5,0	---	---	---	---
1981	300	18,00	37	60,0	8,1	6,0	12,3	486,5
1982	297	11,00	23	37,0	12,9	3,7	7,7	478,3
1983	211	17,00	26	80,6	8,1	5,7	8,7	653,8
1984	69	6,00	14	87,0	4,9	2,0	4,7	428,6
1985	58	5,00	17	86,2	3,4	1,7	5,7	294,1
1986	57	---	19	---	3,0	---	6,3	---
1987	71	1,00	15	14,1	4,7	0,3	5,0	66,7
1988	141	---	27	---	5,2	---	9,0	---
1989	51	4,00	12	78,4	4,3	1,3	4,0	333,3
1990	16	---	21	---	0,8	---	7,0	---
1991	---	---	---	---	---	---	---	---
1992	25	---	3	---	8,3	---	1,0	---
1993	0	---	1	---	0,0	---	0,3	---
1994	5	---	5	---	1,0	---	1,7	---
1995	3	---	2	---	1,5	---	0,7	---
1996	3	---	6	---	0,5	---	2,0	---
1997	54	---	12	---	4,5	---	4,0	---
1998	78	18,10	25	232,1	3,1	6,0	8,3	724,0
1999	39	5,50	10	141,0	3,9	1,8	3,3	550,0
2000	23	---	21	---	1,1	---	7,0	---
2001	69	13,00	31	188,4	2,2	4,3	10,3	419,4
2002	76	14,50	41	190,8	1,9	4,8	13,7	353,7
2003	168	16,70	42	99,4	4,0	5,6	14,0	397,6
2004	120	9,52	43	79,3	2,8	3,2	14,3	221,4
2005	131	14,89	40	113,7	3,3	5,0	13,3	372,3
2006	47	5,88	19	125,0	2,5	2,0	6,3	309,2
2007	94	12,26	26	130,5	3,6	4,1	8,7	471,6
2008	33	---	18	---	1,8	---	6,0	---
2009	59	4,13	35	70,0	1,7	1,4	11,7	118,0
2010	93	20,46	40	220,0	2,3	6,8	13,3	511,5
2011	86	6,57	21	76,4	4,1	2,2	7,0	312,7
2012	124	47,74	25	385,0	5,0	15,9	8,3	1909,6
2013	116	11,62	12	100,2	9,7	3,9	4,0	968,3
2014	103	9,26	14	89,9	7,4	3,1	4,7	661,2
2015	55	5,36	20	97,4	2,8	1,8	6,7	267,9
2016	42	---	13	---	3,2	---	4,3	---
2017	90	9,84	10	109,3	9,0	3,3	3,3	984,1
2018	0	---	2	---	---	---	0,7	---

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages occasionnels pour l'émissaire (2003-84-83-81) ainsi que pour les tributaires TM01 (2003-93-81), TM02 (2003-93-81) et TM03 (2003-93-81).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait directement sur ce plan d'eau. Une seule visite a été réalisée en 2017 à l'embouchure de l'émissaire avec le ruisseau Perron et elle n'a pas permis de confirmer la présence de géniteurs.

#### Suivi économique

Principalement en raison de l'état de son accessibilité, la fréquentation et les indicateurs de pêche varient considérablement. Il est par conséquent difficile d'y observer une tendance. Tout de même, ce plan d'eau offre une dizaine de journées de pêche par année.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**

Possibilité de gains fauniques estimés : **10 kg/année**

Rendements optimums soutenus (2001-2007) : **4,1 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Valider la possibilité d'en faire un lac contingenté incluant desensemencements de type dépôt-retrait ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Consolider le vestige de barrage de castor pour sauvegarder le niveau d'eau actuel du lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Masson

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	07404
Quota 2018 :	110 kg
Superficie :	23 ha
Profondeur moyenne :	6,1 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Masson est alimenté par trois tributaires de montagne. La population du lac est en allopatrie. La profondeur maximale est de 16,7 mètres et la profondeur moyenne de 6,1 mètres. Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin secondaire à partir du km 18 ou avec un portage à partir du lac des Îles. Historiquement, les premières visites furent en 1976. La fraie est confirmée à l'émissaire depuis 2006. L'émissaire est entretenu annuellement alors que les TM02 et TM03 sont entretenus tous les trois ans. L'émissaire et le TM03 sont déjà caractérisés (2008 & 2017). Avec la bathymétrie de 2011, il a été noté que la superficie du plan d'eau a été calculée par le passé à 21 ha alors qu'elle est en réalité de 23,3 ha. Les données associées au répertoire du ministère sont donc faussées.

### Problématiques

Le niveau d'eau du lac a fluctué aux cours des années impactant probablement la fraie en lac au niveau de l'îlot de gravier-cailloux présent en plein milieu du plan d'eau. La présence de castor pourrait aussi avoir eu une incidence pour les deux tributaires de montagnes situés au nord. À l'intérieur de ces cours d'eau, les habitats sont également propices à la fraie, mais leurs accessibilités sont présentement limitées par les barrages de castor.

Depuis 2004, une nette diminution de la qualité de pêche est observée. Par mesure préventive, le lac Masson est depuis 2014 fermé systématiquement au 1<sup>er</sup> juillet.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

En 2008, des travaux d'aménagements, en collaboration avec la Fondation de la Faune du Québec, ont été réalisés. Ainsi deux frayères totalisant 22m<sup>2</sup> ont été ajoutées aux seuils et déflecteurs déjà présents à l'émissaire du lac. En 2016, une passe migratoire de 6 pieds a été ajoutée à l'exutoire pour faciliter la montaison des poissons au lac.

Investissement des aménagements de 2008 : **1 500\$**

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement ni implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : **3 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1980	1970	145,00	---	73,6	---	6,2	---	---
1981	2286	148,00	212	64,7	10,8	6,4	9,1	698,1
1982	2243	165,00	163	73,6	13,8	7,1	7,0	1012,3
1983	1906	146,00	174	76,6	11,0	6,3	7,5	839,1
1984	1884	269,00	209	142,8	9,0	11,5	9,0	1287,1
1985	2017	166,00	---	82,3	---	7,1	---	---
1986	1959	---	212	---	9,2	---	9,1	---
1987	2198	97,00	209	44,1	10,5	4,2	9,0	464,1
1988	2222	226,00	388	101,7	5,7	9,7	16,7	582,5
1989	1997	168,00	273	84,1	7,3	7,2	11,7	615,4
1990	1868	182,00	351	97,4	5,3	7,8	15,1	518,5
1991	2031	180,00	382	88,6	5,3	7,7	16,4	471,2
1992	2303	164,00	437	71,2	5,3	7,0	18,8	375,3
1993	2368	230,30	330	97,3	7,2	9,9	14,2	697,9
1994	1697	108,70	367	64,1	4,6	4,7	15,8	296,2
1995	2083	159,90	283	76,8	7,4	6,9	12,1	565,0
1996	1768	151,40	303	85,6	5,8	6,5	13,0	499,7
1997	1924	125,90	281	65,4	6,8	5,4	12,1	448,0
1998	1545	123,90	267	80,2	5,8	5,3	11,5	464,0
1999	1666	201,80	295	121,1	5,6	8,7	12,7	684,1
2000	2031	180,50	270	88,9	7,5	7,7	11,6	668,5
2001	1931	223,50	343	115,7	5,6	9,6	14,7	651,6
2002	2018	227,20	350	112,6	5,8	9,8	15,0	649,1
2003	1818	193,14	378	106,2	4,8	8,3	16,2	511,0
2004	1052	103,04	428	97,9	2,5	4,4	18,4	240,7
2005	870	60,75	259	69,8	6,8	2,6	11,1	234,5
2006	1043	107,02	297	102,6	7,0	4,6	12,7	360,3
2007	424	52,66	175	124,2	4,8	2,3	7,5	300,9
2008	278	43,11	90	155,1	6,2	1,9	3,9	478,9
2009	443	40,31	156	91,0	5,6	1,7	6,7	258,4
2010	352	49,74	159	141,3	2,2	2,1	6,8	312,8
2011	142	28,87	60	203,3	2,4	1,2	2,6	481,2
2012	241	38,89	92	161,4	2,6	1,7	3,9	422,8
2013	99	18,85	43	190,4	2,3	0,8	1,8	438,4
2014	355	46,65	128	131,4	2,8	2,0	5,5	364,5
2015	344	41,16	192	119,7	1,8	1,8	8,2	214,4
2016	512	76,49	138	149,4	3,7	3,3	5,9	554,2
2017	554	83,32	163	150,4	3,4	3,6	7,0	511,2
2018	366	51,22	156	139,9	2,3	2,2	6,7	328,3

### Potentiel d'aménagement

Les tributaires de montagne TM02 et TM03 renferme tous les deux de très bons potentiels pour la fraie. Les zones d'alevinage pourraient être sauvegardée et le libre passage assuré en y aménageant des passes migratoires. Dépendamment de la tolérance envers le castor, il y aurait la possibilité pour y aménager de nombreux seuils-frayères et/ou des frayères à courant descendant de petite superficie. Il y aurait également la possibilité d'ajouter du gravier à l'émissaire en aval de la passe migratoire pour augmenter la superficie de fraie.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **76 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2017-16-15-14-13-12-11-10-09-08-07-06-05-04-03-02-99-97-88-82-78) et récents pour les tributaires TM02 (2017) et TM03 (2017).

#### Suivi biologique

Seule la fraie à l'émissaire est confirmée, et ce depuis 2006. La plus grosse vague de géniteurs observés a été en 2010 avec 34 géniteurs.

#### Suivi économique

Depuis 2004, tous les indicateurs de pêche ont grandement baissé. Historiquement, ce plan d'eau offrait plus de 250 jours-pêche et a réussi à soutenir pendant quelques années plus de 300 jours-pêche pour des récoltes annuelles avoisinants les 2000 truites. Le poisson que l'on y pêchait était de taille appréciable et les pêcheurs profitaient d'un excellent succès de pêche. Depuis 2010, la masse moyenne a significativement augmenté et concorde avec la présence active du castor au plan d'eau. Le succès a fortement diminué et le panier du pêcheur (indice de qualité) s'est retrouvé à quelques reprises en dessous de la cible du 400gr/jrs-p. On remarque par contre que les années 2016 et 2017 présentent une amélioration de ces mêmes indicateurs.

#### Suivi physico-chimique

Les données observées à la station de physico-chimie de 2011 indiquent des habitats en lacs de très bonne qualité. À noter que des données sur plusieurs paramètres (phosphore total, carbone organique dissous, magnésium, alcalinité, etc.) ont été récoltées lors des campagnes d'échantillonnage menées par la FAPAQ en 1992 et 1993.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **4,79 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **31 kg/année**  
Rendement optimum soutenu (1995-2003) : **7,6 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Afin de pouvoir observer le véritable potentiel des tributaires TM02 et TM03, assurer le nettoyage de ces tributaires et s'assurer de l'absence du castor ;
- ➡ Maintenir la fermeture du plan d'eau au 1<sup>er</sup> juillet jusqu'en 2020 ;
- ➡ Assurer l'entretien annuel des aménagements à l'émissaire ;
- ➡ Valider la possibilité d'inclure le plan d'eau aux ouvertures différées ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs en lac et aux tributaires ;
- ➡ Consolider le vestige de barrage de castor pour sauvegarder le niveau d'eau actuel du lac ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac à la Meule

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Ste-Anne  
 Identification SIFA: 06 079  
 Quota 2018 : 70 kg  
 Superficie : 13 ha  
 Profondeur moyenne : 5 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac à la Meule est alimenté par quatre tributaires de montagne. La population du lac est en allopatrie. Les profondeurs moyennes (5m) et maximales (15m) sont à valider. Il y a onze chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin secondaire à partir du km 3. Historiquement, les premières visites furent en 1980. La fraie n'a pas été confirmée sur ce plan d'eau. L'émissaire est déjà caractérisé, mais en raison de l'absence de géniteur, de la dynamique particulière sur le niveau d'eau à respecter et des interventions contradictoires des villégiateurs, cet entretien a été délaissé. En 2017, il y a eu une mention de capture d'omble chevalier de la sous-espèce *oquassa* (à valider).

### Problématiques

Les villégiateurs s'obstinent sur le niveau à respecter et interviennent donc en ajoutant ou en retirant des roches à l'émissaire. Leurs actions nuisent à toute intervention que pourrait faire l'équipe. En ce qui a trait à l'émissaire, il possède très peu de substrat de qualité pour la fraie.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages occasionnels ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements ont été réalisés avant la prise des statistiques de pêche. Par conséquent, il est difficile de confirmer leur impact sur la qualité de pêche.

**Total :** 1 880 ombles de fontaine ensemencés

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Petit lac à la Meule

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

Il y aurait la possibilité d'aménager à l'émissaire une frayère en canal manuellement de bonne superficie. En aval de la route, il serait également possible d'y installer 4 à 5 seuils-frayères.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **90 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1987	498	15,00	215	30,1	2,3	1,2	16,5	69,8
1988	1084	87,00	657	80,3	1,6	6,7	50,5	132,4
1989	824	72,00	504	87,4	1,6	5,5	38,8	142,9
1990	1143	96,00	512	84,0	2,2	7,4	39,4	187,5
1991	1529	132,00	508	86,3	3,0	10,2	39,1	259,8
1992	1512	169,00	598	111,8	2,5	13,0	46,0	282,6
1993	516	41,90	331	81,2	1,6	3,2	25,5	126,6
1994	755	57,30	443	75,9	1,7	4,4	34,1	129,3
1995	412	55,50	329	134,7	1,3	4,3	25,3	168,7
1996	656	84,70	261	129,1	2,5	6,5	20,1	324,5
1997	498	46,20	366	92,8	1,4	3,6	28,2	126,2
1998	783	86,10	324	110,0	2,4	6,6	24,9	265,7
1999	639	74,10	368	116,0	1,7	5,7	28,3	201,4
2000	1187	115,70	409	97,5	2,9	8,9	31,5	282,9
2001	711	68,30	304	96,1	2,3	5,3	23,4	224,7
2002	747	76,20	313	102,0	2,4	5,9	24,1	243,5
2003	675	72,36	192	107,2	3,5	5,6	14,8	376,9
2004	613	61,91	254	101,0	2,4	4,8	19,5	243,7
2005	538	53,47	188	99,4	2,9	4,1	14,5	284,4
2006	752	78,07	145	103,8	5,2	6,0	11,2	538,4
2007	663	91,31	224	137,7	3,0	7,0	17,2	407,6
2008	716	105,10	213	146,8	3,4	8,1	16,4	493,4
2009	495	80,29	146	162,2	3,4	6,2	11,2	549,9
2010	535	61,19	149	114,4	3,6	4,7	11,5	410,6
2011	472	68,20	153	144,5	3,1	5,2	11,8	445,7
2012	463	76,61	152	165,5	3,0	5,9	11,7	504,0
2013	462	65,56	131	141,9	3,5	5,0	10,1	500,4
2014	426	61,52	143	144,4	3,0	4,7	11,0	430,2
2015	434	63,57	132	146,5	3,3	4,9	10,2	481,6
2016	409	57,46	209	140,5	2,0	4,4	16,1	274,9
2017	451	66,32	212	147,0	2,1	5,1	16,3	312,8
2018	545	65,55	215	120,3	2,5	5,0	16,5	304,9

Année	Nombre	Stade	Lignée
1986	280	ADULTE	Domestique
1986	1600	FRETIN	Domestique

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages occasionnels pour l'émissaire (2007-06-05-04-03-02-01-97-96-93-80) qui a été délaissé en 2007. Un seul suivi a été réalisé au TM01 (1980).

#### Suivi biologique

Deux suivis en 2006 et 2007 n'ont pas permis de confirmer l'utilisation des habitats pour la fraie à l'émissaire.

#### Suivi économique

Le plan d'eau présente des rendements stables depuis 1987. Au cours des dernières années, la masse moyenne a légèrement augmenté et permet maintenant d'offrir des prises aux pêcheurs de taille appréciable.

#### Suivi physico-chimique

Il y a eu seulement un profil physico-chimique et ce dernier date de 1976. Les valeurs de pH enregistrés ont présenté des valeurs acides limitantes pour l'omble de fontaine tandis que les taux d'oxygènes dissous étaient tous au-dessus du 5mg/l.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,52 kg/ha**

Possibilité de gains fauniques estimés : **7 kg/année**

Rendements optimums soutenus (2006-2012) : **6,2 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Maintenir l'arrêt des entretiens à l'émissaire, car ce dernier n'a eu aucune incidence sur la qualité de pêche ;
- ➡ Valider la déclaration d'omble chevalier de la sous-espèce *oquassa* ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Petit lac à la Meule

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Ste-Anne  
 Identification SIFA: 34 350  
 Quota 2018 : 54 kg  
 Superficie : 7 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le petit lac à la Meule est alimenté par un tributaire en provenance du lac à la Meule et par un tributaire de montagne. La population du lac est en allopatrie. Les profondeurs moyennes et maximales sont à déterminer. Il y a treize chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin secondaire à partir du km 3. Historiquement, les premières visites furent en 1980. La fraie n'a pas été confirmée sur ce plan d'eau. Le tributaire à la Meule est déjà caractérisé, mais en raison de l'absence de géniteur, de la dynamique particulière sur le niveau d'eau à respecter du lac à la Meule et des interventions contradictoires des villégiateurs, cet entretien a été délaissé. En comparant avec les données cartographiques, il a été noté que la superficie du plan d'eau a été calculée par le passé à 3 ha alors qu'elle est en réalité de 7 ha. Les données associées au répertoire du ministère sont donc faussées.

### Problématiques

Les villégiateurs s'obstinent sur le niveau à respecter et interviennent donc en ajoutant ou en retirant des roches à l'émissaire. Leurs actions nuisent à toute intervention que pourrait faire l'équipe. En ce qui a trait à l'émissaire, il possède très peu de substrat de qualité pour la fraie.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages occasionnels ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

L'ensemencement de 1998 via la relocalisation provient du centre d'alevinage de la zec qui était jadis en opération. Celui de 1997 provient par contre d'un endroit de capture inconnu.

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	422	---	---	---	---	---	---	---
1980	911	75,00	---	82,3	---	10,7	---	---
1981	748	50,00	178	66,8	4,2	7,1	25,4	280,9
1982	565	44,00	144	77,9	3,9	6,3	20,6	305,6
1983	240	24,00	90	100,0	2,7	3,4	12,9	266,7
1984	250	21,00	73	84,0	3,4	3,0	10,4	287,7
1985	676	35,00	156	51,8	4,3	5,0	22,3	224,4
1986	661	---	254	---	2,6	---	36,3	---
1987	---	---	---	---	---	---	---	---
1988	---	---	---	---	---	---	---	---
1989	---	---	---	---	---	---	---	---
1990	---	---	---	---	---	---	---	---
1991	---	---	---	---	---	---	---	---
1992	617	44,40	191	72,0	3,2	6,3	27,3	232,5
1993	428	39,90	170	93,2	2,5	5,7	24,3	234,7
1994	668	56,40	331	84,4	2,0	8,1	47,3	170,4
1995	490	45,80	232	93,5	2,1	6,5	33,1	197,4
1996	504	55,90	206	110,9	2,4	8,0	29,4	271,4
1997	443	54,60	196	123,3	2,3	7,8	28,0	278,6
1998	461	40,00	130	86,8	3,5	5,7	18,6	307,7
1999	508	65,80	157	129,5	3,2	9,4	22,4	419,1
2000	505	62,50	115	123,8	4,4	8,9	16,4	543,5
2001	512	68,30	141	133,4	3,6	9,8	20,1	484,4
2002	443	46,80	220	105,6	2,0	6,7	31,4	212,7
2003	456	55,28	181	121,2	2,5	7,9	25,9	305,4
2004	470	47,44	206	100,9	2,3	6,8	29,4	230,3
2005	432	48,15	163	111,5	2,7	6,9	23,3	295,4
2006	428	44,10	154	103,0	2,8	6,3	22,0	286,3
2007	539	67,04	125	124,4	4,3	9,6	17,9	536,4
2008	393	54,60	117	138,9	3,4	7,8	16,7	466,7
2009	335	34,25	152	102,2	2,2	4,9	21,7	225,3
2010	355	37,44	104	105,5	3,4	5,3	14,9	360,0
2011	390	52,35	121	134,2	3,2	7,5	17,3	432,6
2012	434	55,53	127	127,9	3,4	7,9	18,1	437,2
2013	375	52,03	91	138,7	4,1	7,4	13,0	571,7
2014	366	54,07	131	147,7	2,8	7,7	18,7	412,8
2015	346	55,18	121	159,5	2,9	7,9	17,3	456,0
2016	381	50,56	112	132,7	3,4	7,2	16,0	451,4
2017	359	61,43	175	171,1	2,1	8,8	25,0	351,0
2018	371	53,08	131	143,1	2,8	7,6	18,7	405,2

Année	Nombre	Stade	Lignée
1997	42	Relocalisation	Indigène
1998	1000	Relocalisation	Indigène

### Potentiel d'aménagement

Pour le tributaire à la Meule, il y aurait la possibilité d'aménager une frayère en canal manuellement de bonne superficie à l'exutoire. En aval de la route, il serait également possible d'y installer 4 à 5 seuils-frayères. Pour l'émissaire, il y a très peu de possibilités en raison de l'OMP présent.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **58 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages occasionnels pour le tributaire à la Meule (2007-06-05-04-03-02-01-97-96-93-80) qui a été délaissé en 2007.

#### Suivi biologique

Deux suivis en 2006 et 2007 n'ont pas permis de confirmer l'utilisation des habitats pour la fraie au tributaire à la Meule.

#### Suivi économique

Le plan d'eau présente des rendements stables depuis 1992. Seules les récoltes ont légèrement diminué, mais ceci est principalement dû à la légère augmentation de la masse moyenne qui a fait aussi diminuer la pression de pêche.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1995-2003) : **8,0 kg/ha**

### Recommandations

- Maintenir l'arrêt des entretiens au tributaire à la Meule, car ce dernier n'a eu aucune incidence sur la qualité de pêche ;
- Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac à la Montre

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	06072
Quota 2018 :	70 kg
Superficie :	10 ha
Profondeur moyenne :	3,2 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac à la Montre est alimenté par un tributaire en provenance du lac Sauvage et par trois tributaires de montagnes. La population du lac est en allopatrie. La profondeur maximale est de 13,5 mètres. Il y a trois chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin secondaire à partir du km 5. Historiquement, les premières visites furent en 1978. Il n'y a aucune fraie de confirmée pour ce plan d'eau. L'émissaire et le Tributaire du Sauvage sont déjà caractérisés. Le barrage à l'émissaire date de 1910 et sa réfection a été réalisée en 2010 par le CEHQ. Il est important de mentionner que la cascade à l'émissaire fait partie d'une série de 5 obstacles majeurs qui empêchent actuellement la colonisation d'espèces compétitrices comme le mulot à cornes (*Semotilus atromaculatus*) et de l'achigan à petite bouche (*Micropterus Dolomieu*) en provenance de la rivière noire. Il est donc primordial de préserver cet obstacle majeur.

### Problématiques

Il n'y a pratiquement aucune possibilité de fraie pour la population du lac à la Montre et il s'avère donc incontournable que la santé de cette population soit garante de l'état de la population du lac Sauvage.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement ou intervention majeure n'ont été fait sur ce plan d'eau par la zec. Seuls quelques nettoyages sporadiques ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement ni implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

Il y a une possibilité de fraie entre l'embouchure du tributaire Sauvage et la petite île. Sur place, il y avait quelques sites nettoyés ce qui pourrait indiquer une activité de fraie. Le seul potentiel d'aménagement se retrouve entre les lacs Sauvage et à la Montre où il y aurait la possibilité d'y faire un dépôt de gravier sur une grande superficie.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **100 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	1703	---	---	---	---	---	---	---
1980	912	68,00	---	74,6	---	6,8	---	---
1981	1158	90,00	123	77,7	9,4	9,0	12,3	731,7
1982	990	74,00	78	74,7	12,7	7,4	7,8	948,7
1983	1571	104,00	162	66,2	9,7	10,4	16,2	642,0
1984	1022	84,00	138	82,2	7,4	8,4	13,8	608,7
1985	1178	47,00	148	39,9	8,0	4,7	14,8	317,6
1986	1106	---	261	---	4,2	---	26,1	---
1987	1289	59,00	177	45,8	7,3	5,9	17,7	333,3
1988	1074	67,00	257	62,4	4,2	6,7	25,7	260,7
1989	1102	96,00	212	87,1	5,2	9,6	21,2	452,8
1990	1067	127,00	180	119,0	5,9	12,7	18,0	705,6
1991	992	77,00	221	77,6	4,5	7,7	22,1	348,4
1992	1094	94,00	269	85,9	4,1	9,4	26,9	349,4
1993	1077	88,20	254	81,9	4,2	8,8	25,4	347,2
1994	1079	79,70	256	73,9	4,2	8,0	25,6	311,3
1995	975	78,60	157	80,6	5,2	7,9	15,7	500,6
1996	1157	106,80	259	92,3	4,5	10,7	25,9	412,4
1997	1010	70,60	183	69,9	5,5	7,1	18,3	385,8
1998	937	82,50	205	88,0	4,6	8,3	20,5	402,4
1999	899	83,60	219	93,0	4,1	8,4	21,9	381,7
2000	1022	82,60	184	80,8	5,6	8,3	18,4	448,9
2001	900	74,10	212	82,3	4,2	7,4	21,2	349,5
2002	1080	98,00	195	90,7	5,5	9,8	19,5	502,6
2003	915	95,60	201	104,5	4,6	9,6	20,1	475,6
2004	614	73,21	256	119,2	2,4	7,3	25,6	286,0
2005	605	63,30	218	104,6	2,8	6,3	21,8	290,4
2006	1002	110,03	253	109,8	4,0	11,0	25,3	434,9
2007	820	98,93	244	120,6	3,4	9,9	24,4	405,4
2008	984	109,40	288	111,2	3,4	10,9	28,8	379,9
2009	752	68,25	258	90,8	2,9	6,8	25,8	264,5
2010	650	71,27	247	109,7	2,6	7,1	24,7	288,6
2011	698	83,28	164	119,3	4,3	8,3	16,4	507,8
2012	685	88,12	203	128,6	3,4	8,8	20,3	434,1
2013	701	80,91	170	115,4	4,1	8,1	17,0	476,0
2014	641	65,28	137	101,8	4,7	6,5	13,7	476,5
2015	698	79,50	172	113,9	4,1	7,9	17,2	462,2
2016	510	59,95	168	117,5	3,0	6,0	16,8	356,8
2017	583	61,87	191	106,1	3,1	6,2	19,1	323,9
2018	355	36,88	149	103,9	2,4	3,7	14,9	247,5

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire (1985-78) et le tributaire Sauvage (1999-98).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau offre plus de 150 jours-pêches annuellement. Depuis 2001, on observe une légère hausse de la masse moyenne ainsi qu'une diminution du rendement corrélée à une diminution également de la pression de pêche.

#### Suivi physico-chimique

La diagnose complète du lac a été réalisée en 2012 et a permis de constater que les habitats en lac sont de bonnes qualités. Seul le pH après le 3<sup>e</sup> mètre présentait des valeurs limitantes pour l'omble de fontaine.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **6,94 kg/ha**

Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**

Rendements optimums soutenus (2002-2008) : **9,3 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs au tributaire Sauvage;
- ➡ Envisager la possibilité d'y faire une étude de gestion des populations afin de valider la structure d'âge de cette population ;
- ➡ Advenant une intervention de l'équipe, prioriser le dépôt de gravier au tributaire Sauvage en y prévoyant, si aucune fraie n'est confirmée, un conditionnement de géniteur en y implantant 20000 œufs par année ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Najoua (Bob)

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	25 746
Quota 2018 :	20 kg
Superficie :	10 ha
Profondeur moyenne :	3,7 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Najoua (Bob) est alimenté par cinq tributaires de montagne dont 2 non cartographiés. La population du lac est en allopatrie. Ce lac fait partie des 33 plans d'eau inclus au suivi des impacts des plus acides sur la faune aquatique du Québec méridional (S.Légaré, 2006). Les profondeurs moyennes (3,7 m) et maximales (11m) sont à valider. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un portage à partir du lac Pussort ou des lacs Fénélon et Huard. Historiquement, la première visite fut en 1979. La fraie n'est pas confirmée sur ce plan d'eau. L'émissaire a été caractérisé en 2011 et son entretien se fait aux trois ans. Tous les tributaires ont été visités et présentent tous de piètres potentiels pour la fraie (2003). À noter que le quota du lac a été abaissé en 2016 à 20 kg au lieu de 30 kg par mesure de conservation alors que le rendement théorique établirait le quota à 60kg.

### Problématiques

Les indicateurs de pêche, la piètre qualité des habitats en cours d'eau et l'impact positif qu'ont eu lesensemencements sur la qualité de pêche démontrent bien que cette population possède une problématique associée à la reproduction.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages principalement à l'émissaire ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements ont une incidence marquée sur le succès de pêche et sur le rendement du lac. Les 318 truites relocalisées proviennent d'un endroit de capture inconnu.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Pussort

**Total :** 968 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1978 : **1 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	73	---	---	---	---	---	---	---
1980	68	9,00	---	132,4	---	0,9	---	---
1981	85	---	7	---	12,1	---	0,7	---
1982	101	16,00	24	158,4	4,2	1,6	2,4	666,7
1983	238	46,00	33	193,3	7,2	4,6	3,3	1393,9
1984	146	22,00	19	150,7	7,7	2,2	1,9	1157,9
1985	---	---	---	---	---	---	---	---
1986	62	---	17	---	3,6	---	1,7	---
1987	44	5,00	12	113,6	3,7	0,5	1,2	416,7
1988	23	---	6	---	3,8	---	0,6	---
1989	45	4,00	46	88,9	1,0	0,4	4,6	87,0
1990	40	---	19	---	2,1	---	1,9	---
1991	114	16,00	56	140,4	2,0	1,6	5,6	285,7
1992	64	16,00	38	250,0	1,7	1,6	3,8	421,1
1993	37	11,10	60	300,0	0,6	1,1	6,0	185,0
1994	40	16,70	52	417,5	0,8	1,7	5,2	321,2
1995	52	18,00	29	346,2	1,8	1,8	2,9	620,7
1996	23	10,00	31	434,8	0,7	1,0	3,1	322,6
1997	69	24,60	23	356,5	3,0	2,5	2,3	1069,6
1998	165	54,70	67	331,5	2,5	5,5	6,7	816,4
1999	85	18,90	56	222,4	1,5	1,9	5,6	337,5
2000	312	53,80	83	172,4	3,8	5,4	8,3	648,2
2001	177	30,20	78	170,6	2,3	3,0	7,8	387,2
2002	75	17,00	17	226,7	4,4	1,7	1,7	1000,0
2003	114	37,23	29	326,6	3,9	3,7	2,9	1283,8
2004	87	17,40	28	200,0	3,1	1,7	2,8	621,4
2005	98	8,62	41	88,0	2,4	0,9	4,1	210,2
2006	30	5,60	52	186,7	0,6	0,6	5,2	107,7
2007	99	15,84	60	160,0	1,7	1,6	6,0	264,0
2008	41	9,80	20	239,0	2,1	1,0	2,0	490,0
2009	116	19,49	48	168,0	2,4	1,9	4,8	406,1
2010	80	19,80	33	247,5	2,4	2,0	3,3	600,0
2011	92	27,27	38	296,4	2,4	2,7	3,8	717,6
2012	71	17,83	37	251,1	1,9	1,8	3,7	481,8
2013	61	13,75	54	225,4	1,1	1,4	5,4	254,6
2014	59	12,24	12	207,5	4,9	1,2	1,2	1020,0
2015	96	30,91	51	322,0	1,9	3,1	5,1	606,1
2016	82	17,47	33	213,0	2,5	1,7	3,3	529,3
2017	53	17,09	26	322,5	2,0	1,7	2,6	657,4
2018	96	26,02	26	271,1	3,7	2,6	2,6	1000,9

Année	Nombre	Stade	Lignée
1986	153	Relocalisation	Indigène
1987	165	Relocalisation	Indigène
1988	150	1+AN	Domestique
1999	500	FRETINS	Domestique

### Potentiel d'aménagement

En amont de l'exutoire, il y aurait la possibilité d'y canaliser l'eau et d'y déposer du gravier sur  $\pm 15 \text{ m}^2$ . Autre option, en sauvegardant le barrage de castor, il serait possible d'y aménager une frayère à courant descendant de même superficie.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **43 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2016-13-11-09-07-05-04-03-02-01-00-99-96-85-83-79) et exceptionnels pour les tributaires TM01 (2003), TM02 (2003) et TM03 (2003).

#### Suivi biologique

À quatre reprises (2011-09-08-02), une visite à l'émissaire a été faite, mais elle n'a toujours pas permis de valider la présence de géniteur.

#### Suivi économique

L'effort de pêche est de moins de 60 jours-pêche annuellement. La difficulté d'accès et le faible succès de pêche sont désignés comme principale cause. Par contre, les poissons qui y sont pêchés sont de taille appréciable et permettent de soutenir un indice de qualité intéressante supérieur à 600g/jrs-p depuis 2010.

#### Suivi physico-chimique

Un profil bathymétrique a été fait en 1985. Grâce à l'étude de Légaré (2006), d'importantes données ont été récoltées en 2002 sur le zooplancton, benthos, amphibiens et sur un large éventail de paramètres physico-chimiques. Pour le pH, en plus des données de cette étude, toutes les informations indiquent un pH acide contraignant pour la population d'ombles de fontaine. Par contre, il n'y a aucune information complète sur l'ensemble de la colonne d'eau. En 2009, une deuxième étude menée par S.Légaré (2009) portait cette fois sur la paléolimnologie du lac et a clairement permis de mettre en évidence l'acidification du lac en lien avec l'ère industrielle. En 1995, des prélèvements ont été faits par le MLCP pour identifier l'état d'acidité du lac. Suite à l'analyse, il a été constaté que ce plan d'eau se classait dans la catégorie non acide inorganique.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **6,51 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **14 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1997-2003) : **3,4 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Valider la possibilité d'y ensemercer des truites domestiques et/ou indigènes ;
- ➡ Maintenir un nettoyage de l'émissaire minimalement aux trois ans ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Petit lac des Neiges

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503 Batiscan  
 Identification SIFA: 07396  
 Quota 2018 : 45 kg  
 Superficie : 6,2 ha  
 Profondeur moyenne : 3,7 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le petit lac des Neiges est alimenté par un tributaire en provenance du lac Gouts. La population du lac est en allopatrie. La profondeur maximale est de 7,6 mètres et la profondeur moyenne de 3,7 mètres. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin de 4x4 à partir du km 26. Historiquement, les premières visites furent au début des années 78. La fraie est confirmée à l'émissaire et au tributaire en provenance du lac Gouts (2012-2016). L'émissaire (2015) et le tributaire du Gouts (2012) sont déjà caractérisés. L'entretien de l'émissaire et du tributaire se fait aux trois ans. Suite à la bathymétrie du lac réalisée en 2013, il a été noté que la superficie du plan d'eau a été calculée par le passé à 5 ha alors qu'elle est en réalité de 6,2 ha. Les données associées au répertoire du ministère sont donc faussées.

### Problématiques

À l'exception des sites de fraie de mauvaise qualité en raison du manque de gravier, il n'y a aucune problématique associée à la population de ce plan d'eau

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages occasionnels et ajouts de seuils en roche pour faciliter la montaison ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement ni implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

Légèrement en amont de l'exutoire, il y a une bonne possibilité pour y aménager une frayère en canal en deux canaux de 25 m<sup>2</sup> chacun. En aval de l'exutoire, il y a une très bonne possibilité pour de nombreux seuils avec ou sans gravier (min. de 6 seuils). Pour le tributaire Gouts, nous y retrouvons aussi la possibilité pour une frayère en canal (30m<sup>2</sup>) ainsi qu'une vingtaine de seuils-frayères (plus de 60 m<sup>2</sup>) jusqu'au mètre 650.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **87 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	232	---	---	---	---	---	---	---
1980	297	20,00	---	67,3	---	3,2	---	---
1981	372	28,00	36	75,3	10,3	4,5	5,8	777,8
1982	652	53,00	52	81,3	12,5	8,5	8,4	1019,2
1983	414	45,00	53	108,7	7,8	7,3	8,5	849,1
1984	189	14,00	34	74,1	5,6	2,3	5,5	411,8
1985	350	32,00	54	91,4	6,5	5,2	8,7	592,6
1986	361	---	87	---	4,1	---	14,0	---
1987	649	37,00	66	57,0	9,8	6,0	10,6	560,6
1988	429	41,00	139	95,6	3,1	6,6	22,4	295,0
1989	462	33,00	78	71,4	5,9	5,3	12,6	423,1
1990	565	47,00	179	83,2	3,2	7,6	28,9	262,6
1991	480	36,00	110	75,0	4,4	5,8	17,7	327,3
1992	500	42,00	104	84,0	4,8	6,8	16,8	403,8
1993	525	59,00	140	112,4	3,8	9,5	22,6	421,4
1994	496	38,80	120	78,2	4,1	6,3	19,4	323,3
1995	406	49,20	64	121,2	6,3	7,9	10,3	768,8
1996	698	55,60	123	79,7	5,7	9,0	19,8	452,0
1997	573	42,10	75	73,5	7,6	6,8	12,1	561,3
1998	568	53,50	97	94,2	5,9	8,6	15,6	551,5
1999	553	33,80	85	61,1	6,5	5,5	13,7	397,6
2000	554	56,80	83	102,5	6,7	9,2	13,4	684,3
2001	656	53,90	88	82,2	7,5	8,7	14,2	612,5
2002	582	38,90	95	66,8	6,1	6,3	15,3	409,5
2003	543	39,40	75	72,6	7,2	6,4	12,1	525,3
2004	540	48,76	129	90,3	4,2	7,9	20,8	378,0
2005	480	32,06	144	66,8	3,3	5,2	23,2	222,6
2006	574	63,80	96	111,2	6,0	10,3	15,5	664,6
2007	596	58,76	101	98,6	5,9	9,5	16,3	581,8
2008	481	51,90	76	107,9	6,3	8,4	12,3	682,9
2009	393	28,10	82	71,5	4,8	4,5	13,2	342,6
2010	416	31,96	92	76,8	4,5	5,2	14,8	347,4
2011	358	39,71	59	110,9	6,1	6,4	9,5	673,1
2012	541	52,19	80	96,5	6,8	8,4	12,9	652,4
2013	538	39,70	72	73,8	7,5	6,4	11,6	551,4
2014	579	41,80	86	72,2	6,7	6,7	13,9	486,0
2015	512	44,38	83	86,7	6,2	7,2	13,4	534,7
2016	401	31,75	82	79,2	4,9	5,1	13,2	387,2
2017	383	34,87	61	91,0	6,3	5,6	9,8	571,6
2018	167	21,22	59	127,1	2,8	3,4	9,5	359,7

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages occasionnels pour l'émissaire (2015-13-09-07-06-05-04-03-02-01-96-88-85-82-81-78) et le tributaire Gouts (2015-12-09-05-04-03-02-01-99-96-84-88-86-85-83-82-81-78).

#### Suivi biologique

Il y a eu un premier suivi en 1979 qui n'a pas permis de confirmer l'utilisation des sites. Par contre, les suivis de 2012 et 2016 ont confirmé la présence de géniteurs à l'émissaire (3/8) et au tributaire Gouts (2/29). Le suivi de 2016 a permis de confirmer la fraie en amont de la section caractérisée jusqu'aux environs du mètre 450.

#### Suivi économique

La qualité de la pêche est régulière et l'effort également. Ce dernier varie entre 60 et 140 jrs-p annuellement depuis 1991. Les rendements restent aussi stables autour du rendement théorique calculé par les tables de rendement (Vézina, 1978).

#### Suivi physico-chimique

Aucune problématique majeure identifiée suite à la diagnose de 2018. Selon les relevés physico-chimiques, 25,12% du volume du lac seraient favorables à l'espèce. En y ajoutant le volume des strates supérieures, c'est 84.6% du volume du lac qui seraient habitable. Le pH à l'émissaire et du tributaire en provenance du lac Gouts ont révélés des valeurs de pH non limitants pour l'omble de fontaine.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **6,51 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**  
Rendement optimum soutenu (1992-2010) : **7,5 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ À la suite des interventions prévues à l'été 2019, assurez un suivi et l'entretien annuels des aménagements à l'émissaire et au tributaire Gouts ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac du Nomade

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0503 Batiscan
Identification SIFA:	25671
Quota 2018 :	135 kg
Superficie :	26 ha
Profondeur moyenne :	4 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac du Nomade est alimenté par trois tributaires de montagne. Sa population est en allopatrie. Sa profondeur maximale est 15 mètres et la profondeur moyenne de 4 mètres (à valider). Depuis 1993, le lac du Nomade est restreint aux engins de pêche à la mouche seulement. Il y a cinq chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait facilement en voiture. Historiquement, les premières visites furent en 1979. La fraie a été confirmée seulement pour l'émissaire. Avec plus de 140 géniteurs observés, il s'agit de l'une des frayères les plus importantes du territoire. L'émissaire est déjà caractérisé.

### Problématiques

À l'exception de la présence récurrente du castor, aucune problématique associée à ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Problématique à l'émissaire**

### Aménagements réalisés

Plusieurs nettoyages ainsi que l'installation de seuils et déflecteurs en roche pour faciliter le libre passage ont été réalisés à

Année	Nombre	Stade	Lignée
1983	160	Relocalisation	Indigène
1989	530	Relocalisation	Indigène
1989	3000	FRETIN	Domestique
1989	750	1+AN	Domestique
1990	500	1+AN	Domestique
1991	223	Relocalisation	Indigène
1991	2 500	Œufs	Domestique
1992	8 000	Œufs	Domestique
1992	991	Relocalisation	Indigène
1992	400	1+AN	Domestique
1993	12 000	Œufs	Domestique
1993	953	Relocalisation	Indigène
1994	12 000	Œufs	Domestique
1995	6 000	Œufs	Domestique
1996	12 000	Œufs	Domestique
1997	8 000	Œufs	Domestique
1997	500	1+AN	Domestique
1998	10 000	Œufs	Domestique
1999	2000	FRETIN	Domestique
1999	600	ADULTE	Domestique
2000	500	ADULTE	Domestique

l'émissaire.

Une échelle à poisson a aussi été construite en 1983. Seuls

des nettoyages ont été faits pour le tributaire de montagne 02 (TM02).

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements de toute taille ont permis d'offrir un rendement supérieur à 5 kg/ha et ce dernier est maintenu encore aujourd'hui, et ce sans avoir recours à de nouveaux ensemencements. 2 857 truites relocalisées à partir des sites des ruisseaux Charlieu, Martin et rivière Noire. 70 500 œufs implantés avec un résultat de 64 283 œufs éclos (91,2%).

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Pleuven

**Total :** 75 390 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1978 : **10 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	664	---	---	---	---	---	---	---
1980	1823	154,00	---	84,5	---	5,9	---	---
1981	2153	277,00	304	128,7	7,1	10,7	11,7	911,2
1982	1258	133,00	192	105,7	6,6	5,1	7,4	692,7
1983	893	122,00	119	136,6	7,5	4,7	4,6	1025,2
1984	321	36,00	75	112,1	4,3	1,4	2,9	480,0
1985	696	44,00	138	63,2	5,0	1,7	5,3	318,8
1986	1019	---	217	---	4,7	---	8,3	---
1987	793	58,00	210	73,1	3,8	2,2	8,1	276,2
1988	824	95,00	426	115,3	1,9	3,7	16,4	223,0
1989	580	84,00	284	144,8	2,0	3,2	10,9	295,8
1990	655	78,00	386	119,1	1,7	3,0	14,8	202,1
1991	1446	213,00	444	147,3	3,3	8,2	17,1	479,7
1992	1383	192,00	571	138,8	2,4	7,4	22,0	336,3
1993	1120	148,00	495	132,1	2,3	5,7	19,0	299,0
1994	1161	151,40	496	130,4	2,3	5,8	19,1	305,2
1995	885	136,00	434	153,7	2,0	5,2	16,7	313,4
1996	860	152,10	376	176,9	2,3	5,9	14,5	404,5
1997	1072	148,10	409	138,2	2,6	5,7	15,7	362,1
1998	1060	148,40	386	140,0	2,7	5,7	14,8	384,5
1999	797	104,30	318	130,9	2,5	4,0	12,2	328,0
2000	873	131,80	307	151,0	2,8	5,1	11,8	429,3
2001	869	156,20	398	179,7	2,2	6,0	15,3	392,5
2002	888	177,90	323	200,3	2,7	6,8	12,4	550,8
2003	801	174,16	338	217,4	2,4	6,7	13,0	515,3
2004	923	167,35	513	181,3	1,8	6,4	19,7	326,2
2005	851	127,22	384	149,5	2,2	4,9	14,8	331,3
2006	1084	174,02	284	160,5	3,8	6,7	10,9	612,7
2007	969	199,07	328	205,4	3,0	7,7	12,6	606,9
2008	912	178,30	340	195,5	2,7	6,9	13,1	524,4
2009	871	133,22	390	152,9	2,2	5,1	15,0	341,6
2010	960	179,34	319	186,8	3,0	6,9	12,3	562,2
2011	813	172,18	321	211,8	2,5	6,6	12,3	536,4
2012	743	160,31	292	215,8	2,5	6,2	11,2	549,0
2013	571	130,80	249	229,1	2,3	5,0	9,6	525,3
2014	956	146,84	344	153,6	2,8	5,6	13,2	426,9
2015	780	144,04	281	184,7	2,8	5,5	10,8	512,6
2016	751	133,44	263	177,7	2,9	5,1	10,1	507,4
2017	926	143,63	256	155,1	3,6	5,5	9,8	561,1
2018	740	157,24	223	212,5	3,3	6,0	8,6	705,1

### Potentiel d'aménagement

Il y a des possibilités en aval du mètre 400 où plusieurs types de frayères (frayère à courant descendant, seuils-frayères et frayère en canal) pourraient être aménagés pour une superficie qui avoisinerait les 100 m<sup>2</sup>. Plus près de l'exutoire, entre les mètres 4 à 16, il pourrait y avoir un dépôt de gravier qui permettrait d'offrir 24 m<sup>2</sup> de frayère. En aval de cette section, il y a plusieurs seuils en roche où des dépôts de gravier pourraient être faits pour offrir environ 10 m<sup>2</sup> supplémentaires. Par contre, avec la stabilité des rendements observés, il est plus avantageux pour l'instant de maintenir seulement les nettoyages jusqu'au lac Pleuven (1033 mètres).

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **130 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages récurrents pour l'émissaire (2017-16-15-13-12-11-10-09-08-07-06-05-04-03-02-01-99-96-95-94-93-92-91-90-89-87-86-85-82-80-79) et occasionnels pour le tributaire TM02 (2003-02-01-00-99-98-85-82-80-79). Le suivi de la montaison a été réalisé en 1983 et 1984 permettant de valider la montaison de 4 truites en 6 jours de capture (avant aménagement de l'échelle) et de 24 truites en 15 jours de capture (après aménagement de l'échelle).

#### Suivi biologique

Les suivis biologiques sur ce plan d'eau ont permis de confirmer la présence, en 2016, de 147 géniteurs principalement observés à, plus ou moins, 600 mètres de l'exutoire à l'émissaire. En 2006 et 2007, la frayère avait déjà été confirmée avec respectivement 9 et 13 géniteurs observés cette fois en aval de l'échelle à poisson.

#### Suivi économique

Depuis 2001, ce plan d'eau offre régulièrement d'excellents rendements et souvent au-dessus des rendements théoriques (Vézina 1978). Par contre, depuis 2014, on remarque une baisse de la masse moyenne aussi déplorée par les pêcheurs. Malgré tout, le succès de pêche a augmenté, l'indice de qualité reste supérieur à 400 g/jrs-p et l'effort est supérieur à 250 jrs-p annuellement.

#### Suivi physico-chimique

Un profil bathymétrique et une station de physico-chimie ont été faits en 1976 permettant de confirmer l'état des habitats en lacs. Ceux-ci sont de plus ou moins bonne qualité. Le pH présente des valeurs contraignantes (<5,2) sur l'ensemble de la colonne d'eau. L'oxygène dissous passant rapidement en dessous des 5 mg/l au 4<sup>e</sup> mètre.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **6,27 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2001-2012) : **6,4 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs aux tributaires ;
- ➡ Planifier à court terme la réfection de l'échelle à poisson ;
- ➡ Augmenter le quota du lac à 145 kg au lieu de 135 kg ;
- ➡ Assurer le nettoyage de l'émissaire minimalement tous les deux ans ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Paquet

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25743  
 Quota 2018 : 36 kg  
 Superficie : 5 ha  
 Profondeur moyenne : 4 mètres  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Paquet est alimenté par un tributaire de montagne et se jette dans le lac Égry. Sa population est en allopatrie. Sa profondeur maximale est 11 mètres et la profondeur moyenne de 4 mètres (les deux sont à valider). Il n'y a pas de chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par portage à partir du lac Égry. Historiquement, les premières visites furent en 1976. La fraie a été confirmée seulement pour le tributaire de montagne en 1983 (40 truites). L'émissaire a été sommairement caractérisé en 2001. En 2016, il y a eu une mention de capture d'omble chevalier de la sous-espèce *oquassa* (à valider). Ce plan d'eau offre historiquement des rendements exceptionnels.

### Problématiques

À l'exception de l'accessibilité, aucune problématique n'est associée à ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Présence inconnue**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été réalisé pour ce plan d'eau.

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	---	---	---	---	---	---	---	---
1980	158	14,45	14	91,5	11,3	2,9	2,8	1032,1
1981	434	29,24	32	67,4	13,6	5,8	6,4	913,8
1982	114	---	12	---	9,5	---	2,4	---
1983	62	4,96	8	80,0	7,8	1,0	1,6	620,0
1984	97	14,55	14	150,0	6,9	2,9	2,8	1039,3
1985	107	6,58	13	61,5	8,2	1,3	2,6	506,5
1986	77	7,70	11	100,0	7,0	1,5	2,2	700,0
1987	243	6,00	29	24,7	8,4	1,2	5,8	206,9
1988	52	5,00	29	96,2	1,8	1,0	5,8	172,4
1989	143	13,00	59	90,9	2,4	2,6	11,8	220,3
1990	374	26,00	123	69,5	3,0	5,2	24,6	211,4
1991	371	33,00	81	88,9	4,6	6,6	16,2	407,4
1992	363	25,00	88	68,9	4,1	5,0	17,6	284,1
1993	290	29,70	62	102,4	4,7	5,9	12,4	479,0
1994	381	31,50	90	82,7	4,2	6,3	18,0	350,0
1995	357	28,70	42	80,4	8,5	5,7	8,4	683,3
1996	389	56,40	76	145,0	5,1	11,3	15,2	742,1
1997	363	47,00	51	129,5	7,1	9,4	10,2	921,6
1998	381	45,00	53	118,1	7,2	9,0	10,6	849,1
1999	358	29,40	72	82,1	5,0	5,9	14,4	408,3
2000	397	39,40	49	99,2	8,1	7,9	9,8	804,1
2001	420	42,40	67	101,0	6,3	8,5	13,4	632,8
2002	498	55,10	74	110,6	6,7	11,0	14,8	744,6
2003	325	37,79	60	116,3	5,4	7,6	12,0	629,8
2004	375	30,28	49	80,7	7,7	6,1	9,8	618,0
2005	401	29,93	58	74,6	6,9	6,0	11,6	516,0
2006	321	26,24	34	81,8	9,4	5,2	6,8	771,9
2007	381	36,13	41	94,8	9,3	7,2	8,2	881,2
2008	430	32,10	45	74,7	9,6	6,4	9,0	713,3
2009	305	21,28	37	69,8	8,2	4,3	7,4	575,2
2010	350	31,73	30	90,7	11,7	6,3	6,0	1057,7
2011	376	45,10	37	119,9	10,2	9,0	7,4	1218,8
2012	421	40,47	34	96,1	12,4	8,1	6,8	1190,2
2013	449	49,39	39	110,0	11,5	9,9	7,8	1266,4
2014	395	30,60	42	77,5	9,4	6,1	8,4	728,6
2015	420	43,13	52	102,7	8,1	8,6	10,4	829,5
2016	313	31,67	43	101,2	7,3	6,3	8,6	736,4
2017	350	33,40	34	95,4	10,3	6,7	6,8	982,4
2018	310	24,54	33	79,2	9,4	4,9	6,6	743,6

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement n'a été réalisé sur ce plan d'eau

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : NA

Total : NA

Investissement approximatif depuis 1978 : NA

### Potentiel d'aménagement

En raison du manque de données, il est présentement impossible de définir le potentiel aménagement. Par contre, avec les rendements observés, il est plus avantageux pour l'instant de maintenir le statu quo.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **69 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

L'aménagement fait par le passé se résume en un nettoyage du portage (1990)

#### Suivi biologique

Le suivi biologique sur ce plan d'eau a permis de confirmer la présence de 40 géniteurs au tributaire de montagne en 1983.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau offre des rendements exceptionnels pour le territoire de la zec. Environ 40 jrs-p y sont effectués annuellement.

#### Suivi physico-chimique

Une station de physico-chimie a été réalisée en 1976 et ne montre aucune problématique pour l'omble de fontaine.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **6,27 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2011-2015) : **8,3 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs à l'émissaire et aux tributaires TM01;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la montaison à l'émissaire du lac ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Faire l'amélioration de l'accessibilité du lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac en Peine

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Ste-Anne  
 Identification SIFA: 08298  
 Quota 2018 : 16 kg  
 Superficie : 5 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis / Grandbois

### Dynamique du plan d'eau

Le lac en Peine est un lac de tête alimenté par un tributaire de montagne et se jette à moins de 1 km en aval dans le lac Bussière. Sa population est en allopatrie. Il n'y a aucune donnée sur la profondeur maximale et la profondeur moyenne (les deux sont à valider). Il y a cinq chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un chemin forestier en partie privé que l'on peut prendre à l'extérieur du secteur Perthuis ou bien par le sentier local de VTT menant à Rivière-à-Pierre. Historiquement, seules deux visites furent réalisées en 1983 et 1986 à l'émissaire et au tributaire de montagne. La fraie n'y a jamais été confirmée.

### Problématiques

Aucune problématique n'est associée à ce plan d'eau.  
 Gestion du castor : Non-problématique

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1978	---	---	---	---	---	---	---	---
1979	---	---	---	---	---	---	---	---
1980	---	---	---	---	---	---	---	---
1981	---	---	---	---	---	---	---	---
1982	---	---	---	---	---	---	---	---
1983	---	---	---	---	---	---	---	---
1984	---	---	---	---	---	---	---	---
1985	---	---	---	---	---	---	---	---
1986	---	---	---	---	---	---	---	---
1987	---	---	---	---	---	---	---	---
1988	16	---	19	---	0,8	---	3,8	---
1989	18	1,00	66	56	0,3	0,2	13,2	15,2
1990	115	11,00	71	96	1,6	2,2	14,2	154,9
1991	240	24,00	92	100	2,6	4,8	18,4	260,9
1992	192	23,00	107	120	1,8	4,6	21,4	215,0
1993	204	21,50	142	105,4	1,4	4,3	28,4	151,4
1994	228	21,00	130	92,1	1,8	4,2	26,0	161,5
1995	208	20,60	129	99,0	1,6	4,1	25,8	159,7
1996	182	23,60	130	129,7	1,4	4,7	26,0	181,5
1997	122	10,30	83	84	1,5	2,1	16,6	124,1
1998	221	21,60	102	97,7	2,2	4,3	20,4	211,8
1999	193	20,40	73	105,7	2,6	4,1	14,6	279,5
2000	401	35,80	129	89,3	3,1	7,2	25,8	277,5
2001	341	31,50	150	92,4	2,3	6,3	30,0	210,0
2002	191	20,60	128	107,9	1,5	4,1	25,6	160,9
2003	244	29,17	125	119,5	2,0	5,8	25,0	233,3
2004	241	25,08	175	104,1	1,4	5,0	35,0	143,3
2005	118	7,87	73	66,7	1,6	1,6	14,6	107,8
2006	231	15,32	117	66,3	2,0	3,1	23,4	131,0
2007	210	16,12	89	76,7	2,4	3,2	17,8	181,1
2008	202	21,42	83	106,0	2,4	4,3	16,6	258,0
2009	153	13,12	83	85,8	1,8	2,6	16,6	158,1
2010	166	7,84	55	94,5	3,0	3,1	22,0	285,2
2011	354	23,01	72	130,0	4,9	9,2	28,8	639,2
2012	370	21,32	63	115,3	5,9	8,5	25,2	676,9
2013	288	16,15	57	112,2	5,1	6,5	22,8	566,8
2014	336	15,04	63	89,5	5,3	6,0	25,2	477,5
2015	170	12,30	69	144,8	2,5	4,9	27,6	356,6
2016	216	10,44	66	96,6	3,3	4,2	26,4	316,2
2017	160	11,12	42	139,0	3,8	4,4	16,8	529,5
2018	256	20,52	80	160,3	3,2	8,2	32,0	513,1

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été réalisé pour ce plan d'eau.

Année	Nombre	Stade	Lignée
1969	1000	ALEVIN	Domestique
1969	1000	1+ AN	Domestique
1971	2000	FRETIN	Domestique
1971	2000	Relocalisation	Indigène

### Ensemencements et incubation

Quatre ensemencements ont été réalisés sur ce plan d'eau avant la création de la zec. Il n'y a aucune statistique de pêche permettant de voir leur impact.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

**Total :** 6000 truites mouchetées

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

### Potentiel d'aménagement

Le manque d'information ne permet pas de définir un quelconque aménagement. Par contre, un nettoyage de l'émissaire en raison de la proximité avec le lac Bussière pourrait assurément permettre un apport naturel d'individu au plan d'eau.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **35 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les interventions faites par le passé se résument en deux visites à l'émissaire (1983-86) et au TM01 (1983-86).

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau

#### Suivi économique

Depuis 2011, ce plan d'eau offre des rendements de bonne qualité (> 4kg/ha). La fréquentation est également assez stable et varie de 50 à 80 jrs-p.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**

Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**

Rendements optimums soutenus (2006-2014) : **6,7 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Valider la qualité des déclarations sur ce plan d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Perron

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Batiscan  
 Identification SIFA: 08301  
 Quota 2018 : 86 kg  
 Superficie : 13 ha  
 Profondeur moyenne : 8 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Perron est alimenté par des tributaires en provenance des lacs Alien et Sarotte ainsi que par un tributaire de montagne. La population du lac est en allopatrie. Sa profondeur maximale est de 17 mètres et la profondeur moyenne de 8 mètres (à valider). Il y a deux chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin principal à partir du km 11. Historiquement, les premières visites furent en 1979. La fraie a été confirmée en 1979 à l'émissaire. Seul l'émissaire est entretenu annuellement et est déjà caractérisé jusqu'au lac Martin. Un réseau de sites de pêche à gué sur le ruisseau Perron a été mis en place à partir de l'été 2017.

### Problématiques

La présence récurrente du castor, au tributaire Sarotte au km 12 ainsi que le manque d'information général sont les principales problématiques associées à ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Depuis 2017, l'émissaire est entretenu annuellement jusqu'au lac Martin pour favoriser la pêche à gué en ruisseau.

### Ensemencements et incubation

Les 1 000 truitesensemencées n'ont eu aucun impact sur les statistiques de pêche. À noter qu'il y a eu 127 500 œufs implantés avec un résultat de 80 154 œufs éclos (62,8%) dans le ruisseau Perron. Le site de dépôt de ces œufs était situé près de la traverse de cours d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Martin

**Total :** 81 154 ombles de fontaineensemencés

Investissement approximatif depuis 1978 : **4 000\$**

### Potentiel d'aménagement

Lors de la caractérisation du ruisseau Perron (émissaire), il a été observé diverses possibilités pour améliorer les conditions de fraie. Par contre, avec la pression de pêche observée historiquement et l'état remarquable des sites potentiels de fraie identifiés lors de cette caractérisation, il n'y a pas lieu d'améliorer la qualité du substrat. Pour les tributaires du lac, l'équipe ne détient aucune information concernant leurs potentiels pour de l'aménagement.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **183 m<sup>2</sup>**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	2940	---	421	---	7,0	---	32,4	---
1980	1078	45,47	116	42,2	9,3	3,5	8,9	392,0
1981	2608	140,94	278	54,0	9,4	10,8	21,4	507,0
1982	2680	117,20	230	43,7	11,7	9,0	17,7	509,6
1983	2709	128,64	260	47,5	10,4	9,9	20,0	494,8
1984	2865	123,68	312	43,2	9,2	9,5	24,0	396,4
1985	2554	70,07	383	27,4	6,7	5,4	29,5	183,0
1986	2780	85,11	396	30,6	7,0	6,5	30,5	214,9
1987	2635	69,00	342	26,2	7,7	5,3	26,3	201,8
1988	2590	117,00	502	45,2	5,2	9,0	38,6	233,1
1989	2295	138,00	444	60,1	5,2	10,6	34,2	310,8
1990	2417	131,00	471	54,2	5,1	10,1	36,2	278,1
1991	2167	110,00	416	50,8	5,2	8,5	32,0	264,4
1992	2735	136,00	387	49,7	7,1	10,5	29,8	351,4
1993	2585	136,80	550	52,9	4,7	10,5	42,3	248,7
1994	2582	---	431	---	6,0	---	33,2	---
1995	2393	121,80	367	50,9	6,5	9,4	28,2	331,9
1996	2450	140,30	377	57,3	6,5	10,8	29,0	372,1
1997	2005	106,10	389	52,9	5,2	8,2	29,9	272,8
1998	2036	112,20	323	55,1	6,3	8,6	24,8	347,4
1999	2017	107,20	327	53,1	6,2	8,2	25,2	327,8
2000	2118	109,50	316	51,7	6,7	8,4	24,3	346,5
2001	2045	113,40	308	55,5	6,6	8,7	23,7	368,2
2002	1808	103,80	307	57,4	5,9	8,0	23,6	338,1
2003	1787	117,94	334	66,0	5,4	9,1	25,7	353,1
2004	1458	73,70	381	50,5	3,8	5,7	29,3	193,4
2005	1392	66,54	287	47,8	4,9	5,1	22,1	231,8
2006	2224	124,39	301	55,9	7,4	9,6	23,2	413,3
2007	1972	117,38	374	59,5	5,3	9,0	28,8	313,9
2008	1277	79,00	268	61,9	4,8	6,1	20,6	294,8
2009	1338	70,64	305	52,8	4,4	5,4	23,5	231,6
2010	1298	63,87	282	49,2	4,6	4,9	21,7	226,5
2011	1060	68,54	196	64,7	5,4	5,3	15,1	349,7
2012	1020	68,85	215	67,5	4,7	5,3	16,5	320,2
2013	1285	78,94	207	61,4	6,2	6,1	15,9	381,4
2014	884	48,78	163	55,2	5,4	3,8	12,5	299,3
2015	1011	65,47	212	64,8	4,8	5,0	16,3	308,8
2016	665	43,37	133	65,2	5,0	3,3	10,2	326,1
2017	709	44,40	114	62,6	6,2	3,4	8,8	389,5
2018	627	38,28	191	61,1	3,3	2,9	14,7	200,4

Année	Nombre	Stade	Lignée
1978	1000	1+ AN	Domestique
1988	1 000	Œufs	Domestique
1989	10 000	Œufs	Domestique
1990	10 000	Œufs	Domestique
1991	12 500	Œufs	Domestique
1992	12 000	Œufs	Domestique
1993	20 000	Œufs	Domestique
1994	20 000	Œufs	Domestique
1995	14 000	Œufs	Domestique
1996	12 000	Œufs	Domestique
1997	8 000	Œufs	Domestique
1998	8 000	Œufs	Domestique

### Suivis

#### Suivi physique

Depuis 2017, l'entretien de l'émissaire est annuel, mais il était auparavant occasionnel (2017-96-95-81-79) Nettoyages sporadiques pour les tributaires Aléria (1994-89-79), Sarotte (1995-94-88-87) et le tributaire de montagne 02(1986).

#### Suivi biologique

La fraie a été confirmée l'or d'une visite en 1979 à l'émissaire du lac avec une observation de 50 géniteurs.

#### Suivi économique

Lac possédant une population à forte densité avec des masses moyennes faibles. Un lac typiquement familial ou pour initier de nouveaux pêcheurs. Il est surtout fréquenté en raison du succès de pêche élevé. Bien que le succès et l'indice de pêche restent stables, l'effort de pêche est constamment, depuis les années 90, en diminution. Cette diminution se répercute sur la récolte avec 1500 truites en moins pêchées annuellement au comparable des récoltes historiques.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs. Seuls quelques pH de surface ont été récoltés variant de 5,32 à 6,16.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **3,76 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **40 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1988-2003) : **9,2 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur les habitats présents aux tributaires ;
- ➡ Assurer le nettoyage annuellement de l'émissaire jusqu'au lac Martin ;
- ➡ Valider la rentabilité à relocaliser des truites mouchetées à partir du lac Perron vers d'autres plans d'eau ;
- ➡ Faire une étude de population pour valider l'état de la population potentiellement considérée à forte densité ;
- ➡ Évaluer la possibilité de prolonger le réseau de pêche à gué en établissant des sites de pêche en lac ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Philosore1

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Batiscan  
 Identification SIFA: 34364  
 Quota 2018 : 72 kg  
 Superficie : 18 ha  
 Profondeur moyenne : 6 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Philosore I est alimenté par trois tributaires de montagne. Sa population est en allopatrie. Sa profondeur maximale est de 12,6 mètres et la profondeur moyenne de 6 mètres (à valider). Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait uniquement en VTT. Historiquement, les premières visites furent en 1979. Aucun site de fraie n'a pu être confirmé sur ce plan d'eau. L'émissaire seulement a été caractérisé en 2008. Ce plan d'eau a historiquement bien répondu à l'introduction de poissons et c'est seulement en raison du dépérissement du chemin d'accès que les ensemencements n'ont pas recommencé lors de la révision de cette activité en 2007.

### Problématiques

Le lac présente un pH avec des valeurs acides, mais les teneurs en aluminium ne sont pas, selon les analyses et la concentration d'anions organiques, toxique pour le poisson. Tous les habitats potentiels de reproduction ont démontré de forts taux d'ensablement et ne permettent assurément pas de soutenir une population stable. Les statistiques démontrent aussi des symptômes associés à une mauvaise reproduction.

Gestion du castor : **Non-problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages ont été réalisés au cours des années.

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements réalisés à la fin des années 80 ont permis de maintenir presque annuellement des récoltes au-dessus de 200 poissons. Dans certaines années, c'est plus de 60% des poissons ensemencés qui ont été récoltés pour l'année en cours. Les 743 truites relocalisées proviennent des ruisseaux Charliu et des Roches ainsi que de la rivière Noire. Il n'y a eu aucune implantation de boîte d'œufs réalisée sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Philosore 2

**Total :** 4 206 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1978 : **4 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	294	---	252	---	1,2	---	14,0	---
1980	141	27,14	105	192,5	1,3	1,5	5,8	258,5
1981	88	11,51	39	130,8	2,3	0,6	2,2	295,1
1982	95	21,85	107	230,0	0,9	1,2	5,9	204,2
1983	29	8,12	42	280,0	0,7	0,5	2,3	193,3
1984	39	11,54	24	296,0	1,6	0,6	1,3	481,0
1985	32	3,69	49	115,4	0,7	0,2	2,7	75,4
1986	309	11,20	104	36,2	3,0	0,6	5,8	107,7
1987	377	20,00	183	53,1	2,1	1,1	10,2	109,3
1988	391	51,00	308	130,4	1,3	2,8	17,1	165,6
1989	267	59,00	214	221,0	1,2	3,3	11,9	275,7
1990	126	26,00	109	206,3	1,2	1,4	6,1	238,5
1991	328	52,00	129	158,5	2,5	2,9	7,2	403,1
1992	215	48,00	134	223,3	1,6	2,7	7,4	358,2
1993	208	50,80	173	244,2	1,2	2,8	9,6	293,6
1994	111	31,50	158	283,8	0,7	1,8	8,8	199,4
1995	29	14,10	67	486,2	0,4	0,8	3,7	210,4
1996	21	7,80	32	371,4	0,7	0,4	1,8	243,8
1997	22	3,90	19	177,3	1,2	0,2	1,1	205,3
1998	86	27,20	59	316,3	1,5	1,5	3,3	461,0
1999	50	20,60	77	412,0	0,6	1,1	4,3	267,5
2000	122	65,80	56	539,3	2,2	3,7	3,1	1175,0
2001	296	80,18	63	270,9	4,7	4,5	3,5	1272,7
2002	214	63,00	88	294,4	2,4	3,5	4,9	715,9
2003	357	115,27	91	322,9	3,9	6,4	5,1	1266,7
2004	184	45,45	111	247,0	1,7	2,5	6,2	409,5
2005	178	37,42	90	210,2	2,0	2,1	5,0	415,8
2006	295	92,31	69	312,9	4,3	5,1	3,8	1337,8
2007	152	45,67	86	300,5	1,8	2,5	4,8	531,0
2008	220	87,90	77	399,5	2,9	4,9	4,3	1141,6
2009	158	37,66	87	238,3	1,8	2,1	4,8	432,8
2010	200	56,57	64	282,9	3,1	3,1	3,6	883,9
2011	56	23,11	50	412,8	1,1	1,3	2,8	462,3
2012	120	52,31	48	435,9	2,5	2,9	2,7	1089,8
2013	105	44,13	51	420,3	2,1	2,5	2,8	865,3
2014	98	41,63	36	424,8	2,7	2,3	2,0	1156,4
2015	96	42,87	56	446,5	1,7	2,4	3,1	765,5
2016	199	84,72	81	425,7	2,5	4,7	4,5	1046,0
2017	58	25,62	68	441,7	0,9	1,4	3,8	376,7
2018	29	9,94	56	342,7	0,5	0,6	3,1	177,5

Année	Nombre	Stade	Lignée
1985	262	Relocalisation	Indigène
1986	500	1+ AN	Domestique
1987	527	1+ AN	Domestique
1988	294	Relocalisation	Indigène
1989	500	1+ AN	Domestique
1990	536	1+ AN	Domestique
1990	187	Relocalisation	Indigène
1991	1100	1+ AN	Domestique
1992	300	1+ AN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

À l'émissaire, il y aurait la possibilité d'y faire des dépôts de gravier sur une superficie équivalant à  $\pm 20 \text{ m}^2$ . Concernant les autres cours d'eau et la fraie en lac, le manque d'information ne permet pas de statuer sur leurs potentiels.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **33 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages occasionnels pour l'émissaire (2016-11-08-05-04-03-02-01-82-79) et exceptionnels pour les tributaires de montagne 01 (2003-82-79), 02 (2003-79) et 03 (2003-79).

#### Suivi biologique

Un seul suivi fait en 2009 n'a pas permis de confirmer la fraie à l'émissaire.

#### Suivi économique

Avec les ensemencements, ce plan d'eau a offert des récoltes stables dépassant régulièrement les 200 truites et plus de 100 jrs-p annuellement. Par la suite, principalement en raison de l'accessibilité du lac, l'effort a fortement diminué et se maintient au cours des dernières années à  $\pm 60$  jrs-p.

#### Suivi physico-chimique

Une première station réalisée en 1976 et une seconde au cours de l'hiver 1989 ont permis de mettre en évidence un pH contraignant (inférieur à 5 en 1976 et 5,31 en 1989). En 2001-2002, des campagnes d'échantillonnage ont permis de classer au nomogramme le lac Philosore 1 dans la catégorie non acide. La forte teneur en anions organiques (Carbone organique dissous de 4.1 ppm) enregistrée protège les poissons de l'effet toxique de l'aluminium.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **4,85 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **26 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2000-2006) : **4,0 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Advenant la réfection des chemins d'accès, recommencer un ensemencement de soutien aux deux ans ;
- ➡ Maintenir un nettoyage occasionnel de l'émissaire ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac à Pierre

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0503 Batiscan
Identification SIFA:	02290
Quota 2018 :	155 kg
Superficie :	57 ha
Profondeur moyenne :	11,9 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac à Pierre est alimenté par quatre tributaires en provenance des lacs Cabane d'Automne, Casgrain, Cinq Cents et Roland ainsi que par trois tributaires de montagne. Son émissaire se jette au lac Alex 671 mètres en aval. La population est en allopatrie. Sa profondeur maximale est de 34 mètres et la profondeur moyenne de 11,9 mètres. Il y a six chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait en véhicule 4X4. Historiquement, les premières visites furent en 1979. La fraie a été confirmée seulement aux tributaires Cinq Cents et au Cabane d'Automne, en amont de la structure de drave. L'émissaire et les tributaires Cabane d'Automne, Cinq Cents, Roland ainsi que le TM02 sont déjà caractérisés. La structure de retenue d'eau à l'émissaire s'est minée à la fin des années 80 et aurait été renforcée au début des années 90 (promoteur inconnu). À noter que pour ce plan d'eau, il y a eu des statistiques de pêche enregistrées avant le « déclubage ».

### Problématiques

On observe une nette problématique au niveau de la reproduction en raison de l'augmentation marquée de la masse moyenne et de la diminution de tous les autres indicateurs. Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

En 2017, grâce à la participation de la fondation Héritage Faune, l'équipe a procédé à l'aménagement de plusieurs seuils en roche et 2 passes migratoires pour permettre la libre circulation du poisson ainsi qu'un apport substantiel de la population du lac Alex au lac à Pierre. L'équipe a également ajouté un seuil-frayère (2 m<sup>2</sup>) et un dépôt de gravier (3 m<sup>2</sup>) dans le tributaire Cinq Cents. Pour les autres interventions, seuls des nettoiyages ont été réalisés.

Investissement des aménagements 2017 : **11 850\$**

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements ont permis de soutenir partiellement la qualité de pêche. Les 212 truites relocalisées proviennent d'un endroit de capture inconnu. 5 000 œufs implantés avec un résultat de 2 650 œufs éclos (53,0 %).

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

**Total :** 5 762 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1978 : **15 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1968	836	---	---	---	---	---	---	---
1969	1379	---	---	---	---	---	---	---
1970	1885	---	---	---	---	---	---	---
1971	1502	---	---	---	---	---	---	---
1972	1453	---	---	---	---	---	---	---
1973	1406	---	---	---	---	---	---	---
1974	1156	---	---	---	---	---	---	---
1975	1109	---	---	---	---	---	---	---
1976	---	---	---	---	---	---	---	---
1977	---	---	---	---	---	---	---	---
1978	---	---	---	---	---	---	---	---
1979	2592	---	---	---	---	---	---	---
1980	1448	445,00	---	307,3	---	7,8	---	---
1981	1375	265,00	263	192,7	10,4	4,6	4,6	1007,6
1982	1595	184,00	212	115,4	15,0	3,2	3,7	867,9
1983	1835	---	175	---	21,0	---	3,1	---
1984	1428	208,00	254	145,7	11,2	3,6	4,5	818,9
1985	1832	128,00	304	69,9	12,0	2,2	5,3	421,1
1986	1751	---	239	---	14,6	---	4,2	---
1987	1109	62,00	273	55,9	8,2	1,1	4,8	227,1
1988	1344	173,00	517	128,7	5,2	3,0	9,1	334,6
1989	1234	148,00	341	119,9	7,2	2,6	6,0	434,0
1990	265	22,00	243	83,0	2,2	0,4	4,3	90,5
1991	191	22,00	103	115,2	3,8	0,4	1,8	213,6
1992	373	57,00	195	152,8	3,8	1,0	3,4	292,3
1993	1071	93,90	809	87,7	2,6	1,6	14,2	116,1
1994	1618	142,00	515	87,8	6,2	2,5	9,0	275,7
1995	1379	163,10	488	118,3	5,6	2,9	8,6	334,2
1996	1400	140,00	561	100,0	5,0	2,5	9,8	249,6
1997	1287	163,90	394	127,4	6,6	2,9	6,9	416,0
1998	1293	170,90	390	132,2	6,6	3,0	6,8	438,2
1999	1365	158,10	623	115,8	4,4	2,8	10,9	253,8
2000	1259	90,40	411	71,8	6,2	1,6	7,2	220,0
2001	1481	189,50	515	128,0	5,8	3,3	9,0	368,0
2002	1382	180,70	485	130,8	5,6	3,2	8,5	372,6
2003	1419	182,44	392	128,6	7,2	3,2	6,9	465,4
2004	1284	169,47	572	132,0	4,4	3,0	10,0	296,3
2005	1266	127,72	495	100,9	2,6	2,2	8,7	258,0
2006	1285	178,95	580	139,3	2,2	3,1	10,2	308,5
2007	933	158,35	461	169,7	2,0	2,8	8,1	343,5
2008	915	158,70	392	173,4	2,3	2,8	6,9	404,8
2009	1032	129,05	457	125,0	2,3	2,3	8,0	282,4
2010	1018	147,28	441	144,7	2,3	2,6	7,7	334,0
2011	1045	186,18	458	178,2	2,3	3,3	8,0	406,5
2012	661	127,28	376	192,6	1,8	2,2	6,6	338,5
2013	896	166,03	393	185,3	2,3	2,9	6,9	422,5
2014	860	114,74	339	133,4	2,5	2,0	5,9	338,5
2015	760	111,91	395	147,3	1,9	2,0	6,9	283,3
2016	818	122,08	393	149,2	2,1	2,1	6,9	310,6
2017	559	113,73	330	203,5	1,7	2,0	5,8	344,6
2018	547	88,66	292	162,1	1,9	1,6	5,1	303,6

Année	Nombre	Stade	Lignée
1989	1500	1+ AN	Domestique
1990	1200	1+ AN	Domestique
1991	5000	Oeufs	Domestique
1992	212	Relocalisation	Indigène
1992	200	1+ AN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Les principales possibilités ont été réalisées. Il resterait par contre une possibilité pour aménager une frayère de bonne envergure entre la baie et le lac ainsi que dans le tributaire Cabane d'Automne où une frayère en canal de petite superficie ainsi que des dépôts de gravier. Des frayères à courant ascendant pourraient être installées aux tributaires Casgrain, Cinq Cents et Cabane d'Automne.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **191 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les aménagements faits par le passé se résume en des nettoyages récurrents pour les tributaires Cinq Cents (2017-16-13-11-10-08-07-06-05-02-01-99-98-97-96-88-82) et Cabane d'Automne (2016-09-08-07-06-05-04-02-98-96-91-88-85-81), occasionnels pour les tributaires Casgrain (2011-07-06-05-04-02-01-99-98-96-95-88-85), Roland (2016-11-08-07-01-00-99-91-88-85-84-82-81) et TM02 (2016-11-07-01-00-96-95-93-88-81) et sporadiques pour l'émissaire (2017-10-04-96-95-91-88-83-79).

#### Suivi biologique

La fraie a été confirmée seulement au tributaire Cinq Cents en 2006 avec 10 géniteurs et en 2013 en amont de la structure de drave du lac Cabane d'Automne. Pour le tributaire Cinq Cents, des géniteurs ont de nouveau été observés en 2007 (1) et en 2017 (2). Tous les autres cours d'eau ont au moins été visités à une reprise depuis 2006.

#### Suivi économique

Depuis 2005, la qualité de pêche diminue constamment surtout lorsque l'on observe le succès de pêche. Par conséquent, il y a eu un délaissement graduel des pêcheurs et le lac offre maintenant moins de 400 jrs-p par année.

#### Suivi physico-chimique

Deux stations de physico-chimie ont été faites en 2007 et reprises en 2017 permettant de confirmer l'état des habitats en lacs. Ceux-ci sont dans l'ensemble de bonnes qualités. Le pH présente des valeurs contraignantes à partir du 5<sup>e</sup> mètre.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **2,28 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **43 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2001-2007) : **3,0 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Terminer l'acquisition de connaissances sur la fraie des géniteurs aux tributaires Cabane d'Automne, Casgrain, Roland et TM02 ;
- ➡ Caractériser la section entre les deux baies et y valider la fraie ;
- ➡ Assurer à court terme un suivi de montaison à l'exutoire du lac ;
- ➡ À moyen terme, valider l'impact des aménagements réalisés en 2017 sur la masse moyenne et sur le succès de pêche. Advenant qu'il n'y ait aucun changement positif, entamer des interventions vouées à l'amélioration des conditions pour la reproduction ;
- ➡ Inclure le suivi annuel de l'émissaire jusqu'au lac Alex dans le réseau de suivi de l'équipe ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Pleuven

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25674  
 Quota 2018 : 60 kg  
 Superficie : 5 ha  
 Profondeur moyenne : 4 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Pleuven est alimenté par un tributaire en provenance du lac du Nomade et par deux tributaires de montagne. Sa population est en allopatrie. Sa profondeur maximale est 12 mètres et la profondeur moyenne de 4 mètres (à valider). Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait en voiture. Historiquement, les premières visites furent en 1980. La fraie a été confirmée seulement pour le tributaire du Nomade. Avec plus de 140 géniteurs observés en 2016, il s'agit de l'une des frayères les plus importantes du territoire. L'émissaire et le tributaire du Nomade ont tous les deux été caractérisés. En 2016, il y a eu une mention de capture d'omble chevalier de la sous-espèce *oquassa* (à valider). Ce plan d'eau offre historiquement des rendements exceptionnels.

### Problématiques

À l'exception de la présence récurrente du castor, aucune problématique associée à ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Problématique récurrente**

### Aménagements réalisés

Plusieurs nettoyages ainsi que l'installation de seuils et déflecteurs en roche pour faciliter le libre passage ont été réalisés à l'émissaire et au tributaire du Nomade.

### Ensemencements et incubation

Une légère influence sur le succès de pêche et l'indice de qualité est observable de 2000 à 2003 et pourrait être associée aux ensemencements de 1996, 1997 et 2000. Le lieu de provenance des 762 truites relocalisées est inconnu.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Du Nomade & Velleron (Valleron)

**Total :** 1 962 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1978 : **2 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	933	---	---	---	---	---	---	---
1980	426	27,00	---	63,4	---	5,4	---	---
1981	608	50,00	---	82,2	---	10,0	---	---
1982	680	48,00	---	70,6	---	9,6	---	---
1983	576	41,00	---	71,2	---	8,2	---	---
1984	527	28,00	---	53,1	---	5,6	---	---
1985	694	35,00	107	50,4	6,5	7,0	21,4	327,1
1986	742	---	99	---	7,5	---	19,8	---
1987	663	26,00	141	39,2	4,7	5,2	28,2	184,4
1988	529	47,00	229	88,8	2,3	9,4	45,8	205,2
1989	304	42,00	100	138,2	3,0	8,4	20,0	420,0
1990	275	36,00	181	130,9	1,5	7,2	36,2	198,9
1991	400	36,00	170	90,0	2,4	7,2	34,0	211,8
1992	391	52,00	213	133,0	1,8	10,4	42,6	244,1
1993	666	50,70	266	76,1	2,5	10,1	53,2	190,6
1994	668	70,90	275	106,1	2,4	14,2	55,0	257,8
1995	629	82,00	201	130,4	3,1	16,4	40,2	408,0
1996	592	51,40	170	86,8	3,5	10,3	34,0	302,4
1997	483	56,40	155	116,8	3,1	11,3	31,0	363,9
1998	430	59,20	159	137,7	2,7	11,8	31,8	372,3
1999	577	57,10	145	99,0	4,0	11,4	29,0	393,8
2000	564	63,00	155	111,7	3,6	12,6	31,0	406,5
2001	625	65,20	159	104,3	3,9	13,0	31,8	410,1
2002	628	59,70	153	95,1	4,1	11,9	30,6	390,2
2003	541	58,61	146	108,3	3,7	11,7	29,2	401,4
2004	457	37,27	209	81,5	2,2	7,5	41,8	178,3
2005	533	39,10	167	73,4	3,2	7,8	33,4	234,1
2006	471	43,87	116	93,1	4,1	8,8	23,2	378,2
2007	504	62,72	120	124,4	4,2	12,5	24,0	522,7
2008	454	66,00	117	145,4	3,9	13,2	23,4	564,1
2009	539	33,61	116	62,4	4,6	6,7	23,2	289,7
2010	490	60,80	159	124,1	3,1	12,2	31,8	382,4
2011	420	58,09	145	138,3	2,9	11,6	29,0	400,7
2012	461	57,27	136	124,2	3,4	11,5	27,2	421,1
2013	457	53,12	100	116,2	4,6	10,6	20,0	531,2
2014	415	45,75	117	110,3	3,5	9,2	23,4	391,1
2015	460	51,91	139	112,8	3,3	10,4	27,8	373,4
2016	259	23,02	121	88,9	2,1	4,6	24,2	190,2
2017	426	55,87	100	131,2	4,3	11,2	20,0	558,7
2018	229	27,88	92	121,8	2,5	5,6	18,4	303,1

Année	Nombre	Stade	Lignée
1987	153	Relocalisation	Indigène
1989	362	Relocalisation	Indigène
1991	247	Relocalisation	Indigène
1996	400	ADULTE	Domestique
1997	500	1+ AN	Domestique
2000	300	ADULTE	Domestique

### Potentiel d'aménagement

À l'émissaire, il y a la possibilité d'aménager après l'exutoire une frayère en canal d'une superficie de 30 m<sup>2</sup>. Pour le tributaire du Nomade, dépendamment de la tolérance envers le castor, il serait possible d'y aménager plusieurs types de frayères (frayère à courant descendant, seuils-frayères et frayère en canal) pour une superficie qui avoisinerait les 100 m<sup>2</sup>. Par contre, avec les rendements observés et la qualité de ce cours d'eau, il est plus avantageux pour l'instant de maintenir les nettoyages.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **60 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages récurrents pour l'émissaire (2017-16-15-13-12-11-09-08-07-06-05-04-03-02-01-00-99-97-95-94-93-91-88-84-80) pour le tributaire du Nomade (2017-16-15-13-12-11-09-08-07-06-05-04-03-01-00-99-97-96-94-92-89-86-83-80).

#### Suivi biologique

Les suivis biologiques sur ce plan d'eau ont permis de confirmer la présence de 147 géniteurs au tributaire du Nomade en 2016. Cette frayère était déjà confirmée depuis de 2006. Une seule visite a été effectuée à l'émissaire ne permettant pas d'y observer des géniteurs.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau offre des rendements exceptionnels uniques pour le territoire de la zec et au-dessus de tous les rendements théoriques calculés sur la table de Vézina (1978). Plus de 100 jrs-p y sont effectués annuellement.

#### Suivi physico-chimique

Pratiquement aucune donnée disponible pour établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau. Seul le pH du tributaire du Nomade a été récolté présentant une valeur non contraignante de 6,05.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **6,27 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1992-2003) : **12,1 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs à l'émissaire et aux TM01 et TM02 ;
- ➡ Assurer le nettoyage de l'émissaire et du tributaire du Nomade minimalement tous les deux ans ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la montaison par l'émissaire du lac ;
- ➡ Valider la déclaration d'omble chevalier de la sous-espèce *oquassa* ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Poliquin

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Saint-Anne  
 Identification SIFA: 06077  
 Quota 2018 : 32 kg  
 Superficie : 26 ha  
 Profondeur moyenne : 9 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Poliquin est alimenté par un tributaire en provenance du lac Original et par cinq tributaires de montagne. Sa décharge rejoint la rivière noire à environ 4 km plus bas où la présence du mulot à cornes (*Semotilus atromaculatus*) est confirmée. La population du lac Poliquin est en allopatrie. Sa profondeur maximale serait de 26 mètres et la profondeur moyenne de 9 mètres (à valider). Il y a six chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait facilement en voiture. Historiquement, les premières visites furent en 1979. La fraie a été confirmée seulement pour l'émissaire. L'émissaire et le tributaire Original ont tous les deux été caractérisés. Il y a la présence d'un OMP à 15 mètres seulement de l'exutoire à l'émissaire qui est considéré comme infranchissable. Le lac Poliquin est restreint depuis 2011 aux engins de pêche à la mouche seulement et est à ouverture différée (mercredi et samedi seulement) depuis 2015 en raison de ses nombreuses fermetures hâtives qui prévalaient avant l'application de ces mesures.

### Problématiques

Le manque de connaissance sur la fraie est la principale problématique associée à ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Non-problématique**

### Aménagements réalisés

Passe migratoire installée seulement entre 1987 et 1988 à l'émissaire afin de valider la montaison de l'OMP présent. Des récoltes respectives de 6 et 4 truites pour des efforts de 82 jrs-p et 44 jrs-p démontrent la non-rentabilité de l'aménagement. Quelques nettoyages sporadiques ont été réalisés à l'émissaire et au tributaire Original.

### Ensemencements et incubation

Les introductions n'ont pas eu d'incidence majeure sur le succès de pêche et l'indice de qualité. Les 1863 truites relocalisées proviennent de la rivière noire, des ruisseaux Martin-Charlieu et de l'émissaire du lac Petit des Roches. Aucune implantation de boîte d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

**Total :** 5 238 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1978 : **4 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	340	---	333	---	1,0	---	12,8	---
1980	523	---	272	---	1,9	---	10,5	---
1981	187	20,08	132	107,4	1,4	0,8	5,1	152,1
1982	165	63,25	84	383,3	2,0	2,4	3,2	753,0
1983	392	58,35	145	148,9	2,7	2,2	5,6	402,4
1984	191	30,40	71	159,2	2,7	1,2	2,7	428,2
1985	161	36,08	93	224,1	1,7	1,4	3,6	388,0
1986	158	17,71	93	112,1	1,7	0,7	3,6	190,4
1987	232	14,78	227	63,7	1,0	0,6	8,7	65,1
1988	166	21,00	154	126,5	1,1	0,8	5,9	136,4
1989	168	22,00	344	131,0	0,5	0,8	13,2	64,0
1990	245	47,00	253	191,8	1,0	1,8	9,7	185,8
1991	221	42,00	189	190,0	1,2	1,6	7,3	222,2
1992	152	29,00	163	190,8	0,9	1,1	6,3	177,9
1993	229	28,00	254	122,3	0,9	1,1	9,8	110,2
1994	195	51,50	288	264,1	0,7	2,0	11,1	178,8
1995	304	84,50	335	278,0	0,9	3,3	12,9	252,2
1996	223	56,70	242	254,3	0,9	2,2	9,3	234,3
1997	184	45,80	228	248,9	0,8	1,8	8,8	200,9
1998	384	61,60	212	160,4	1,8	2,4	8,2	290,6
1999	329	92,60	275	281,5	1,2	3,6	10,6	336,7
2000	234	76,60	245	327,4	1,0	2,9	9,4	312,7
2001	345	103,10	295	298,8	1,2	4,0	11,3	349,5
2002	355	70,70	216	199,2	1,6	2,7	8,3	327,3
2003	405	81,50	149	201,2	2,7	3,1	5,7	547,0
2004	364	64,58	208	177,4	1,8	2,5	8,0	310,5
2005	341	71,57	280	209,9	1,2	2,8	10,8	255,6
2006	226	53,80	226	238,1	1,0	2,1	8,7	238,1
2007	437	76,29	97	174,6	4,5	2,9	3,7	786,5
2008	533	105,21	133	197,4	4,0	4,0	5,1	791,1
2009	412	81,90	133	198,8	3,1	3,2	5,1	615,8
2010	495	74,41	197	150,3	2,5	2,9	7,6	377,7
2011	398	70,25	87	176,5	4,6	2,7	3,3	807,5
2012	344	56,05	88	162,9	3,9	2,2	3,4	636,9
2013	335	62,34	137	186,1	2,4	2,4	5,3	455,0
2014	190	34,56	98	181,9	1,9	1,3	3,8	352,6
2015	213	36,93	88	173,4	2,4	1,4	3,4	419,6
2016	194	28,83	63	148,6	3,1	1,1	2,4	457,7
2017	223	30,57	62	137,1	3,6	1,2	2,4	493,1
2018	214	33,32	138	155,7	1,6	1,3	5,3	241,5

Année	Nombre	Stade	Lignée
1978	1000	1+ AN	Domestique
1986	1000	1+ AN	Domestique
1987	318	Relocalisation	Indigène
1988	558	Relocalisation	Indigène
1989	675	1+ AN	Domestique
1990	523	Relocalisation	Indigène
1990	100	1+ AN	Domestique
1991	269	Relocalisation	Indigène
1996	400	ADULTE	Domestique

## Potentiel d'aménagement

À l'émissaire, il y a la possibilité d'y aménager, depuis la réfection partielle du pont et du chemin, une caisse frayère. Par contre, l'acidité et le manque d'abris constituent des facteurs contraignants. De plus, avec les données recueillies lors des pêches avec les cages expérimentales en amont de la passe migratoire installée en 1987 et 1988, il est convenu que cette option n'est pas avantageuse, et ce malgré la qualité du cours d'eau observé en aval de l'OMP. Pour le tributaire Original, il y a la possibilité d'y aménager quelques seuils-frayères. Par contre, il faudrait au préalable y confirmer la présence de géniteurs. Le manque d'information ne permet pas de définir le potentiel pour les cinq tributaires de montagne.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **114 m<sup>2</sup>**

## Suivis

### Suivi physique

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages occasionnels pour l'émissaire (2016-11-08-0705-04-03-02-00-88-87-83-82-81-79) et pour le tributaire Original (2011-08-06-05-04-03-02-97-93-88-83-82-79). Deux visites ont été réalisées pour le tributaire de montagne 02 (1988-81).

### Suivi biologique

Les deux premiers suivis ont été faits en 2002 et 2003. Des géniteurs ont été seulement observés à l'émissaire en 2007 (14 géniteurs) et 2009 (4 géniteurs). La fraie au tributaire Original n'est pas confirmée.

### Suivi économique

Malgré les contraintes de gestion (à la mouche et ouverture différée), plus de 60 jrs-p y sont effectués annuellement. Depuis l'application de ces mesures, on y observe une baisse de plusieurs indicateurs (masse moyenne, masse totale et effort de pêche) et une hausse du succès de pêche. Ces variations peuvent être indicateurs d'une population en sous-exploitation.

### Suivi physico-chimique

Pratiquement aucune donnée disponible pour établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau. Plusieurs pH à l'émissaire ou en surface du lac ont été récoltés présentant régulièrement des valeurs contraignantes en deçà de 5,5. En 1991, un échantillonnage plus poussé afin de placer le plan d'eau dans le nomogramme de classification des lacs acide a été réalisé. Toutefois, l'information que l'équipe dispose ne permet pas pour le moment d'y établir le constat final.

### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>3,30 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>39 kg/année</b>
Rendements optimums soutenus (1998-2009) :	<b>3,1 kg/ha</b>

## Recommandations

- ➡ Valider l'analyse de l'échantillonnage de 1991 pour la classification du lac dans le nomogramme des lacs acides ;
- ➡ Valider l'hypothèse d'une population en sous-exploitation ;
- ➡ Maintenir les statuts de lac à la mouche seulement et les ouvertures différées ;
- ➡ Augmenter graduellement le quota du lac en 2018 à 50 kg, puis en 2024 à 80 kg (respectant le ROS de 3,1 kg/ha) ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs dans l'ensemble des tributaires ;
- ➡ Assurer le nettoyage de l'émissaire et du tributaire Original tous les trois ans ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Pussort

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 Sainte-Anne  
 Identification SIFA: 08303  
 Quota 2018 : 58 kg  
 Superficie : 16 ha  
 Profondeur moyenne : 5 mètres  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Pussort est alimenté par deux tributaires, un en provenance du lac Aliane et l'autre en provenance du lac Najoua et par un tributaire de montagne. Sa population est en allopatrie. Sa profondeur maximale est 14 mètres et la profondeur moyenne de 5 mètres (à valider). Il n'y a pas de chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait en voiture. Historiquement, les premières visites furent en 1979. La fraie n'a pas été confirmée dans les tributaires du lac. La caractérisation du tributaire Najoua a été réalisée en 2011. Le lac Pussort a fait partie d'une étude de lac en 1997 sous le nom « Influence of catchment topography on water chemistry in southeastern Québec shield lakes ». \*De 1978 à 1987, les lacs Pussort et Jumeau ont été comptabilisés ensemble.

### Problématiques

Aucune confirmation de fraie pour le plan d'eau.  
 Gestion du castor : **Non Problématique**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages ont été réalisés au cours des années.

### Ensemencements et incubation

Étant donné que les statistiques de pêche ne sont pas connues avant 2005, il est impossible de dire si les ensemencements ont été efficaces.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Jumeau

**Total :** 2130 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1978 : **1600\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1963	225	---	---	---	---	---	---	---
1964	428	---	---	---	---	---	---	---
1965	282	---	---	---	---	---	---	---
1966	397	---	---	---	---	---	---	---
1967	223	---	---	---	---	---	---	---
1968	387	---	---	---	---	---	---	---
1969	101	---	---	---	---	---	---	---
1970	---	---	---	---	---	---	---	---
1971	---	---	---	---	---	---	---	---
1972	---	---	---	---	---	---	---	---
1973	---	---	---	---	---	---	---	---
1974	---	---	---	---	---	---	---	---
1975	---	---	---	---	---	---	---	---
1976	---	---	---	---	---	---	---	---
1977	373	---	---	---	---	---	---	---
1978*	1323	---	432	---	3,1	---	43,2	---
1979*	1015	---	160	---	6,3	---	16	---
1980*	1064	184,62	338	170,0	3,1	7,1	33,8	546,2
1981*	1277	142,71	325	110,0	3,9	5,5	32,5	439,1
1982*	1284	128,25	223	100,0	5,8	4,9	22,3	575,1
1983*	748	113,66	222	151,0	3,4	4,4	22,2	512,0
1984*	1324	166,36	261	126,0	5,1	6,4	26,1	637,4
1985*	1762	107,17	383	61,0	4,6	4,1	38,3	279,8
1986*	1555	84,24	408	54,0	3,8	3,1	40,8	206,5
1987*	1439	73,00	310	50,7	4,6	4,6	19,4	235,5
1988	451	42,00	271	93,1	1,7	2,6	16,9	155,0
1989	320	44,00	159	137,5	2,0	2,8	9,9	276,7
1990	473	48,00	212	101,5	2,2	3,0	13,3	226,4
1991	1069	117,00	368	109,4	2,9	7,3	23,0	317,9
1992	637	90,00	343	141,3	1,9	5,6	21,4	262,4
1993	728	86,30	500	118,5	1,5	5,4	31,3	172,6
1994	798	90,40	401	113,3	2,0	5,7	25,1	225,4
1995	527	81,20	320	154,1	1,6	5,1	20,0	253,7
1996	567	76,50	318	134,9	1,8	4,8	19,9	240,6
1997	795	88,90	319	111,8	2,5	5,6	19,9	278,7
1998	525	73,90	243	140,8	2,2	4,6	15,2	304,1
1999	287	47,80	199	166,6	1,4	3,0	12,4	240,2
2000	538	82,60	295	153,5	1,8	5,2	18,4	280,0
2001	494	55,50	130	112,3	3,8	3,5	8,1	426,9
2002	584	86,00	237	147,3	2,5	5,4	14,8	362,9
2003	482	98,85	270	205,1	1,8	6,2	16,9	366,1
2004	355	50,00	274	140,8	1,3	3,1	17,1	182,5
2005	598	58,70	198	98,2	3,0	3,7	12,4	296,5
2006	540	69,90	255	129,4	2,1	4,4	15,9	274,1
2007	364	59,37	319	163,1	1,1	3,7	19,9	186,1
2008	288	42,70	226	148,3	1,3	2,7	14,1	188,9
2009	497	55,58	364	111,8	1,4	3,5	22,8	152,7
2010	403	45,85	203	113,8	2,0	2,9	12,7	225,9
2011	401	73,91	247	184,3	1,6	4,6	15,4	299,2
2012	283	50,50	265	178,5	1,1	3,2	16,6	190,6
2013	416	59,57	245	143,2	1,7	3,7	15,3	243,1
2014	460	57,64	234	125,3	2,0	3,6	14,6	246,3
2015	351	63,69	171	181,4	2,1	4,0	10,7	372,4
2016	270	38,99	197	144,4	1,4	2,4	12,3	197,9
2017	365	52,16	158	142,9	2,3	3,3	9,9	330,1
2018	428	62,81	158	146,7	2,7	3,9	9,9	397,5

Année	Nombre	Stade	Lignée
1992	250	1+ AN	Indigène
1997	500	1+ AN	Domestique
1998	300	1+ AN	Indigène
1999	300	ADULTE	Indigène
2000	780	1+ AN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Dans le tributaire en provenance du lac Najoua, il y a la possibilité d'aménager, au début du cours d'eau, une frayère en canal. Une frayère à courant descendant pourrait aussi être considérée. Par contre, le matériel n'est pas disponible sur place et le cours d'eau n'est accessible que par bateau. Pour ce qui est de l'émissaire du lac, il serait également possible de faire une frayère en canal.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **119 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages récurrents pour le tributaire Najoua (1979-81-97-99-00-03-04-05-07-09-11-13-16).

#### Suivi biologique

Les suivis biologiques sur ce plan d'eau n'ont pas permis de confirmer la présence de géniteurs au tributaire du Najoua (2008-2009-2011). Aucune visite n'a été effectuée à l'émissaire.

#### Suivi économique

Lac en importance en raison de son effort qui représente plus de 200 jrs-p annuellement.

#### Suivi physico-chimique

Une station de physico-chimie a été réalisée en 1976. Les données ne sont donc plus à jour et ne permettent donc pas d'établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau. Seul le pH du tributaire du Najoua a été récolté présentant une valeur contraignante de 4,95.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,52 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **56 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2005-2018) : **3,5 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs à l'émissaire et aux tributaires (Najoua et Aliane) ;
- ➡ Assurer un nettoyage du tributaire Najoua minimalement aux trois ans ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Rante

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 St-Anne  
 Identification SIFA: 25758  
 Quota 2018 : 25 kg  
 Superficie : 6 ha  
 Profondeur moyenne : 4,6 mètres  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Rante est alimenté par un tributaire en provenance du lac de la Hauteur et par deux tributaires de montagne. La population du lac est en allopatrie. Le lac possède une profondeur maximale de 15,1 mètres et une profondeur moyenne de 4,6 mètres. Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin secondaire à partir du kilomètre 12. Historiquement, les premières visites furent en 1978. La fraie est confirmée à l'émissaire et au tributaire de la Hauteur. Pour cette dernière, elle constitue le 3<sup>e</sup> site de fraie en importance connue pour le territoire de la zec Batiscan-Neilson. Tous les cours d'eau ont fait l'objet d'une caractérisation lors de la diagnose de 2010. Le suivi de l'émissaire et du tributaire de la Hauteur se fait chaque année. Avec la bathymétrie de 2010, il a été noté que la superficie du plan d'eau a été calculée par le passé à 5 ha alors qu'elle est en réalité de 6 ha. Les données associées au répertoire du ministère sont donc faussées

### Problématiques

Aucune problématique observée.  
 Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Les suivis et les entretiens ont été faits dans le but de maintenir la pérennité des habitats naturels déjà présents. Entre 1984 et 1995, une passe migratoire a été aménagée sur le barrage à castor à l'émissaire du lac de la Hauteur. En 2011, en collaboration avec la fondation Héritage Faune et la fondation Guy Chevrette, la zec a réalisé l'aménagement de deux frayères en canal (74 m<sup>2</sup>), de deux passes migratoires, de dix abris et de la consolidation de 696 m<sup>2</sup> d'aire voués aux alevins à l'émissaire du lac Rante.

Investissement des aménagements 2012: **12 600\$**

### Ensemencements et incubation

Les relocalisations réalisées entre 2011 et 2013 avaient pour objectif de conditionner des géniteurs au nouveau site de reproduction à l'émissaire du lac Rante. Pour conserver la génétique de ce secteur, ces géniteurs ont été capturés à l'émissaire du lac de la Hauteur. Après seulement 3 ans de relocalisation, 24 géniteurs ont été observés en 2014 et 32 en 2015. Aucune implantation de boîtes d'œufs n'a été réalisée sur ce plan d'eau.

**Total :** 98 ombles de fontaine relocalisés

Investissement approximatif depuis 1978 : **13 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1978	101	---	13	---	7,8	---	2,2	---
1979	1	---	3	---	0,3	---	0,5	---
1980	195	12,40	21	63,6	9,3	2,1	3,5	590,5
1981	270	36,32	52	134,5	5,2	6,1	8,7	698,5
1982	314	44,15	42	140,6	7,5	7,4	7,0	1051,2
1983	172	30,65	45	178,2	3,8	5,1	7,5	681,1
1984	255	27,40	68	107,4	3,8	4,6	11,3	402,9
1985	261	13,66	42	52,3	6,2	2,3	7,0	325,2
1986	280	16,62	19	59,4	14,7	2,8	3,2	874,7
1987	284	12,00	38	42,3	7,5	2,0	6,3	315,8
1988	429	33,00	78	76,9	5,5	5,5	13,0	423,1
1989	169	18,00	50	106,5	3,4	3,0	8,3	360,0
1990	349	21,00	99	60,2	3,5	3,5	16,5	212,1
1991	296	24,00	81	81,1	3,7	4,0	13,5	296,3
1992	94	13,00	28	138,3	3,4	2,2	4,7	464,3
1993	157	17,00	61	108,3	2,6	2,8	10,2	278,7
1994	167	12,20	60	73,1	2,8	2,0	10,0	203,3
1995	335	23,60	55	70,4	6,1	3,9	9,2	429,1
1996	198	18,30	58	92,4	3,4	3,1	9,7	315,5
1997	256	20,80	59	81,3	4,3	3,5	9,8	352,5
1998	236	26,70	92	113,1	2,6	4,5	15,3	290,2
1999	117	14,70	39	125,6	3,0	2,5	6,5	376,9
2000	322	29,81	70	92,6	4,6	5,0	11,7	425,9
2001	190	24,10	61	126,8	3,1	4,0	10,2	395,1
2002	292	35,90	54	122,9	5,4	6,0	9,0	664,8
2003	265	25,52	44	96,3	6,0	4,3	7,3	580,0
2004	203	19,15	44	94,3	4,6	3,2	7,3	435,2
2005	171	18,60	37	108,8	4,6	3,1	6,2	502,7
2006	130	13,58	47	104,4	2,8	2,3	7,8	288,9
2007	224	26,03	60	116,2	3,7	4,3	10,0	433,8
2008	185	23,10	64	124,9	2,9	3,9	10,7	360,9
2009	249	18,60	63	74,7	4,0	3,1	10,5	295,3
2010	247	25,94	75	105,0	3,3	4,3	12,5	345,9
2011	233	24,21	58	103,9	4,0	4,0	9,7	417,4
2012	277	28,53	60	103,0	4,6	4,8	10,0	475,5
2013	258	39,07	55	151,4	4,7	6,5	9,2	710,3
2014	302	30,70	91	101,7	3,3	5,1	15,2	337,3
2015	245	25,09	39	102,4	6,3	4,2	6,5	643,4
2016	222	24,76	80	111,5	2,8	4,1	13,3	309,5
2017	209	23,39	58	111,9	3,6	3,9	9,7	403,3
2018	200	23,82	69	119,1	2,9	4,0	11,5	345,2

Année	Nombre	Stade	Lignée
2011	24	GÉNITEURS	Indigène
2012	39	GÉNITEURS	Indigène
2013	35	GÉNITEURS	Indigène



### Potentiel d'aménagement

L'ensemble du tributaire de la Hauteur pourrait être amélioré au niveau du substrat en y ajoutant du gravier en amont des seuils en roches et des déflecteurs ( $\pm 100\text{m}^2$ ). De plus, il y aurait la possibilité de faire une frayère en canal en amont de l'exutoire du lac de la Hauteur ( $30 \text{ à } 50 \text{ m}^2$ ). Ces aménagements auraient assurément un impact, car seulement 212 mètres séparent les deux plans d'eau. Il y aurait également des aménagements supplémentaires à réaliser à l'émissaire en aval de ceux réalisés en 2012. Il n'y a aucune information concernant les potentiels dans les tributaires de montagne.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **64 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents et annuels pour le tributaire de la Hauteur (2017-16-14-13-12-11-10-09-08-07-06-05-04-03-02-01-00-99-98-97-95-94-93-92-90-88-87-86-85-84-82-81-78). Pour l'émissaire, ce n'est que depuis 2011 que le nettoyage est annuel (2017-16-15-14-13-12-11-89-88).

#### Suivi biologique

Aucune présence de géniteur de confirmée dans les tributaires de montagne. La fraie dans le tributaire de la Hauteur, avec ses 438 géniteurs observés en 2011, situe ce site de reproduction comme le 3<sup>e</sup> en importance pour le territoire de la zec Batiscan Neilson. À l'émissaire, depuis le conditionnement de géniteurs, il a été observé une hausse marquée de géniteurs passant d'une observation de 7 géniteurs en 2011 à 32 en 2015.

#### Suivi économique

Depuis 2010, ce plan d'eau offre ces meilleurs rendements historiques et sa plus belle qualité de pêche sur presque tous ces indicateurs. Historiquement, l'effort de pêche a varié entre 30 à 90 jours-pêche annuellement avec des récoltes de plus de 200 truites.

### Recommandations

- ➡ Afin de préserver les aménagements à l'émissaire ainsi que les habitats de reproduction et le libre passage au tributaire de la Hauteur, y assurer un nettoyage annuel et s'assurer de l'absence du castor avant la période de fraie;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

#### Suivi physico-chimique

La diagnose de 2010 a permis de mettre en évidence des habitats en lacs de bonnes qualités. Seul le pH présente à partir du 3<sup>e</sup> mètre des valeurs contraignantes. L'oxygène dissous commence à être déficient seulement à partir du 10<sup>e</sup> mètre. Pour les cours d'eau, seuls l'émissaire et le tributaire de la Hauteur présentaient des pH au-dessus de 5,5.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,81 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **9 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2010-2017) : **4,7 kg/ha**



## Lac Récapet

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	25 749
Quota 2018 :	36 kg
Superficie :	8 ha
Profondeur moyenne :	7,3 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Récapet est un lac de tête alimenté par deux tributaires de montagne. La population du lac est en allopatrie. La profondeur maximale est de 16,6 mètres et une profondeur moyenne de 7,3 mètres. Il y a un seul chalet sur son pourtour. Historiquement, la première visite a été en 1982. La fraie est confirmée à l'émissaire et au tributaire de montagne 01. Ces deux cours d'eau sont entretenus annuellement à partir de 2017 et sont déjà caractérisés. Suite à la diagnose du lac en 2017, le quota a été abaissé préventivement à 36 kg en 2018. Elle a également permis de statuer que l'on retrouve 57% du volume du lac dans l'habitat préférentiel de l'omble de fontaine. Le lac est accessible par un chemin secondaire de 3 km que l'on peut emprunter via le km 12 du chemin principal. Le dernier tronçon de ce chemin a été complètement refait en 2017 par le villégiateur.

### Problématiques

Les habitats de reproduction présentent un taux d'ensablement élevé et la présence de nombreux ouvrages de castors nuit aux déplacements des poissons.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Historiquement et avant 2018, seuls quelques nettoyages occasionnels ont été faits. En 2018, d'importants travaux visant à faciliter le libre passage du poisson à l'émissaire sur plus de 1200 mètres (nettoyage, passes migratoires et seuils en roche) et l'aménagement de seuil-frayères (3) au tributaire de montagne 01 seront réalisés grâce à la collaboration de la Fondation de la faune du Québec.

Investissement des aménagements 2018 : **9 200\$**

### Ensemencements et incubation

Aucun ensemencement ni implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : **10 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	203	---	43	---	4,7	---	5,4	---
1980	178	---	32	---	5,6	---	4,0	---
1981	488	36,51	62	74,8	7,9	4,6	7,8	588,9
1982	564	64,67	69	114,7	8,2	8,1	8,6	937,2
1983	299	33,18	66	111,0	4,5	4,1	8,3	502,7
1984	154	17,57	21	114,1	7,3	2,2	2,6	836,7
1985	171	35,95	38	210,3	4,5	4,5	4,8	946,2
1986	316	33,31	58	105,4	5,4	4,2	7,3	574,4
1987	268	25,15	48	93,8	5,6	3,1	6,0	523,9
1988	392	21,00	92	53,6	4,3	2,6	11,5	228,3
1989	313	40,00	123	127,8	2,5	5,0	15,4	325,2
1990	100	14,00	35	140,0	2,9	1,8	4,4	400,0
1991	158	20,00	99	126,6	1,6	2,5	12,4	202,0
1992	189	35,00	79	185,2	2,4	4,4	9,9	443,0
1993	179	21,00	71	117,3	2,5	2,6	8,9	295,8
1994	291	29,30	81	100,7	3,6	3,7	10,1	361,7
1995	536	41,70	97	77,8	5,5	5,2	12,1	429,9
1996	537	60,70	74	113,0	7,3	7,6	9,3	820,3
1997	465	44,00	64	94,6	7,3	5,5	8,0	687,5
1998	381	36,80	68	96,6	5,6	4,6	8,5	541,2
1999	179	30,40	54	169,8	3,3	3,8	6,8	563,0
2000	145	33,40	26	230,3	5,6	4,2	3,3	1284,6
2001	122	17,30	23	141,8	5,3	2,2	2,9	752,2
2002	318	42,00	55	132,1	5,8	5,3	6,9	763,6
2003	164	20,90	32	127,4	5,1	2,6	4,0	653,1
2004	183	22,21	25	121,4	7,3	2,8	3,1	888,4
2005	277	31,13	51	112,4	5,4	3,9	6,4	610,4
2006	171	15,80	46	92,4	3,7	2,0	5,8	343,5
2007	377	39,37	61	104,4	6,2	4,9	7,6	645,4
2008	199	24,83	41	124,8	4,9	3,1	5,1	605,7
2009	93	21,70	31	233,3	3,0	2,7	3,9	700,0
2010	196	26,56	35	135,5	5,6	3,3	4,4	758,9
2011	384	37,95	69	98,8	5,6	4,7	8,6	550,0
2012	438	79,79	63	182,2	7,0	10,0	7,9	1266,6
2013	328	40,44	53	123,3	6,2	5,1	6,6	763,0
2014	257	30,02	112	116,8	2,3	3,8	14,0	268,0
2015	379	37,34	79	98,5	4,8	4,7	9,9	472,6
2016	172	14,48	25	84,2	6,9	1,8	3,1	579,1
2017	160	23,00	37	143,8	4,3	2,9	4,6	621,6
2018	263	27,70	39	105,3	6,7	3,5	4,9	710,3

### Potentiel d'aménagement

À l'émissaire, il restera la possibilité d'y aménager de nombreux seuils-frayère et/ou de déposer du gravier en amont des seuils en roche aménagés en 2018. Pour le tributaire de montagne 01, il restera également la possibilité d'y aménager d'autres seuils-frayères.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **66 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages occasionnels pour l'émissaire (2017-16-08-05-04-03-02-01-00-96-95-93-82) et tout récent pour le tributaire de montagne 01 (2017).

#### Suivi biologique

En 2016 et 2017, le suivi biologique a permis de confirmer à l'émissaire, 8 et 23 géniteurs respectivement. Au tributaire de montagne 01 il a été possible d'observer en 2016, 2 géniteurs et en 2017, 6 géniteurs.

#### Suivi économique

La qualité du chemin d'accès est sûrement responsable de la variabilité de certains indicateurs. La pression de pêche fluctue et permet d'expliquer les différents rendements observés. L'indice de qualité a également varié souvent principalement en raison de la masse moyenne qui elle aussi a présenté plusieurs variations. Somme toute, l'effort de pêche équivaldrait à près de 60 jrs-p annuellement.

#### Suivi physico-chimique

La diagnose complète du lac a été réalisée en 2017 et a permis de confirmer que les paramètres physico-chimiques ne présentaient pas, dans l'ensemble, de facteurs contraignants.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **4,11 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **8 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1993-1999) : **4,9 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Assurer un entretien annuel des aménagements réalisés à l'émissaire et au TM01 ;
- ➡ Augmenter la distance du nettoyage pour intégrer l'entièreté du cours d'eau séparant les lacs Récapet et Sarotte ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Rigali

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	55706
Quota 2018 :	20 kg
Superficie :	3 ha
Profondeur moyenne :	ND
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Rigali est un lac de tête alimenté par un tributaire de montagne et se jette à près de 2 km en aval dans le ruisseau Tessier. Sa population est en allopatrie malgré le fait qu'aucun n'obstacle franc n'a été identifié entre l'exutoire et son embouchure au ruisseau Tessier qui lui possède des populations de mulot à cornes (*Semotilus atromaculatus*), de ouitouche (*Semotilus corporalis*) et tout récemment d'achigan à petite bouche (*Micropterus dolomieu*). Seule la mention à l'émissaire d'une pente forte pourrait expliquer la population soit toujours en allopatrie. Il n'y a aucune donnée sur la profondeur maximale et la profondeur moyenne (les deux sont à valider). Il y a un seul chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par un sentier de VTT seulement. Historiquement, les premières visites furent en 1981 et ces dernières furent par la suite très sporadiques. La fraie n'y a jamais été confirmée. L'émissaire et le tributaire de montagne ont été sommairement caractérisés en 2003.

### Problématiques

À l'exception de l'accessibilité, aucune problématique n'est associée à ce plan d'eau.

Gestion du castor : Mention nuisible, seulement en 2011 pour le chemin d'accès situé à 1 km de l'exutoire

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement n'a été réalisé pour ce plan d'eau.

### Ensemencements et incubation

Un seul ensemencement a été réalisé sur ce plan d'eau. Cet ensemencement provient de l'initiative du propriétaire du temps.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : NA

Total : 5000 alevins

Investissement approximatif depuis 1978 : ± 500\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1978	13	---	15	---	0,9	---	---	5,0
1979	34	---	66	---	1,9	---	---	22,0
1980	4	---	1	---	4,0	---	---	0,3
1981	---	---	---	---	---	---	---	---
1982	31	1,97	9	63,5	3,4	0,7	0,7	3,0
1983	51	4,39	19	86,1	2,7	1,5	1,5	6,3
1984	17	1,70	5	100,0	3,4	0,6	0,6	1,7
1985	30	1,00	5	33,3	6,0	0,3	0,3	1,7
1986	28	2,92	20	104,3	1,4	0,9	1,0	6,7
1987	122	7,00	35	57,0	3,5	2,3	2,3	11,7
1988	119	10,00	73	84,0	1,6	3,3	24,3	137,0
1989	77	9,00	41	117,0	1,9	3,0	13,7	219,5
1990	149	21,00	55	141,0	2,7	7,0	18,3	381,8
1991	117	13,00	20	111,0	5,9	4,3	6,7	650,0
1992	88	10,00	41	114,0	2,1	3,3	13,7	243,9
1993	105	10,80	48	102,9	2,2	3,6	16,0	225,0
1994	23	2,30	18	100,0	1,3	0,8	6,0	127,8
1995	112	12,30	38	109,8	2,9	4,1	12,7	323,7
1996	223	29,50	41	132,3	5,4	9,8	13,7	719,5
1997	170	17,00	48	102,0	3,5	5,8	16,0	360,4
1998	196	26,20	57	133,7	3,4	8,7	19,0	459,6
1999	135	17,90	49	132,6	2,8	6,0	16,3	365,3
2000	110	22,00	36	200,0	3,1	7,3	12,0	611,1
2001	90	14,60	88	162,2	1,0	4,9	29,3	165,9
2002	97	17,20	65	177,3	1,5	5,7	21,7	264,6
2003	76	8,60	20	113,6	3,8	2,9	6,7	431,8
2004	164	12,50	73	76,2	2,2	4,2	24,3	171,3
2005	136	11,80	70	86,8	1,9	3,9	23,3	168,7
2006	140	14,60	58	104,2	2,4	4,9	19,3	251,4
2007	170	17,40	29	102,4	5,9	5,8	9,7	600,5
2008	164	16,40	34	100,0	4,8	5,5	11,3	482,4
2009	134	9,68	25	72,3	5,4	3,2	8,3	387,3
2010	150	18,31	35	122,1	4,3	6,1	11,7	523,1
2011	113	8,25	30	73,0	3,8	2,8	10,0	275,0
2012	120	14,72	25	122,7	4,8	4,9	8,3	588,7
2013	114	12,24	21	107,4	5,4	4,1	7,0	582,9
2014	214	15,66	28	73,2	7,6	5,2	9,3	559,2
2015	97	6,84	21	70,5	4,6	2,3	7,0	325,6
2016	18	2,52	8	140,0	2,3	0,8	2,7	315,0
2017	23	2,84	4	123,5	5,8	0,9	1,3	710,0
2018	69	6,32	8	91,5	8,6	2,1	2,7	789,5

Année	Nombre	Stade	Lignée
1993	5000	ALEVIN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

À l'émissaire et au tributaire de montagne 01, il semble y avoir la possibilité d'aménager quelques seuils et seuils-frayère. Par contre, pour ce qui est de l'émissaire ce potentiel semble être en aval de la forte pente observé près de l'exutoire. Toutefois, ce potentiel pourrait être nul, car il pourrait profiter à d'autres espèces. Il faudra donc valider la présence d'OMP pour identifier le vrai potentiel d'aménagement pour ce plan d'eau.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **30 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les interventions faites par le passé se résument en des nettoyages sporadiques de l'émissaire (1981-83-99-01) et du tributaire de montagne 01 (2003-05-07)

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été fait sur ce plan d'eau

#### Suivi économique

Ce plan d'eau offre des rendements très variés. Les années qui ont suivi l'ensemencement ont permis d'atteindre des rendements supérieurs. Ce plan d'eau est très peu fréquenté surtout depuis 2016. Avant cette année, c'était de 20 à 30 jrs-p alors qu'elle est maintenant moins de 10 jrs-p.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau. Seuls quelques pH en surface du lac ont été récoltés présentant des valeurs très disparates variant de 5,02 à 7,1.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**

Possibilité de gains fauniques estimés : **0 kg/année**

Rendements optimums soutenus (1996-2000) : **7,5 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la présence d'un OMP de l'émissaire du lac jusqu'au ruisseau Tessier ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Faire l'amélioration de l'accessibilité du lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac des Roches

### Caractéristiques :

Bassin versant :	504 Ste-Anne
Identification SIFA:	06070
Quota 2018 :	75 kg
Superficie :	16 ha
Profondeur moyenne :	6,3 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac des Roches est alimenté par deux tributaires en provenance des lacs Cochon et Laroche ainsi que par un tributaire de montagne non cartographié au nord-ouest du lac. La profondeur maximale enregistrée est de 19,4 mètres et la profondeur moyenne est de 6,3 mètres. La population d'ombles de fontaine est en sympatrie avec le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*). La présence de ce dernier a été identifiée pour la première fois en 1979. Il y a cinq chalets au pourtour du lac. Les premières visites ont été faites en 1979. La fraie est confirmée à l'émissaire Sud et dans le tributaire de Laroche. L'émissaire Sud et le tributaire de Laroche ont été caractérisés en 2007. Chaque cours d'eau possède une chute qui ne constitue pas un obstacle au libre passage du poisson. En 2017, l'équipe a procédé à une étude de gestion des populations afin de connaître l'état d'exploitation de ce plan d'eau et pour mieux connaître la dynamique dans une optique d'un projet de restauration de la biodiversité. Le plan d'eau est accessible par un chemin secondaire carrossable accessible entre les kilomètres 10 et 11 du chemin principal.

### Problématiques

La présence du mullet à corne et la piètre qualité des sites de fraie pour l'omble de fontaine sont les principales problématiques identifiées pour ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Aménagement du tributaire de Laroche de déflecteurs, abris et seuils-frayères ainsi qu'un aménagement de frayère (dépôt de gravier) à l'émissaire en 1990 qui s'est colmaté avec le temps. Installation de 1987 à 1988 d'une passe migratoire au tributaire de Laroche. Entre 1986 et 2000, 5 402 mullets à cornes ont été capturés (ZECBN, 2009).

### Ensemencements et incubation

L'impact des ensemencements est perceptible et a permis d'offrir des rendements supérieurs à 2 kg/ha, dont des sommets historiques, au niveau des récoltes et des rendements. 8500 truites domestiques et 1740 truites indigènes ont été introduites. La majorité des 1 740 truites relocalisées proviennent d'un lieu de capture inconnu, seule la relocalisation de 1993 est reliée à la rivière noire. Aucune implantation de boîtes d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

**Total :** 1 240 ombles de fontaine ensemencés

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Laroche & Petit des Roches

Investissement approximatif depuis 1978 : **17 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1978	1642	---	585	---	2,8	---	36,6	---
1979	1468	---	505	---	2,9	---	31,6	---
1980	1109	114,44	249	103,2	4,5	7,2	15,6	459,6
1981	1224	119,87	246	97,9	5,0	7,5	15,4	487,3
1982	1375	112,47	235	81,8	5,9	7,0	14,7	478,6
1983	522	77,54	166	148,5	3,1	4,8	10,4	467,1
1984	433	56,59	139	130,7	3,1	3,5	8,7	407,1
1985	721	50,80	182	70,5	4,0	3,2	11,4	279,1
1986	839	39,10	335	46,6	2,5	2,4	20,9	116,7
1987	1209	78,00	306	64,5	4,0	4,9	19,1	254,9
1988	1280	127,00	669	99,2	1,9	7,9	41,8	189,8
1989	533	71,00	384	133,2	1,4	4,4	24,0	184,9
1990	785	82,00	383	104,5	2,0	5,1	23,9	214,1
1991	870	95,00	390	109,2	2,2	5,9	24,4	243,6
1992	598	76,00	259	127,1	2,3	4,8	16,2	293,4
1993	618	104,70	331	169,4	1,9	6,5	20,7	316,3
1994	883	86,50	369	98,0	2,4	5,4	23,1	234,4
1995	651	56,80	227	87,3	2,9	3,6	14,2	250,2
1996	312	45,90	213	147,1	1,5	2,9	13,3	215,5
1997	492	64,60	195	131,3	2,5	4,0	12,2	331,3
1998	614	85,90	234	139,9	2,6	5,4	14,6	367,1
1999	239	35,20	124	147,3	1,9	2,2	7,8	283,9
2000	241	32,20	152	133,6	1,6	2,0	9,5	211,8
2001	356	42,40	164	119,1	2,2	2,7	10,3	258,5
2002	261	30,50	216	116,9	1,2	1,9	13,5	141,2
2003	233	33,10	119	142,1	2,0	2,1	7,4	278,2
2004	61	7,63	95	125,0	0,6	0,5	5,9	80,3
2005	141	16,60	108	117,7	1,3	1,0	6,8	153,7
2006	206	29,53	115	143,3	1,8	1,8	7,2	256,8
2007	155	28,71	75	185,2	2,1	1,8	4,7	382,8
2008	105	20,30	108	193,3	1,0	1,3	6,8	188,0
2009	119	14,48	89	121,7	1,3	0,9	5,6	162,7
2010	68	14,43	68	212,1	1,0	0,9	4,3	212,1
2011	118	25,12	54	212,9	2,2	1,6	3,4	465,2
2012	104	20,60	74	198,1	1,4	1,3	4,6	278,4
2013	159	34,10	93	214,4	1,7	2,1	5,8	366,6
2014	129	20,38	104	158,0	1,2	1,3	6,5	196,0
2015	94	10,21	87	108,6	1,1	0,6	5,4	117,3
2016	103	17,74	120	172,2	0,9	1,1	7,5	147,8
2017	28	4,37	84	156,2	0,3	0,3	5,3	52,1
2018	59	8,15	87	138,2	0,7	0,5	5,4	93,7

Année	Nombre	Stade	Lignée
1978	200	FRETIN	Domestique
1978	1000	1+ AN	Domestique
1985	87	Relocalisation	Indigène
1989	270	Relocalisation	Indigène
1989	1150	1+ AN	Domestique
1990	300	1+ AN	Domestique
1991	167	Relocalisation	Indigène
1992	592	Relocalisation	Indigène
1992	300	1+ AN	Domestique
1993	222	Relocalisation	Indigène
1994	87	Relocalisation	Indigène
1994	156	Relocalisation	Indigène
1997	246	Relocalisation	Indigène
1997	400	1+ AN	Domestique
1998	350	1+ AN	Domestique
1999	400	1+ AN	Domestique
2000	400	1+ AN	Domestique
2011	2000	FRETIN	Domestique

## Potentiel d'aménagement

Ce plan d'eau possède deux émissaires. Même si l'émissaire nord n'est pas encore caractérisé, les observations faites sur ce cours d'eau permettent déjà d'y voir un potentiel pour l'aménagement d'une frayère en canal de bonne superficie. Pour l'émissaire Sud, nous y retrouvons également du potentiel pour une frayère en canal, mais de plus petites superficies et pour des seuils frayères. Par contre, advenant la réalisation d'un projet de restauration, il serait plus avantageux et plus facile de garder seulement l'émissaire Nord. Pour les tributaires Cochon et Laroche, il y aurait la possibilité d'y aménager quelques seuils-frayères. Toutefois, en considérant la présence du mullet à cornes, il est fortement déconseillé d'améliorer les habitats de reproduction sur ce plan d'eau.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **96 m<sup>2</sup>**

## Suivis

### Suivi physique

Plusieurs nettoyages ont été réalisés à l'émissaire Sud du des Roches (2016-13-11-10-08-07-06-05-04-03-95-94-90-89-88-79), ainsi qu'aux tributaires Laroche (2017-15-13-12-10-09-08-07-06-05-02-01-90-88-85) Cochon (2006-88-79). Entre 1986 et 2000, le mullet à cornes a été la cible de plusieurs pêches à l'émissaire et au tributaire Laroche afin de faire une élimination massive de l'espèce.

### Suivi biologique

Il y a eu plusieurs suivis réalisés qui ont permis de confirmer la fraie dans le tributaire Laroche (2001 avec 8 géniteurs) et aux deux émissaires (Sud 3 géniteurs en 2002, 1 en 2003, 5 en 2006 et 1 en 2007. Nord 3 géniteurs en 2017).

### Suivi économique

Depuis l'arrêt des ensemencements, tous les indicateurs ont graduellement diminué pour atteindre un creux historique en 2017 avec une récolte de seulement 28 poissons, un rendement de 0,3 kg/ha et un indice de qualité de 52,1 g/jrs-p. Depuis, 10 ans, ce plan d'eau offre une moyenne de 86 jrs-p.

### Suivi physico-chimique

La diagnose complète a été effectuée en 2017. Le lac des Roches se caractérise comme étant un lac oligotrophe (transparence de 4,49m), ne présentant pas de problématique pour la disponibilité de l'oxygène dissous, mais présentant, en raison du pH acide en lac et dans les différents cours d'eau, assurément des habitats problématiques pour la croissance des jeunes truites.

### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **4,67 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **72 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1987-1994) : **5,7 kg/ha**  
**Rendement évalué sans la présence du mullet à cornes qui représente 30% d'impact sur la masse totale.**

## Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Valider la rentabilité d'ensemencements répétitifs sur ce plan d'eau avec de la truite mouchetée adulte de taille appréciable (10-12) ;
- ➡ En raison de la présence d'une espèce compétitrice, ne faire aucun aménagement voué à la reproduction ;
- ➡ Maintenir l'arrêt complet de l'effort de capture sur le mullet à cornes ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Petit des Roches

### Caractéristiques :

Bassin versant :	504 Ste-Anne
Identification SIFA:	34355
Quota 2018 :	10 kg
Superficie :	3 ha
Profondeur moyenne :	2,4 m
Secteur de pêche :	Perthus

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Petit des Roches est alimenté par un tributaire en provenance du lac des Roches et ses eaux se rejettent au lac Tessier 1 situé en aval à un peu plus de 1,8 km. La profondeur maximale enregistrée est de 7,1 mètres et la profondeur moyenne est de 2,4 mètres. La population d'ombles de fontaine est en sympatrie avec le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*). La présence de ce dernier a été identifiée pour la première fois en 1992. Il n'y a aucun chalet au pourtour du lac. Les premières visites ont été faites en 1981. La fraie est confirmée à l'émissaire et dans le tributaire des Roches. L'émissaire et le tributaire des Roches ont été caractérisés en 2007. Chaque cours d'eau possède une chute qui ne constitue pas un obstacle au libre passage du poisson. Le plan d'eau est accessible par un chemin secondaire carrossable accessible entre les kilomètres 10 et 11 du chemin principal.

### Problématiques

La présence du mullet à corne et la piètre qualité des sites de fraie pour l'omble de fontaine sont les principales problématiques identifiées pour ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Problématique - réseau routier**

### Aménagements réalisés

Les interventions se résument principalement en des captures afin d'éliminer massivement le mullet à cornes. Entre 1998 et 2003, 6 623 mullets à cornes ont été capturés (ZECBN, 2009). En 1990, à l'émissaire, des seuils frayères en enrochement avec dépôt de gravier ont été créés. Depuis ce temps, le gravier s'est ensablé en raison de la forte érosion des berges et du ruissellement provenant du réseau routier.

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements se font sentir sur les statistiques de pêche. Toutefois, ces derniers sont mitigés et le retour est nettement inférieur aux introductions. Fait décevant pour un plan d'eau de cette superficie qui aurait dû répondre davantage. Le lac étant situé en réseau semi-ouvert où le débit est important nous permet de croire que bon nombre de poissons doivent circuler dans les différents plans d'eau de ce bassin hydrographique. 550 truites domestiques et 1 377 truites indigènes ont été introduites. La majorité des 1 377 truites relocalisées proviennent d'un lieu de capture inconnu, seule la relocalisation de 1993 est reliée à la rivière noire. 6000 œufs implantés avec un résultat de 2 028 œufs éclos (33,8%).

**Total :** 3 955 ombles de fontaine ensemencés

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Des Roches, Tessier 1

Investissement approximatif depuis 1978 : **2 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1982	107	8,92	22	83,4	4,9	3,0	---	405,5
1983	68	5,13	8	75,4	8,5	1,7	---	641,3
1984	18	2,70	5	150,0	3,6	0,9	---	540,0
1985	15	1,15	6	76,7	2,5	0,4	2,0	191,7
1986	---	---	---	---	---	---	---	---
1987	151	6,00	18	39,7	8,4	2,0	6,0	333,3
1988	95	4,00	25	42,1	3,8	1,3	8,3	160,0
1989	49	4,00	31	81,6	1,6	1,3	10,3	129,0
1990	35	3,00	8	85,7	4,4	1,0	2,7	375,0
1991	87	9,00	33	103,4	2,6	3,0	11,0	272,7
1992	106	11,00	49	103,8	2,2	3,7	16,3	224,5
1993	70	6,00	49	85,7	1,4	2,0	16,3	122,4
1994	73	3,70	27	50,7	2,7	1,2	9,0	137,0
1995	124	9,00	27	72,6	4,6	3,0	9,0	333,3
1996	179	20,90	62	116,8	2,9	7,0	20,7	337,1
1997	127	11,40	36	89,8	3,5	3,8	12,0	316,7
1998	168	16,50	48	98,2	3,5	5,5	16,0	343,8
1999	183	15,90	58	86,9	3,2	5,3	19,3	274,1
2000	63	10,61	23	168,4	2,7	3,5	7,7	461,3
2001	9	0,70	6	77,8	1,5	0,2	2,0	116,7
2002	8	0,70	14	87,5	0,6	0,2	4,7	50,0
2003	29	4,73	15	163,2	1,9	1,6	5,0	315,3
2004	102	14,80	115	145,1	0,9	4,9	38,3	128,7
2005	39	4,50	26	115,4	1,5	1,5	8,7	173,1
2006	31	4,77	40	154,0	0,8	1,6	13,3	119,4
2007	31	4,18	20	134,8	1,6	1,4	6,7	208,9
2008	51	8,90	27	174,5	1,9	3,0	9,0	329,6
2009	59	5,18	18	87,8	3,3	1,7	6,0	287,7
2010	86	11,83	39	137,6	2,2	3,9	13,0	303,4
2011	27	3,78	23	140,0	1,2	1,3	7,7	164,3
2012	28	5,04	19	180,0	1,5	1,7	6,3	265,3
2013	73	14,49	30	198,4	2,4	4,8	10,0	482,9
2014	36	5,14	12	142,9	3,0	1,7	4,0	428,6
2015	3	---	8	---	0,4	---	2,7	---
2016	8	---	10	---	0,8	---	3,3	---
2017	13	2,43	12	186,7	1,1	0,8	4,0	202,2
2018	15	2,10	8	140,0	1,9	0,7	2,7	262,5

Année	Nombre	Stade	Lignée
1990	272	Relocalisation	Indigène
1992	952	Relocalisation	Indigène
1996	6000	Œufs	Domestique
1997	400	1+ AN	Domestique
1998	150	1+ AN	Domestique



### Potentiel d'aménagement

À l'émissaire, nous retrouvons de très bonnes possibilités pour l'aménagement de plusieurs frayères en canal et/ou des seuils-frayères. De plus en considérant l'option d'un projet voué à la restauration de la biodiversité d'origine, il serait possible d'aménager un obstacle à la montaison du poisson entre les mètres 344 et 366. Le tributaire des Roches se divise en deux branches pour se connecter au lac des Roches à deux exutoires différents. Même si la branche Nord n'est pas encore caractérisée, les observations faites sur ce cours d'eau permettent déjà d'y voir un potentiel pour l'aménagement d'une frayère en canal de bonne superficie. Pour la branche Sud, nous y retrouvons également du potentiel pour une frayère en canal, mais de plus petites superficies et pour des seuils frayères. Par contre, en considérant la présence du mulot à corne, il est fortement déconseillé d'améliorer les habitats de reproduction sur ce plan d'eau.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **26 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Des nettoyages récurrents ont été réalisés à l'émissaire (2016-13-11-10-08-07-06-03-02-01-97-95-93-90-88-87-81) et au tributaire des Roches (2016-13-11-10-08-07-06-05-04-03-02-99-90-81). Entre 1998 et 2003, le mulot à cornes a été la cible de plusieurs pêches à l'émissaire et au tributaire des Roches afin de faire une élimination massive de l'espèce.

#### Suivi biologique

Il y a eu plusieurs suivis réalisés qui ont permis de confirmer la fraie à l'émissaire (3 géniteurs en 2007) et au tributaire des Roches (branche Sud 3 géniteurs en 2002, 1 en 2003, 5 en 2006 et 1 en 2007. Branche Nord 3 géniteurs en 2017).

#### Suivi économique

La fréquentation de ce lac varie beaucoup entre les années. Seules les années influencées par les ensemencements ont offert des rendements supérieurs à 5 kg/ha et des succès de pêche à 4 poissons par jrs-p.

#### Suivi physico-chimique

Une première station de physico-chimie, réalisée en 1976, a permis d'identifier un pH de 5,5 et une transparence à 2,8 m. La diagnose complète a été effectuée en 2017. Le lac Petit des Roches se caractérise comme étant un lac oligotrophe (transparence de 5,03 m), ne présentant pas de problématique pour la disponibilité de l'oxygène dissous. Pareillement à la station de 1976, les valeurs de pH sont acides en lac et dans les différents cours d'eau. Elles peuvent donc présenter une problématique pour la croissance des jeunes truites.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **7,69 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **54 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1994-2000) : **4,2 kg/ha**  
**Rendement évalué sans la présence du mulot à cornes qui représente 30% d'impact sur la masse totale.**

### Recommandations

- Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- Valider la rentabilité d'ensemencements répétitifs sur ce plan d'eau avec de la truite mouchetée adulte de taille appréciable (10-12) ;
- En raison de la présence d'une espèce compétitrice, ne faire aucun aménagement voué à la reproduction ;
- Maintenir l'arrêt complet de l'effort de capture sur le mulot à cornes ;
- Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- Advenant la réalisation d'efforts pour contrer la présence du mulot à cornes, procéder à l'aménagement de l'OMP à l'endroit identifié dans la caractérisation de l'émissaire du Petit lac des Roches ;
- Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Rudden

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 St-Anne
Identification SIFA:	07371
Quota 2018 :	73 kg
Superficie :	18 ha
Profondeur moyenne :	4,9 mètres
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Rudden est principalement alimenté par des eaux souterraines. Il y a bien deux tributaires de montagne, mais le débit observé et la longueur de ceux-ci ne concordent pas avec le débit observé à l'émissaire. La population du lac est en allopatrie. Le lac possède une profondeur maximale de 16,0 mètres et une profondeur moyenne de 4,9 mètres. Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin secondaire à partir du kilomètre 20. Historiquement, la première visite fut en 1978. La fraie est confirmée à l'émissaire. Tous les cours d'eau ont fait l'objet d'une caractérisation lors de la diagnose de 2010. Le suivi de l'émissaire se fait chaque année.

### Problématiques

La présence du castor récurrente est sans contredit la principale problématique. Sa présence récurrente (mentions en 1980-82-83-86-87-97-2006-07-08-09-10-11) nuit au libre passage du poisson. La présence d'un esker rend également instables les caractéristiques du cours d'eau. Le manque d'information sur la fraie est aussi une problématique.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Les suivis et les entretiens ont été faits dans le but de maintenir la pérennité des habitats naturels déjà présents et de faciliter le libre passage. De 1980 à 1988 et de 1994 à 1997, une passe migratoire a été installée sur le barrage à castors situé à l'exutoire. En 2010, près de l'embouchure de l'émissaire au lac Édithé, d'importants travaux, grâce à la collaboration de la fondation Héritage

Faune, ont été réalisés afin de stabiliser les berges. Principalement en raison de l'esker, l'enrochement des berges n'est pas resté stable et le cours d'eau à cet endroit présente encore aujourd'hui de nombreux affaissements. Depuis, l'équipe s'est restreinte au nettoyage des 1800 mètres de cours d'eau séparant les lacs Édithé et Rudden.

### Ensemencements et incubation

Les introductions réalisées en 1999 ont permis d'améliorer substantiellement le succès de pêche et l'indice de qualité.

Aucune implantation de boîtes d'œufs n'a été réalisée sur ce plan d'eau.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun

**Total :** 98 ombles de fontaine relocalisés

Investissement approximatif depuis 1978 : **1 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1968	581	---	---	---	---	---	---	---
1969	591	---	---	---	---	---	---	---
1970	842	---	---	---	---	---	---	---
1971	444	---	---	---	---	---	---	---
1972	726	---	---	---	---	---	---	---
1973	880	---	---	---	---	---	---	---
1974	1291	---	---	---	---	---	---	---
1975	374	---	---	---	---	---	---	---
1976	---	---	---	---	---	---	---	---
1977	---	---	---	---	---	---	---	---
1978	491	---	96	---	5,1	---	5,3	---
1979	856	---	193	---	4,4	---	10,7	---
1980	1117	88,60	307	79,3	3,6	4,9	17,1	288,6
1981	1787	171,31	237	95,9	7,5	9,5	13,2	722,8
1982	1682	158,63	179	94,3	9,4	8,8	9,9	886,2
1983	1397	167,88	190	120,2	7,4	9,3	10,6	883,6
1984	1252	163,79	186	130,8	6,7	9,1	10,3	880,6
1985	1472	127,98	294	86,9	5,0	7,1	16,3	435,3
1986	1538	96,89	265	63,0	5,8	5,4	14,7	365,6
1987	1540	114,00	276	74,0	5,6	6,3	15,3	413,0
1988	1251	136,00	513	108,7	2,4	7,6	28,5	265,1
1989	1282	159,00	421	124,0	3,0	8,8	23,4	377,7
1990	1065	122,00	564	114,6	1,9	6,8	31,3	216,3
1991	1069	118,00	462	110,4	2,3	6,6	25,7	255,4
1992	1250	145,00	559	116,0	2,2	8,1	31,1	259,4
1993	1247	125,60	413	100,7	3,0	7,0	22,9	304,1
1994	1193	115,30	434	96,6	2,7	6,4	24,1	265,7
1995	1097	130,90	366	119,3	3,0	7,3	20,3	357,7
1996	983	137,50	369	139,9	2,7	7,6	20,5	372,6
1997	972	111,00	342	114,2	2,8	6,2	19,0	324,6
1998	643	78,30	317	121,8	2,0	4,4	17,6	247,0
1999	606	68,40	247	112,9	2,5	3,8	13,7	276,9
2000	847	95,70	194	113,0	4,4	5,3	10,8	493,3
2001	796	125,70	299	157,9	2,7	7,0	16,6	420,4
2002	599	112,70	315	188,1	1,9	6,3	17,5	357,8
2003	301	54,60	207	181,4	1,5	3,0	11,5	263,8
2004	391	67,66	281	173,0	1,4	3,8	15,6	240,8
2005	531	82,90	275	156,1	1,9	4,6	15,3	301,5
2006	539	81,88	264	151,9	2,0	4,5	14,7	310,1
2007	444	78,18	279	176,1	1,6	4,3	15,5	280,2
2008	310	76,70	176	247,4	1,8	4,3	9,8	435,8
2009	251	44,00	152	175,3	1,7	2,4	8,4	289,5
2010	239	50,74	194	212,3	1,2	2,8	10,8	261,5
2011	343	68,56	155	199,9	2,2	3,8	8,6	442,4
2012	272	54,20	194	199,2	1,4	3,0	10,8	279,4
2013	250	49,60	159	198,4	1,6	2,8	8,8	312,0
2014	200	33,98	162	169,9	1,2	1,9	9,0	209,7
2015	199	33,02	178	165,9	1,1	1,8	9,9	185,5
2016	336	75,91	178	225,9	1,9	4,2	9,9	426,5
2017	283	66,35	146	234,4	1,9	3,7	8,1	454,4
2018	213	45,95	141	215,7	1,5	2,6	7,8	325,9

Année	Nombre	Stade	Lignée
1998	20	Relocalisation	Indigène
1999	600	1+ AN	Domestique
1999	2000	FRETINS	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Après les aménagements effectués à l'été 2010, il est fortement recommandé d'aménager dans les sections linéaires seulement. Donc d'éviter les aménagements dans les courbes où l'érosion peut y être plus importante. Ainsi, il serait possible d'aménager plus de 50 seuils supplémentaires entre les lacs Édithé et Rudden.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **96 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages récurrents pour l'émissaire (2017-16-15-13-12-11-10-09-05-04-03-02-01-99-97-96-94-89-88-87-86-85-84-83-82-81-78).

#### Suivi biologique

La fraie est confirmée à l'émissaire depuis 1980 avec la présence de 9 géniteurs et confirmée de nouveau à plusieurs endroits jusqu'à 100 mètres en amont du premier ponceau que l'on rencontre

#### Suivi économique

Il y a une nette rupture de la qualité de pêche à partir de 2001. Avant cette date, le plan d'eau offrait plus de 300 jours-pêches avec un succès régulièrement supérieur à 2,5. Après 2001, on observe une hausse de la masse moyenne et une diminution notable du succès qui se répercute quelques années plus tard sur la récolte et sur l'effort de pêche. Aujourd'hui, nous observons un effort de pêche variant entre 140 et 195 jours-pêche annuellement avec des récoltes de moins de 350 truites.

#### Suivi physico-chimique

La diagnose de 2010 a permis de mettre en évidence la déficience à partir du 7<sup>e</sup> mètre de l'oxygène dissous et du pH. Qui plus est, l'émissaire a présenté un pH légèrement au-dessus de 5,5. Il serait fortement intéressant de caractériser le potentiel de résurgence en lac surtout près de l'îlot de roche afin d'y valider la présence de résurgence et les caractéristiques physico-chimiques.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) :	<b>5,58 kg/ha</b>
Possibilité de gains fauniques estimés :	<b>31 kg/année</b>
Rendements optimums soutenus (1988-1997) :	<b>7,2 kg/ha</b>

### Recommandations

- Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- Maintenir le nettoyage annuellement de l'émissaire ;
- Faire un effort supplémentaire pour éradiquer la présence du castor dans le bassin versant du lac Édithé ;
- Valider la fraie en lac et les zones potentielles de résurgences ;
- Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Sarotte

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 St-Anne  
 Identification SIFA: 25760  
 Quota 2018 : 36 kg  
 Superficie : 5 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Sarotte est alimenté par un tributaire en provenance du lac Récapet et par deux tributaires de montagne. Sa décharge coule sur environ 1,3 km pour rejoindre le lac Perron. Entre les deux, il y a la présence d'un OMP infranchissable aux environs du mètre 300. La population du lac est en allopatrie. Les profondeurs maximale et moyenne sont inconnues et restent donc à valider. Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin secondaire accessible au kilomètre 11 du chemin principal. Historiquement, les premières visites furent en 1980. La fraie est confirmée à l'émissaire ainsi qu'aux tributaires Récapet et TM01. L'émissaire et le tributaire Récapet ont fait l'objet d'une caractérisation.

### Problématiques

La qualité du substrat présent à l'émissaire et au tributaire de montagne 02 ainsi que le manque d'information sur les habitats en lac sont les principales problématiques associées à ce plan d'eau.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Entre 1978 et 2012, les interventions ont surtout permis d'assurer le libre passage. En 2012, quelques seuils en roche ont été ajoutés au tributaire Récapet. En 2015, en collaboration avec le MPO et son programme de partenariats relatifs à la conservation de la pêche récréative, d'importants travaux consistants à la réfection complète de la traverse de cours d'eau et à l'installation de 3 seuils-frayères (15 m<sup>2</sup>) ainsi que 5 abris ont été réalisés.

Investissement des aménagements 2015 : **19 850\$**

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements n'ont pas eu d'incidence positive sur la qualité de pêche. Leur impact coïncide même plutôt avec une baisse marquée de la récolte et du succès. Aucune implantation de boîtes d'œufs n'a été réalisée sur ce plan d'eau.

**Total :** 2 100 ombles de fontaine ensemencés

Investissement approximatif depuis 1978 : **22 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1978	530	---	102	---	5,2	---	20,4	---
1979	808	---	133	---	6,1	---	26,6	---
1980	446	43,87	47	98,4	9,5	8,8	9,4	933,4
1981	478	38,22	43	80,0	11,1	7,6	8,6	888,8
1982	338	20,61	35	61,0	9,7	4,1	7,0	588,9
1983	495	31,76	58	64,2	8,5	6,4	11,6	547,6
1984	573	36,65	65	64,0	8,8	7,3	13,0	563,8
1985	649	45,59	62	70,2	10,5	9,1	12,4	735,3
1986	586	19,44	80	33,2	7,3	3,9	16,0	243,0
1987	552	19,00	76	34,4	7,3	3,8	15,2	250,0
1988	484	37,00	127	76,4	3,8	7,4	25,4	291,3
1989	451	29,00	86	64,3	5,2	5,8	17,2	337,2
1990	438	28,00	93	63,9	4,7	5,6	18,6	301,1
1991	454	32,00	82	70,5	5,5	6,4	16,4	390,2
1992	485	40,00	102	82,5	4,8	8,0	20,4	392,2
1993	437	36,90	93	84,4	4,7	7,4	18,6	396,8
1994	602	36,40	111	60,5	5,4	7,3	22,2	327,9
1995	474	23,40	85	49,4	5,6	4,7	17,0	275,3
1996	622	45,50	97	73,2	6,4	9,1	19,4	469,1
1997	500	35,40	96	70,8	5,2	7,1	19,2	368,8
1998	496	41,50	84	83,7	5,9	8,3	16,8	494,0
1999	337	31,50	125	93,5	2,7	6,3	25,0	252,0
2000	366	22,10	120	60,4	3,1	4,4	24,0	184,2
2001	283	39,60	81	139,9	3,5	7,9	16,2	488,9
2002	254	37,90	102	149,2	2,5	7,6	20,4	371,6
2003	205	26,63	57	129,9	3,6	5,3	11,4	467,2
2004	119	23,23	87	195,2	1,4	4,6	17,4	267,0
2005	124	12,40	54	100,0	2,3	2,5	10,8	229,6
2006	299	38,59	117	129,0	2,6	7,7	23,4	329,8
2007	242	36,26	95	149,8	2,5	7,3	19,0	381,6
2008	135	22,60	81	167,4	1,7	4,5	16,2	279,0
2009	230	22,61	77	98,3	3,0	4,5	15,4	293,6
2010	263	28,32	54	107,7	4,9	5,7	10,8	524,4
2011	267	32,80	67	122,9	4,0	6,6	13,4	489,6
2012	284	33,90	105	119,4	2,7	6,8	21,0	322,9
2013	265	34,63	61	130,7	4,3	6,9	12,2	567,7
2014	411	38,73	72	94,2	5,7	7,7	14,4	537,9
2015	223	27,35	88	122,7	2,5	5,5	17,6	310,8
2016	206	22,05	66	107,0	3,1	4,4	13,2	334,0
2017	323	31,70	57	98,2	5,7	6,3	11,4	556,2
2018	274	26,10	62	95,3	4,4	5,2	12,4	421,0

Année	Nombre	Stade	Lignée
1978	500	1+ AN	Domestique
1999	1000	FRETIN	Domestique
2000	400	ADULTE	Domestique
2002	200	FRETIN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Il y aurait encore la possibilité d'augmenter les habitats de reproduction pour les tributaires Récapet (2) et TM02 (4) en y aménageant d'autres seuils-frayères pour offrir environ 15 m<sup>2</sup> supplémentaires. À l'émissaire, il y a la possibilité pour aménager mécaniquement une frayère en canal de bonne superficie (60 m<sup>2</sup>).

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **55 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Depuis respectivement 2012 et 2016, nettoyages récurrents et annuels pour les tributaires Récapet (2017-16-15-13-12-82-81-80) et TM02 (2017-16-98-96-82-81-80). Pour l'émissaire, le nettoyage s'effectue tous les trois ans (2015-12-07-06-05-04-03-01-97-88-86-85-81-80) et occasionnellement pour le TM01 (2008-81-80).

#### Suivi biologique

La fraie a été confirmée à l'émissaire en 2007 avec seulement deux géniteurs et au tributaire Récapet en 2013-15-16 et 17 avec respectivement 9-25-13 et 36 géniteurs. Pour le TM02, des géniteurs ont été observés en 2015 (2) et en 2017 (4). Aucun suivi n'a été réalisé au TM01.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau offre historiquement de très bons rendements. L'effort varie de 60 à 120 jrs pêche annuellement. Après 2000, il y a eu une hausse marquée de la masse moyenne qui tend à se rétablir au cours des dernières années.

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Réaliser l'ajout de seuils-frayères aux tributaires ;
- ➡ Maintenir les suivis annuels pour les tributaire et aux trois ans pour l'émissaire ;
- ➡ Procéder à l'analyse de la diagnose complète de 2018 du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat sur les habitats en lacs. Seuls quelques pH de surface ont été récoltés variant de 4,98 à 5,53.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **ND**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **5 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1992-1998) : **7,4 kg/ha**

## Lac Sauvage

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0504 St-Anne  
 Identification SIFA: 06069  
 Quota 2018 : 110 kg  
 Superficie : 23 ha  
 Profondeur moyenne : 5,3 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Sauvage est alimenté par des tributaires en provenance des lacs Bussière et Martin ainsi que par quatre tributaires de montagne. Il coule directement dans le lac suivant en raison d'un barrage érigé à la décharge du lac à la Montre. Le barrage influence aussi une section au nord du lac Sauvage qui est situé sur fond de territoire privé et communément appelé lac Pioui ou Trou à Bédard. Nous retrouvons, juste pour cette section, 21 des 23 chalets situés au pourtour du lac. La section du lac Pioui n'est donc pas régie par la réglementation de la zec et suit donc la juridiction provinciale pour les dates d'ouverture et de fermeture. Les tributaires TM03, TM04 et Bussières y rejettent d'ailleurs leurs eaux. À la suite de la diagnose de 2012 et surtout des relevés bathymétriques, l'équipe a été à même de constater que cette section était très productive, car la presque totalité de sa superficie a moins de 2 mètres de profondeur et doit donc servir de principale pouponnière aux lacs Sauvage. La population du lac est en allopatrie. La profondeur maximale est de 21,0 et la profondeur moyenne de 5,3 mètres. L'accessibilité se fait par embarcation via le lac à la Montre ou bien par des chemins privés du club Donnacona, de l'Association des villégiateurs du lac Sauvage ou d'un particulier. Historiquement, les premières visites furent en 1982. La fraie est confirmée aux tributaires Récapet et TM02, TM03, Bussière et Martin. Tous les cours d'eau ont été caractérisés.

### Problématiques

Depuis 2006, les indicateurs de pêche ont démontré des symptômes associés à une mauvaise reproduction. Après les aménagements réalisés en 2014, il y a de fortes chances pour que cette problématique puisse se régler à moyen terme.

Gestion du castor : **Non-problématique**

### Aménagements réalisés

En 2014, en collaboration avec le MPO et son programme de partenariats relatifs à la conservation de la pêche récréative, d'importants travaux visant l'amélioration des sites de fraie connues aux tributaires TM02, TM03, Bussière et Martin ont permis la création de 158 m<sup>2</sup> d'aire optimale pour la fraie et l'installation de 29 abris pour la protection des géniteurs en période de fraie.

Investissement des aménagements 2014 : **26 500\$**

### Ensemencements et incubation

Aucune introduction n'a été réalisée sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : **27 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1978	868	---	154	---	5,6	---	6,7	---
1979	979	---	119	---	8,2	---	5,2	---
1980	1311	112,61	143	85,9	9,2	4,9	6,2	787,5
1981	1270	100,85	147	79,4	8,6	4,4	6,4	686,1
1982	1454	113,04	94	77,7	15,5	4,9	4,1	1202,6
1983	1489	114,56	163	76,9	9,1	5,0	7,1	702,8
1984	1201	92,19	183	76,8	6,6	4,0	8,0	503,8
1985	1935	62,21	226	32,2	8,6	2,7	9,8	275,3
1986	1621	82,93	222	51,2	7,3	3,6	9,7	373,6
1987	2204	82,00	317	37,2	7,0	3,6	13,8	258,7
1988	2105	136,00	452	64,6	4,7	5,9	19,7	300,9
1989	2085	165,00	455	79,1	4,6	7,2	19,8	362,6
1990	2197	195,00	572	88,8	3,8	8,5	24,9	340,9
1991	2180	190,00	453	87,2	4,8	8,3	19,7	419,4
1992	1937	168,00	491	86,7	3,9	7,3	21,3	342,2
1993	1003	75,80	432	75,6	2,3	3,3	18,8	175,5
1994	1487	128,70	449	86,6	3,3	5,6	19,5	286,6
1995	1595	119,60	493	75,0	3,2	5,2	21,4	242,6
1996	1606	129,50	405	80,6	4,0	5,6	17,6	319,8
1997	1453	104,30	427	71,8	3,4	4,5	18,6	244,3
1998	1441	127,50	416	88,5	3,5	5,5	18,1	306,5
1999	1274	108,10	381	84,9	3,3	4,7	16,6	283,7
2000	1140	74,20	356	65,1	3,2	3,2	15,5	208,4
2001	1517	127,10	350	83,8	4,3	5,5	15,2	363,1
2002	1165	102,50	329	88,0	3,5	4,5	14,3	311,6
2003	1332	157,90	384	118,5	3,5	6,9	16,7	411,2
2004	843	73,25	396	86,9	2,1	3,2	17,2	185,0
2005	743	72,50	336	97,6	2,2	3,2	14,6	215,8
2006	1195	162,15	428	135,7	2,8	7,0	18,6	378,8
2007	623	105,91	294	170,0	2,1	4,6	12,8	360,2
2008	898	143,10	413	159,4	2,2	6,2	18,0	346,5
2009	810	85,82	311	106,0	2,6	3,7	13,5	276,0
2010	777	104,36	316	134,3	2,5	4,5	13,7	330,3
2011	643	108,79	262	169,2	2,5	4,7	11,4	415,2
2012	711	115,11	364	161,9	2,0	5,0	15,8	316,2
2013	815	118,16	284	145,0	2,9	5,1	12,3	416,0
2014	771	82,87	289	107,5	2,7	3,6	12,6	286,7
2015	643	81,58	331	126,9	1,9	3,5	14,4	246,5
2016	571	79,72	322	139,6	1,8	3,5	14,0	247,6
2017	811	99,22	423	122,3	1,9	4,3	18,4	234,6
2018	626	72,40	318	115,7	2,0	3,1	13,8	227,7

### Potentiel d'aménagement

Il y aurait encore la possibilité d'augmenter les habitats de reproduction pour TM03 en y aménageant d'autres seuils-frayères (4-5) pour offrir environ 2 à 3 m<sup>2</sup> supplémentaires par seuil-frayère. À l'émissaire, il y aurait également une possibilité de fraie entre l'exutoire et la petite île. Sur place, il y avait quelques sites nettoyés qui pourraient indiquer une activité de fraie. Au niveau du barrage qui est présentement sous l'eau, il y aurait la possibilité d'y faire un dépôt de gravier sur une grande superficie ( $\pm 100$  m<sup>2</sup>).

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **149 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Depuis les travaux d'aménagements de 2014, les tributaires TM02 (2017-16-15-14-12), TM03 (2017-16-15-14-12), Tri Bussière (2017-16-15-14-12-82) et Tri Martin (2017-16-15-14-12-82) sont nettoyés annuellement. Un seul suivi a été réalisé pour le TM01 (2012) et le TM04 (2012). Ce dernier étant à sec lors du suivi et le TM01 étant souterrain à plusieurs endroits.

#### Suivi biologique

La fraie a été confirmée une première fois pour les tributaires TM02, TM03, Bussière et Martin en 2013. Depuis on y observe année après année la présence de géniteurs.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau fait l'objet annuellement d'un effort de pêche supérieur à 250 jrs-p en excluant la pression faite par les nombreux villégiateurs. Par contre, l'indice de qualité est plus régulièrement en dessous des 400 gr/jrs-p souhaités et le succès en deçà de la moyenne du territoire.

#### Suivi physico-chimique

Seul le pH a démontré, lors de la station de physico-chimie en 2018, des valeurs contraignantes à partir du 3<sup>e</sup> mètre. L'oxygène dissous disponible est supérieur à 5 mg/L jusqu'au 18<sup>e</sup> mètre. À l'exception du TM04 qui était à sec, l'ensemble des pH en cours d'eau était supérieur à 5,5.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,30 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **53 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1988-1994) : **6,6 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Assurer un suivi biologique des sites aménagés en 2019 et à intervalles de cinq ans par la suite ;
- ➡ Maintenir les suivis annuels pour les tributaires TM02, TM03, Bussière et Martin ;
- ➡ Réaliser un carnet du pêcheur pour identifier les récoltes faites par les utilisateurs de la section du lac Pioui
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Soixante

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0504 Ste-Anne
Identification SIFA:	08304
Quota 2018 :	130 kg
Superficie :	44 ha
Profondeur moyenne :	8,1 mètres
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Soixante est alimenté par un tributaire en provenance du lac Jumeau et par quatre tributaires de montagne. La population du lac est en sympatrie avec de l'omble chevalier (*Salvelinus alpinus oquassa* - 2007). Il possède une profondeur maximale de 21,5 mètres et une profondeur moyenne de 8,1 mètres. Il y a deux chalets sur son pourtour et l'accessibilité se fait par le chemin principal à partir du km 15. Historiquement, les premières visites furent en 1979. La fraie est seulement confirmée à au tributaire Jumeau. Le tributaire Jumeau est entretenu chaque année et, avec le TM04, ils sont déjà caractérisés. Depuis 2013, le camping du lac Soixante a été déplacé au nord du lac.

### Problématiques

Le gravier dans le cours d'eau est partiellement ensablé. Seule la frayère à l'exutoire du lac Jumeau possède encore du gravier exempt de sédiments fins. Le gravier déposé dans les seuils en 1990 et en 2007 a dévalé en raison de la pente et de la granulométrie. Le manque d'information sur la fraie potentielle en lac et dans les autres cours d'eau ainsi que l'importance d'un apport d'individus via la montaison représentent également des problématiques.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

Réfection des seuils en 6X6 à l'émissaire du lac Jumeau en 2002. Introduction de gravier dans le tributaire Jumeau en 2006 et 2007 ainsi qu'à l'émissaire en 1990 pour y installer les boîtes d'oeufs. Ce tributaire est nettoyé annuellement. À l'intérieur de ce cours d'eau, on y retrouve des seuils en roche et en rondin de bois qui ont été aménagés avec l'aide de la Fondation de la faune du Québec en 1990.

Investissement des aménagements 1990 : **20 000\$**

### Ensemencements et incubation

5 236 truites relocalisées à partir des sites des ruisseaux Charlieu, Martin. 16 932 truites domestiques ensemencées. 98 920 œufs implantés dans le tributaire Jumeau avec un résultat de 75 544 œufs éclos (76,4%). Pour l'émissaire, ce sont 28 000 œufs qui ont été implantés avec un résultat de 18 877 œufs éclos (67,0%). Ces introductions ont assurément eu un effet bénéfique sur la qualité de pêche du lac Soixante. **Total : 23 268 ombles de fontaine ensemencés**

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Jumeau Investissement approximatif depuis 1978 : **35 000 \$**

### Potentiel d'aménagement

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1963	2020	---	---	---	---	---	---	---
1964	2747	---	---	---	---	---	---	---
1965	2648	---	---	---	---	---	---	---
1966	3202	---	---	---	---	---	---	---
1967	2481	---	---	---	---	---	---	---
1968	2120	---	---	---	---	---	---	---
1969	2883	---	---	---	---	---	---	---
1970	2668	---	---	---	---	---	---	---
1971	2825	---	---	---	---	---	---	---
1972	2749	---	---	---	---	---	---	---
1973	2676	---	---	---	---	---	---	---
1974	2186	---	---	---	---	---	---	---
1975	1644	---	---	---	---	---	---	---
1976	2869	---	---	---	---	---	---	---
1977	2010	---	168	---	12,0	---	3,8	---
1978	2922	---	583	---	5,0	---	---	---
1979	6302	---	556	---	5,7	---	12,6	---
1980	8450	356,21	669	84,3	14,4	8,1	15,2	532,8
1981	3964	199,00	354	100,4	10,1	4,5	8,0	562,1
1982	4616	194,18	209	84,2	15,4	4,4	4,8	929,9
1983	4616	190,10	369	82,4	10,6	4,3	8,4	515,4
1984	4622	147,13	425	63,7	7,5	4,6	9,7	475,9
1985	4592	117,13	585	51,0	7,8	5,4	26,6	400,4
1986	4796	106,21	626	44,3	7,6	2,4	28,4	169,7
1987	4444	106,00	672	47,7	6,6	4,8	30,6	315,4
1988	4290	175,00	1068	81,6	4,0	8,0	48,6	327,8
1989	3906	189,00	805	96,8	4,8	8,6	36,6	469,6
1990	4582	186,00	925	81,2	5,0	8,4	42,0	402,2
1991	3476	153,00	598	88,0	5,8	7,0	27,2	511,8
1992	3692	160,00	829	86,7	4,4	7,2	37,6	386,0
1993	4432	189,10	925	85,3	4,8	8,6	42,0	408,8
1994	3748	125,40	862	66,9	4,4	5,8	39,2	291,0
1995	2808	131,30	648	93,5	4,4	6,0	29,4	405,2
1996	3332	140,30	742	84,2	4,4	6,4	33,8	378,2
1997	3538	162,50	684	91,9	5,2	7,4	31,0	475,2
1998	3042	140,80	611	92,6	5,0	6,4	27,8	460,8
1999	3052	171,20	640	112,2	4,8	7,8	29,0	535,0
2000	2486	131,40	500	105,7	5,0	6,0	22,8	525,6
2001	2962	146,20	579	98,7	5,2	6,6	26,4	505,0
2002	1606	111,70	517	139,1	3,2	5,0	23,6	432,2
2003	1454	112,21	411	154,3	3,6	5,2	18,6	546,0
2004	1446	64,23	504	88,8	2,8	3,0	23,0	254,8
2005	885	82,50	596	93,2	1,5	1,9	13,5	138,4
2006	935	112,60	344	120,4	2,7	2,6	7,8	327,3
2007	917	144,44	358	157,5	2,6	3,3	8,1	403,5
2008	982	130,00	457	132,4	2,1	3,0	10,4	284,5
2009	890	103,93	321	116,8	2,8	2,4	7,3	323,8
2010	899	101,13	297	112,5	3,0	2,3	6,8	340,5
2011	861	113,90	380	132,3	2,3	2,6	8,6	299,7
2012	697	101,96	341	146,3	2,0	2,3	7,8	299,0
2013	539	80,46	381	149,3	1,4	1,8	8,7	211,2
2014	523	72,68	338	139,0	1,5	1,7	7,7	215,0
2015	718	83,22	381	115,9	1,9	1,9	8,7	218,4
2016	822	108,83	451	132,4	1,8	2,5	10,3	241,3
2017	643	95,11	362	147,9	1,8	2,2	8,2	262,7
2018	577	77,74	376	134,7	1,5	1,8	8,5	206,8



Il y aurait la possibilité d'ajouter de la superficie à la frayère à l'exutoire du lac Jumeau en y aménageant une frayère en canal vers le lac. Il pourrait aussi y avoir annuellement des dépôts de gravier à la hauteur du ponceau pour que ce dernier puisse dévaler et permettre, au travers des nombreux seuils, de créer de petites zones de fraie supplémentaires. Pour le tributaire de montagne 04, il y aurait possibilité d'y aménager de nombreux seuils-frayères ( $\pm 25m^2$ ). Pour les autres cours d'eau, le manque d'information ne permet pas d'identifier leur potentiel.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **222 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages annuels pour le tributaire Jumeau depuis 2003 (2017 à 2003, 1999-97-92-90-79) et sporadiques pour l'émissaire (1991-90-88-87-79) et le TM02 (1990). Suite au constat de l'absence de géniteur, le suivi fût délaissé au TM04 (2007-06-05-04-03-02-01-90-89-86-85-84).

#### Suivi biologique

Seule la fraie au tributaire Jumeau est confirmée, et ce depuis 1979. Ce site est annuellement visité par monsieur Michel Gagnon et a permis de confirmer la présence annuelle de géniteur à l'exutoire du lac Jumeau. Fait à noter qu'aucun géniteur n'a été observé dans les premiers 200 mètres malgré la qualité de cette section. La plus grosse vague de géniteurs observés a été en 2017 avec 105 géniteurs. Le TM04 suite à deux années de suivi biologique a été délaissé, car aucun géniteur n'a pu y être observé. Il y a également eu la mention d'une fraie en lac qui historiquement se serait déroulée à droite du quai du chalet du club Neigette.

#### Suivi économique

Avec le camping, c'est annuellement plus de 300 jours-pêches qui sont enregistrés ce qui en fait un lac d'importance pour le secteur.

### Recommandations

- ➡ Maintenir le nettoyage annuel du tributaire Jumeau ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs à l'émissaire ainsi qu'aux tributaires TM02 et TM04 ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur les habitats présents à l'émissaire ainsi qu'aux tributaires TM02 et TM04 ;
- ➡ Acquérir les connaissances sur la population d'omble chevalier de la sous-espèce *oquassa* de ce plan d'eau ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

#### Suivi physico-chimique

La diagnose de 2006 démontrait un déficit de l'oxygène dissous au 15<sup>e</sup> mètre alors que pour les diagnoses de 1976 et de 2017, l'oxygène a présenté des valeurs supérieures à 5 mg/L jusqu'au 20<sup>e</sup> mètre. Concernant les valeurs de pH, elles ne présentent pas dans l'ensemble et pour les 3 années

d'échantillonnage de valeurs très contraignantes.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **3,71 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **60 kg/année**  
Rendement optimum soutenu (1987-1994) : **3,8 kg/ha**

Année	Nombre	Stade	Lignée
1979	1 200	1+ AN	Domestique
1980	1 200	1+ AN	Domestique
1981	1 200	1+ AN	Domestique
1986	1 300	1+ AN	Domestique
1986	1 500	FRETIN	Domestique
1987	965	Relocalisation	Indigène
1987	1 000	1+ AN	Domestique
1989	49	Relocalisation	Indigène
1989	3 000	1+ AN	Domestique
1990	20 000	Œufs	Domestique
1992	1 333	Relocalisation	Indigène
1992	800	1+ AN	Domestique
1992	23 400	Œufs	Domestique
1993	16 000	Œufs	Domestique
1993	694	Relocalisation	Indigène
1993	322	1+ AN	Domestique
1994	12 000	Œufs	Domestique
1994	424	Relocalisation	Indigène
1995	410	Relocalisation	Indigène
1996	79	Relocalisation	Indigène
1997	600	1+ AN	Domestique
1998	6 000	Œufs	Domestique
1998	85	Relocalisation	Indigène
1998	500	1+ AN	Domestique
1999	10 000	Œufs	Domestique
1999	600	ADULTE	Domestique
2000	10 000	Œufs	Domestique
2000	500	ADULTE	Domestique
2003	8 580	Œufs	Domestique
2004	7 740	Œufs	Domestique
2005	11 200	Œufs	Domestique



## Lac Termont

### Caractéristiques :

Bassin versant :	504 Ste-Anne
Identification SIFA:	25 756
Quota 2018 :	38 kg
Superficie :	5 ha
Profondeur moyenne :	ND
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Termont est alimenté par deux tributaires non cartographiés situés sur la rive ouest du lac. Il se jette 526 mètres en aval dans le lac Durocher. La population de ce lac est en allopatrie et protégée par une chute à la décharge du lac Durocher ne permettant pas au mulet à cornes (*Semotilus atromaculatus*) d'accéder au lac. La profondeur maximale et la profondeur moyenne sont inconnues. Il y a un chalet au pourtour du lac. Le lac est accessible en véhicule 4X4 par un chemin carrossable secondaire.

### Problématiques

Aucune problématique majeure observée si ce n'est que la présence non récurrente du castor entre les lacs Durocher et Termont empêche le libre passage du poisson.

Gestion du castor : **Problématique**

### Aménagements réalisés

À deux reprises, des passes migratoires ont été installées à l'émissaire, soit de 1980 à 1986 et de 1993 à 1999. Les seuils et déflecteurs en roche ont été aménagés au cours de l'année 1989. Des nettoyages réguliers à l'émissaire ont été réalisés avec les années.

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1978	10	---	3	---	3,3	---	0,6	---
1979	12	---	7	---	1,7	---	1,4	---
1980	375	37,67	58	100,5	6,5	7,5	11,6	649,5
1981	140	21,80	39	155,7	3,6	4,4	7,8	559,0
1982	93	20,57	38	221,2	2,4	4,1	7,6	541,3
1983	39	11,47	45	294,1	0,9	2,3	9,0	254,9
1984	97	28,34	33	292,2	2,9	5,7	6,6	858,9
1985	253	26,25	62	103,8	4,1	5,3	12,4	423,4
1986	164	19,65	64	119,8	2,6	3,9	12,8	307,0
1987	141	12,00	38	85,1	3,7	2,4	7,6	315,8
1988	278	35,00	122	125,9	2,3	7,0	24,4	286,9
1989	237	36,00	64	151,9	3,7	7,2	12,8	562,5
1990	307	43,00	33	140,1	9,3	8,6	6,6	1303,0
1991	344	42,00	75	122,1	4,6	8,4	15,0	560,0
1992	327	37,00	76	113,1	4,3	7,4	15,2	486,8
1993	285	30,40	45	106,7	6,3	6,1	9,0	675,6
1994	275	30,10	76	109,5	3,6	6,0	15,2	396,1
1995	282	31,10	37	110,3	7,6	6,2	7,4	840,5
1996	116	19,40	63	167,2	1,8	3,9	12,6	307,9
1997	267	36,60	61	137,1	4,4	7,3	12,2	600,0
1998	221	31,50	45	142,5	4,9	6,3	9,0	700,0
1999	259	44,00	71	169,9	3,6	8,8	14,2	619,7
2000	253	32,80	58	129,6	4,4	6,6	11,6	565,5
2001	269	33,20	62	123,4	4,3	6,6	12,4	535,5
2002	340	46,90	74	137,9	4,6	9,4	14,8	633,8
2003	296	45,00	67	152,0	4,4	9,0	13,4	671,6
2004	115	21,67	62	188,5	1,9	4,3	12,4	349,5
2005	84	7,10	51	84,5	1,6	1,4	10,2	139,2
2006	160	26,16	65	163,5	2,5	5,2	13,0	402,5
2007	102	21,25	58	208,3	1,8	4,3	11,6	366,4
2008	159	24,70	57	155,3	2,8	4,9	11,4	433,3
2009	205	29,87	64	145,7	3,2	6,0	12,8	466,8
2010	190	23,51	39	123,8	4,9	4,7	7,8	602,9
2011	218	31,20	44	143,1	5,0	6,2	8,8	709,2
2012	265	36,12	56	136,3	4,7	7,2	11,2	645,0
2013	210	33,44	54	159,2	3,9	6,7	10,8	619,2
2014	252	29,65	61	117,7	4,1	5,9	12,2	486,1
2015	241	34,73	71	144,1	3,4	6,9	14,2	489,2
2016	143	22,27	57	155,7	2,5	4,5	11,4	390,7
2017	165	23,50	79	142,4	2,1	4,7	15,8	297,4
2018	195	30,08	81	154,3	2,4	6,0	16,2	371,4

### Ensemencements et incubation

Les ensemencements semblent avoir eu un léger impact sur les statistiques de pêches. Par contre, les impacts observés peuvent aussi être associés à l'installation des passes migratoires. Les 381 truites relocalisées proviennent du ruisseau Charlieu. Aucune implantation de boîtes d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

**Total :** 2 401 ombles de fontaine ensemencés

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Durocher

Investissement approximatif depuis 1980 : **3 000\$**

Année	Nombre	Stade	Lignée
1987	100	1 + AN	Domestique
1988	224	Relocalisation	Indigène
1991	157	Relocalisation	Indigène
1991	1020	1 + AN	Domestique
1996	300	1 + AN	Domestique
1999	300	1 + AN	Domestique
2000	300	1 + AN	Domestique

### Potentiel d'aménagement

Pour l'émissaire, il y a la possibilité pour de nombreux seuils-frayères et/ou de frayères à courant descendant si l'on veut sauvegarder les ouvrages du castor. À priori, l'ajout de déflecteurs en roche pourrait curer naturellement les endroits où nous retrouvons du gravier. À l'exutoire, il serait à privilégier l'installation d'une passe migratoire pour faciliter le libre passage du poisson.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **45 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages trisannuels depuis 2010 et auparavant réguliers pour l'émissaire (2016-13-10-08-07-05-04-03-02-01-99-98-97-96-95-94-93-89-88-87-86-85-84-83-82-81). Ce dernier a été caractérisé en 2008.

#### Suivi biologique

Malgré la présence de nombreux alevins, les suivis biologiques réalisés à ce jour n'ont pas permis de valider l'utilisation des frayères potentielles.

#### Suivi économique

Lac qui offre environ 70 jours-pêche par année. Au cours des années, l'indice de qualité de ce plan d'eau s'est régulièrement maintenu au-dessus du 400g/jrs-p.

#### Suivi physico-chimique

Seuls quelques pH de surface ont été récoltés au cours des années démontrant des valeurs acides variantes entre 4,7 et 5,2.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978): **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **8 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1991-1998) : **7,7 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ En raison de la pression de pêche observée, il serait préférable de valoriser le nettoyage naturel du gravier en y ajoutant des déflecteurs à l'émissaire plutôt que l'ajout de seuil-frayère ;
- ➡ Maintenir le nettoyage de l'émissaire minimalement aux trois ans ;
- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Tessier (Premier & Deuxième)

### Caractéristiques :

Bassin versant : 504 Ste-Anne  
 Identification SIFA: 06071 / 34357  
 Quota 2018 : 180 kg  
 Superficie : 16 / 13 ha  
 Profondeurs moyennes : 3,2 / 4,2 m  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Ces deux lacs sont traités ensemble dans ce document puisque les statistiques de pêche de ces deux plans d'eau ne sont pas différenciées. Ces deux lacs sont alimentés par quatre tributaires en provenance des lacs Petit des Roches, Rante, Petit Tessier, et Gravel ainsi que quatre tributaires de montagne. Les profondeurs maximales enregistrées pour le Tessier 1 est 12,4 mètres et de 9,7 mètres pour le Tessier 2. Concernant les profondeurs moyennes, elles sont respectivement de 3,2 et 4,2 mètres. Les populations d'ombles de fontaine sont en sympatrie avec le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*). La présence de ce dernier a été identifiée pour la première fois en 1985. Il y a deux chalets au pourtour du lac Tessier 1 et aucun au pourtour du lac Tessier 2. Les premières visites ont été faites en 1979. La fraie n'a jamais été confirmée dans aucun des tributaires ni aux émissaires. Les tributaires Rante, Petit Tessier et TM02 ont été caractérisés en 2007. Les deux lacs sont facilement accessibles par le chemin principal.

### Problématiques

La présence du mullet à cornes, du castor et le manque d'information sur la fraie des géniteurs sont les principales problématiques identifiées pour ces plans d'eau

Gestion du castor : **Problématique réseau routier**

### Aménagements réalisés

Les interventions se résument principalement en des captures afin d'éliminer massivement le mullet à cornes. Entre 1985 et 2003, 37 567 mulets à cornes ont été capturés (ZECBN, 2009). Les cages installées au tributaire du Petit des Roches étaient les plus productives en frais de capture.

### Ensemencements et incubation

Un ensemencement total de 850 truites (Fretins) entre 1978 et 1990. Un ensemencement total de 696 truites indigènes (10-25cm) en 1992 et 1993. Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

**Total :** 1546 ombles de fontaine ensemencés  
 Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Aucun  
 Investissement approximatif depuis 1978 : **50 000\$**

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1978	2035	---	269	---	7,6	---	9,3	---
1979	3552	---	474	---	7,5	---	16,3	---
1980	2604	253,56	385	97,4	6,8	8,7	13,3	658,6
1981	3044	293,62	521	96,5	5,8	10,1	18,0	563,6
1982	3554	306,61	469	86,3	7,6	10,6	16,2	653,8
1983	3183	303,55	465	95,4	6,8	10,5	16,0	652,8
1984	2814	280,16	595	99,6	4,7	9,7	20,5	470,9
1985	3089	155,77	578	50,4	5,3	5,4	19,9	269,5
1986	3360	183,01	679	54,5	4,9	6,3	23,4	269,5
1987	3207	187,00	574	58,3	5,6	6,4	19,8	325,8
1988	3189	266,00	771	83,4	4,1	9,2	26,6	345,0
1989	2545	240,00	634	94,3	4,0	8,3	21,9	378,5
1990	1879	184,00	629	97,9	3,0	6,3	21,7	292,5
1991	1451	138,00	463	95,1	3,1	4,8	16,0	298,1
1992	2382	234,00	590	98,2	4,0	8,1	20,3	396,6
1993	2223	213,50	613	96,0	3,6	7,4	21,1	348,3
1994	1826	153,90	471	84,3	3,9	5,3	16,2	326,8
1995	1615	154,80	346	95,9	4,7	5,3	11,9	447,4
1996	1651	211,30	398	128,0	4,1	7,3	13,7	530,9
1997	1784	148,20	316	83,1	5,6	5,1	10,9	469
1998	1963	188,90	392	96,2	5,0	6,5	13,5	481,9
1999	1469	148,50	363	101,1	4,0	5,1	12,5	409,1
2000	1016	105,70	320	104,0	3,2	3,6	11,0	330,3
2001	1884	169,50	424	90,0	4,4	5,8	14,6	399,8
2002	1354	128,96	408	95,2	3,3	4,4	14,1	316,1
2003	1464	149,47	288	102,1	5,1	5,2	9,9	519
2004	986	93,46	242	94,8	4,1	3,2	8,3	386,2
2005	836	80,28	201	96,0	4,2	2,8	6,9	399,4
2006	1856	152,37	354	82,1	5,2	5,3	12,2	430,4
2007	1228	138,21	283	112,6	4,3	4,9	9,8	488,4
2008	1460	138,5	303	94,9	4,8	4,8	10,4	457,1
2009	1227	99,06	273	80,7	4,5	3,4	9,4	362,9
2010	1423	129,90	276	91,3	5,2	4,5	9,5	470,7
2011	1533	145,64	256	95,0	6,0	5,0	8,8	568,9
2012	1200	122,26	245	101,9	4,9	4,2	8,4	499,0
2013	1165	130,82	225	112,3	5,2	4,5	7,8	581,4
2014	949	92,61	235	97,6	4,0	3,2	8,1	394,1
2015	963	100,66	226	104,5	4,3	3,5	7,8	445,4
2016	550	64,03	186	116,4	3,0	2,2	6,4	344,3
2017	839	92,26	243	110,0	3,5	3,2	8,4	379,7
2018	615	60,24	172	98,0	3,6	2,1	5,9	350,2

Année	Nombre	Stade	Lignée
1978	150	FRETIN	Domestique
1986	100	1+ AN	Domestique
1990	600	1+AN	Domestique
1992	382	ADULTE	Indigène
1993	314	ADULTE	Indigène

### Potentiel d'aménagement

Nous retrouvons du potentiel d'aménagement pour plusieurs techniques (seuil-frayère, frayère en canal, dépôt de gravier, etc.) dans la presque totalité des cours d'eau. Par contre, en considérant la présence du mulot à corne et le manque d'information sur la fraie de l'omble de fontaine, il est fortement déconseillé d'aménager des frayères sur ces plans d'eau.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **290 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Quelques rares nettoyages ont été réalisés à l'émissaire du Tessier 1 (1979), du Tessier 2 (2003-1981) ainsi que du tributaire de montagne 02 (2003-79). Les nettoyages ont été sporadiques pour les tributaires en provenance des lacs Petit des Roches (2003-02-01-96-87-86), Rante (2005-04-03-02-01-99-97-88-86-81-79), Petit Tessier (2003-99-79) et Gravel (2003-99-96-92-88-82-81-79). Le mulot à cornes est présent en grande quantité et a été la cible de plusieurs pêches afin de faire une élimination massive de l'espèce au tributaire des Roches (85-86-94-00-01), en lac (01-02-03) et à l'émissaire (90-91-95-97-98-99).

#### Suivi biologique

Une première campagne a été réalisée à l'émissaire, aux tributaires Rante et TM02 en 2007 et une seconde visite pour le tributaire Rante seulement en 2008. Par contre, elles n'ont pas permis de confirmer la présence de géniteur.

#### Suivi économique

Malgré une baisse marquée depuis la création de la zec, ces lacs sont fréquentés par plusieurs pêcheurs. L'effort déployé depuis l'arrêt des retraits massifs oscille entre 200 à 300 jours-pêche annuellement. Depuis 2011, une baisse du succès est également observée et l'indice de qualité est passé sous les 400g/jrs-p.

#### Suivi physico-chimique

La diagnose complète des plans d'eau a été effectuée en 2007. Deux lacs rendus aux stades trophiques de mésotrophe (transparence de 2,08 et 3,55) et légèrement acide pour les populations présentes (ph de 5,59 et 5,86), mais dont les taux d'oxygène dissous ne présentaient pas de valeurs limitantes. Lors du suivi de 2017, les données recueillies étaient semblables à l'exception de la transparence au deuxième Tessier où la transparence a significativement diminué en passant à 2,89 m.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **6,52 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **80 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1992-1998) : **6,4 kg/ha**  
**Rendement évalué sans la présence du mulot à cornes qui représente 30% d'impact sur la masse totale.**

### Recommandations

- ➡ Continuer l'acquisition de connaissance sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ En raison de la présence d'une espèce compétitrice, ne faire aucun aménagement voué à la reproduction ;
- ➡ Maintenir l'arrêt complet de l'effort de capture sur le mulot à cornes ;
- ➡ Faire une station physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Tête de jument

### Caractéristiques :

Bassin versant :	504 Ste-Anne
Identification SIFA:	06075
Quota 2018 :	70 kg
Superficie :	15 ha
Profondeur moyenne :	6,3 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Tête de jument est alimenté par deux tributaires en provenance des lacs Bertrand II et des Marais ainsi que par 1 tributaire de montagne. La population du lac est considérée en allopatrie. Le lac possède une profondeur maximale de 17,4 m. et une profondeur moyenne de 6,3 m. Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait en voiture ou en VTT. Historiquement, les premières visites furent au début des années 82. Le lac est depuis de nombreuses années soutenues par des ensemencements de soutien. Sa fermeture a été souvent hâtive (juin) et le contingent ainsi que les ensemencements ont été augmentés depuis 2015 afin de

Année	Nombre	Stade	Lignée
1984	344	Relocalisation	Indigène
1985	600	FRETIN	Domestique
1987	401	Relocalisation	Indigène
1989	675	1+AN	Domestique
1990	216	Relocalisation	Indigène
1990	200	1+AN	Domestique
1990	172	Relocalisation	Indigène
1990	44	Relocalisation	Indigène
1991	157	Relocalisation	Indigène
1991	575	Relocalisation	Indigène
1992	200	1+AN	Domestique
1993	664	ADULTE	Domestique
1994	183	ADULTE	Domestique
1994	500	ADULTE	Domestique
2000	1000	1+AN	Domestique
2002	530	FRETIN	Domestique
2004	500	ADULTE	Domestique
2005	590	ADULTE	Domestique
2006	500	1+AN	Domestique
2007	1000	FRETIN	Domestique
2007	315	ADULTE	Domestique
2009	528	ADULTE	Domestique
2011	486	1+AN	Domestique
2013	500	1+AN	Domestique
2014	527	ADULTE	Domestique
2016	650	1+AN	Domestique
2017	499	ADULTE	Domestique
2018	413	ADULTE	Domestique

soutenir une plus longue période de pêche. Chacun des cours d'eau a été caractérisé. Un obstacle

infranchissable à l'exutoire de l'étang Tête-de-Jument (structure en béton) empêche le mulot à corne de monter dans ce plan d'eau. Le lac est facilement accessible par un chemin secondaire accessible via le km 10 du chemin principal.

### Problématiques

Le pH acide et le manque de site de fraie de qualité pourraient être des problématiques pour soutenir une population indigène. Par contre, les ensemencements réalisés depuis 2004 permettent de soutenir amplement une pêche de qualité tout en palliant aux problématiques identifiées.

Gestion du castor : **Non problématique**

### Aménagements réalisés

Les aménagements faits par le passé se résument à la création d'une structure en béton en 1980 à l'exutoire de l'étang, à quelques nettoyages et à l'aménagement de seuils en roche dans le tributaire Bertrand II en 1982.

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	162	---	---	---	---	---	---	---
1980	312	---	85	272,4	---	---	8,5	---
1981	313	---	46	147,0	---	---	4,6	---
1982	319	---	70	219,4	---	---	7,0	---
1983	92	---	29	315,2	---	---	2,9	---
1984	182	---	23	126,4	---	---	2,3	---
1985	150	19,00	85	126,7	1,8	1,9	8,5	223,5
1986	121	---	128	---	0,9	---	12,8	---
1987	209	36,00	114	172,2	1,8	3,6	11,4	315,8
1988	299	61,00	153	204	2,0	6,1	15,3	398,7
1989	129	38,00	102	294,6	1,3	3,8	10,2	372,5
1990	364	54,00	210	148,4	1,7	5,4	21,0	257,1
1991	336	63,00	230	187,5	1,5	6,3	23,0	273,9
1992	277	70,00	181	252,7	1,5	7,0	18,1	386,7
1993	208	58,00	152	278,8	1,4	5,8	15,2	381,6
1994	161	42,40	152	263,4	1,1	4,2	15,2	278,9
1995	286	68,40	170	239,2	1,7	6,8	17,0	402,4
1996	44	14,10	71	320,5	0,6	1,4	7,1	198,6
1997	26	12,00	38	461,5	0,7	1,2	3,8	315,8
1998	119	43,80	97	368,1	1,2	4,4	9,7	451,5
1999	109	49,90	89	457,8	1,2	5,0	8,9	560,7
2000	93	38,10	87	409,7	1,1	3,8	8,7	437,9
2001	227	78,10	75	344,1	3,0	7,8	7,5	1041,3
2002	62	20,90	66	337,1	0,9	2,1	6,6	316,7
2003	141	38,81	63	275,2	2,2	3,9	6,3	616,0
2004	156	45,48	66	291,5	2,4	4,5	6,6	689,0
2005	198	59,84	108	302,2	1,8	6,0	10,8	554,1
2006	119	33,82	47	284,2	2,5	3,4	4,7	719,6
2007	433	101,88	170	235,3	2,5	10,2	17,0	599,3
2008	248	70,75	130	285,3	1,9	7,1	13,0	544,2
2009	118	31,32	75	265,4	1,6	3,1	7,5	417,6
2010	129	39,80	59	308,5	2,2	4,0	5,9	674,5
2011	141	54,07	78	383,5	1,8	5,4	7,8	693,2
2012	126	40,96	46	325,1	2,7	4,1	4,6	890,4
2013	139	59,37	71	427,1	2,0	5,9	7,1	836,1
2014	195	52,30	124	268,2	1,6	5,2	12,4	421,8
2015	186	48,70	74	261,9	2,5	4,9	7,4	658,2
2016	173	54,76	77	316,5	2,2	5,5	7,7	711,2
2017	327	81,44	164	249,1	2,0	8,1	16,4	496,6
2018	263	60,75	141	231,0	1,9	4,1	9,4	430,9

### Ensemencements et incubation

Une relocalisation totale de 1909 truites indigènes depuis 1984 de provenance inconnue pour la majorité. Un ensemblement total de 9 800 truites domestique depuis 1985. Aucune implantation d'œufs n'a été faite sur ce plan d'eau.

**Total :** 11 709 ombles de fontaine ensemblementés

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Étang Tête-de-Jument

Investissement approximatif depuis 1978 : **12 000\$**

### Potentiel d'aménagement

Pour le tributaire Bertrand II, il y a possibilité d'aménagement de frayère en simple dépôt sur membrane en amont des seuils ou de faire des seuils frayères. Le site est cependant difficilement accessible par la route. Pour ce qui est de l'émissaire (ponceau), il est possible de mettre une boîte de gravier en amont pour faciliter la fraie. Tous les autres tributaires sont sans intérêt pour la fraie naturelle.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **43 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Nettoyages sporadiques pour l'émissaire(2017-11-10-08-87), le tributaire Bertrand II (2017-08-07-06-05-04-03-84-83-82) et exceptionnel pour le tributaire des Marais (2003).

#### Suivi biologique

La fraie n'a pas été confirmée lors du suivi biologique de 2007 pour le tributaire Bertrand II. À la jonction entre le lac Tête de jument et l'étang, 19 géniteurs ont été aperçus ainsi que plusieurs nids ce qui confirme la fraie dans ce secteur.

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, les nombreux ensemblements faits par le passé ont réussi à soutenir le lac en termes de rendement. Ils permettent de maintenir le lac ouvert plus longtemps dans la saison. La moyenne de jours-pêche est de 89 depuis 2005.

#### Suivi physico-chimique

La station de physico-chimique, réalisé à l'été 2007 a permis de constater que le pH du lac de 5,01 est très contraignant pour la croissance des truites mouchetées juvéniles. Les pH des tributaires sont eux aussi en dessous du seuil d'acceptabilité. Une seconde station réalisée en 2017 a confirmé les mêmes problématiques à l'égard du pH. Par contre, pour les deux stations, l'oxygène dissous n'a pas présenté de valeurs contraignantes.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **4,67 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **20 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (2007-2013) : **3,8 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Continuer les ensemblements de soutien annuellement jusqu'en 2020 suivi d'une réévaluation;
- ➡ Faire le suivi de la structure à l'émissaire de l'étang Tête-de-Jument (facultatif);
- ➡ Améliorer l'aire de mise à l'eau pour accéder à ce plan d'eau ;
- ➡ Aménagement d'une caisse-frayère en amont de l'exutoire du ponceau (facultatif) ;
- ➡ Si retour du castor à l'émissaire, prévoir l'installation d'un pré-barrage ;
- ➡ Continuer l'acquisition de connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Effectuer le suivi physico-chimique tous les dix ans ;
- ➡ Vérifier l'oxygène dissous durant la saison hivernale ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.

## Lac Velleron (Valleron)

### Caractéristiques :

Bassin versant : 0503 Batiscan  
 Identification SIFA: 25673  
 Quota 2018 : 40 kg  
 Superficie : 5,7 ha  
 Profondeur moyenne : ND  
 Secteur de pêche : Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Velleron est alimenté par deux tributaires en provenance des lacs Alex et Pleuven ainsi que par deux tributaires de montagne. Même s'il y a une rupture de pente en amont de la route, les plans d'eau en amont (1,2 ha) et en aval (4,5 ha) de cette même route font tous deux partis du lac Velleron. Sa population est en allopatrie. La profondeur maximale et la profondeur moyenne restent à valider. Il y a un chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait en voiture. Historiquement, la première visite fut en 1980. Un pH de 5,26 a été pris à l'émissaire du lac lors du printemps 2015. La fraie n'a jamais été confirmée dans aucun des tributaires, ni à l'émissaire. Néanmoins, la section entre les deux plans d'eau, identifié par le tributaire Alex-Pleuven, a été caractérisé et présente un bon potentiel pour la fraie naturelle ou pour des aménagements. Le tributaire en provenance directement du lac Pleuven a aussi été caractérisé. En comparant avec les données cartographiques, il a été noté que la superficie du plan d'eau a été calculée par le passé à 3 ha alors qu'elle est en réalité de 5,7 ha. Les données associées au répertoire du ministère sont donc faussées.

### Problématiques

Le manque de données fait en sorte que la compréhension du plan d'eau est difficile. Par contre, depuis 2000, les indicateurs de pêche tendent vers une problématique associée à une mauvaise reproduction (baisse de la masse totale et du succès, hausse de la masse moyenne et de l'effort).

Gestion du castor : **Problématique à l'égard du réseau routier**

### Aménagements réalisés

Seuls un dépôt de gravier et l'installation d'une passe migratoire en 1991 ainsi que quelques nettoyages ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Une légère influence sur le succès de pêche se fait ressentir après l'ensemencement de 2000. Le lieu de provenance des 100 truites relocalisées est inconnu. La caisse d'œufs qui a été implantée en 1990 dans le cours d'eau a disparu lors de l'année suivante. Il est donc impossible de connaître le réel taux de survie de ces œufs.

Autre(s) plan(s) d'eau bénéficiaire(s) : Alex & Pleuven

**Total :** 2 400 ombles de fontaine

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

Année	Qté.	Masse totale (kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	395	---	---	---	---	---	---	---
1980	398	28,00	---	70,4	---	4,9	---	---
1981	326	25,00	---	76,7	---	4,4	---	---
1982	388	28,00	---	72,2	---	4,9	---	---
1983	357	26,00	---	72,8	---	4,6	---	---
1984	288	20,00	---	69,4	---	3,5	---	---
1985	332	10,00	39	30,1	8,5	1,8	6,8	256,4
1986	480	---	69	---	7,0	---	12,1	---
1987	354	14,00	55	39,5	6,4	2,5	9,6	254,5
1988	314	28,00	70	89,2	4,5	4,9	12,3	400,0
1989	463	49,00	154	105,8	3,0	8,6	27,0	318,2
1990	434	31,00	184	71,4	2,4	5,4	32,3	168,5
1991	457	40,00	161	87,5	2,8	7,0	28,2	248,4
1992	456	42,00	98	92,1	4,7	7,4	17,2	428,6
1993	419	35,80	147	85,4	2,9	6,3	25,8	243,5
1994	564	32,00	121	56,7	4,7	5,6	21,2	264,5
1995	474	52,70	147	111,2	3,2	9,2	25,8	358,5
1996	464	61,50	155	132,5	3,0	10,8	27,2	396,8
1997	475	39,30	122	82,7	3,9	6,9	21,4	322,1
1998	411	54,40	136	132,4	3,0	9,5	23,9	400,0
1999	572	50,00	141	87,4	4,1	8,8	24,7	354,6
2000	424	48,40	86	114,2	4,9	8,5	15,1	562,8
2001	411	50,70	93	123,4	4,4	8,9	16,3	545,2
2002	476	43,30	105	91,0	4,5	7,6	18,4	412,4
2003	429	48,09	115	112,1	3,7	8,4	20,2	418,2
2004	413	40,03	107	96,9	3,9	7,0	18,8	374,1
2005	408	22,14	101	54,3	4,0	3,9	17,7	219,2
2006	397	25,79	117	65,0	3,4	4,5	20,5	220,4
2007	422	42,76	114	101,3	3,7	8,2	20,0	375,0
2008	365	46,12	112	126,4	3,3	8,1	19,6	411,8
2009	369	26,60	89	72,1	4,1	4,7	15,6	298,9
2010	380	35,10	121	92,5	3,1	6,2	21,2	290,3
2011	306	34,20	89	110,9	3,4	6,0	15,6	384,7
2012	331	35,00	109	97,8	3,4	6,4	16,5	390,3
2013	352	41,80	119	118,7	3,0	7,3	20,9	351,1
2014	369	35,60	107	96,4	3,4	6,2	18,8	332,3
2015	291	33,90	131	116,5	2,2	5,9	23,0	258,9
2016	210	34,25	109	163,1	1,9	6,0	19,1	314,2
2017	274	25,66	111	93,6	2,5	4,5	19,5	231,2
2018	204	20,27	83	99,4	2,5	3,6	14,6	244,3

Année	Nombre	Stade	Lignée
1986	100	Relocalisation	Indigène
1990	2000	Œufs	Domestique
2000	300	ADULTE	Domestique



### Potentiel d'aménagement

C'est au tributaire Alex-Pleuven (en amont des ponceaux) que nous retrouvons le principal potentiel connu avec la possibilité d'y aménager une frayère en canal. Deux dépôts de gravier à différent endroit sont possibles soit entre les mètres 72 à 114 pour 80 m<sup>2</sup> ainsi que 18 m<sup>2</sup> en aval des deux ponceaux. L'ajout d'abris est aussi possible avec le matériel déjà en place.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **60 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages sporadiques à l'émissaire (2007-98-97-95-94-93-91-80), occasionnels au tributaire Alex-Pleuven (2017-15-09-08-07-06-05-04-03-02-01-00-99-98-93-82), à la pose d'une passe migratoire (1991), d'un dépôt de gravier sur frayère (1991) et à la création de seuils en roches (1982).

#### Suivi biologique

Les derniers suivis biologiques sur ce plan d'eau datent de 1982 et aucun géniteur n'a été observé.

#### Suivi économique

Ce plan d'eau offre annuellement au-dessus de 100 jrs-p. Depuis 2009, l'indice de qualité a chuté en dessous du 400 g/jrs-p recherchés pour la satisfaction des utilisateurs. Le succès, la masse totale ainsi que la récolte ont également diminué.

#### Suivi physico-chimique

Aucune donnée disponible pour établir un constat complet sur les habitats en lacs et cours d'eau.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **NA**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **16 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1995-2001) : **8,9 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Advenant une intervention faunique, prioriser des aménagements au tributaire Alex-Pleuven.
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac et en cours d'eau ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## Lac Walter

### Caractéristiques :

Bassin versant :	0503 Batiscan
Identification SIFA:	25740
Quota 2018 :	68 kg
Superficie :	8 ha
Profondeur moyenne :	5 m
Secteur de pêche :	Perthuis

### Dynamique du plan d'eau

Le lac Walter est alimenté par un tributaire de montagne seulement. Sa population est en allopatrie. Le lac posséderait une profondeur maximale de 18 mètres et une profondeur moyenne de 5 mètres (à valider). Il n'y a aucun chalet sur son pourtour et l'accessibilité se fait par des sentiers de VTT en provenance de la Réserve faunique de Portneuf ou par deux portages via le lac à Pierre. Historiquement, les premières visites furent en 1976. Il possède un pH de 6.0 (étude physico-chimique du lac de 1976). La fraie n'a jamais été confirmée dans le tributaire ni à l'émissaire. Néanmoins, l'émissaire a été caractérisé en 2008 et présentait un certain potentiel pour la fraie.

### Problématiques

Le lac est difficilement accessible. Le gravier pour la fraie naturel à l'émissaire est très ensablé. Il possède un faible débit ainsi qu'un élargissement à son début ce qui fait en sorte de ralentir le courant et de créer plus de dépôt. Le tributaire de montagne est également composé de limon et de sable.

Gestion du castor : **Problématique pour la fraie, mais avantageux pour l'alevinage**

### Aménagements réalisés

Aucun aménagement majeur n'a été fait sur ce plan d'eau. Seuls quelques nettoyages et la mise en place de déflecteurs en roche ont été réalisés.

### Ensemencements et incubation

Aucunensemencement ni implantation de boîtes d'œufs réalisés sur ce plan d'eau.

Investissement approximatif depuis 1978 : < 500\$

Année	Qté.	Masse totale (Kg)	Effort (j-p)	Masse moy. (g.)	Succès (n/j-p)	Rend. (kg/ha)	Pression (j-p/ha)	I.Q. (g/j-p)
1979	124	---	---	---	---	---	---	---
1980	825	66,00	---	80,0	---	8,3	---	---
1981	441	48,00	---	108,8	---	6,0	---	---
1982	381	34,00	---	89,2	---	4,3	---	---
1983	324	59,00	---	182,1	---	7,4	---	---
1984	272	29,00	---	106,6	---	3,6	---	---
1985	408	22,00	48	53,9	8,5	2,8	6,0	458,3
1986	422	---	41	---	10,3	---	5,1	---
1987	697	38,00	79	54,5	8,8	4,8	9,9	481
1988	637	77,00	89	120,9	7,2	9,6	11,1	865,2
1989	631	68,00	102	107,8	6,2	8,5	12,8	666,7
1990	626	72,00	190	115,0	3,3	9,0	23,8	378,9
1991	313	43,00	75	137,4	4,2	5,4	9,4	573,3
1992	584	72,00	116	123,3	5,0	9,0	14,5	620,7
1993	343	37,50	225	109,3	1,5	4,7	28,1	166,7
1994	277	43,80	46	158,1	6,0	5,5	5,8	952,2
1995	279	15,80	58	56,6	4,8	2,0	7,3	272,4
1996	345	65,10	75	188,7	4,6	8,1	9,4	868
1997	277	47,40	56	171,1	4,9	5,9	7,0	846,4
1998	454	63,60	62	140,1	7,3	7,9	7,8	1025,8
1999	499	105,00	65	210,4	7,7	13,1	8,1	1615,4
2000	688	83,80	123	121,8	5,6	10,5	15,4	681,3
2001	386	56,10	65	145,3	5,9	7,0	8,1	863,1
2002	540	67,80	63	125,6	8,6	8,5	7,9	1076,2
2003	472	63,63	56	134,8	8,4	8,0	7,0	1136,3
2004	467	48,87	107	104,7	4,4	6,1	13,4	456,7
2005	288	34,02	70	118,1	4,1	4,3	8,8	486
2006	396	62,52	78	157,9	5,1	7,8	9,8	801,7
2007	302	42,99	65	127,7	4,6	4,8	8,1	593,1
2008	438	72,70	54	165,9	8,1	9,1	6,8	1345,6
2009	430	49,46	78	115,0	5,5	6,2	9,8	634,2
2010	417	60,64	72	145,4	5,8	7,6	9,0	842,3
2011	320	57,27	62	179,0	5,2	7,2	7,8	923,8
2012	381	66,66	93	175,0	4,1	8,3	11,6	716,8
2013	477	74,14	71	155,4	6,7	9,3	8,9	1044,2
2014	539	63,11	96	117,1	5,6	7,9	12,0	657,3
2015	390	51,76	72	132,7	5,4	6,5	9,0	718,9
2016	174	31,26	45	179,7	3,9	3,9	5,6	694,7
2017	223	26,32	37	118,0	6,0	3,3	4,6	711,5
2018	286	47,49	38	166,1	7,5	5,9	4,8	1249,8

### Potentiel d'aménagement

C'est à l'émissaire que nous retrouvons le principal potentiel avec la possibilité d'y aménager une frayère en canal de petite superficie. Aucun aménagement n'est possible dans le tributaire de montagne 01.

Calcul de la superficie suggérée en frayère de bonne qualité pour l'exploitation saine de la population du lac : **59 m<sup>2</sup>**

### Suivis

#### Suivi physique

Les aménagements faits par le passé se résument en des nettoyages occasionnels à l'émissaire (2016-11-07-05-04-03-02-91-87-82) ainsi que la réalisation de déflecteur en enrochement. Seulement deux suivis ont été réalisés pour le tributaire TM01 (2002-91). En 1990, il a eu un nettoyage du portage et l'aménagement d'une aire de débarquement.

#### Suivi biologique

Aucun suivi biologique n'a été réalisé sur ce lac. Lors de la diagnose de 1991, 300 alevins et fretins furent observés.

#### Suivi économique

Après évaluation des dernières années, le peu de visite du plan d'eau n'a pas affecté le nombre de jours pêche qui est resté stable jusqu'en 2014. Par la suite, la pression a fortement diminué faisant également diminuer le rendement.

#### Suivi physico-chimique

Un profil bathymétrique du lac a été réalisé à l'été 1991 qui a permis de constater que la profondeur maximale était de dix-huit mètres. L'oxygène dissous et le pH ne présentaient pas des valeurs contraignantes pour la truite mouchetée selon l'étude physico-chimique du lac de 1976.

#### Gain faunique potentiel

Rendement théorique (Vézina, 1978) : **5,52 kg/ha**  
Possibilité de gains fauniques estimés : **23 kg/année**  
Rendements optimums soutenus (1996-2004) : **8,7 kg/ha**

### Recommandations

- ➡ Acquérir les connaissances sur la fraie des géniteurs ;
- ➡ Assurer le nettoyage de l'émissaire minimalement aux trois ans ;
- ➡ Advenant une intervention faunique, prioriser des aménagements à l'émissaire.
- ➡ Réaliser une diagnose complète du lac afin de valider la qualité des habitats en lac ;
- ➡ Suivre l'évolution des statistiques de pêche.



## **Annexe 2**

# Tableau synthèse des recommandations

Lac	Lac sans pollution	Validation de la pêche et des accès	Ajouter au suivi de réseau	Maintien du suivi de réseau	Délaissement du suivi de réseau	Assurer le suivi des aménagements	Potentiel d'aménagement	Contrôle des espèces nuisibles ou envahissantes	Contrôle du castor	Lac potentiel pour relocalisation de castor	Recommandation(s) ensemenement(s)	Recommandation(s) de gestion	Potentiel de pêche à gué	Suivi de l'évolution des statistiques de pêche	Diagnose complète	Diagnose Partielle	Suivi physico-chimique	Acquisition de connaissance sur SAAL	Suivi biologique	Recommandation(s) d'intervention(s) spécifique(s)
ALERIA			X										X	X		X			X	
ALEX						X								X	X				X	X
ALIANNE	X																			
ALIEN													X	X					X	
BARRIERE		X												X	X				X	X
BATISCAN (PETIT)				X		X	X	X	X					X			X	X	X	X
BERTRAND (1 & 2)				X						X	X			X	X		X			
BIAIS (EN)	X	X												X	X				X	
BOIS (DES)	X	X																		
CABANE D'AUTOMNE À LA				X			X		X					X			X		X	
CACHE		X												X	X					
CARIBOU							X				X			X						X
CASGRAIN							X							X	X				X	
CHARLIEU				X			X							X		X			X	
CHIRON	X	X																		
CHUTE (DE LA)		X												X	X					X
CINQ CENTS				X		X	X					X		X	X				X	
CIVENS								X			X			X			X			X
CLAVIER						X	X	X	X					X	X				X	
CLAVIER (PETIT)						X	X	X	X					X						
COCHON											X			X	X		X			
COLLAT	X	X																		
CRISTAL							X		X		X			X			X		X	X
DÉFI	X																			
DELEAU	X																			

Lac	Lac sans poison	Validation de la pêche et des accès	Ajouter au suivi de réseau	Maintien du suivi de réseau	Délaissement du suivi de réseau	Assurer le suivi des aménagements	Potentiel d'aménagement	Contrôle des espèces nuisibles ou envahissantes	Contrôle du castor	Lac potentiel pour relocalisation de castor	Recommandation(s) ensemençement(s)	Recommandation(s) de gestion	Potentiel de pêche à gué	Suivi de l'évolution des statistiques de pêche	Diagnose complète	Diagnose Partielle	Suivi physico-chimique	Acquisition de connaissance sur SAAL	Suivi biologique	Recommandation(s) d'intervention(s) spécifique(s)	
DUROCHER			X				X							X	X					X	
EDEN	X																				
EDITHE			X			X	X		X		X			X			X			X	X
EGRY			X						X					X	X					X	
ETANGS (DES)								X						X			X				X
FIXEM			X				X				X			X			X			X	
GASTEAU									X					X	X					X	X
GORDON	X																				
GOUS & LYDIA							X					X					X			X	
GRAVEL								X						X	X						X
HAMILTON	X																				
HAUTEUR (DE LA)			X						X					X			X				
HERMENT			X								X			X	X					X	X
JOGOT			X											X	X					X	X
JUMEAU						X	X							X			X				
JUVENAT	X																				
LAROCHE											X			X		X	X			X	X
LAVARE														X	X					X	
LEME			X				X				X	X		X	X					X	
LISSE	X																				
LONGLEY			X											X	X					X	
LOR														X	X					X	
LOSTELNO	X																				
MARAIS (DES)	X																				
MARECOT			X									X		X			X			X	



Lac	Lac sans poison	Validation de la pêche et des accès	Ajouter au suivi de réseau	Maintien du suivi de réseau	Délaissement du suivi de réseau	Assurer le suivi des aménagements	Potentiel d'aménagement	Contrôle des espèces nuisibles ou envahissantes	Contrôle du castor	Lat. potentiel pour relocalisation de castor	Recommandation(s) ensemençement(s)	Recommandation(s) de gestion	Potentiel de pêche à gué	Suivi de l'évolution des statistiques de pêche	Diagnostic complète	Diagnostic Partielle	Suivi physico-chimique	Acquisition de connaissance sur SAAL	Suivi biologique	Recommandation(s) d'intervention(s) spécifique(s)
MARTIN			X								X		X	X					X	X
MARTINET						X						X	X	X					X	
MASSON			X			X		X				X	X			X			X	
MAT	X																			
MEULE (A LA)					X								X	X			X			
MEULE (PETIT À LA)					X								X	X						
MIROIR	X																			
MONTRE (A LA)						X							X			X			X	X
NAJOUA (BOB)				X							X		X	X					X	
NEIGES (PETIT DES)						X							X			X			X	
NEVERS	X																			
NOGOOD	X																			
NOMADE (DU)				X								X	X	X					X	X
NOURRAINS	X																			
NOVEL	X																			
OMBLE (DE L')	X																			
ORIGNAL	X																			
PAQUET		X											X	X					X	X
PEINE (EN)		X											X	X						
PELOUSE	X																			
PERRON											X	X	X	X					X	X
PHILOSORE 1				X							X		X	X					X	
PHILOSORE 2	X																			
PIERRE (A)						X						X	X		X	X			X	X
PLEUVEN				X									X	X			X		X	X

Lac	Lac sans poisson	Validation de la pêche et des accès	Ajouter au suivi de réseau	Maintien du suivi de réseau	Délaiement du suivi de réseau	Assurer le suivi des aménagements	Potentiel d'aménagement	Contrôle des espèces nuisibles ou envahissantes	Contrôle du castor	Lac potentiel pour relocalisation de castor	Recommandation(s) ensemençement(s)	Recommandation(s) de gestion	Potentiel de pêche à gué	Suivi de l'évolution des statistiques de pêche	Diagnose complète	Diagnose Partielle	Suivi physico-chimique	Acquisition de connaissance sur SAAL	Suivi biologique	Recommandation(s) d'intervention(s) spécifique(s)
POLYQUIN			X								X		X	X					X	X
PUSSORT			X										X	X					X	
RANTE						X		X					X			X			X	
RECAPET						X							X			X			X	
RIGALI		X											X	X						X
ROCHES (DES)				X			X	X			X		X			X			X	
ROCHES (PETIT DES)				X		X	X	X			X		X			X			X	
ROLAND	X																			
RONDEAU	X																			
RUDDEN			X					X					X			X			X	
SAROTTE			X		X	X							X	X					X	
SAUVAGE		X			X								X			X			X	
SOIXANTE			X										X		X	X	X		X	
SWAMPS (DES)	X																			
TERMONT			X			X							X	X					X	
TESSIER (1 & 2)							X						X			X			X	
TESSIER (PETIT)	X																			
TETE DE JUMENT		X	X			X		X		X			X			X			X	
VALLERON						X							X	X					X	
VIC	X																			
VICTOIRE (DE LA)	X																			
WALTER			X			X							X	X					X	



# Annexe 3

## Carte des sous-secteurs







# **Annexe 4**

## **Résultats du pointage par sous-secteurs**

# Sous-secteur #1

	Lac	Biomasse Annuelle KG	Biomasse Annuelle %	Points	Biomasse par sous-secteur %	Points2	Total	Rang
1	BATISCAN (PETIT)	227,41	100,0	1,00	17,85	0,5	3,50	1
1	NOMADE (DU)	145,04	63,8	0,64	11,38	0,5	2,41	2
1	CARIBOU	135,25	59,5	0,59	10,61	0,5	2,28	3
1	PIERRE (A)	110,22	48,5	0,48	8,65	0,3	1,75	4
1	CIVENS	92,11	40,5	0,41	7,23	0,3	1,52	5
1	MASSON	59,77	26,3	0,26	4,69	0	0,79	6
1	EDITHE	54,23	23,8	0,24	4,26	0	0,72	7
1	RUDDEN	51,04	22,4	0,22	4,01	0	0,67	8
1	WALTER	43,99	19,3	0,19	3,45	0	0,58	9
1	CABANE D'AUTOMNE À LA	42,58	18,7	0,19	3,34	0	0,56	10
1	PLEUVEN	40,89	18,0	0,18	3,21	0	0,54	11
1	NEIGES (PETIT DES)	34,80	15,3	0,15	2,73	0	0,46	12
1	PAQUET	32,67	14,4	0,14	2,56	0	0,43	13
1	CLAVIER	30,26	13,3	0,13	2,37	0	0,40	14
1	VALLERON	29,93	13,2	0,13	2,35	0	0,39	15
1	LOR	20,99	9,2	0,09	1,65	0	0,28	16
1	CINQ CENTS	20,59	9,1	0,09	1,62	0	0,27	17
1	CASGRAIN	20,39	9,0	0,09	1,60	0	0,27	18
1	GOUTS	20,21	8,9	0,09	1,59	0	0,27	19
1	ALEX	17,01	7,5	0,07	1,33	0	0,22	20
1	CLAVIER (PETIT)	12,76	5,6	0,06	1,00	0	0,17	21
1	HERMENT	8,44	3,7	0,04	0,66	0	0,11	22
1	CHARLIEU	6,91	3,0	0,03	0,54	0	0,09	23
1	BIAIS (EN)	6,12	2,7	0,03	0,48	0	0,08	24
1	LONGLEY	5,63	2,5	0,02	0,44	0	0,07	25
1	EGRY	1,96	0,9	0,01	0,15	0	0,03	27
1	GASTEAU	0,98	0,4	0,00	0,08	0	0,01	28
1	CHIRON	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	29
1	DELEAU	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	30
1	ETANG COTE	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	31
1	GORDON	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	32
1	HAMILTON	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	33
1	JUVENAT	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	34
1	LISSE	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	35
1	NEVERS	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	36
1	NOURRAINS	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	37
1	RONDEAU	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	38
1	VIC	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	39
1	VICTOIRE (DE LA)	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	40
1	ROLAND	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	41
		1272,18						

## Sous-secteur #2

Lac	Biomasse Annuelle KG	Biomasse Annuelle %	Points	Biomasse par sous-secteur %	Points2	Total	Rang
2 SOIXANTE	87,52	38,5	0,38	11,07	0,5	1,65	1
2 SAUVAGE (DU)	83,16	36,6	0,37	10,52	0,5	1,60	2
2 MEULE (A LA)	62,88	27,7	0,28	7,95	0,3	1,13	3
2 MONTRE (A LA)	60,70	26,7	0,27	7,68	0,3	1,10	4
2 MARTIN	57,40	25,2	0,25	7,26	0,3	1,06	5
2 PUSSORT	55,06	24,2	0,24	6,96	0,3	1,03	6
2 MEULE (PETIT À LA)	54,86	24,1	0,24	6,94	0,3	1,02	7
2 JUMEAU	51,13	22,5	0,22	6,47	0,3	0,97	8
2 JOGOT	50,37	22,1	0,22	6,37	0,3	0,96	9
2 PERRON	48,06	21,1	0,21	6,08	0,3	0,93	10
2 SAROTTE	29,19	12,8	0,13	3,69	0	0,39	11
2 RECAPET	27,22	12,0	0,12	3,44	0	0,36	12
2 MARECOT	22,06	9,7	0,10	2,79	0	0,29	13
2 NAJOUA (BOB)	20,75	9,1	0,09	2,62	0	0,27	14
2 FIXEM	14,62	6,4	0,06	1,85	0	0,19	15
2 PEINE (EN)	13,89	6,1	0,06	1,76	0	0,18	16
2 LEME	10,39	4,6	0,05	1,31	0	0,14	17
2 MARTINET	8,15	3,6	0,04	1,03	0	0,11	18
2 LAVARE	7,91	3,5	0,03	1,00	0	0,10	19
2 ALERIA	7,90	3,5	0,03	1,00	0	0,10	20
2 RIGALI	6,83	3,0	0,03	0,86	0	0,09	21
2 ALIEN	2,92	1,3	0,01	0,37	0	0,04	22
2 BARRIERE	2,80	1,2	0,01	0,35	0	0,04	23
2 ALIANNE	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	24
2 BOIS (DES)	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	25
2 CHUTE (DE LA)	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	26
2 COLLAT	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	27
2 MIROIR	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	28
2 NOVEL	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	29
2 PELOUSE	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	30
	<b>785,77</b>						

## Sous-secteur #3

Lac	Biomasse Annuelle KG	Biomasse Annuelle %	Points	Biomasse par sous-secteur %	Points2	Total	Colonne: 1
3 HAUTEUR (DE LA)	91,10	40,1	0,40	19,07	0,5	1,70	1
3 TESSIER (PREMIER)	81,96	36,0	0,36	17,16	0,5	1,58	2
3 TETE DE JUMENT	59,59	26,2	0,26	12,48	0,5	1,29	3
3 PHILOSORE 1	40,95	18,0	0,18	8,57	0,3	0,84	4
3 POLIQUIN	32,02	14,1	0,14	6,70	0,3	0,72	5
3 TERMON	28,05	12,3	0,12	5,87	0,3	0,67	6
3 RANTE	25,55	11,2	0,11	5,35	0,3	0,64	7
3 BERTRAND 2E	24,94	11,0	0,11	5,22	0,3	0,63	8
3 GRAVEL	22,51	9,9	0,10	4,71	0	0,30	9
3 DUROCHER	20,64	9,1	0,09	4,32	0	0,27	10
3 ETANGS (DES)	16,97	7,5	0,07	3,55	0	0,22	11
3 ROCHES (DES)	12,17	5,4	0,05	2,55	0	0,16	12
3 LAROCHE	6,55	2,9	0,03	1,37	0	0,09	13
3 CACHÉ	4,00	1,8	0,02	0,84	0	0,05	14
3 PHILOSORE 2	3,65	1,6	0,02	0,76	0	0,05	15
3 ROCHES (PETIT DES)	3,22	1,4	0,01	0,67	0	0,04	16
3 CRISTAL	2,74	1,2	0,01	0,57	0	0,04	17
3 COCHON	1,03	0,5	0,00	0,22	0	0,01	18
3 DÉFI	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	19
3 EDEN	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	20
3 LOSTELNO	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	21
3 MARAIS (DES)	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	22
3 MAT	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	23
3 NO GOOD	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	24
3 OMBLE (DE L')	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	25
3 ORIGNAL	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	26
3 SWAMPS (DES)	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	27
3 TESSIER (PETIT)	0	0,0	0,00	0,00	0	0,00	28
477,64							



# Annexe 5

Résultats du pointage final  
pour les lacs du secteur  
Perthuis



Position	Sous-secteur	Lac	Moyenne masse totale (en kg.)		Points 1	Masse moyenne	Différentiel	Points 2	Classement sous-secteur	Points 3	Nouvelles superficies		Points 4	Succès (nb prise/jrs-p)	Points 5	Effort (jrs-p)	Points 6	Résultat final
			%	(en g.)		(ha)					Nouveau rendement (kg/ha)							
1	1	CARIBOU	135,25	5,29	3	182,1	3,7	0,5	3	1	6,5	20,8	2	2,7	0	266	1	7,5
2	2	MARTIN	57,40	2,25	2	59,7	-118,7	0	5	0,5	11,3	5,1	2	4,7	1,5	206	1	7,0
3	1	NOMADE (DU)	145,04	5,68	3	176,7	-1,7	0	2	1	23,5	6,2	2	3,1	0	273	1	7,0
4	1	PAQUET	32,67	1,28	1	91,2	-87,2	0	13	0	3,3	9,9	3	8,9	2	41	0	6,0
5	2	SAUVAGE (DU)	83,16	3,26	3	122,4	-56,0	0	2	1	22,6	3,7	1	2,1	0	337	1	6,0
6	3	TESSIER (1 & 2)	81,96	3,21	3	105,3	-73,1	0	2	1	33,7	2,4	0	3,7	1	212	1	6,0
7	1	CIVENS	92,11	3,61	3	142,6	-35,8	0	5	0,5	2,6	35,4	2	3,3	0	189	0	5,5
8	2	MEULE (PETIT À LA)	54,86	2,15	2	150,8	-27,6	0	7	0,5	7,8	7,0	3	2,8	0	134	0	5,5
9	1	BATISCAN (PETIT)	227,41	8,90	3	123,3	-55,1	0	1	1	397,7	0,6	0	1,9	0	996	1	5,0
10	2	SOIXANTE	87,52	3,43	3	134,0	-44,4	0	1	1	43,5	2,0	0	1,7	0	382	1	5,0
11	3	TETE DE JUMENT	59,59	2,33	2	265,3	86,9	1	3	1	15,0	4,0	1	2,0	0	116	0	5,0
12	1	NEIGES (PETIT DES)	34,80	1,36	1	91,2	-87,2	0	12	0	6,2	5,6	2	5,4	1,5	74	0	4,5
13	1	PIERRE (A)	110,22	4,31	3	159,1	-19,3	0	4	0,5	60,8	1,8	0	2,0	0	350	1	4,5
14	3	HAUTEUR (DE LA)	91,10	3,57	3	146,1	-32,3	0	1	1	33,1	2,8	0	3,2	0	199	0	4,0
15	2	MEULE (A LA)	62,88	2,46	2	139,7	-38,7	0	3	1	13,5	4,7	1	2,6	0	182	0	4,0
16	2	PERRON	48,06	1,88	1	61,8	-116,6	0	10	0,5	11,5	4,2	1	4,9	1,5	163	0	4,0
17	1	PLEUVEN	40,89	1,60	1	113,0	-65,4	0	11	0	5,3	7,7	3	3,1	0	114	0	4,0
18	2	SAROTTE	29,19	1,14	1	103,5	-74,9	0	11	0	4,3	6,8	2	4,3	1	69	0	4,0
19	1	WALTER	43,99	1,72	1	142,7	-35,7	0	9	0,5	8,8	5,0	1	5,7	1,5	58	0	4,0
20	1	EDITHE	54,23	2,12	2	155,3	-23,1	0	7	0,5	22,7	2,4	0	1,3	0	269	1	3,5

Position	Sous-secteur		Moyenne masse totale (en kg.)	%	Points 1	Masse moyenne (en g.)		Points 2	Classement sous-secteur	Points 3	Nouvelles superficies (ha)		Points 4	Succès (nb prise/jrs-p)	Points 5	Effort (jrs-p)	Points 6	Résultat final
	Lac					Différentiel	Nouveaux rendement (kg/ha)											
21	2	JUMEAU	51,13	2,00	2	144,5	-33,9	0	8	0,5	11,2	4,6	1	2,1	0	176	0	3,5
22	1	LOR	20,99	0,82	0	176,8	-1,6	0	16	0	2,6	8,1	3	5,1	1,5	23	-1	3,5
23	2	MONTRE (A LA)	60,70	2,38	2	108,7	-69,7	0	4	0,5	16,4	3,7	1	3,4	0	163	0	3,5
24	3	PHILOSORE 1	40,95	1,60	1	416,3	237,9	2	4	0,5	17,9	2,3	0	1,7	0	59	0	3,5
25	2	PUSSORT	55,06	2,16	2	148,2	-30,2	0	6	0,5	15,0	3,7	1	2,1	0	184	0	3,5
26	3	RANTE	25,55	1,00	1	109,3	-69,1	0	7	0,5	6,2	4,1	1	3,8	1	67	0	3,5
27	1	ALEX	17,01	0,67	0	100,4	-78,0	0	20	0	1,5	11,3	3	3,0	0	55	0	3,0
28	1	CINQ CENTS	20,59	0,81	0	96,0	-82,4	0	17	0	2,5	8,2	3	2,9	0	78	0	3,0
29	1	CLAVIER	30,26	1,18	1	151,9	-26,5	0	14	0	6,5	4,7	1	7,0	2	33	-1	3,0
30	2	RECAPET	27,22	1,07	1	109,0	-69,4	0	12	0	8,6	3,2	0	6,2	2	43	0	3,0
31	1	VALLERON	29,93	1,17	1	113,8	-64,6	0	15	0	5,8	5,2	2	2,5	0	108	0	3,0
32	1	CABANE D'AUTOMNE À LA	42,58	1,67	1	175,1	-3,3	0	10	0,5	10,4	4,1	1	2,8	0	92	0	2,5
33	2	JOGOT	50,37	1,97	1	247,1	68,7	1	9	0,5	15,8	3,2	0	1,9	0	107	0	2,5
34	1	MASSON	59,77	2,34	2	138,2	-40,2	0	6	0,5	23,0	2,6	0	2,8	0	155	0	2,5
35	3	TERMON	28,05	1,10	1	142,8	-35,6	0	6	0,5	6,4	4,4	1	2,9	0	70	0	2,5
36	1	CASGRAIN	20,39	0,80	0	283,3	104,9	2	18	0	11,0	1,9	0	1,8	0	41	0	2,0
37	1	CLAVIER (PETIT)	12,76	0,50	0	130,5	-47,9	0	21	0	3,4	3,8	1	7,5	2	13	-1	2,0
38	1	GOUTS & LYDIA	20,21	0,79	0	175,1	-3,3	0	19	0	3,5	5,8	2	3,0	0	48	0	2,0
39	3	GRAVEL	22,51	0,88	0	190,5	12,1	0,5	9	0,5	6,2	3,6	1	2,3	0	59	0	2,0
40	1	RUDDEN	51,04	2,00	1	202,4	24,0	0,5	8	0,5	18,9	2,7	0	1,5	0	161	0	2,0



Position	Sous-secteur	Lac	Moyenne masse totale (en Kg.)		Points 1	Masse moyenne (en g.)		Points 2	Classement sous-secteur	Points 3	Nouvelles superficies (ha)		Points 4	Succès (nb prise/jrs-p)	Points 5	Effort (jrs-p)	Points 6	Résultat final
			%	Différentiel		Nouveau rendement (kg/ha)												
41	3	BERTRAND (1 & 2)	24,94	0,98	0	231,7	53,3	1	8	0,5	19,7	1,3	0	1,7	0	81	0	1,5
42	3	DUROCHER	20,64	0,81	0	104,5	-73,9	0	10	0,5	5,0	4,1	1	2,7	0	76	0	1,5
43	2	LAVARE	7,91	0,31	0	223,0	44,6	0,5	19	0	5,2	1,5	0	7,3	2	5	-1	1,5
44	3	POLIQVIN	32,02	1,25	1	154,0	-24,4	0	5	0,5	25,4	1,3	0	2,7	0	84	0	1,5
45	2	RIGALI	6,83	0,27	0	99,7	-78,7	0	21	0	1,8	3,8	1	5,8	1,5	14	-1	1,5
46	2	ALERIA	7,90	0,31	0	68,7	-109,7	0	20	0	1,7	4,6	1	4,1	1	28	-1	1,0
47	2	BARRIERE	2,80	0,11	0	107,7	-70,7	0	24	0	1,9	1,5	0	6,5	2	1	-1	1,0
48	1	BIAIS (EN)	6,12	0,24	0	413,3	234,9	2	24	0	5,0	1,2	0	0,3	0	13	-1	1,0
49	3	CACHE	4,00	0,16	0	701,4	523,0	2	14	0	4,7	0,9	0	1,9	0	5	-1	1,0
50	3	COCHON	1,03	0,04	0	926,7	748,3	2	18	0	6,6	0,2	0	0,3	0	9	-1	1,0
51	3	CRISTAL	2,74	0,11	0	335,4	157,0	2	17	0	3,6	0,8	0	0,9	0	11	-1	1,0
52	1	EGRY	1,96	0,08	0	130,7	-47,7	0	27	0	2,2	0,9	0	10,2	2	2	-1	1,0
53	2	FIXEM	14,62	0,57	0	135,9	-42,5	0	15	0	3,8	3,8	1	2,1	0	53	0	1,0
54	3	PHILOSORE 2	3,65	0,14	0	405,0	226,6	2	15	0	11,6	0,3	0	1,2	0	6	-1	1,0
55	1	HERMENT	8,44	0,33	0	204,8	26,4	0,5	22	0	2,1	4,0	1	1,5	0	33	-1	0,5
56	2	ALIEN	2,92	0,11	0	87,4	-91,0	0	22	0	0,9	3,2	0	4,1	1	6	-1	0,0
57	1	CHARLIEU	6,91	0,27	0	70,7	-107,7	0	23	0	2,6	2,7	0	4,3	1	22	-1	0,0
58	3	ETANGS (DES)	16,97	0,66	0	174,8	-3,6	0	11	0	15,4	1,1	0	1,6	0	65	0	0,0
59	1	GASTEAU	0,98	0,04	0	245,0	66,6	1	28	0	0,3	3,3	0	1,8	0	3	-1	0,0
60	2	MARECOT	22,06	0,86	0	147,8	-30,6	0	13	0	9,6	2,3	0	1,9	0	80	0	0,0

Position	Sous-secteur		Lac		Points 1	Masse moyenne (en g.)		Points 2	Classement sous-secteur	Points 3	Nouvelles superficies (ha)		Points 4	Succès (nb prise/jrs-p)	Points 5	Effort (jrs-p)	Points 6	Résultat final
			Moyenne masse totale (en kg.)	%		Différentiel	Nouveaux				rendement (kg/ha)							
61	2	MARTINET	8,15	0,32	0	98,9	-79,5	0	18	0	4,4	1,9	0	4,5	1	12	-1	0,0
62	2	NAJOUA (BOB)	20,75	0,81	0	267,2	88,8	1	14	0	9,3	2,2	0	3,0	0	30	-1	0,0
63	2	PEINE (EN)	13,89	0,54	0	126,1	-52,3	0	16	0	4,8	2,9	0	1,8	0	64	0	0,0
64	3	ROCHES (DES)	12,17	0,48	0	146,6	-31,8	0	12	0	16,9	0,7	0	0,8	0	96	0	0,0
65	2	CHUTE (DE LA)		0,00	0		-178,4	0	26	0	1,8	0,0	0	0,0	0	1	-1	-1,0
66	2	COLLAT		0,00	0		-178,4	0	27	0	2,4	0,0	0	0,0	0	0	-1	-1,0
67	1	DELEAU		0,00	0		-178,4	0	30	0	16,9	0,0	0	0,0	0	0	-1	-1,0
68	3	LAROCHE	6,55	0,26	0	103,1	-75,3	0	13	0	4,9	1,3	0	2,4	0	23	-1	-1,0
69	2	LEME	10,39	0,41	0	116,4	-62,0	0	17	0	4,1	2,5	0	3,0	0	32	-1	-1,0
70	1	LONGLEY	5,63	0,22	0	146,2	-32,2	0	25	0	4,8	1,2	0	1,0	0	38	-1	-1,0
71	2	MIROIR		0,00	0		-178,4	0	28	0	1,5	0,0	0	0,5	0	0	-1	-1,0
72	3	NOGOOD		0,00	0		-178,4	0	24	0	4,5	0,0	0	0,0	0	1	-1	-1,0
73	3	ORIGNAL		0,00	0		-178,4	0	26	0	2,9	0,0	0	0,3	0	1	-1	-1,0
74	2	PELOUSE		0,00	0		-178,4	0	30	0	4,3	0,0	0	0,0	0	1	-1	-1,0
75	3	ROCHES (PETIT DES)	3,22	0,13	0	156,5	-21,9	0	16	0	3,7	0,9	0	1,4	0	10	-1	-1,0
76	3	SWAMPS (DES)		0,00	0		-178,4	0	27	0	20,2	0,0	0	0,0	0	0	-1	-1,0
77	1	VICTOIRE (DE LA)		0,00	0		-178,4	0	40	0	4,2	0,0	0	0,0	0	0	-1	-1,0
78	2	ALIANNE		0,00	0		-178,4	0	24	0	2,0	0,0	0		0	0	-2	-2,0
79	2	BOIS (DES)		0,00	0		-178,4	0	25	0	1,5	0,0	0		0	0	-2	-2,0
80	1	CHIRON		0,00	0		-178,4	0	29	0	7,5	0,0	0		0	0	-2	-2,0



Position	Sous-secteur	Lac	Moyenne masse totale (en Kg.)	%	Points 1	Masse moyenne (en g.)	Différentiel	Points 2	Classement sous-secteur	Points 3	Nouvelles superficies (ha)	Nouveau rendement (kg/ha)	Points 4	Succès (nb prise/jrs-p)	Points 5	Effort (jrs-p)	Points 6	Résultat final
81	3	DÉFI	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	19	0	2,1	0,0	0		0	0	-2	-2,0
82	3	EDEN	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	20	0	2,2	0,0	0		0	0	-2	-2,0
83	1	ETANG COTE	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	31	0	0,9	0,0	0		0	0	-2	-2,0
84	1	GORDON	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	32	0	2,8	0,0	0		0	0	-2	-2,0
85	1	HAMILTON	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	33	0	4,6	0,0	0		0	0	-2	-2,0
86	1	JUVENAT	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	34	0	0,6	0,0	0		0	0	-2	-2,0
87	1	LISSE	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	35	0	3,4	0,0	0		0	0	-2	-2,0
88	3	LOSTELNO	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	21	0	7,2	0,0	0		0	0	-2	-2,0
89	3	MARAI (DES)	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	22	0	8,1	0,0	0		0	0	-2	-2,0
90	3	MAT	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	23	0	0,9	0,0	0		0	0	-2	-2,0
91	1	NEVERS	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	36	0	2,7	0,0	0		0	0	-2	-2,0
92	1	NOURRAINS	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	37	0	2,7	0,0	0		0	0	-2	-2,0
93	2	NOVEL	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	29	0	1,8	0,0	0		0	0	-2	-2,0
94	3	OMBLE (DE L')	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	25	0	1,5	0,0	0		0	0	-2	-2,0
95	1	ROLAND	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	41	0	4,3	0,0	0		0	0	-2	-2,0
96	1	RONDEAU	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	38	0	2,3	0,0	0		0	0	-2	-2,0
97	3	TESSIER (PETIT)	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	28	0	3,2	0,0	0		0	0	-2	-2,0
98	1	VIC	0,00	0,00	0	-178,4	-178,4	0	39	0	2,2	0,0	0		0	0	-2	-2,0
Totale			2535,62		Moyenne	178,7							Centile 90	5,7	Centile 90	191,6		
					Médiane	143,7												



# Annexe 6

## Liste des lacs sans poisson du secteur Perthuis

Lac	Dernière mention	Spécificité et/ou préemption	Action	Ordre de priorité
Biais, en	2018	Donnée associée à la pêche sportive à valider	Pêche expérimentale	Prioritaire
Philosore 2	2018	Statistiques communes avec le Philosore 1	Validation des données par la surveillance et pêche expérimentale	Prioritaire
Alianne	2012	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Pêche expérimentale	Secondaire
Chiron	1988	Espèces compétitrices	Pêche expérimentale	Secondaire
Collat	2005	Fausse(s) déclarations	Pêche expérimentale	Secondaire
Éden	1987	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Pêche expérimentale	Secondaire
Gasteau	2018	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Pêche expérimentale	Secondaire
Gordon	1987	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Pêche expérimentale	Secondaire
Lisse	1987	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Pêche expérimentale	Secondaire
Lostelno	2007	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Pêche expérimentale	Secondaire
Marais, des	2009	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Pêche expérimentale	Secondaire
Miroir	2017	Espèces compétitrices	Validation des données par la surveillance	Secondaire
Nourrains, des	1995	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Validation des données par la surveillance	Secondaire
Novel	1988	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Pêche expérimentale	Secondaire
Pelouse	2004	Ensemencement illégal	Validation des données	Secondaire
Swamps, des	2000	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Validation des données	Secondaire
Vic	1987	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Validation des données	Secondaire
Bois, des	1998	Fausse(s) déclaration(s) associée(s) à la pêche sportive	Validation des données par la surveillance	Secondaire
Défi, du	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre
Deleau	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre
Good, No	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre
Mat	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre
Nevers	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre
Omble, de l'	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre
Original (Orignal)	Aucune	Validation nom de lac	Aucune	Moindre
Roland	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre
Rondeau	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre
Tessier, Petit	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre
Victoire, de la	Aucune	Communauté de poisson considérée absente	Aucune	Moindre



# Annexe 7

## Superficie recalculée des lacs du secteur Perthuis

LAC	ha
ALERIA	1,7
ALEX	1,5
ALIANNE	2,0
ALIEN	0,9
BARRIERE	1,9
BATISCAN (PETIT)	397,7
BERTRAND (1 & 2)	19,7
BIAIS (EN)	5,0
BOIS (DES)	1,5
BUSSIERE	1,4
CABANE D'AUTOMNE À LA	10,4
CACHE	4,7
CARIBOU	6,5
CASGRAIN	11,0
CHARLIEU	2,6
CHIRON	7,5
CHUTE (DE LA)	1,8
CINQ CENTS	2,5
CIVENS	2,6
CLAVIER	6,5
CLAVIER (PETIT)	3,4
COCHON	6,6
COLLAT	2,4
CRISTAL	3,6
DÉFI	2,1
DELEAU	16,9
DUROCHER	5,0
EDEN	2,2
EDITHE	22,7
EGRY	2,2
ETANG COTE	0,9
ETANGS (DES)	15,4
FIXEM	3,8
GASTEAU	0,3
GORDON	2,8
GOUTS & LYDIA	3,5
GRAVEL	6,2
HAMILTON	4,6
HAUTEUR (DE LA)	33,1
HERMENT	2,1
JOGOT	15,8
JUMEAU	11,2
JUVENAT	0,6
LAROCHE	4,9
LAVARE	5,2
LEME	4,1
LISSE	3,4
LONGLEY	4,8
LOR	2,6
LOSTELNO	7,2

LAC	ha
MARAIS (DES)	8,1
MARECOT	9,6
MARTIN	11,3
MARTINET	4,4
MASSON	23,0
MAT	0,9
MEULE (A LA)	13,5
MEULE (PETIT À LA)	7,8
MIROIR	1,5
MONTRE (A LA)	16,4
NAJOUA (BOB)	9,3
NEIGES (PETIT DES)	6,2
NEVERS	2,7
NOGOOD	4,5
NOMADE (DU)	23,5
NOURRAINS	2,7
NOVEL	1,8
OMBLE (DE L')	1,5
ORIGNAL	2,9
PAQUET	3,3
PELOUSE	4,3
PEINE (EN)	4,8
PERRON	11,5
PHILOSORE 1	17,9
PHILOSORE 2	11,6
PIERRE (A)	60,8
PLEUVEN	5,3
POLIQVIN	25,4
PUSSORT	15,0
RANTE	6,2
RECAPET	8,6
RIGALI	1,8
ROCHES (DES)	16,9
ROCHES (PETIT DES)	3,7
ROLAND	4,3
RONDEAU	2,3
RUDDEN	18,9
SAROTTE	4,3
SAUVAGE (DU)	22,6
SOIXANTE	43,5
SWAMPS (DES)	20,2
TERMON	6,4
TESSIER (1 & 2)	33,7
TESSIER (PETIT)	3,2
TETE DE JUMENT	15,0
ÉTANG TETE DE JUMENT	3,5
VALLERON	5,8
VIC	2,2
VICTOIRE (DE LA)	4,2
WALTER	8,8